

VIE DE SAINTE MÉLANIE

SOURCES CHRÉTIENNES

Directeurs-fondateurs : H. de Lubac, s.j., et J. Daniélou, s.j.

Directeur : C. Mondésert, s.j.

N° 90

VIE DE SAINTE MÉLANIE

TEXTE GREC

INTRODUCTION, TRADUCTION ET NOTES

PAR

le Dr. Denys GORCE

DOCTEUR ÈS LETTRES

© 1962, by *Les Éditions du Cerf.*

LES ÉDITIONS DU CERF, 29, Bd DE LA TOUR-MAUBOURG, PARIS

1962

NIHIL OBSTAT :
Lyon, le 11 juillet 1961
Cl. MONDÉSERT, s.j.

IMPRIMATUR :
Paris, le 18 juillet 1961
† J. LE CORDIER,
ev. auxil.

INTRODUCTION

« Une page d'or ajoutée à l'histoire ecclésiastique » au dire du Cardinal Rampolla¹, « un précieux monument historique » selon Rossi², « un des rares joyaux de l'hagiographie chrétienne » au jugement du Père d'Alès³ : ce sont quelques-uns des témoignages d'admiration, parmi les plus autorisés, suscités depuis un siècle par la biographie que nous présentons. Mais, avant de l'étudier en elle-même, et pour l'apprécier à sa juste valeur, il est nécessaire de rappeler les autres sources qui nous renseignent sur Mélanie la Jeune.

I

SOURCES DIVERSES

Contemporains Les tout premiers renseignements, nous les glanons dans divers écrits, dans des lettres surtout, de S. Paulin de Nole, S. Augustin, Rufin, S. Jérôme⁴. Témoignages contemporains des événements, émanant de personnalités de premier plan qui ont été en rapports suivis avec Mélanie et sa famille, ils sont

1. RAMPOLLA, page v. (Pour la signification de cette référence abrégée et de toutes celles qu'on trouvera par la suite, voir la liste des sigles et abréviations, p. 123).

2. DE ROSSI, *Bollettino comunale di archeologia*, 1890, p. 289.

3. D'ALÈS, p. 450.

4. Voir les textes cités à la *Bibliographie*.

précieux. Cependant, s'ils fixent quelques points de repère, ils ne permettraient même pas d'esquisser une biographie ; et ils n'offrent pas non plus le caractère hagiographique qui aurait invité les écrivains postérieurs à les recueillir et à les développer : Mélanie, c'est un trait remarquable pour un personnage de cette époque, se présente à nous comme une sainte sans légende et pour ainsi dire sans tradition, comme une statue antique exhumée depuis la Renaissance.

Mais ceci n'est vrai en rigueur de terme que pour l'Occident, seul à pouvoir profiter de ces premiers textes, tous latins et presque exclusivement relatifs à la première partie de la vie de Mélanie, avant son départ pour l'Orient. Un autre témoignage, concernant la période plus restreinte qui précéda son départ pour l'Afrique, trace du moins de cette vie un tableau relativement détaillé : il s'agit des notices que consacre à la famille, dans son *Histoire Lausique*, Pallade, évêque d'Hellénopolis en Bithynie, puis d'Aspuna en Galatie¹. Écrite dès 419-420, l'œuvre utilise les souvenirs personnels et les renseignements de première main que l'auteur avait recueillis à Rome en 405 : à cette date, en effet, comme lui-même le précise dans le *Dialogue sur la vie de S. Jean Chrysostome*², il était venu à Rome porter au Pape l'appel de l'archevêque de Constantinople, et, comme il le dit dans le chapitre XLVI de l'*Histoire Lausique*, il avait reçu l'hospitalité dans la demeure de Mélanie³.

Sans doute, il n'est plus possible de partager la confiance de son dernier éditeur, Dom Butler, dans toutes ses affirma-

1. Sur Pallade l'étude fondamentale reste celle de D. Cuthbert BUTLER, *The Lausiac History of Palladius*, I (*Prolegomena*) et II (*Introduction and Text*), Cambridge (*Texts and Studies*, VI) 1898, 1904. Trad. française de l'*Histoire Lausique* par A. Lucor, Paris, 1912. On trouvera ci-dessous l'indication d'articles récents.

2. Chapitre 3, PG 47, 13. Les critiques s'accordent à attribuer le *Dialogue* à l'auteur de l'H. L.

3. Sur ce séjour de Pallade chez Mélanie, cf. *Vita*, ch. 7.

tions : « J'étais là, telle chose m'advint. » Comme le dit le P. Peeters : « Le récit de Pallade ne gagne pas à être examiné de trop près¹. » Il y a plus grave : loin que Dom Butler ait réussi à nous donner l'édition définitive, dont nous sommes avertis que ce n'est pas notre génération qui la verra, certains travaux récents visent à diminuer notre confiance en l'auteur comme en l'éditeur². Néanmoins, en utilisant avec précaution le texte de Butler³,

1. P. PEETERS, *AB LIV* (1936), p. 380 ; le même auteur exprime encore sa défiance, non seulement à l'égard de l'H. L., mais à l'égard du *Dialogue*, *AB LXIV* (1946), p. 276-277 ; *LXVI* (1948), p. 326-328.

2. Voir, sur l'auteur, les articles de R. DRAGUET, dans *Muséon*, *LVII* (1944), p. 53 s. ; *LVIII* (1945), p. 15 s. ; *LX* (1947), p. 227 s. ; et sur l'éditeur, *ibid.* *LXIII* (1950), p. 205-230 ; sur les deux, R. DRAGUET, « Butleriana : une mauvaise cause et son malchanceux défenseur », *Muséon LXVIII* (1955), p. 239-258. En sens inverse, voir D. J. CHITTY, « Cuthbert Butler, Professor Draguet and the Lausiac History », *JThS n.s. VI* (1955), p. 102-110. On peut s'en tenir provisoirement à l'attitude prudente d'E. HONIGMANN, « Heraclides of Nyssa », dans *Patristic Studies*, Roma (*Studi e Testi*, 173) 1953, p. 104-106.

3. Dom BUTLER (après E. Preuschen) distingue deux formes anciennes du texte grec (d'ailleurs combinées dans toute une famille de mss) : le *lectus receptus* (B) édité d'après FRONTON DU DUC dans PG 34, et le texte primitif (G) qu'il édite (*The Lausiac History*, II p. 9-169) ; le premier ne serait qu'un remaniement et une paraphrase du second. E. HONIGMANN (« Heraclides of Nyssa », p. 104-122) a attribué cette révision à Héraclide de Nysse (entre 431 et 448), dont le nom, en concurrence ou en combinaison avec celui de Pallade, est resté attaché au recueil. Il faut aussi tenir compte des anciennes versions orientales et latines. Pour ne rien dire de la traduction de Gentien Hervet (exécutée sur le texte composite A, imprimée en face du texte B dans PG 34, et reprise par Rosweyde comme Livre VIII des *Vitae Patrum* dans PL 73) Butler distingue deux versions latines : *Lat. I* et *Lat. II*. La première est une traduction exécutée ou révisée, vers 500, par le diacre romain Paschasius, et conservée sous le titre d'*Heraclidis Paradisus* ; la seconde, *Lat. II*, est un abrégé qui ne contient pas les chapitres relatifs aux deux Mélanies. L'un et l'autre texte sont édités par Rosweyde en appendice aux *Vitae Patrum* (PL 74, 242-342 et 343-382) ; le premier, qui seul nous intéresse, est, d'après Butler (I, p. 69), « dans son état

nous pouvons trouver dans les paroles d'un témoin oculaire des affirmations qui concordent généralement avec celles des contemporains.

D'un témoin ou de deux? On ne sait, car Rampolla (p. LII, LIII), dans les récits relatifs à Mélanie l'Ancienne, a justement souligné comme des repentirs, voire des contradictions, qui attesteraient un remaniement ou des interpolations. En effet, le chapitre XLVI But. (= 33 lat.) est suivi à quelques pages de distance du chapitre LIV But. (= 42 lat.), que certains manuscrits ont pu intituler : Ἐπι περὶ τῆς ἀγίας Μελανίας, répétition sans autre exemple dans l'*Histoire Lausique*, et que justifie assez maladroitement la première phrase de ce dernier chapitre : « Nous avons déjà traité plus haut, superficiellement, de la sainte et admirable Mélanie, néanmoins je vais maintenant coudre des lambeaux à mon ouvrage... ». De plus, tous les textes du ch. XLVI But. s'accordent pour affirmer par deux fois (But. p. 135, l. 19 et p. 136, l. 4) que Mélanie et Rufin passèrent 27 ans à Jérusalem dans la pratique de l'hospitalité : chiffre qui, si l'on se tient exactement au texte authentique de Pallade, se concilie avec toutes les données d'autres auteurs¹ pour entrer dans une chronologie cohérente (Rampolla, p. 93-105). Au contraire, le

primitif, à ranger parmi les témoins les plus anciens et les plus autorisés du texte ». Rampolla, qui donne (p. 87-90) une édition, améliorée d'après quatre mss, du chapitre 49 lat. (= LXI Butler), relatif à Mélanie la Jeune, va plus loin encore et préfère ce premier texte latin au texte grec édité par Butler. Mais celui-ci (*JThS* VII, 1906, p. 630-632) conteste ces conclusions et reproche en particulier au Cardinal de s'appuyer sur des mss de *Lat.* I, révisés (par Paschasius ?) d'après un ms. grec du *tex. rec.* On voit qu'il reste beaucoup à faire pour établir aussi bien le texte grec que la plus ancienne traduction latine de l'œuvre de Pallade.

1. Notamment PAULIN, *Ep.* XXIX, 6; *CSEL* XXIX, p. 251 (Hartel), qui montre Mélanie revenant de Jérusalem « après 5 lustres ».

ch. LIV But. fournit non moins certainement le chiffre de 37 ans pour la *ξενιτεία*¹ de Mélanie.

La contradiction est flagrante pour Rampolla qui, trop confiant en ses textes latins, au point même de mal lire le grec, donne à *ξενιτεία*, ici comme au chapitre de la *Vita*, le sens d'hospitalité : que ce contresens ait été, avant lui, le fait du vieux traducteur de Pallade (*PL* 74, 327 B, « in suscipiendo omnes atque fovendo ») comme de l'auteur responsable de la *Vita* latine, ne le rend pas plus défendable. D'ailleurs, la contradiction serait la même, si cette *ξενιτεία* désignait le temps passé par Mélanie à Jérusalem, loin des siens, et on ne pourrait écarter l'objection qu'en supposant une extraordinaire distraction chez l'auteur qui, en reprenant et en complétant la première notice, aurait lu 37 au lieu de 27 et basé ses calculs sur

1. Mélanie l'Ancienne, y est-il dit (But. p. 146, l. 11-12), persévéra dans la *ξενιτεία* au point de ne pas même posséder un empan de terre : affirmation d'un dépouillement total, que Rampolla applique trop littéralement et exclusivement à l'abandon de ses biens. En effet, en quittant Rome, elle les laissa à son fils, d'après le ch. XLVI But. et S. Jérôme (*Ep.* XXXIX, 5), affirmation incompatible, d'après Rampolla, avec la suite du ch. LIV, où Mélanie continue à recevoir de l'argent de ses propres intendants (But. 146, l. 10 ; noter que la trad. lat. a corrigé ce passage et parle des intendants de son fils, *PL* 74, 327 B) et vend seulement à son retour le reste de ses propriétés (But. 147, l. 17-18). En réalité, ce dépouillement, comme le montre le contexte immédiat de l'expression citée (But. 146, l. 12-14), désigne surtout le détachement intérieur par lequel Mélanie se séparait de tout appui humain — même d'une possession aussi symbolique que cet « espace d'un pas », auquel renonçait semblablement Abraham (*Actes* 7, 5) — ainsi que de la présence de son fils. Tel est bien le sens de la *ξενιτεία*, telle que la définit V. LAURENT — *La vie merveilleuse de S. Pierre d'Atroa*, Bruxelles 1956, p. 79, n. 4 —, même si le mot, chez Pallade comme chez Gérontius dans la *Vita Melaniae* (ch. 28), n'est pas encore aussi « spiritualisé » ou allégorisé que chez les moines byzantins. Ainsi compris, le récit a une suite naturelle ; mais en fait, s'il est certain que Mélanie, en quittant Rome pour la première et, croyait-elle, la dernière fois, avait abandonné toutes ses propriétés à son fils mineur, nous ignorons tout de la forme juridique que put revêtir cet arrangement de famille.

ce chiffre erroné. Cependant, E. Schwartz donne à *ζευτεία* une plus grande extension qui permet de faire entrer dans ces 37 ans toute l'existence de Mélanie l'Ancienne, à partir de sa fuite de Rome, y compris le séjour en Égypte avant la Palestine et le retour au bout de 27 ans en Italie, où elle ne cessa pas de vivre en « étrangère ». Cette combinaison supprime toute contradiction chronologique entre les deux récits de Pallade. De plus, Schwartz aborde de front et pense résoudre la difficulté littéraire ou psychologique que présente l'existence même de ces deux récits séparés, mais nous ne pouvons entrer dans le détail de son étude, liée à sa conception d'ensemble du plan et des arrière-pensées de l'*Histoire Lausiaque*, de la personnalité et des aventures de Pallade et de Mélanie. Quelle que soit la position adoptée sur l'unité d'auteur et de composition du chapitre XLVI et du chapitre LIV, il n'y a pas de raison d'adopter l'hypothèse de Rampolla, selon qui le pseudo-Pallade, auteur du chapitre LIV, aurait maladroitement utilisé et démarqué une notice sur Mélanie la Jeune, en attribuant à la grand-mère ce qui n'était vrai que de la petite-fille.

Il reste d'autres difficultés, soit dans le récit même de l'*Histoire Lausiaque*, soit dans sa comparaison avec la *Vie* de Mélanie la Jeune ; mais, heureusement, ces obscurités n'atteignent pas le chapitre LXI, explicitement consacré à Mélanie la Jeune, ni le chapitre LVIII, où Pallade la nomme déjà à propos du moine Dorothée : deux passages où Pallade intervient personnellement dans le récit à titre de témoin oculaire¹, et dans lesquels il ne dit rien qui ne s'accorde avec ce que nous savons par ailleurs.

1. Le narrateur raconte en effet, au début du chapitre LVIII, être demeuré 4 ans à Antinoë, près de la grotte de Dorothée et, à ce propos, il annonce qu'il reparlera plus loin de Mélanie la Jeune ; au début du chapitre LXI, il rappelle cette promesse et, à la fin, mentionne l'hospitalité qu'elle et Pinien lui ont offerte à Rome.

C'est ici que chronologiquement devrait se situer, dans notre revue des sources anciennes relatives à Mélanie, la *Vita* que nous présentons, qu'elle soit ou non, dans sa forme originale, indépendante de l'*Histoire Lausiaque*. Nous y reviendrons plus en détail, après avoir cité les témoignages postérieurs à ce texte et qui n'en dépendent pas.

Témoignages indépendants, disons-nous : ceci exclut les textes liturgiques d'Orient, qui ne nous apprennent rien d'original sur Mélanie. Mais, si le souvenir de celle-ci s'était bien effacé dans sa ville natale de Rome¹, où elle ne fit sa rentrée officielle qu'en 1584², et surtout en 1908³, il n'en allait pas de même dans sa patrie d'adoption, Jérusalem. Là, les monastères qu'elle avait fondés perpétuaient son nom⁴ ; et c'est ce qui nous vaut de recueillir quelques souvenirs précieux, moins d'ailleurs sur Mélanie elle-même que sur

1. En dépit de ses fondations monastiques ou charitables, qui ne semblent pas avoir laissé de traces, par exemple le *Xenodochium Valerii* qui, pour avoir été établi dans sa maison de Rome, ne se rattachait pas directement à elle, mais avait simplement repris le nom, attaché à l'emplacement, des anciens propriétaires.

2. Date de la première édition officielle, par Grégoire XIII, du *Martyrologe romain*.

3. Voir, à la *Bibliographie, Acta Sanctae Sedis*. En note au texte du Bref pontifical se trouve la « légende » de l'Office concédé à quelques églises, légende rédigée d'après la publication du C^o Rampolla.

4. RAMPOLLA (p. 290) estime que c'est de là que partit son culte, et que de là vient le titre sous lequel elle est encore désignée dans la liturgie byzantine, comme dans la *Vie* : « notre sainte mère Mélanie » ; l'argument est faible (il s'agit d'un titre banal), mais l'hypothèse est en elle-même très vraisemblable. Aussi est-on étonné de ne pas trouver trace de son culte dans *Le calendrier palestino-géorgien... (X^e siècle)*, éd. par G. Garitte (Bruxelles 1958), à moins de lui rattacher la « Synaxe du Mont des Oliviers » du 30 déc., hypothèse que l'éditeur ne semble pas retenir (p. 421). Il faut remarquer que la fête de Mélanie est restée, semble-t-il, limitée à la liturgie byzantine : son nom ne figure dans aucun des calendriers orientaux publiés par la *Patrologie orientale*.

son disciple et successeur à la tête des couvents, Gérontius. Aux brèves mentions qu'en fait Cyrille de Scythopolis dans plusieurs passages de ses *Vies*¹, est venu s'adjoindre, à la fin du XIX^e siècle, le témoignage plus circonstancié des textes syriaques, qui se rattachent à un autre et plus illustre disciple de Mélanie, Pierre l'ibère².

Mais, une fois disparue cette génération, et une fois mentionné pour mémoire un mot du Pseudo-Eusèbe d'Alexandrie³, Mélanie semble, en dehors de la liturgie, oubliée. Si, par-ci par-là, son nom se retrouve dans une compilation historique, il n'y a rien à tirer de ces rares souvenirs, sinon la preuve de la confusion où s'effaçait dès lors toute chronologie sûre⁴, et jusqu'à la distinction

1. V. *Bibliographie*.

2. V. *Bibliographie*, s.v. Jean Rufus.

3. EUSÈBE D'ALEXANDRIE, *Sermon XXI (A propos de l'aumône, sur le riche et Lazare)* n. 21 (PG 86, 449 A) : « Et sainte Mélanie, n'était-elle pas puissamment riche ? — Oui, bien sûr, riche : mais plus riche encore fut sa façon de distribuer l'aumône. » Tel est le sens probable d'un texte obscur, édité d'après un seul ms. F. NAU (*Notes sur diverses homélies pseudépigraphiques et sur les œuvres attribuées à Eusèbe d'Alexandrie*, ROC XIII (1908), p. 406-434) a éclairci quelques-uns seulement des problèmes que pose cette « Didascalie » d'origine mystérieuse. RAMPOLLA (p. 291) prétend que, comme le ch. LIV Butler de l'*H.L.*, cette mention ne peut se rapporter qu'à Mélanie la Jeune et en tire la preuve du culte à elle rendu dès le V^e siècle par l'Église d'Alexandrie. En fait, rien n'atteste ici un culte liturgique ; l'œuvre de l'imaginaire « Eusèbe » ne remonte peut-être pas plus haut que le VI^e siècle et semble plutôt se rattacher à la Syrie-Palestine ; enfin, les détails conservés par Pallade (en dehors des textes discutés du chapitre LIV) sur la bienfaisance de l'aieule permettent d'hésiter entre les deux Mélanies.

4. Ainsi THÉOPHANE, *Chronographie* (Éd. de Boor, Leipzig 1883, p. 92), en 5926, après le mariage de Valentinien III et d'Eudocie : « Mort d'Hésychius le prêtre de Jérusalem ; la bienheureuse Mélanie, petite-fille de la Grande, repose dans l'ascèse, dans une vie parfaite, à Jérusalem » — et en 5927 : « L'empereur Théodosie envoie son épouse Eudocie à Jérusalem, présenter à Dieu des hymnes d'action de grâces. » Si la date des deux événements dynastiques est exacte, celle de la mort de Mélanie est incompatible avec la chronologie

entre les deux Mélanies¹, l'Ancienne et la Jeune, la grand-mère et la petite-fille, qui est l'héroïne de notre texte.

Eclipse
en Occident

La liturgie, heureusement plus conservatrice, prend donc la relève de l'historiographie. Mélanie étant morte et enterrée à Jérusalem, il était assez normal que les anciens calendriers occidentaux, enregistrant l'usage liturgique d'Églises locales, ignorent son nom. Celui-ci, néanmoins, s'introduit vers 875 dans le *Martyrologe* d'Usuard, et, grâce à la diffusion de ce recueil sans caractère officiel, dut ainsi être prononcé à la fin de Prime, dans de nombreuses Églises d'Occident, mais sans aucun détail biographique : *Item Ierosolymis* (après la mémoire du Roi David) *sanctae Melaniae Deo sacrae*, et à la date erronée du 29 décembre, au lieu du 31^{er}. Rampolla suppose avec vraisemblance

de la *Vie* : cette erreur du chronographe aurait-elle au moins l'intérêt d'attester l'existence d'une source inconnue, différente de la *Vie*, et qui à défaut d'autres détails, aurait conservé à deux ans près la date de la mort de Mélanie — renseignement que ne pouvait fournir une simple commémoration liturgique —, et sans doute aussi quelques souvenirs des rapports de Mélanie en ces deux occasions avec la famille impériale ? On soupçonnera plutôt que, seules, la recherche des synchronismes et sa négligence ont conduit Théophane à rapprocher la mort de Mélanie de deux épisodes mentionnés par la *Vita*, en joignant cette mort à celle d'un autre personnage notable de Jérusalem (cf. à l'année 5907, *ibid.* p. 83, un groupement analogue).

1. Le nom de Mélanie est absent aussi bien dans les diverses recensions du *Martyrologe hiéronymien* (éd. J. B. de Rossi-L. Duchesne et éd. H. Quentin-H. Delehaye, *Acta Sancti* LXIII, 1894, et LXVII, 1931) que chez les prédécesseurs d'Usuard (H. QUENTIN, *Les martyrologues historiques du M.A.*, Paris 1908).

2. Cette mention est absente de beaucoup de mss, mais elle se lit « manu prima » (*Prophylaeum ad Acta Sanctorum decembris*, p. 612) dans le plus autorisé, celui de St-Germain-des-Prés, qui, même s'il n'est pas comme le croyait Dom Bouillart l'autographe d'Usuard, a tout de même été copié de son vivant dans le scriptorium de son monastère et possède ainsi la valeur d'un exemplaire d'auteur. Même si le Bollandiste moderne (*Prophylaeum*, *loc. cit.*, « Additamen-

qu'Usuard¹, qui a recueilli en Espagne beaucoup de documents entrés dans la composition de son Martyrologe, a aussi trouvé la mémoire de Mélanie dans cette région d'où, nous le verrons, semble originaire toute la tradition manuscrite de sa *Vie* latine².

Quant à l'autre tradition hagiographique médiévale, moins liturgique que littéraire, celle qu'illustrent notamment le *Miroir Historial* de Vincent de Beauvais, la *Légende dorée* de Jacques de Voragine, et même le *Sanctuarium* de Monbricitus, elle a oublié Mélanie, à l'exception de Pierre de Natalibus qui, dans son *Catalogus Sanctorum* (1372)³, lui consacre une notice.

tum ad Usuardum crediderim») a raison de maintenir l'opinion de son confrère, du SOLLIER, qui en 1714 rejetait cette mention comme adventice (*PL* 124, 819-820), le responsable de l'addition pourrait bien être Usuard lui-même.

1. RAMPOLLA, p. 289. Sur le voyage d'Usuard en Espagne (858) et sur ses sources, voir Dom J. DUBOIS, « Un témoin de la vie intellectuelle de Saint-Germain-des-Prés au IX^e siècle », dans *Rev. d'Hist. de l'Égl. de Fr.* 140 (1957), p. 35-48.

2. Cette origine est confirmée par la mention de Mélanie dans deux des anciens calendriers espagnols édités par Dom FEROTIN, *Le Liber Ordinum de l'Église Mozarabe*, Paris 1904, p. 494-495. Bien que très postérieurs à Usuard (1052 et 1072), ils en sont sûrement indépendants : non seulement parce qu'ils représentent une tradition liturgique autonome, mais parce qu'ils placent Mélanie à sa vraie date. Il faut donc supposer une source commune antérieure à Usuard : soit simplement le texte de la *Vie* latine, soit une célébration liturgique locale venue d'Orient en même temps que la *Vie* et dont une dérivation, sans doute purement littéraire, — celle dont dépend Usuard — aurait été accidentellement modifiée. En tout cas, cette mention de Mélanie est à rapprocher des *Notices hispaniques dans le Martyrologe d'Usuard*, étudiées par B. de GAIFFIER, *AB* LV (1937), p. 268-283.

3. Il connaît Mélanie l'Ancienne (XVIII, 89, d'après la *Bibl. hagiogr. lat.* II, p. 860). Ed. de Venise (1516), L. IX, ch. 96, p. 393^v. Ne disposant pas d'autres sources qu'« Héraclide », l'auteur se borne à la première moitié de la vie de Mélanie (et de Pinien) et conclut prudemment : « sicque sancta Dei Melania... plena uirtutibus in pace quieuit. » Faute de tradition liturgique (le nom de Mélanie

Liturgie orientale Pendant ce temps, en Orient, la fête de Mélanie, actuellement encore célébrée le 30 ou le 31 décembre dans toutes les Églises Orthodoxes, incite à recopier — mais aussi à remanier, à résumer — et à traduire¹ sa vie. Les textes liturgiques qui lui sont consacrés sont énumérés par Rampolla², stichères et autres poésies — en particulier le *Canon des Saints Pères* pour le samedi après la Sexagésime, attribué à S. Théodore Studite, qui la nomme parmi les saintes femmes — et, plus intéressantes pour nous, les « leçons historiques³ ». Le plus ancien Ménologe qui contienne la

manquait-il dans son Usuard, ou ne l'a-t-il pas remarqué ?), il ignore la date véritable de la fête et, selon un procédé qui lui est familier, au lieu de la reléguer à la fin de son ouvrage parmi les « anhénières », il groupe Mélanie la Jeune et son aïeule (*ibid.* ch. 95, p. 393^r) le 22 octobre, après leur quasi-homonyme S. Mélaine (en réalité S. Mellon). Il suit en cela Pierre Calo, mais celui-ci ne connaissait que Mélanie l'Ancienne (cf. P. PONCELET, *AB* XXIX, 1910, p. 100, n^o 759). « Ces précisions illusoirees ne sont pas rares dans l'œuvre de P. de Natalibus », selon l'expression de B. de GAIFFIER (*AB* LXIV, 1946, p. 68, n. 3), dont tout l'article d'ailleurs (p. 54-71) montre comment la même méthode aurait aussi bien pu faire fixer au 16 janvier la mémoire de Mélanie.

1. Outre les traductions des textes liturgiques (*Ménées*, etc.) dans les diverses langues où se célèbre le rite byzantin, mentionnons la trad. géorgienne du Ménologe (Kemeni), remontant à S. Euthyme l'Hagiorite (IX^e siècle), qui comprend la *Vie* de Mélanie (cf. M. TARCHNISVILI, *Geschichte der kirchlichen georgischen Literatur*, Rome, *Studi e Testi* 185, 1955, p. 485). Mais c'est à une tradition différente et même, à en juger par l'incipit, également éloignée des différents textes grecs, que semble se rapporter la notice sur Mélanie d'un ms. géorgien de la Bodléienne (vers 1038-1040), analysé par le P. PEETERS dans les *AB* XXXI (1912), p. 317.

2. RAMPOLLA, p. 291-292. On peut y ajouter quelques vers grecs, dans un calendrier versifié du XII^e siècle, à la date du 31 décembre, éd. par Ciro GIANNELLI, « Tetrastici di Teodoro Prodromo », *AB* LXXV (1957), p. 320, n. 1.

3. Les termes liturgiques que nous employons sont ceux que propose le P. DELEHAYE (« Le Synaxaire de Sirmond », *AB* XIV, 1895, p. 396-434).

vie de Mélanie utilise l'*Histoire Lausiaque*¹, mais un Ménologe pré-métaphrastique contient le texte même que nous présentons ici², et les Ménologes qui se multiplient à partir du XI^e siècle donnent la recension métaphrastique³.

Quant aux Synaxaires, on trouvera deux spécimens de leurs notices dans le *Synaxarium ecclesiae constantinopolitanae*⁴; mais Rampolla fait probablement erreur en déclarant que ces notices descendent directement de notre Vie⁵, car il est visible qu'elles sont plus proches du texte métaphrastique. De toute façon, elles n'ajoutent rien à notre connaissance de Mélanie. A plus forte raison peut-on négliger le texte du *Ménologe de Basile*, résumé si sec,

1. A. EHRHARD, *Ueberlieferung u. Bestand der hagiographischen u. homiletischen Literatur der griech. Kirche...* I (TU 50) 1937, p. 343 (ms. du XI^e siècle). Bien entendu, ce n'est pas le texte de Pallade, mais l'usage liturgique, qui a fourni au compilateur la date du 31 décembre pour la fête de Mélanie.

2. A. EHRHARD, *op. cit.* p. 530.

3. A. EHRHARD, *op. cit.* II (TU 51) 1938, p. 472. Il n'y a pas à revenir sur les discussions des érudits anciens, hésitant à attribuer à Syméon le Logothète la « métaphore » sur Mélanie. Par des méthodes indépendantes, et même à partir de pré-supposés différents, le P. DELEHAYE (*AB* XVI, 1897, p. 311-329 et XVII, 1898, p. 448-452) et A. EHRHARD sont arrivés à reconstituer presque dans les mêmes termes la collection métaphrastique authentique, et la Vie de Mélanie se retrouve dans les deux listes (DELEHAYE, *ibid.*, p. 320, d'après le cod. Paris 1535, cf. EHRHARD, *loc. cit.* p. 493). Les articles du P. Delehaye fournissent de nombreux renseignements sur Syméon le Métaphraste et son œuvre.

4. Éd. DELEHAYE, Bruxelles 1902. Le ms. le plus ancien qui nomme Mélanie est celui de Florence : écrit en 1050 en Palestine, témoin doublement précieux par sa date et par son origine, il donne également une notice un peu plus détaillée que les suivants, mais place cette notice, ce qui est surprenant, au 28 décembre (DELEHAYE, p. 351). La date véritable est le 31 décembre (p. 359); mais on trouve aussi Mélanie nommée le 30 décembre (p. 356), date à laquelle l'Église grecque, par raison de commodité, anticipe sa fête.

5. RAMPOLLA, p. LVII.

si vague et si artificiel qu'il laisserait croire que Mélanie est restée vierge et est morte à Rome¹.

Temps modernes C'est le retour de l'Occident aux sources grecques qui permit la réapparition de Mélanie. Au XVI^e siècle, Louis Lipomani, évêque de Vicence, publie une traduction latine du *Ménologe* du Métaphraste, qui se termine par la *Vita et conversatio sanctae Melanae romanae*². De cette publication, les premiers bénéficiaires sont les éditeurs d'Usuard : Molanus (Jean Vermeulen) qui en 1568 ramène Mélanie à sa véritable date³; Baronius qui en 1584 substitue à l'antique éloge d'Usuard, par trop succinct, ce bref résumé de la Vie : *sanctae Melanae iunioris, quae cum viro suo Piniano Roma abscedens et Jerosolymam proficiscens, ipsa inter feminas Deo sacras, vir inter monachos vitam exercuit, et ambo sancto fine quieverunt*. C'est celui qu'on lit encore aujourd'hui, puisque cette édition d'Usuard, revue, corrigée et augmentée, n'est autre que le *Martyrologe romain* publié sur l'ordre de Grégoire XIII, et demeuré le texte officiel.

1. La notice, reproduite d'après l'éd. Albani, se trouve en PG 117, 236, et RAMPOLLA la donne (à la p. 293) d'après le ms.; en même temps, le Cardinal donne en hors-texte le fac-similé de la page du ms., ornée d'une miniature du peintre Pantaléon. Mais on consultera désormais, pour le texte comme pour les miniatures, l'éd. P. Franchi de' Cavallieri, Turin 1907.

2. A. LIPOMANI, *Sanctorum priscorum Patrum vitae*, V, Venise 1556. La traduction (de Sirlet ?) est jugée par Rampolla (p. XLVII, n. 13) « peu exacte et parfois même erronée ». Telle quelle, au moins telle que Migne la reproduit d'après Surius, elle supplée en quelque mesure à l'édition insuffisante (d'après un seul ms.) du texte grec de Syméon.

3. PL 124, 860 (d'après Du Sollier) : « S. Melanae Romanae ». Les formes du nom et le qualificatif qui l'accompagne, montrent que Molanus s'est inspiré de la *Vita et conversatio* éditée par Lipomani. Il n'y a donc pas lieu avec le Bollandiste, de corriger en « Melanae », ni de se demander sur quelle autorité Molanus a rectifié la date fournie par le ms. d'Usuard.

A cette composition en quelque sorte liturgique, Baronius ajoute un travail critique, dans ses *Notationes* du Martyrologe et surtout dans ses *Annales*. Le premier, en rapprochant la *Vie* de l'*Histoire Lausique* et des témoignages épars dans les auteurs anciens, il fixe les grandes lignes et le cadre chronologique de l'existence de Mélanie. Son travail est bien dépassé par Lenain de Tillemont¹, qui non seulement commente avec une remarquable perspicacité le texte pourtant bien défectueux de « Surius », mais en devine l'auteur.

Mais c'est seulement le XIX^e siècle qui verra, par étapes successives, la redécouverte de ce texte central. Mélanie se meut, désormais, en pleine lumière historique. Situons-la rapidement, en nous aidant de tous les documents énumérés, avant d'entrer dans le détail des questions de toute sorte que posent les textes de la *Vie*, leurs différentes formes, leur chronologie et leur rapport.

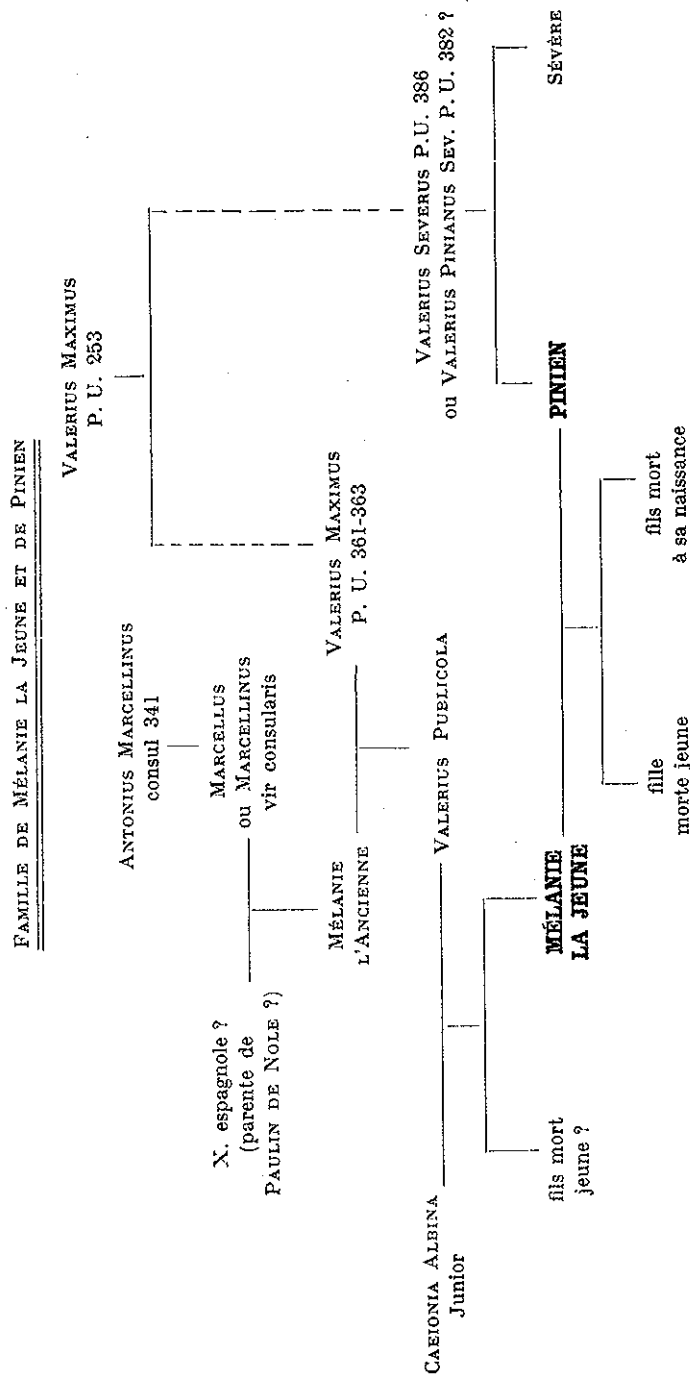
II

L'HÉROÏNE

La famille paternelle Mélanie, dite la Jeune, tenait son nom, — d'origine grecque, mais latinisé, — de sa grand-mère Antonia Melania²; il est transcrit en grec *Μελανία*, *Μελάνιον* ou

1. *Mémoires*, XIV (Paris 1709), p. 232-253.

2. Tous les auteurs qui se sont occupés d'Évagre, de Rufin, de Pallade, de S. Jérôme, de S. Paulin, ont eu l'occasion d'étudier cette grande figure, dont le rôle historique a certainement dépassé celui de Mélanie la Jeune. Il suffit de renvoyer ici à F. X. MURPHY, « Melania the Elder, a Biographical Note » (*Traditio* V, 1947, p. 59-78), qui cite et discute les travaux récents.



Μελάνη, et, en latin, Melania, Melanium, voire Melanius¹. Mélanie l'Ancienne était la petite-fille² (et non pas, comme l'écrit Jérôme, peut-être aussi Pallade³, la fille) de Marcellinus, consul en 341⁴. Son fils Marcellus ou Marcellinus se contentait du titre honorifique de *consularis*⁵, mais ces familles de vieille noblesse restaient, par beaucoup de leurs membres, attachées au service de l'État dans les plus hautes charges⁶. Le consulaire Marcellinus aurait épousé une espagnole, et ainsi Pallade pourrait-il dire de leur fille Mélanie qu'elle était d'une race espagnole et

1. Sur ces différentes orthographes (que l'on peut comparer à celles d'« Eustochium » ou « Eustochia »), voir BUTLER, II, n. 85, p. 222-223; C. H. TURNER (*JThS* VI, 1905, p. 352); E. SCHWARTZ (*Zeitschr. f. n. t. W.* XXXVI, 1937, p. 165, n. 7). Il se pourrait que la dernière forme, masculine, la plus déconcertante, fût aussi la plus authentique, non seulement en latin (elle est certainement celle de Paulin), mais dans le texte original de Pallade; aucun ms. ne l'a conservée, mais elle semble attestée par la trad. syriaque.

2. PAULIN, *Ep.* XXIX, 8 (Hartel, p. 253); RUFIN, *Apologie* II, 66 (PL 21, 605 A).

3. JÉRÔME, *Chronique*, a. 474 (Helm, p. 247); PALLADE, *Hist. Laus.* XLVI (Butler, p. 134) « fille de Marcellin le consulaire » (ὁ ἀπὸ ὑπάτων), si l'auteur a, comme le vieux traducteur latin (PL 74, 319 A « exconsul ») ou comme A. Lucot, pris ce titre dans son sens classique.

4. D'après RAMPOLLA (p. 107) et W. ENSSLIN (*RE* XIV, 1930, 1442, n° 10, *Antonius Marcellinus*). Ce consul, dont les fastes n'indiquent pas le gentilice, serait l'Antonius Marcellinus, connu par ses hautes fonctions (notamment les Préfectures) avant 341 et en 342.

5. Voir KUEBLER (*RE* IV, 1900, 1138, *consularis*). Sous l'Empire, ce titre et les honneurs qui s'y rattachaient s'étendirent aux simples consuls *adlecti* ou honoraires, et même devinrent héréditaires. Si c'est en ce sens que Pallade le prend, il a le droit de le donner à Marcellin, le père de Mélanie, fils du consul éponyme de 341.

6. Il faut même dire qu'en Occident ces fonctions tendaient à se perpétuer dans les grandes familles sénatoriales, comme un privilège de classe, voire un véritable apanage; voir E. STEIN, *Histoire du Bas-Empire*, I, éd. fr. (1959), p. 183 s., 217, 273 s. Cette évolution aide à comprendre la brillante carrière de la plupart des personnages évoqués ici.

romaine à la fois¹. On n'a pas manqué d'expliquer par cette ascendance plus d'un trait de l'héroïsme et de la sainteté de la première Mélanie, et on pourrait en chercher les traces chez sa petite-fille. Tout ce que permet d'affirmer la *Vie*, c'est qu'elle avait des propriétés en Espagne², mais où, dans l'Empire d'Occident tout au moins, sa famille n'en possédait-elle pas? Il serait tentant de chercher à reconnaître, à la suite des suggestions de Dom Lambert³, les rapports que la grand-mère et la petite-fille ont pu conserver avec ce pays d'origine, qui était aussi celui de la famille impériale⁴, et peut-être la patrie d'une autre illustre pèlerine aux Lieux Saints, à peu près contemporaine de l'une ou de l'autre Mélanie⁵,

1. Cf. à la fin de l'*Introduction*, *Note complémentaire* 1.

2. *Vie*, ch. 37.

3. A. LAMBERT, « Egeria, sœur de Galla », et « L'Itinerarium Egeriae vers 414-416 », *Revue Mabillon*, 1937, p. 1-24, et 1938, p. 49-69.

4. Théodose avait attiré à Constantinople de nombreux parents et compatriotes : voir à ce sujet le premier article cité de Dom Lambert.

5. Éthérie a visité la Terre Sainte au moment même où Mélanie la Jeune y débarquait, en 417, d'après la thèse de Dom Lambert, confirmée et précisée par Dom E. DEKKERS, « De datum der Perigrinatio Egeriae en het felst van Ops Heer Hemelvaart », *Sacris Erudiri* I (1948), p. 181-205; et, selon la plupart des auteurs (pour ne pas parler de ceux qui voudraient repousser sa visite jusqu'au VI^e s., cf. H. PÉTRÉ, *Éthérie, Journal de voyage*, SC 21, Introduction, p. 14-16), pendant que Mélanie l'Ancienne y séjournait. C'est à cette datation haute que Dom M. LE COUR GRANDMAISON et Dom B. BILLET viennent d'apporter (dans : « Le pèlerinage au fumier de Job et la date de la Peregrinatio Aetheriae », *RSR* XLVIII, 1960, p. 460-465) un argument qui serait décisif. Sans doute le développement des pèlerinages obéit-il aux lois dégagées par les auteurs, et leur hypothèse est en elle-même très vraisemblable; mais tout le pivot de leur argumentation repose en fait sur cette affirmation (p. 464, n. 19) : « On échappe difficilement au réalisme des termes Ἰδωσι et θεασάμενοι », base bien étroite, pour tirer du texte de S. Jean Chrysostome tout ce qu'on veut lui faire prouver. Surtout, il est regrettable qu'ils ne répondent pas à l'argument très fort de Dom Dekkers.

la mystérieuse Éthérie ou Égérie ; mais nous nous mouvons ici en pleine hypothèse.

C'est surtout par le mariage de Mélanie que cette lignée s'élèvera au tout premier rang. Toute jeune, elle épouse un Valerius, descendant du premier consul de la République Valerius Publicola, le collègue de Brutus¹, et possesseur de la fortune peut-être la plus considérable d'une époque, qui était par excellence celle des fortunes démesurées. Mais bientôt elle perd, en un an, son mari² et deux de ses trois enfants³, et reste seule, à vingt-deux ans, avec un fils en bas âge, Publicola.

1. D'où les allusions que fera PAULIN (*Carm.* XXI, 251-265 ; Hartel, p. 166) à Pinien, issu d'une autre branche de la gens Valeria, qui, « exerçant le consulat du Christ, se montra l'émule de son lointain ancêtre en délivrant de leur servitude ses domestiques, comme celui-là ses concitoyens ». Sur les nombreux chrétiens que comptait depuis plusieurs générations, peut-être depuis la fin du 1^{er} siècle, la gens Valeria, voir RAMPOLLA, n. IV, p. 114-118 (d'après de Rossi).

2. D'après les indices rassemblés par RAMPOLLA (n. III, p. 111-114), il aurait porté le nom de Valerius Maximus, et ne serait autre que ce Maximus, un des chefs du Sénat, délégué en 361 par la noblesse romaine auprès de Constance ; à son retour, il rencontra à Naïssus le nouvel empereur, Julien, son cousin germain par les femmes, qui le nomma Préfet de la Ville pour 361-363 (Ammien Marcellin, *Rerum gest.* XXI, XII, 24 ; XXIII, III, 3). Il faut noter qu'à cette date Julien n'avait pas encore renversé la politique religieuse de ses prédécesseurs, et son choix ne prouve pas que le nouveau Préfet fût un chrétien tiède ou un païen. F. X. MURPHY (p. 64, n. 41) renvoie sur ce personnage à l'art. *Valerius Maximus* (W. ENSSLIN) *RE*, *Suppl.* VI, 1931, col. 669 : il ne s'agit pas du n° 52, concernant Valerius Maximus Basilus, préfet quarante ans plus tôt, mais du n° 53, qui cite simplement l'inscription : *CIL* VI, 32122 (« Valerius Maximus, Clarissimus uir ») « peut-être un descendant du précédent » — et que justement Rampolla, avec de bons arguments, identifie avec le Préfet de 361 ; celui-ci ne figure d'ailleurs pas dans les Maximi énumérés au t. XIV (1930), col. 2538-2576.

3. « Praeter orbitates quas inrito in fetibus abortiuis labore adhuc marito particeps defleuit », précise PAULIN (*Ep.* XXIX, 8 ; Hartel, p. 254) — ce qui suppose six ans au moins de mariage, et donc que Mélanie s'est mariée à seize ans tout au plus : « in teneris adhuc annis nuptias passa », dit justement Paulin (*ibid.*). D'après JÉRÔME

Ces coups répétés sont pour Mélanie un avertissement : elle décide d'abandonner sa fortune et sa famille pour aller vivre en Égypte, puis en Palestine, dans la pauvreté, la bienfaisance et la prière. Elle fait nommer un tuteur à son fils¹ et s'embarque². Elle ne trouvera pas en Orient

(*Ep.* XXXIX, 5), les deux enfants seraient morts presque en même temps que leur père, avant même qu'il fût inhumé : détail qui n'est peut-être qu'une amplification rhétorique.

1. PALLADE, *H.L.* XLVI. Au contraire, selon PAULIN (*Ep.* XXIX, 9 ; Hartel, p. 256), son abandon à la Providence alla si loin qu'elle « jeta son fils dans le sein du Christ », au lieu de le confier à quelqu'un de « cette foule pourtant si grande de ses proches, les plus puissants et illustres de Rome ». On pourrait concilier les deux témoignages, en lisant avec Vallarsi, dans la *Chronique* de JÉRÔME (a. 374, Helm p. 247) : « unico praetori tunc urbano filio derelicto », c'est-à-dire qu'elle abandonna son fils à la tutelle du magistrat en fonctions ; mais les mss donnent « praetore », et le texte n'est pas clair. SCHWARTZ, qui repousse la conjecture de Vallarsi, propose une correction beaucoup plus radicale (*Zeitschr.f.n.l.W.* XXXVI, 1937, p. 167, n. 10) ; MURPHY (*op. cit.*, p. 65, 66) et LABOURT (*S. Jérôme, Lettres*, II, p. 82, n. 1) suivent le texte de Vallarsi, le premier avec une légère distraction (« Préfet » au lieu de « Préteur »), le second avec des inadvertances plus graves : « Mélanie... confia son fils Urbain à la tutelle du Préteur » ! (et sous l'année 377, au lieu de 373-374). Quant à RAMPOLLA (p. 118-119), il concilie autrement les témoignages divergents, en distinguant la tutelle légale et la responsabilité éducative : conformément à la loi, Mélanie aurait bien fait donner un tuteur à son fils, mais elle aurait confié son éducation à l'Église ; dans le texte de Jérôme, Rampolla garde « praetore urbano », qu'il applique au petit Publicola lui-même : un enfant, estime-t-il, pouvait être revêtu de cette charge purement honorifique, le tuteur organisant les jeux aux frais du pupille.

2. En 374, d'après la *Chronique* de S. Jérôme, *loc. cit.* — Mais, d'après F. X. MURPHY (p. 66), cette date serait celle de son arrivée à Jérusalem, après un séjour assez long en Égypte, et elle aurait quitté Rome à la fin de 372. Ce départ aurait suivi de peu son veuvage, d'après Rampolla et Butler ; selon SCHWARTZ (*loc. cit.*), il aurait été précédé de dix ans à peu près de retraite, que Mélanie aurait passés dans un des cercles ascétiques de Rome, en attendant que son fils n'eût plus besoin de sa présence. La controverse roule sur l'interprétation exacte de la phrase de PALLADE (*H.L.* XLVI, Butler p. 134, l. 4), où Schwartz veut rapporter les mots : « à l'âge

le calme de la contemplation ; mais, que ce soit devant les persécutions de l'arien Valens, l'absence de scrupules des fonctionnaires, la jalousie et les intrigues « anti-origénistes » du clan de Théophile d'Alexandrie, d'Épiphane et de Jérôme, elle restera grande dame dans son humilité, fidèle en amitié, fière, au besoin impérieuse.

**La famille
maternelle**

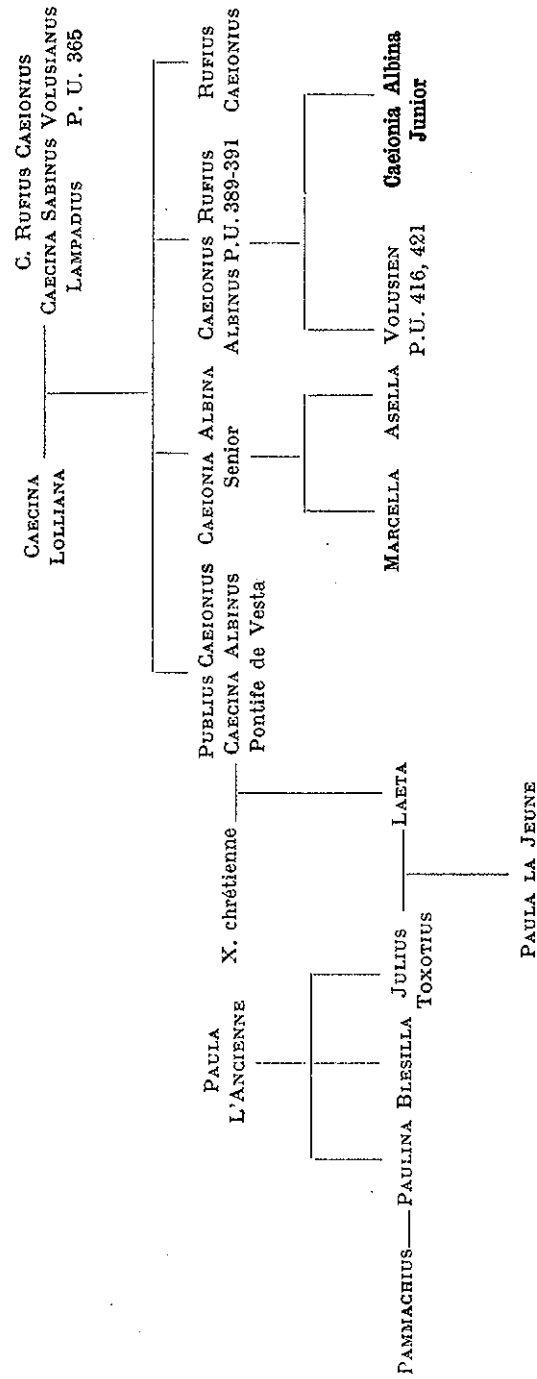
Pendant ce temps, son fils a grandi, est devenu un chrétien sans doute conformiste, timide devant les gens de son monde¹, mais qui se révèle, dans une lettre à Augustin, d'une délicatesse de conscience allant jusqu'au scrupule². Il épouse vers 381 Caeionia Albina, d'une famille de vieille noblesse ; celle-ci ne remonte à personne

de 22 ans » exclusivement au mot précédent : « devenue veuve », ce qui semble bien forcer le sens naturel du texte. Plus encore que sur le désir de rendre moins inhumain le détachement de Mélanie (contrairement d'ailleurs à l'impression qui ressort de l'ensemble des récits), cette hypothèse repose sur le cadre chronologique de la vie de Mélanie l'Ancienne et, en dernière analyse, sur l'authenticité et la véracité des chiffres fournis par Pallade au ch. LIV-LV.

1. Cp. la *Vie*, ch. 7 et S. PAULIN, *Ep.* XLV, 2-3 (Hartel, p. 380-381). On ignore quelles « dignités » (*H.L.* LIV, Butler, p. 146, ἐντρος τῶν κοσμητικῶν ἀξιωματικῶν ἐγένετο) revêtit Publicola, à l'exception de la douteuse prêtre urbaine de son enfance. RAMPOLLA (p. 121), lui, rapporte l'inscription *CIL* IX, 1591, base d'une statue élevée par la ville de Bénévent, à son patron héréditaire, Valerius Publicola, consulaire de Campanie. L'identification est vraisemblable, mais il est imprudent de tirer une preuve des éloges décernés au personnage ; sans doute ces éloges : « aimant tous et aimé de tous, aussi noble que juste », correspondent-ils bien à ce que Paulin nous dit de Publicola ; mais de tels compliments étaient de rigueur, et tous les administrateurs ont pu les recevoir, sinon les mériter.

2. La lettre de Publicola (= AUGUSTIN, *Ep.* XLVI ; Goldbacher II, p. 123-129), « scripto fortasse anno 398 », d'après les Mauristes, est en majeure partie traduite par F. VAN DER MEER, *Saint Augustin, pasteur d'âmes*, tr. fr. (1955) I, p. 348-353, qui résume en outre la réponse de S. Augustin (*Ep.* XLVII, Goldbacher, p. 129-136).

FAMILLE DE CAEIONIA ALBINA JUNIOR, MÈRE DE MÉLANIE LA J.



autre qu'aux fabuleux rois rutules, *teste Marone*¹, et a compté parmi ses membres sinon, comme on l'a cru, la mère de Julien, du moins, au II^e siècle, l'empereur Lucius Ælius Verus (161-169) ; en cette fin du IV^e siècle, elle est à la fois bien en Cour sous la dynastie théodosienne et très en vue dans les cercles de Rome les plus cultivés et les plus fidèles à la religion ancestrale. Le nom des Caecionii, particulièrement des Rufii Caecionii, revient sans cesse dans les inscriptions, le Code, les écrivains de cette époque, comme celui de fonctionnaires dévots à la fois des cultes traditionnels et des religions à mystères, férus de belles-lettres et d'antiquités romaines. Il n'est pas toujours facile de se reconnaître parmi tous ces personnages et leurs multiples noms². Du moins la *Vie* nous fera-t-elle connaître³ le frère d'Albine, Volusien, ou, pour donner son nom complet, Rufius Antonius Agrypnius Volusianus, ami du poète Rutilius Namatianus⁴ et l'un de ses successeurs à la Préfecture de la Ville, en 417.

Mais les types les plus significatifs sont deux des quatre frères, — fils de C. Rufius Caecionius Caecina Sabinus Volusianus Lampadius, Préfet du Prétoire, puis Préfet de la Ville, et de Caecina Lolliana — qui représentent la famille à la génération précédente : Publius Caecionius Caecina Albinus, Pontife de Vesta, consulaire de Numidie en 365,

1. RUTILIUS NAMATIANUS, *De reditu suo* I, 168-170 ; éd. Vessereau et Préchac, Paris (*Coll. des Univ. de Fr.*) 1933, p. 10. Sur cette famille, voir les études citées par A. CHASTAGNOL, « Le sénateur Volusien et la conversion d'une famille de l'aristocratie romaine du Bas-Empire », *REA* LVIII (1956), p. 246, n. 2 et p. 250, n. 2.

2. Pour tous ces renseignements, nous suivons RAMPOLLA, n. VII-X (p. 125-139), complété et corrigé par l'article d'A. Chastagnol, qui utilise en particulier O. SRECK, *RE* III, 1899, 1858-1866, *Ceionius* nos 17-44 et J. CARCOPINO, « A propos du poème de Rutilius Namatianus », *REL* VI, 1928, p. 180-200.

3. Ch. 50-55.

4. Voir l'*Introduction* de J. VESSEREAU (avec les additions de F. Préchac), à l'édition du *De reditu suo*, p. IX-X.

et Caecionius Rufius Albinus, Préfet de la Ville en 389-391, tous deux interlocuteurs (ainsi qu'un fils du premier) des *Saturnales* de Macrobie, tous deux mariés à une chrétienne¹. Le Préfet de la Ville est d'ailleurs assez curieux du christianisme et assez lié d'amitié avec l'ancien fonctionnaire S. Ambroise, pour que celui-ci lui adresse un traité sur l'Incarnation² — peut-être dans l'espoir de le convertir, peut-être en vue de se ménager une influence précieuse pour l'Église, chez un tel personnage, dont la Préfecture marque une nette réaction païenne³. La même attitude se retrouvera dans les rapports de Volusien avec S. Augustin⁴

1. Pour l'épouse du pontife, voir le texte de S. Jérôme cité plus bas ; pour celle du préfet, si c'est lui le père de Volusien, cf. AUGUSTIN, *Ep.* CXXXII et CXXXVII, 20 (Goldbacher III, p. 79, 125). En tout cas, que Volusien soit le fils du pontife ou du préfet, il ne faudrait pas croire que sa mère ait été prêtresse d'Isis, à cause d'une phrase peu claire de J. VESSEREAU (*op. cit.*, p. x). Cette affirmation s'applique évidemment à sa grand-mère Caecina Lolliana, et fait allusion à l'autel taurobolique (*CIL* VI, 512), dédié en 390 par le plus jeune des quatre frères, ce « Rufius Caecionius, dont le lien avec Lampadius et ses fils n'apparaît pas clairement », comme l'écrit, par distraction sans doute, A. CHASTAGNOL, *op. cit.* p. 252, n. 3. Le simple texte de cette dédicace est un témoignage significatif de la dévotion aux cultes orientaux et du syncrétisme dans cette famille.

2. Cité par Euloge d'Alexandrie (PHOTIUS, *Bibliothèque*, cod. 230 ; *PG* 103, 1040 B). Mais RAMPOLLA (p. 142) suppose que cet Albinus était un autre personnage de la famille, chrétien.

3. Voir les références groupées par A. CHASTAGNOL (*op. cit.*, p. 248, n. 4), qui cite en particulier le taurobole de 390 ; voir aussi E. STEIN, *Histoire du Bas-Empire*, éd. fr. (1959) I, p. 208.

4. Voir la correspondance échangée entre eux et le Comte Marcellin, AUGUSTIN, *Ep.* CXXXII, CXXXV-CXXXVIII ; Goldbacher III, p. 79-80, 89-148. Il semble d'ailleurs qu'à l'arrière-plan, la « sainte mère » de Volusien, par ses démarches non moins que par ses prières, mène l'affaire : ainsi 30 ans plus tôt Monique... On trouvera dans Ph. MARTAIN, « Une conversion au V^e siècle, Volusien » (*Rev. augustinienne* X, 1907, p. 145-172), un bon exposé de cette discussion, fait d'un point de vue surtout dogmatique et apologétique ; en effet, l'*Ep.* CXXXVII (à laquelle S. Augustin lui-même, vers 421, renvoie le laïc romain Laurent, *Enchiridion* 34 ;

et peut-être S. Paulin de Nole¹. Quant au Pontife de Vesta, il a, d'après Macrobe, même âge, mêmes idées, mêmes habitudes que Symmaque, le grand champion du paganisme en face de S. Ambroise². Mais sa fille Laeta, chrétienne dès l'enfance sous l'influence de sa mère, épouse Toxotius qui ne tardera pas à se convertir³; elle

PL 40, 249) et l'Ep. CXXXVIII, sont de véritables traités, qu'il aurait pu qualifier de « libelli », comme S. Jérôme le fait par exemple pour ses Ep. XXII ou LXVI. Ce renvoi prouve qu'elles connurent bientôt une certaine publicité; en effet, elles ont été utilisées dès 417, d'après P. COURCELLE (*RHR* CXLVI, 1954, p. 174-193), par l'auteur des *Consultationes Zachaei et Apollonii*, et citées par Cassien et par S. Léon, qui en a fait connaître un passage jusqu'en Orient (références dans MARTAIN, *op. cit.*, p. 156, n. 2). A. VAN DER MEER (*op. cit.* I, p. 78-80) donne de cette discussion un aperçu vivant et psychologique, mais qui trahit quelque distraction dans la façon de présenter Volusien, sa famille et sa carrière.

1. Si l'on accepte avec RAMPOLLA (p. 132-133) l'authenticité du *carmen ultimum* de Paulin (XXXII, Hartel p. 329-338), et l'hypothèse qui voit dans l'Antonius du premier vers notre Volusien. A. CHASTAGNOL (*op. cit.*, p. 252-253) est du même avis, et juge que le poème ne peut être adressé à un *puer*, et doit donc être daté d'après 410 (peut-être serait-il contemporain des discussions de Carthage?). Mais l'authenticité est très discutée, et il faut sans doute se ranger à l'avis négatif de P. FABRE (*Essai sur la chronologie de l'œuvre de saint Paulin de Nole*, Paris 1948, p. 124-130), sinon accepter l'opinion de L. HERRMANN, « Claudius Antonius et la crise religieuse de 394 ap. J.-C. », *Ann. de l'Inst. de Philol. et d'Hist. or...* Bruxelles, X, 1950 (Mélanges H. Grégoire, II), 329-342, pour qui cet Antonius serait non le destinataire mais l'auteur, un poète païen converti, inconnu par ailleurs.

2. *Saturnales* I, 11, 15; cf. SYMMAQUE, Ep. VIII, 25. Tous ces traits correspondent à ce que dit S. Jérôme du pontife Albinus : « clarissime, un homme si instruit, mais qui marche encore dans les ténèbres » (Ep. CVII, 1).

3. Il est d'ailleurs fils d'une chrétienne, sainte Paule (l'Ancienne). Parmi ses quatre sœurs, Eustochium fut certainement chrétienne dès l'enfance, ayant été élevée par le prêtre Boniface, le futur Pape (JÉRÔME, Ep. CLIII; Hilberg, p. 366); Pauline était chrétienne avant son mariage (id. Ep. LXVI, 3); quant à la « conversion » de Blesilla (id. Ep. XXXIX, 1), tout le contexte invite à l'entendre

reçoit de S. Jérôme, en 400, une lettre précieuse qui lui trace tout un programme pour l'éducation de sa fille Paula : nous retrouverons également dans la *Vie*¹ cette très jeune cousine de Mélanie. Au début de la lettre, le vieux moraliste, pour une fois souriant, s'émerveille des fruits de grâce que produisent finalement ces unions apparemment « mal assorties » : « Qui croirait, écrit-il, que la petite-fille du pontife Albinus, devant son aïeul et pour sa plus grande joie, chanterait de sa langue balbutiante l'Alleluia, et que ce vieillard élèverait sur ses genoux une vierge du Christ² ? » On veut croire qu'une si jolie scène de famille n'a pas été inspirée à Jérôme seulement par la rhétorique.

On voudrait même croire, avec Lenain de Tillemont et Rampolla³, que, des deux frères, c'est le pontife qui a été le père d'Albine et de Volusien, et que dix ou douze ans plus tôt, il avait pu, jeune grand-père, sourire à l'Alleluia d'une petite fille (Mélanie la Jeune) qui rêvait de consacrer à Dieu sa virginité⁴, puis, vers 399, bercer un bébé déjà voué au Christ par ses parents⁵, son arrière petite-fille, la fille aînée de Mélanie. Mais Seeck, M. Carcopino, M. Chastagnol⁶, pensent plutôt que la branche qui nous intéresse descend du frère du Pontife, l'ami de S. Ambroise, le Préfet de 389 : en admettant cette filiation (et même

d'une conversion morale, non de l'entrée dans l'Église, et à interpréter en ce sens la phrase de S. Jérôme sur sa « foi débutante » (*ibid.* 3).

1. Ch. 40, 63, 68.

2. Ep. CVII, 1.

3. RAMPOLLA, p. 129, 135; F. X. MURPHY (*op. cit.*, p. 63) reproduit sans commentaires le tableau généalogique dressé par St. Beissel qui, sur ce point, suit Rampolla, mais sur d'autres (Laeta belle-fille, et non fille, du pontife Albinus, par exemple) laisse voir une extraordinaire distraction.

4. *Vie*, ch. I, début.

5. *Vie*, ch. I, fin.

6. A. CHASTAGNOL, *op. cit.*, p. 247-250.

sans supposer qu'il était l'aîné), on comprend mieux qu'une telle différence d'âge ait pu exister entre Mélanie et Paula¹, cousines non pas germaines, mais au deuxième degré.

En tout cas, sœur ou cousine de Laeta, Albine a pu être comme elle chrétienne dès son enfance, et c'est gratuitement que M. Chastagnol la voit convertie par son mari, et plus tard affermie dans la foi par sa belle-mère². Disons

1. Voir *infra*, ch. 40. Cet argument est plus solide que celui d'A. CHASTAGNOL, qui observe simplement : « Quand (S. Jérôme) parle de Mélanie et quand il parle de la vierge Paula, de sa mère Laeta et de son grand-père le pontife, il ne le fait pas comme s'il parlait du même foyer » ; c'est que, nulle part, il n'a l'occasion de nommer à la fois la famille de Mélanie et celle de Paula ; en 384, les termes dans lesquels il parle à Paule l'Ancienne de Mélanie l'Ancienne (*Ep.* XXIX, 5), ne contiennent aucune allusion à l'union certainement contractée, deux ou trois ans auparavant, entre Valerius Publicola et Albine : sans doute à cette date Toxotius n'avait-il pas épousé Laeta, et S. Jérôme n'a pas de raison de rappeler à Paule les liens de Mélanie et de cette famille des Caeionii, avec laquelle elle-même n'est pas encore alliée. Après le mariage de Laeta, S. Jérôme, brouillé avec Rufin, devait éviter toute allusion à l'union du fils de Mélanie l'Ancienne avec une parente de ses amies de Rome et de Bethléem. Enfin, en 417, il envoie à la suite, à Augustin et Alypius (*Ep.* CXLIII, 2 ; Hilberg, p. 293 ; = AUGUSTIN *Ep.* CCII ; Goldbacher IV, p. 301) les salutations d'Albine et de Mélanie, puis celles de Paula, sans mentionner leurs liens de parenté : silence étonnant, peut-être, mais qui ne permet évidemment pas de préciser de quel degré étaient ces liens.

2. A. CHASTAGNOL, *op. cit.*, p. 250. En effet, sa mère était chrétienne, comme l'auteur le rappelle lui-même à la p. 248 ; nous connaissons bien d'autres exemples d'un tel *matrimonium impar* où, selon le même auteur (p. 251), « il semble que les pères de famille ont tenu à maintenir la tradition pour le principal héritier, et que, faisant la part du feu, ils ont abandonné les autres enfants à l'influence de leurs épouses » — remarque faite à propos de Laeta, dont le frère aîné (un des convives des *Saturnales*) était païen. M. Chastagnol s'appuie évidemment, pour affirmer qu'Albine était d'abord païenne, sur Pallade (*H.L.* LIV ; Butler, p. 147), qui représente Mélanie l'Ancienne, à son retour, « fortifiant sa petite-fille en même temps que le mari de celle-ci, et instruisant (*κατηχήσασα*)

simplement qu'au rebours de ce qui se passait dans la gens Caeionia, pour ce jeune ménage, l'influence du mari s'exerçait dans le sens d'une vie scrupuleusement conforme aux devoirs communs du chrétien, sinon héroïque. Et il est significatif que la fille née en 383 de ce mariage ait été appelée, en souvenir de sa grand-mère paternelle, l'ascète du Mont des Oliviers, Mélanie.

L'aînée de deux, ou bien le seul enfant ? Les auteurs répètent de confiance, sans contrôler : fille unique. En effet, la *Vie* ne fait aucune allusion à un frère ou à une sœur de Mélanie la Jeune ; bien plus, elle suggère que celle-ci était fille unique : cela expliquerait déjà que ses parents l'aient mariée de force pour empêcher le patrimoine de tomber en déshérence, mais cela explique surtout comment elle pouvait se trouver, quand elle quittait le monde, la seule héritière d'une immense fortune¹. En dépit de Rampolla (p. 114-115), c'est une présomption, non une certitude : toute la question, en fait, roule sur la signification et la valeur de deux expressions de Pallade « (Publicola)

sa bru » ; mais le contexte invite à entendre la seconde expression, comme la première, de ses exhortations au détachement du monde, à la « conversion » à une vie parfaite : dans le cas du jeune couple, Mélanie l'Ancienne n'a qu'à appuyer et confirmer une résolution déjà prise ; dans le cas d'Albine, il faut la susciter. Si dans le même passage, quelques lignes plus haut, Pallade emploie *κατηχεῖν* à propos d'un cousin de Mélanie encore païen, Apronien, il sent justement le besoin de préciser le sens de ce terme trop général. En tout cas, il le répète plus bas (Butler p. 147, l. 15 et 148, l. 9-10) dans des contextes qui n'admettent que le sens d'exhortation ascétique. On peut ajouter ici que, si la tante de Mélanie la Jeune (*Vie*, ch. 4) est une sœur d'Albine, le récit n'indique nullement qu'elle fût païenne.

1. On ne peut tirer argument, en sens inverse, d'une expression aberrante du ch. 12 sur « les autres enfants » de Publicola : loin de confirmer le témoignage de l'*H.L.* qu'on oppose à celui de la *Vie*, elle forcerait d'admettre une troisième hypothèse, puisque Pallade parle explicitement d'un frère de Mélanie et d'un seul.

eut deux enfants¹ » et « Mélanie l'Ancienne, après son retour de Palestine, instruisit le plus jeune enfant de Publicola, son fils² ».

Rampolla se débarrasse successivement de ces deux textes³. C'est de bonne guerre — et chacun, à vrai dire, pris isolément, peut paraître faible ou obscur, — mais ce n'est pas très objectif, car ils s'éclairent et se fortifient par leur rapprochement. Rien ne permet de soupçonner que le premier soit une interpolation tirée du second (et du second mal compris)⁴, et, inversement, le premier garantit, malgré les difficultés qu'elle offre, l'interprétation du second⁵. On doit donc accepter le témoignage de Pallade.

1. *H.L.* LIV, Butler p. 146 : δε ἔσχε καὶ τέκνα δύο. Il n'y a pas lieu de corriger ce texte, confirmé par le latin (voir la note de FRONTON DU DUC, *PG* 74, 1275, n. 178) et précisé mal à propos par le *textus receptus* : « une paire de garçons ».

2. *H.L.* LIV, Butler p. 147 : καὶ τὸν Πουπλικουλά δὲ υἱὸν τὸν νεώτερον κατηχήσασα ; ensuite l'éditeur a préféré (d'après le *textus receptus*) l'accentuation Πουπλικούλα (Butler, *op. cit.*, II, p. 180).

3. Le premier est présenté sans preuve comme une erreur de Pallade (attribuant à Publicola les « deux enfants » de sa fille) ou une interpolation. Dans le second, Rampolla traite, sans d'ailleurs justifier son choix, Πουπλικουλά (ainsi accentue-t-il, sans tenir compte du repentir de Butler) comme un accusatif, et donne à νεώτερον le sens d'une catégorie d'âge, et pas d'un surnom distinguant le plus jeune de deux homonymes ; d'où le sens : « son fils (celui de Mélanie) Publicola, encore jeune » (37 ou 38 ans, d'après la chronologie du Cardinal). Cette interprétation lui paraît confirmée, une fois encore, par le latin « filium admodum iuvenem consilio docuit » (*PL* 74, 328). En réalité, on ne peut tirer argument de ce texte remanié, où l'omission du nom propre n'est qu'une correction de facilité : le plus ancien ms. (d'après l'apparat de Dom Butler) garde, sous un texte inintelligible, les traces évidentes de la leçon primitive « Publicolae filium ».

4. C'est sans doute à cela que pense Rampolla, en soupçonnant sans preuve une interpolation. Cette hypothèse, en réalité, n'explique que la leçon, évidemment secondaire, du syriaque : « un garçon et une fille ».

5. La construction boiteuse et l'insolite génitif dorien (voir à ce sujet Lucor, p. 342-343, n. 6), ont très tôt embarrassé copistes et

Tout ce que permet d'affirmer le silence total gardé par la *Vie* sur ce frère cadet de Mélanie, c'est qu'il est mort jeune et sans postérité, au plus tard lorsqu'elle quitte le monde : sans doute en Sicile, où Pallade nous apprend que sa grand-mère l'avait emmené après l'avoir « catéchisé », c'est-à-dire converti à la vie parfaite en même temps que le reste de la famille. Avait-il l'intention de la suivre en Palestine ? Dans ce cas, on peut supposer que, sa sœur ou ses parents ayant peut-être paru compromis avec l'aïeule « origénienne », il aurait été, en même temps qu'elle, victime dans l'œuvre du biographe d'une sorte de *Damnatio memoriae*. Ou bien, plus simplement, Gérontius, écrivant si longtemps après les événements, qu'il ait ou non entendu parler de ce frère mort sans postérité, n'a pas cru devoir le mentionner.

traducteurs, comme le montre l'apparat critique de Dom Butler. Celui-ci reproche (*op. cit.*, II, p. 226, n. 93) à Lenain de Tillemont d'avoir (suivant d'ailleurs la traduction de Gentien Hervet, *PG* 74, 1229 : « filium iuniorum Publicolam »), compris le texte comme Rampolla. Mais, à la différence de celui-ci, Tillemont suppose chez Pallade une impropriété de terme : « fils » au lieu de « petit-fils », et voit donc dans ce passage, comme Butler, un frère soi-disant cadet de Mélanie, appelé Publicola comme son père (cf. MURPHY, *op. cit.*, p. 72, qui ne donne pas d'explication, mais, p. 76, traduit « le plus jeune fils de Publicola »). Butler n'a pas tort de lui reprocher ces « incertitudes ». Il est donc plus sûr de suivre, parmi les anciens, Paschasius (si c'est bien lui l'auteur du *Paradisus Heraclidis*, et si son texte authentique portait bien « Publicolae filium ») — à défaut des Grecs, dont le témoignage fait justement problème —, et, parmi les modernes, Butler et Lucot, et de garder à ce passage le sens qu'invite à lui donner la mention précédente des « deux enfants » de Publicola. Mais on ne peut dissimuler les difficultés qui subsistent dans cette hypothèse : pourquoi, tout au long de ce ch. LIV, Publicola n'est-il nommé qu'une fois, et encore à propos de son fils, sans qu'on sache si sa mère l'a trouvé vivant à son retour à Rome, ni ce qu'elle lui a dit et a pu obtenir auprès de lui ? Aussi verrons-nous (*infra*, p. 39, n. 3) comment ce passage pourrait s'entendre de Publicola lui-même et, dans cette perspective, s'accorder avec les autres témoignages.

Quoi qu'il en soit de ce détail, le silence de la *Vie* de Mélanie la Jeune sur Mélanie l'Ancienne est total et systématique ; on en verra plus loin les raisons¹. C'est encore chez Pallade que nous devons chercher l'unique témoignage de la place tenue malgré tout par l'aïeule dans l'âme de sa petite-fille. « Pour que je puisse, dit-elle, devenir héritière du zèle de ma grand-mère » : tel est l'argument auquel aura recours Mélanie pour presser son mari de lui rendre la liberté².

Comme marquée par ce nom, celle qu'on a pu appeler « la plus grande héritière du monde romain³ », désirait se donner totalement à Dieu dans la virginité. Mais, prisonnière d'un patrimoine qu'il s'agit avant tout de transmettre intact, elle est mariée par ses parents, à quatorze ans, à un cousin, fils d'un ancien Préfet de Rome⁴, Valerius Pinianus, qui, lui, en a dix-sept. Sur les événements qui suivent, le récit du biographe et celui de Pallade peuvent présenter des divergences de détail ; dans l'ensemble, ils se corroborent et s'éclairent de la façon la plus satisfaisante ; il suffit ici, pour s'en rendre compte, de résumer les grands traits de la vie de Mélanie, telle qu'elle ressort de la confrontation de tous les témoignages.

1. Cf. *infra*, ch. III et V.

2. *H.L.* LXI, Butler, p. 155.

3. G. GOYAU, p. 7 ; P. ALLARD (*Rev. des questions historiques*, LXXXI, 1907, p. 9) qualifie sa fortune de « mondiale ».

4. *H.L.* LXI : « Pinien, fils de Sévère l'ex-Préfet », ὁ ἀπὸ ἐπιτρόχων : il n'y a pas ici, comme au ch. XLVI, d'équivoque possible. Il s'agit de Valerius Severus, Préfet de la ville en 382, ou de Valerius Pinianus Severus, Préfet en 386 (voir BUTLER, n. 107, p. 231, qui utilise et rectifie RAUSCHEN, *Jahrbücher der christlichen Kirche...*). Sa femme était chrétienne, si, avec DE ROSSI (*La casa dei Valerii sul Celio*, p. 237) et RAMPOLLA, on l'identifie avec une matrone inhumée en 384 dans la Basilique Vaticane ; dans ce cas, Pinien aurait donc perdu sa mère tout jeune. Sur son frère, Valerius Severus, voir la *Vie*, ch. 10.

Malgré son désir de garder la continence, Mélanie doit d'abord céder aux exigences de son mari, et lui donner deux enfants¹. Mais ils meurent en bas-âge, et cette double perte, l'état de santé de sa jeune femme décident Pinien à vouer la chasteté parfaite : ils seront désormais « frère » et « sœur ».

Il est d'ailleurs remarquable que ce renoncement n'a pas, en réalité, marqué dans la vie des deux époux le pas décisif, ni le plus difficile. Si Pinien n'a jamais connu la tentation de revenir sur cette décision, il lui en coûtera davantage de quitter, l'un après l'autre, ses habits luxueux. Peu à peu, s'aidant des circonstances — d'abord le deuil de leurs enfants, puis la mort de Publicola, jusqu'à l'avant-dernier moment très opposé à ces extravagances² —, Mélanie

1. Voir *Note complémentaire 2*.

2. C'est ce que montre bien la *Vie* (ch. 7), qui ne permet d'ailleurs pas de dater cette mort. S. PAULIN fournit un point de repère. Dans l'*Ep.* XLV, 2-3 (Hartel, p. 380-381 = AUGUSTIN, *Ep.* XCIV, Goldbacher II, p. 399), il répond à une lettre où S. Augustin lui décrivait la façon dont Mélanie l'Ancienne, alors en Afrique, avait supporté son chagrin ; cette lettre d'Augustin répondait elle-même à une lettre, perdue, de Paulin, et il est possible que cette première lettre de Nole ait eu pour objet de faire prévenir Mélanie de la mort de son fils, survenue à Rome ou du moins en Italie. Or, P. FABRE (*Essai sur la chronologie de l'œuvre de S. Paulin de Nole*, p. 69-71) peut dater l'*Ep.* XLV, avec la plus grande probabilité, du 15 mai 408, et la mort de Publicola ne peut être antérieure de plus d'un an, surtout si l'on songe aux lettres très fréquentes que s'écrivaient Paulin et Augustin. L'image tracée à cette occasion de Publicola correspond d'ailleurs parfaitement à ce que nous savons du personnage, et à ses derniers sentiments tels que les fait connaître la *Vie* : le plus grand regret de Mélanie, « c'était qu'il eût été presque surpris (par la mort) au milieu des vanités du siècle », avant d'avoir, « à l'exemple de sa mère, préféré le sac à la toge et le monastère au sénat ». On voit par là que l'ambition de cette mère allait pour lui plus loin que l'humilité que S. Jérôme admirait chez Pammachius, moine au milieu du Sénat : on la devine insistant auprès de lui, non seulement pour qu'il laissât sa fille et son gendre libres de quitter le monde, mais pour qu'il les imitât. Mais on voit aussi que, même s'il s'en est fallu de peu, il n'est pas mort impénitent. A en croire

dévoile le but où elle entend bien aller et entraîner avec elle Pinien, où finalement il la suivra, moitié séduit à son tour par l'idéal de la perfection, moitié cédant à une affection toute spiritualisée, mais toujours tendre, toujours humaine. Non contente de cette vie de continence dans le mariage, qui peut garder les dehors d'une vie chrétienne ordinaire, voire mondaine, Mélanie ne vise rien de moins que le dénuement effectif et absolu, celui que sa grand-mère elle-même, ayant un fils vivant et ne pouvant donc disposer de tous ses biens, n'avait pu pousser à ses conséquences extrêmes.

Précisément, dès les premières intentions manifestées par les jeunes époux de renoncer au monde, et dès la tempête de protestations qu'elles soulevèrent, la grande ancêtre était intervenue. Peut-être, de surcroît, voulait-elle venir défendre sur place son ami Rufin, rentré en Occident depuis 397¹, contre les accusations de Jérôme, influent à Rome². Quittant sa retraite de Jérusalem, elle avait

Paulin, il était intérieurement détaché du monde : « S'il n'a pas montré dans son vêtement la noblesse de l'humilité maternelle, il l'a portée en esprit... » et la lettre continue, le montrant « doux et humble de cœur » et, malgré sa haute fortune, « scrupuleux observateur de la parole de l'Apôtre (Rom. 10, 12) : sans complaisance pour les grands, mais sympathisant avec les petits ».

1. Voir *Note complémentaire* 3.

2. Selon E. SCHWARTZ (*op. cit.* p. 176), le départ de Mélanie, quittant la Palestine, serait en fait une fuite devant les agissements du clan Épiphané - Théophile - Jérôme. Pallade, évidemment, dissimule cet aspect des événements (bien qu'il parle au ch. XXXVI des moines, que la « jalousie » de Jérôme a chassés de Bethléem); mais il faut remarquer que si, d'après l'ensemble de son récit, Mélanie rentrait en Italie pour aider ses petits-enfants à réaliser leur vocation malgré l'opposition du monde, une phrase pleine de sous-entendus nous suggère une explication différente : « la crainte qu'ils ne fussent entamés par une mauvaise doctrine, une hérésie ou une mauvaise vie » (*H.L.* LIV, Butler, p. 146). Cela ne peut guère viser que l'influence possible sur ces nouveaux convertis, jeunes et isolés, des amis et peut-être surtout des amies romaines de S. Jérôme; on songe à ce que dit Pallade de Paule, dont le progrès spirituel fut entravé par la « jalousie » de Jérôme (*H.L.* XXXVI, Butler, p. 108; cf. XLI, p. 128).

débarqué à Naples, où la famille la plus illustre de Rome, la plus somptueuse, au grand complet, l'attendait, pour la ramener dans la Ville. La première station fut à Nole, et Paulin évoque avec enthousiasme cette triomphale revanche de la pauvreté et de la simplicité chrétiennes¹. Mais les gestes les plus symboliques étaient insuffisants : « Arrivée à Rome, d'abord elle entreprit ce bienheureux et notable personnage, Apronien, qui était encore païen, l'instruisit et le fit chrétien, non sans le décider à garder la continence avec sa femme Avita, sa propre nièce²; puis elle encouragea sa petite-fille Mélanie avec son mari Pinien, et, après avoir instruit sa bru Albina, femme de son fils, et les avoir tous décidés à vendre leurs biens, elle les fit sortir de Rome pour les mener à l'auguste et paisible port de la vraie vie³. Pour cela, elle lutta contre toutes ces bêtes, les sénateurs et leurs épouses, qui l'empêchaient de renoncer à ce qui lui restait d'immeubles. Elle disait

1. PAULIN, *Ep.* XXIX, 11-12; Hartel, p. 257-260. Cp. *Ep.* XXXI, 1; Hartel, p. 267-268; et XXXII, 2; Hartel, p. 276-277.

2. Voir *Note complémentaire* 4.

3. Encore un détail que Rampolla (p. LIII) cite à l'appui de son hypothèse, à savoir que ce chapitre de l'*H.L.* a maladroitement mis au compte de Mélanie l'Ancienne un récit relatif à Mélanie la Jeune. En effet, il est certain d'après la *Vita* que cette libération de Mélanie la Jeune, Albine et Pinien ne se réalisa qu'après la mort de Publicola, alors que Mélanie l'Ancienne avait déjà quitté Rome, et ne put donc être qu'une conséquence lointaine de ses exhortations. En fait, Rampolla lui-même (p. 97), fournit la réponse à cette difficulté, grâce à sa confiance dans la traduction latine qui permet de donner à ce récit un sens un peu plus large : « elle leur persuada à tous de liquider tout ce qu'ils possédaient dans la Ville, afin d'aborder au chaste et calme port de la vie » (*PL* 74, 327 C, D). A moins qu'on ne préfère — en admettant, avec Rampolla lui-même, que Mélanie l'Ancienne est revenue d'Afrique à Rome après la mort de son fils —, placer à ce moment-là le départ visé par Pallade : même une fois les obstacles familiaux levés par la conversion in extremis et par la mort de Publicola, Pinien, sa femme et sa belle-mère pouvaient avoir encore besoin des encouragements et de l'appui de Mélanie l'Ancienne.

aux siens : Mes petits enfants, cela fait quatre cents ans qu'il a été écrit : *C'est la dernière heure*. Pourquoi donc prenez-vous plaisir à la vanité de la vie, jusqu'à ce qu'arrivent, gare ! les jours de l'Antéchrist, et que vous ne puissiez plus jouir de votre richesse et des biens de vos ancêtres ! Et les ayant tous libérés, elle les amena à la vie solitaire¹. » Après quoi, elle repartit pour Jérusalem, et y mourut presque en arrivant².

La rupture
avec le monde

Pallade seul raconte cette intervention de Mélanie l'Ancienne. Mais tous les récits s'accordent : le moment

de la véritable « conversion », de la « retraite » des nouveaux ascètes, est celui où ils quittent Rome. Ils s'installent d'abord tout simplement en banlieue, dans leur royale villa de la Voie Appienne : cela seul est déjà la rupture proclamée avec le monde³, un défi jeté à leur classe, une

1. *H.L.* LIV ; Butler, p. 146-147. Pallade poursuit en parlant du « plus jeune fils de Publicola », que Mélanie l'Ancienne, à son départ, emmena en Sicile après l'avoir « instruit », mais il ne nous dit pas s'il la suivit jusqu'à Jérusalem. Ce silence est surprenant, et ceux qui, d'une façon ou d'une autre, veulent voir ici désigné Publicola lui-même, en concluent avec vraisemblance qu'il resta en Sicile (sans doute dans la propriété dont il sera parlé plus loin) et y mourut, alors que sa mère était arrivée en Afrique. On peut d'ailleurs supposer que celle-ci était déjà sur le chemin de la Palestine et qu'elle partit d'Afrique pour Jérusalem sans avoir revu Rome, ou bien qu'après la mort de son fils elle revint confirmer et guider sa petite-fille avec les siens dans leur rupture avec le monde.

2. Si on admet avec E. SCHWARTZ que tous les chiffres de Pallade sont exacts et que, tout en « brouillant » sa piste, il a voulu donner jusqu'au bout, à travers les chapitres XLVI et LIV de *P.H.L.*, un récit cohérent et exact de la vie de Mélanie, celle-ci serait morte 37 ans après le début de sa *ξενελα*, c'est-à-dire de son premier départ de Rome, soit en 409.

3. Parmi les tares du siècle, Prudence, dans son hymne XIV sur sainte Agnès, signale « la puissance de l'argent et de l'or que tous cherchent à atteindre avec une soif furieuse, grâce à toutes sortes de crimes : demeures construites à grand renfort de luxe, frivolité

menace, la promesse d'une dilapidation qui, en commençant par les trésors du palais de Rome dès lors vide, mais invendable, va progressivement détruire tout leur patrimoine. Opposition de la famille, opposition des esclaves même : la situation est si tendue que Mélanie et Pinien se résignent à reparaitre dans la Ville, pour solliciter l'intervention de la « reine » Séréna.

Mais du fait de ces difficultés, comme de l'énormité du capital qui décourage les plus riches acheteurs, et de l'éparpillement des propriétés qui vont de la Grande-Bretagne à l'Afrique, du fait aussi des tentations de découragement et des suggestions diaboliques qui troublent les deux « novices », la liquidation totale prendra des années. Au milieu de cette vie de charité sous toutes ses formes, d'hospitalité, de soucis multiples — période qu'elle cherchera plus tard, semble-t-il, à effacer de sa mémoire —, Mélanie cependant s'initie, notamment auprès de S. Paulin de Nole, à la vie parfaite selon son cœur, faite de mortification encore modérée et d'oraison continue, partagée entre la *lectio divina* et la liturgie, dans le cercle de ses esclaves devenues autour d'elle-même comme l'ébauche d'un couvent. A mesure que s'allège le fardeau de ses richesses, en commençant par les propriétés les plus exposées aux Barbares, — à mesure aussi que ceux-ci accentuent leur menace sur Rome —, elle se replie sur l'Italie du Sud, emmenant Rufin d'Aquilée que sa grand-mère avait laissé à Rome, et qui meurt en Sicile. Enfin, en 410, après la prise de la Ville par Alaric, avec sa mère et son mari, elle quitte l'Europe et, après une traversée mouvementée, débarque en Afrique.

En Afrique Sans s'attarder dans les grandes villes et les ports, les voyageurs se fixent à Thagaste, auprès de l'évêque Alypius, l'ami

des vêtements où se jouent les broderies ». (*Perist.*, Hymne XIV, 102-105; éd. M. Lavarenne, IV p. 199. Sur le luxe effronté des femmes, voire des hommes, *Hamart.* 264-297 ; II p. 51-52.)

d'Augustin, qui sera le maître de Mélanie en exégèse. Leur générosité paraît inépuisable, et d'autres diocèses voudraient en profiter. Un jour qu'ils assistent à la messe à Hippone, le peuple, par une « inspiration » soudaine, réclame à grands cris que Pinien soit sur-le-champ ordonné prêtre, ce qui l'attacherait à leur ville. N'y a-t-il pas à cela des précédents : Ambroise à Milan, Paulin à Barcelone et surtout Augustin lui-même, dans cette même église ? C'est peut-être ce qui gêne ce dernier et rend sa résistance si molle. Mais nous ne connaissons l'histoire que par lui, par la lettre qu'il crut devoir écrire ensuite pour se justifier. En effet, devant la violence des réclamations populaires, il avait arraché à Pinien la promesse de s'établir à Hippone, et de ne jamais se faire ordonner dans une autre Église : promesse dont, avec sa religion de la parole donnée, Augustin voudrait bien urger la réalisation. Puisque finalement Pinien ne semble pas s'être cru lié par un serment extorqué, on peut choisir entre les explications plus ou moins respectueuses, plus ou moins édifiantes, des auteurs. Le fait est que le peuple oublia (peut-être simplement quand la fortune de Mélanie et de son mari eut fini de passer en œuvres pies) ses droits sur Pinien, qu'Augustin n'en tint pas rigueur à celui-ci, pas plus d'ailleurs qu'Alypius à Augustin, et que plus tard, de Palestine, tout le groupe restera en rapports d'affection et de respect mutuels avec Augustin.

La *Vie* ne souffle mot de cet épisode et, si elle semble montrer que Mélanie et Albine restèrent fixées à Thagaste, elle ne nomme pas Pinien dans toute cette période. D'ailleurs, aucun indice ne permet de situer l'incident, entre les sept années que dura le séjour en Afrique. Pendant ce temps, Mélanie met fin à ses soucis matériels : ne se contentant plus de vendre ses propriétés pour en distribuer le prix en aumônes, elle les transforme en biens de rapport au profit de son diocèse d'adoption, ou les constitue en monastères. Ainsi peut-elle se livrer avec joie à la contem-

plation. Docile aux conseils des évêques, se nourrissant de la Bible, des homélies et de la littérature monastique d'Orient, occupée chaque jour par le travail et par le chant ou la récitation privée des psaumes, elle est modèle et législatrice de vie religieuse pour ses esclaves, devenues ses sœurs. Désormais, l'âge et l'entraînement lui permettent de se livrer à corps perdu à ses rêves d'ascétisme : pour la nourriture, le vêtement, le sommeil, renonçant aux précautions qu'elle s'était d'abord imposées, elle adopte le règlement effrayant qui, au milieu de toutes les circonstances, restera le sien jusqu'à sa mort, mais elle se montre prudente pour entraîner ses sœurs dans la même direction. Par son rayonnement de sainteté, aussi bien que par son zèle pour les discussions religieuses et par sa science, elle exerce un véritable apostolat.

Celui-ci manque d'être interrompu par une de ces impulsions auxquelles nous la verrons céder plus d'une fois : l'attrait de la solitude absolue balance chez elle le goût du prosélytisme. Mais, cette fois-ci, les conseils qu'elle reçoit la détournent de la réclusion, et c'est dans cette vie « mixte » que s'achève son séjour de sept ans en Afrique.

En Palestine

Toujours accompagnée d'Albine et de Pinien, elle décide d'aller en pèlerinage aux Lieux Saints, et gagne la Palestine par Alexandrie. Au passage, les voyageurs ont une entrevue avec le prophète et thaumaturge Nestéros, qui les encourage de la part de Dieu : le temps des épreuves est fini, la vie où ils entrent est déjà le but. Ils trouvent la Palestine à la fois agitée par les controverses pélagiennes et exaltée par la découverte des reliques de S. Étienne. Bien que la nouvelle hérésie apparût à S. Jérôme comme un rejeton de l'Origénisme, il fait le meilleur accueil à la famille de sa vieille ennemie, Mélanie l'Ancienne. Les pèlerins de leur côté, une fois à Jérusalem, n'ont d'autre désir que d'y vivre dans l'« abjection », comme de véritables indigents qu'ils veulent être, hébergés et nourris à l'Hospice du Saint-Sépulcre.

Mais il n'est pas si facile de se débarrasser complètement d'une fortune pareille : avec Pinien, Mélanie profite d'une somme inespérée, reçue d'Espagne, pour aller faire le voyage en Égypte dont rêvent tous les ascètes. A son retour, elle se fixe définitivement dans une cellule du Mont des Oliviers ; d'abord recluse, elle est fondatrice, après la mort de sa mère, d'un monastère de femmes, puis recluse à nouveau après la mort de Pinien, puis à nouveau fondatrice, mais, cette fois, d'un monastère d'hommes, et plus tard encore d'une seconde communauté masculine. Le rôle que tenait auprès d'elle son « frère » Pinien qui, non content d'imiter son ascèse, la secondait dans ses activités apostoliques, c'est désormais un fils spirituel qui le remplit : Gérontius, recueilli et élevé par les deux époux, vêtu par eux de l'habit monastique, devenu prêtre, « chapelain » de Mélanie et son « fondé de pouvoir », comme nous en voyons à cette époque auprès de toute jeune fille ou femme adonnée à la vie parfaite. C'est aussi à cette époque, probablement, que Mélanie recueille dans sa nouvelle fondation deux jeunes Géorgiens échappés de la Cour de Constantinople, auxquels Gérontius donne l'habit monastique et les noms qu'ils porteront désormais : Pierre (l'Ibère) et Jean (l'Eunuque).

En 436, bouleversement imprévu dans la vie de Mélanie : elle est appelée à Constantinople par son oncle Volusien, venu en ambassade auprès de Théodose, et malgré ses hésitations se rend à l'appel de ce parent encore païen. En dépit du démon, elle continue dans les milieux de la capitale et jusqu'à la Cour son action en faveur de la foi orthodoxe et de l'ascétisme ; surtout, elle voit le vieux Romain mourir après avoir reçu le baptême. Malgré la rigueur de l'hiver, elle revient à marches forcées, par les montagnes d'Asie Mineure, pour arriver à Jérusalem avant Pâques. Elle complète ses fondations monastiques en bâtissant un oratoire au lieu précis de l'Ascension. Puis, c'est le pèlerinage à Jérusalem de l'impératrice Eudocie,

qu'elle va recevoir à Sidon et qu'elle accompagne à Césarée, après lui avoir fait les honneurs de ses monastères : période brillante, marquée sans doute par la présence de S. Cyrille d'Alexandrie, la dédicace d'un sanctuaire à S. Étienne et celle de l'oratoire du Mont des Oliviers.

Mélanie reprend alors sa vie paisible, mais ce ne sera pas pour longtemps. A Noël 439, elle va pour la dernière fois, elle le sait, elle le dit, assister à l'Office à Bethléem. Le lendemain, elle prend congé de S. Étienne et des autres martyrs dans leur oratoire, et s'alite à la fin de l'Office. Dans les jours qui suivent, toute la ville et les environs, clergé et ascètes en tête, se pressent autour d'elle. Après avoir fait ses recommandations à tous et reçu à plusieurs reprises la communion, elle rend son âme à Dieu dans une dernière prière, le dimanche soir, dernier jour de l'année. Et le récit se termine sur l'évocation d'une double liturgie : celle, douloureuse, que célèbrent les « saints » qui la portent en terre, enveloppée dans les vêtements sanctifiés par d'autres ascètes ; celle, triomphante, des anges et des saints qui accueillent au ciel une âme où ils reconnaissent leurs propres vertus.

III

LA VITA MELANIAE

Découverte
du texte

Comme on l'a vu, la *Vita Melaniae* a d'abord été publiée en 1556, de la façon la plus indirecte et la plus trompeuse, sous la forme d'une traduction latine de la version métaphrastique : c'est en 1864 seulement, plus de trois siècles après Lipomani, que Mgr Malou édite, dans le tome 116 de la *Pâtrologie grecque*, le texte même du Métaphraste.

Vingt ans plus tard, le texte latin primitif commence, par fragments, à revenir au jour. En 1885, A. Molinier et Kohler découvrent dans un manuscrit de Paris une grande partie de cette *Vie* latine, et en publient les pages relatives aux voyages de Mélanie ; en 1889, le Père de Smedt édite tout le contenu du manuscrit de Paris, en suppléant partiellement à ses lacunes par un fragment retrouvé dans un manuscrit de Chartres : ainsi possède-t-on désormais dans sa quasi-totalité, en latin, la *Vie* primitive et authentique de Mélanie par l'un de ses proches, — celle-là même, malgré la différence des langues, qu'avait utilisée le Métaphraste et signalée Allatius. Le P. de Smedt n'a pas de peine à démontrer cette identité, et le texte latin qu'il publie est si étroitement parallèle à la paraphrase grecque que celle-ci permet de suppléer les fragments qui manquent encore aux deux manuscrits latins et de lire ainsi un récit composite, mais continu et substantiellement complet¹.

Enfin, un peu plus tard, dressant le catalogue des manuscrits hagiographiques romains, les Bollandistes trouvaient à la bibliothèque Barberine le texte grec de la *Vie*, qu'on ne connaissait que par les citations d'Allatius,

1. Pour surcroît de complication, les Bollandistes ont distingué par deux caractères, dans le texte du manuscrit de la Bibliothèque Nat., nouvelle acq. 2178, les passages inédits et ceux qu'avaient déjà imprimés Molinier-Kohler. Il est regrettable que les historiens de la liturgie, reprenant toujours le même dossier documentaire, continuent à citer cette édition, qui n'est plus d'aucune utilité : ainsi la traduction française de S. BAEUMER, *Histoire du Bréviaire* I, 1904, p. 208, n. 1 ; J. FROGER, *Les origines de Prime*, 1946, p. 54, n. 105. J. M. HANSENS (*Nature et genèse de l'Office des Matines*, 1952, p. 76, n. 107) ajoute les références de l'éd. Rampolla à celles que donne Dom FROGER et les rectifie, incomplètement d'ailleurs ; J. HILD, « Le Samedi Saint, jour aliturgique », *La Maison Dieu* 28, 1951, p. 138, n. 2 ; p. 142, n. 24. On verra notamment plus loin comment un contresens probable du latin continue à être répété même par ceux qui, comme J. M. HANSENS, connaissent aussi le texte grec.

dans un manuscrit qui avait peut-être été celui-là même d'Allatius. Mais, ne pouvant publier immédiatement un texte d'une telle importance et qui méritait une annotation copieuse — laquelle exigeait qu'on reprît, sur une base élargie, grâce aux innombrables manuscrits latins dépouillés par eux entre temps, l'édition par trop défectueuse du texte latin —, ils gardèrent en réserve leur découverte en caressant l'idée de publier un véritable « corpus melanianum ». Ils ignoraient qu'avant la publication des premiers fragments latins, dès octobre 1884, le Nonce en Espagne, futur Cardinal Rampolla, avait découvert à l'Escorial un texte latin plus complet que celui des autres mss, plus complet même que le manuscrit grec de la Barberine, un témoin qui ne le cédait en ancienneté qu'aux fragments de Chartres, et qui ne le cédait pas en importance au ms. grec. Ce n'est qu'en 1900, à Rome, au second Congrès International d'Archéologie Chrétienne, que le Cardinal annonça sa découverte, sans donner de précisions, mais avec quelques remarques qui devaient suffire à piquer la curiosité et l'impatience des savants.

Leur attente ne fut pas trop longue. En 1903, les Bollandistes, renonçant à leur grand projet, que le Cardinal Rampolla était en train de réaliser, publiaient le texte grec du Barberinus, avec une simple introduction de trois pages et de rares notes pour relever quelques divergences soit avec le texte métaphrastique édité par Migne, soit avec le texte latin édité par eux-mêmes en 1889. Enfin et surtout, en 1905, profitant des loisirs de sa retraite, le Cardinal publiait son ouvrage, somme des recherches poursuivies depuis vingt ans en marge de son activité officielle : il semble bien que rien ne lui ait échappé des textes anciens ou modernes et même des publications les plus récentes et les plus rares, propres à éclairer son sujet. L'édition des *Documents*¹ constitue la partie centrale,

1. Elle est restée la seule, J. ZELLINGER ayant abandonné le projet annoncé dans son article *Melania* du *Lexicon der Kirche*

précédée d'une *Introduction* de soixante-dix-neuf pages, et suivie de deux cents autres pages contenant quarante-huit *Notes*. L'*Introduction* comprend trois parties (La société romaine aux iv^e-v^e siècles ; Sainte Mélanie la Jeune ; Sources historiques) dont les deux dernières surtout contiennent une foule de renseignements et de rapprochements, ainsi qu'une discussion détaillée sur les différents textes de la *Vita* et de l'*Histoire Lausique* et la confiance qu'ils méritent. Quant aux *Notes*, depuis la chronologie des deux Mélanies jusqu'à l'iconographie de Mélanie la Jeune, elles constituent autant de monographies très utiles.

Ces publications ont suscité un certain nombre d'articles et quelques ouvrages, dont les principaux sont indiqués à la *Bibliographie*. Citons surtout, en français, l'excellente biographie de G. Goyau, et une traduction allemande du texte grec ; mais aucune édition nouvelle n'a paru. Notre édition étant fondée sur celle du Cardinal, il nous reste à examiner de plus près ses bases, sa méthode, ses conclusions, pour permettre au lecteur de porter un jugement sur le texte qui suit.

Parmi les documents contemporains qu'il édite, Rampolla n'a retenu que les textes proprement narratifs et consacrés directement à Mélanie la Jeune, c'est-à-dire sa *Vie* et le chapitre LXI de l'*Histoire Lausique*. De celui-ci, dont il reproduit (p. 87-90), outre le double texte grec, celui de Butler et celui de Migne, la traduction latine, *Paradisus*, c. 29, établie d'après quatre manuscrits, nous avons déjà parlé. Il faut examiner, surtout d'après la 3^e partie de son *Introduction*, le texte latin de la *Vie* dont il donne la première édition complète, et le texte grec qu'il reproduit après les Bollandistes.

de Herder, de donner une édition et une traduction de ce texte ; mais elle a été annoncée comme en préparation sur la couverture de plusieurs volumes du *Florilegium Patristicum*.

Texte grec Pour celui-ci, il suffit de renvoyer aux descriptions du manuscrit puisque jusqu'à présent on n'en a pas signalé un second exemplaire. Ce ménologe prémétaphrastique, destiné à l'usage liturgique, a été copié par un scribe provincial, peut-être de l'Italie du Sud¹, qui écrivait sous la dictée et avec beaucoup de négligence ou d'inintelligence. Le P. H. Delehaye a corrigé l'orthographe et l'accentuation, sans signaler au lecteur ses innombrables corrections de détail ; pour l'édition Rampolla, Mgr Mercati et le Commandeur P. Franchi de' Cavallieri ont fait une collation minutieuse du manuscrit : l'apparat relève à titre de spécimen, pour la première page, toutes les fautes d'accent ou d'esprit et, pour l'ensemble du texte, indique soigneusement toutes les particularités orthographiques ou les corrections du scribe qui peuvent présenter quelque intérêt. Il nous a semblé que nous pouvions les négliger, sauf les rares cas qui seront signalés dans les notes. Nous reproduisons simplement l'édition de Rampolla, en signalant les divergences entre son texte et celui de Delehaye, avec les raisons de notre choix. En effet, vu l'orthographe très fantaisiste de notre unique témoin, la leçon du manuscrit n'a pas par elle-même, en cas d'hésitation, une autorité suffisante pour trancher le débat, et ce sont les arguments de critique interne qui obligent à préférer, selon le cas, la leçon d'un des deux éditeurs.

Texte latin Plus importante encore en un sens, dans le volume de Rampolla, est l'édition du texte latin. L'apparat critique est ici copieux, et pourtant, nous le verrons, la découverte d'un nouveau

1. On ignore l'origine du ms., mais beaucoup de mss de la Barberine y sont venus des monastères basilien d'Italie, et le Cardinal suppose que ce pourrait être le cas de celui-ci. Les Bollandistes, dans leur description, n'en disent rien, mais de bons juges sont, pour des raisons paléographiques, de l'avis de Rampolla.

manuscrit et l'examen attentif de certaines leçons rejetées dans l'apparat mais plus proches du texte grec, obligeraient peut-être à reprendre l'examen de cette tradition. Nous nous contenterons de résumer les détails que donne le Cardinal sur les manuscrits qu'il a utilisés.

En tout premier lieu vient le manuscrit de l'Escorial *lat. a II 9*, dont la découverte fut à l'origine de son travail : recueil de vies de saints, terminé et signé par le scribe Jean, le 8 mars 994 ; manuscrit peut-être originaire d'Oviedo, entré à l'Escorial dès le règne de Philippe II. Il faut y rattacher un autre manuscrit espagnol, le *codex lat. nouv. acq. 2178* de la B. N., du milieu du XI^e siècle, provenant de San Domingo de Silos, celui qu'avaient utilisé Molinier et Kohler ainsi que les Bollandistes. Il présente les mêmes notes marginales que le premier, mais des leçons différentes empêchent de le regarder comme un apographe. On sait aussi qu'il présente une lacune : la disparition d'une feuille qui contenait les chapitres 53-61.

C'est à la même famille qu'appartient un manuscrit, plus ancien que l'*Escorial a II 9*, et malheureusement resté ignoré du Cardinal, bien que conservé dans la même bibliothèque, l'*Escorial a I 13*. Ce n'est qu'en 1908 que, publiant le catalogue de ce fonds, le P. Antolin y signala la *Vita Melaniae*¹ ; mais, en indiquant que le texte correspondait à celui de l'édition Rampolla, il n'en a pas fait une collation détaillée. Ce manuscrit est un recueil assez complexe de textes ascétiques et de règles monastiques, copié à l'intention d'un monastère de femmes, Bobatella, inconnu par ailleurs.

A côté de cette famille espagnole, les autres manuscrits latins se groupent, selon Rampolla (p. LXX), en une famille française dont le type est le manuscrit de Chartres. Antérieur aux manuscrits espagnols mais très incomplet, il représenterait un manuscrit sans doute venu d'Espagne

1. G. ANTOLIN, *Un codex regularum del siglo IX* (Madrid, 1908), p. 43-49.

(peut-être par Usuard) et frère de l'archétype de la première famille. A son tour, la famille française a donné naissance à deux branches. L'une est flamande ; Rampolla en cite quatre manuscrits : un du X^e siècle, de Saint-Amand, aujourd'hui à Valenciennes, et sa copie faite par les Bollandistes, au XVII^e ou au XVIII^e siècle, en prévision — déjà ! — des *Acta Sanctorum* du 31 décembre ; et deux manuscrits de Douai dépendant du premier, mais présentant un texte plus court de la *Vie*, grâce à la suppression de chapitres entiers et à l'abrègement de plusieurs passages. Ces manuscrits se réduisent donc à un unique témoin, non seulement lacunaire, mais suspect à cause de nombreuses traces d'un remaniement qui a modernisé le vocabulaire, régularisé la syntaxe, etc. L'autre branche que Rampolla rattache à la famille française est italienne ; en font partie le manuscrit du Mont-Cassin publié dans le tome III de la *Bibliotheca Cassinensis (Florilegium)*, p. 420-428) et un manuscrit de l'Abbaye San-Severino de Naples, à la Bibliothèque corsinienne, tous deux du XI^e-XII^e siècle, jumeaux, et présentant une rédaction abrégée de façon plus radicale encore que pour le manuscrit de Saint-Amand : il ne reste plus aucune trace du style primitif de l'œuvre.

A ces neuf manuscrits on pourrait ajouter quelques autres à l'aide des catalogues de manuscrits hagiographiques latins, parus depuis 1905, mais peut-être sans grand profit pour l'établissement du texte. En tout cas, les Bollandistes ont sans hésiter, semble-t-il, rapproché leurs trouvailles des deux derniers textes déjà édités de la *Vie* latine. La plus utile collation à faire aujourd'hui serait celle de l'*Escor. a I 13*. Peut-être serait-il bon aussi de prendre en considération la branche que nous avons appelée flamande, et qui peut avoir gardé, en même temps que les traces d'une révision systématique, quelques vestiges de leçons difficiles, supprimées par l'*Escor. a II 9*.

Il est regrettable que le Cardinal, tout à la joie et à la

fierté de sa découverte, et s'étant pendant vingt ans tellement familiarisé avec ce texte, n'ait pas cru devoir, comme il l'a fait pour le texte grec (qui certes en avait moins besoin) « y ajouter une version italienne pour en permettre à plus de gens la compréhension ». En effet, l'édition et la traduction du texte grec permettent au lecteur d'apprécier la clarté de cette langue populaire, de syntaxe souvent peu rigoureuse, mais sans détours. Au contraire, le texte latin — on le verra d'après les quelques citations que nous donnons en note — est d'une obscurité extrême, qui dissimule souvent la pensée de l'auteur, peut-être parfois l'absence de pensée d'un remanieur, ou du moins ses méprises — à moins qu'on ne préfère dire, avec certains critiques, les contresens d'un traducteur. Mais Rampolla, réduisant, comme il le dit lui-même (p. LVIII), le problème critique de la langue et la forme originale de la *Vie de Mélanie* à la comparaison du texte latin de l'Escorial avec le texte grec du *Barberinus*, formule, après une longue discussion, un jugement que le P. Delehaye résume ainsi : « La biographie latine est le texte primitif ; c'est l'original de l'auteur. » Elle nous conserve donc l'œuvre même du biographe, seulement déparée par quelques fautes de copistes et quelques abréviations. Par contre, « le texte grec est un peu postérieur au latin ; de plus, il a été remanié beaucoup plus tard, entre le VI^e et le IX^e siècle¹ », mais il peut parfois éclairer ou compléter le latin.

Le Professeur Diekamp se rangeait dès le début de 1906 à l'avis du Cardinal, tandis que Dom Butler, par comparaison avec le texte de Pallade, repoussait l'hypothèse d'une rédaction primitive en latin. Mais, quelques mois plus tard, sans prétendre apporter une solution définitive, basée sur une étude d'ensemble d'un problème aussi complexe, le P. A. d'Alès, après avoir analysé un certain

1. *AB XXV* (1906), p. 205.

nombre de passages parallèles, formule une opinion inverse, fort nuancée. Faute de pouvoir reprendre et élargir son examen, nous résumerons ses conclusions :

a) Le texte grec est presque toujours beaucoup plus satisfaisant pour l'esprit ; on y sent un écrivain. En latin, nombreux sont les illogismes, les obscurités, etc., qui ne s'expliquent que par une mauvaise traduction du grec ;

b) Chacun des deux textes présente des détails absents de l'autre, mais qui peuvent être originaux ; il faut donc supposer un archétype commun, qui, « tout porte à le croire », a été écrit en grec ;

c) Les deux recensions, grecque et latine, ont été effectuées indépendamment, comme le prouve l'existence dans chacune d'éléments particuliers, soit conservés de l'archétype, soit empruntés à quelque source différente ;

d) Dans l'ensemble, le grec est le fidèle reflet du texte original, et parfois, comme le prouve la ressemblance particulièrement étroite avec le latin, il « nous en a conservé les propres expressions ». Ceci sans exclure quelques remaniements, inspirés en particulier par le souci « de mettre la narration en harmonie avec l'ordre chronologique » ;

e) Si, souvent, la version latine « traduit servilement » le grec, si parfois même elle « reproduit (plus) naïvement le désordre de l'original », dans l'ensemble elle pêche par « gaucherie », montre des amplifications banales et maladroites, et « d'assez nombreux détails trahissant à peu près sûrement des contresens commis sur le grec ».

Nous avons déjà fait remarquer que le problème du rapport des deux textes ne pouvait se ramener à la comparaison d'un manuscrit latin et d'un manuscrit grec. Sans même attendre des découvertes nouvelles, une édition critique plus large du texte latin, une édition critique du texte métaphrastique avec les lumières que, pour tel ou tel détail, il peut projeter sur le texte du *Barberinus*,

telles seraient les bases nécessaires d'une enquête approfondie. Peut-être même faudrait-il verser au dossier les textes géorgiens encore inédits?

IV

L'AUTEUR

Identification Sous tous les embellissements apportés par le Métaphraste, et à travers l'obstacle supplémentaire de la traduction en latin, de bons yeux avaient su reconnaître dans la *Vie de Mélanie* une œuvre ancienne et digne de foi : Baronius déclare : « Le style en est bas et simple, mais elle est vraie¹ » ; et surtout Lenain de Tillemont, qui loue l'« exactitude de la narration » et sa « conformité avec les auteurs du temps », précise que la biographie de la fin du x^e siècle « a été prise d'un très bon original » et que « le style fait voir qu'elle est écrite originairement par un grec et peut bien être de quelque moine des monastères fondés par Mélanie à Jérusalem². » A plus forte raison Allatius, en comptant la *Βίος και πολιτεία* comme une des parties de ce Ménologe du Métaphraste qui se contentait de démarquer une œuvre antérieure, apporte en preuve l'existence du modèle qu'il a eu entre les mains ; il cite même cinq passages, où se trahit l'œuvre d'un contemporain et d'un témoin³. Et le P. de Smedt, en 1889, lorsqu'il publiait le texte latin presque intégral de cette

1. BARONIUS, *Annales* ad annum 434, art. 7 (éd. A. Theiner, t. VII, 1866, p. 454).

2. TILLEMONT, *Mémoires*, t. XIV, p. 232-233 (Venise 1732).

3. LEO ALLATIUS, *De Symeonum scriptis* (reproduit dans *PG.*, *Introd.* à Syméon Métaphraste, t. 114, 90-91).

Vie primitive pouvait non seulement redire ce qu'elle nous apprend de la personnalité de l'auteur, mais, en rapprochant ces indications des renseignements fournis par d'autres sources, lui donner son nom : Gérontius¹.

En effet, sans même parler de cette connaissance familière de la sainte et de ses proches, qui ressort de l'ensemble du récit et de tous les détails qu'il donne, un certain nombre de notations éparses, en grec et plus encore en latin, sont la « signature » d'un personnage bien déterminé. Pour plus de clarté et de certitude, parmi tous ces passages, nous considérerons d'abord ceux qui, à partir du milieu du chapitre 49, après la mort de Pinien, marquent la fin de la *Vie* d'une couleur spéciale, en font pour ainsi dire, en même temps que la *Vie* de Mélanie, presque les *Mémoires* de cet anonyme qui se désigne comme « le prêtre (qui était) avec elle » — selon l'expression du grec, transformée et un peu développée dans la phrase latine, où le prêtre se présente : « qui cum eadem perseverabam ». Cette précision est utile² : à partir de ce moment et jusqu'à la fin, les deux textes sont, sur ce point, strictement parallèles, et même là où ils diffèrent ou se contredisent sur tel détail, ils restent unanimes pour marquer le rôle de l'auteur dans les événements qu'ils racontent. C'est donc en toute certitude que nous pouvons relever ces traits auxquels se reconnaîtra l'auteur : un prêtre, confident, chapelain, factotum de Mélanie, et qui fait remonter à elle ce que nous appellerions sa vocation, sinon sa conversion³. Fut-il son directeur de conscience? jamais, que nous sachions ; mais il était son intermédiaire pour les contacts

1. *AB*, VIII, 1889, p. 17.

2. Nous étudierons plus loin (p. 60-61), les allusions que l'auteur fait à lui-même avant le ch. 49 : obscures, dispersées, et, selon le texte choisi, divergentes, on n'en pourrait tirer une conclusion aussi ferme sur sa personnalité.

3. De ce passage du ch. 49, on peut rapprocher le texte du Prologue (qui correspond au latin aussi bien qu'au grec).

avec le monde extérieur (construction d'une chapelle¹, discussion avec un fonctionnaire et règlement de la note²) et il fut son homme de confiance aussi bien que son successeur pour la direction des monastères et des femmes³ et des hommes, sur lesquels elle avait elle-même exercé l'autorité⁴.

Or nous connaissons par Cyrille de Scythopolis le nom d'un personnage assez en vue dans le monde monastique palestinien peu après la mort de Mélanie : Gérontius, qu'on désignait assez en l'appelant « le successeur de la bienheureuse Mélanie⁵ », c'est-à-dire « celui qui avait dirigé (κυβερνῶν) quarante-cinq ans les monastères de S^{te} Mélanie⁶ ». Cette dernière précision surtout est précieuse, car, se rapportant à un événement survenu sous le patriarche Martyrios de Jérusalem, mort en 482⁷, elle fixe à 441 au plus tard l'entrée en charge de Gérontius. Mélanie étant morte le 31 décembre 439, on pourrait supposer, à la rigueur, après la mort de Mélanie, un intermédiaire ayant occupé la place au moins quelque temps, mais, ainsi que le fait remarquer Rampolla, « la convergence d'ensemble est telle qu'elle exclut pareille hypothèse⁸ ».

Gérontius,
monophysite

L'occasion qui nous vaut ces renseignements est d'ailleurs fâcheuse pour la mémoire de notre auteur.

Sans doute celui-ci semble-t-il bien, d'après son œuvre,

1. Ch. 49.

2. Ch. 52.

3. Ch. 68.

4. Ch. 65, 68. C'est à ce titre que Mélanie le recommande spécialement à Juvénal au ch. 67.

5. *Vie de S. Euthyme*, 27 (Schwartz, p. 42) ; *Vie de S. Sabas*, 30 (p. 115).

6. *Vie de S. Euthyme*, 45 (p. 67).

7. Schwartz, *op. cit.*, p. 274.

8. RAMPOLLA, p. LXXI.

partager l'orthodoxie scrupuleuse de son héroïne¹ ; mais nous le devinons, comme il était naturel entre 430 et 451, — et même plus près de la première date que de la seconde, à supposer que la rédaction ait suivi de près le voyage de Mélanie à Constantinople et sa mort, — plus vigoureux contre les résistances de l'hérésie qui vient d'être condamnée qu'attentif aux dangers que recérait une réaction excessive². Comment Mélanie elle-même eût-elle réagi, au moment de Chalcedoine ? Toujours est-il que Gérontius crut certainement rester fidèle à son exemple et à ses leçons, sans doute aussi à ses amitiés et à tout le milieu monastique palestinien, en se dressant contre ce concile, considéré comme la revanche de Nestorius. Son archevêque Juvénal avait d'abord représenté au « brigandage d'Éphèse » l'opinion de ses moines. Lorsqu'il revint de Chalcedoine, où, sans doute pour sauver son siège et même en rehausser l'éclat, il avait chanté la palinodie et anathématisé Dioscore d'Alexandrie qui se posait en héritier spirituel de S. Cyrille, Gérontius fut un des premiers opposants. Théodose, moine d'Alexandrie, prit leur tête en se faisant introniser par Dioscore, le dimanche de Pâques 452, comme archevêque de Jérusalem à la place de Juvénal, et Gérontius naturellement prit parti pour lui. Sans doute l'influence d'Eudocie, fixée à Jérusalem depuis quelques années, joua-t-elle aussi son rôle dans cette attitude.

De cet entraînement, il ne sut même pas s'affranchir quand Eudocie, cédant finalement aux instances de Pulchérie et du pape Léon, reentra dans l'orthodoxie³. Il devait faire partie avec Elpidius, successeur du grand Passarion, d'une légation envoyée par l'évêque Théodose qui voulait obtenir la soumission à ses idées des moines

1. On ne saurait conclure du ch. 28 que Gérontius se montrait moins rigoureux que Mélanie en matière de foi.

2. Ch. 54. Sur la réaction anti-nestorienne et les courants d'idées à Constantinople à cette époque, cf. ch. 53, p. 230, n. 1.

3. Cf. *Vie de S. Euthyme*, 30 (Schwartz, p. 49).

de la laure de S. Euthyme, mais, à la différence d'Elpidius, il resta obstiné dans ses erreurs en face de la résistance des moines¹. Il sera, au bout de quarante-cinq ans, chassé de son monastère, et, dernier révolté avec Romanos de Thekoa, « errant çà et là », mourra impénitent².

La place qu'il tenait dans ce monde monastique de Palestine, et celle de Mélanie (dont le souvenir est inséparable de son nom), se manifeste dans ces circonstances. Au temps où Passarion et plus tard Elpidius exerçaient un contrôle sur les laures et les anachorètes de la Terre Sainte, lui-même avait comme la surintendance des monastères dépendant de Jérusalem³; et c'est à ce titre qu'il est désigné pour la mission qu'on vient de rappeler. En dépit du tableau un peu trop optimiste et tendancieux de la *Vie de S. Euthyme*, qui le montre isolé dans son entêtement⁴, il garda un tel prestige que son remplacement par « un certain Anastase » n'aboutit qu'au désordre, ἀναρχία τις και πολυαρχία⁵. Il fallut attendre sa mort pour que l'unanimité se fit autour de S. Théodose, et celui-ci est encore désigné comme le successeur de Gérontius, qui était τοῦ κατὰ τὴν μακαρίαν Μελένην⁶.

Mais ce n'est pas seulement Cyrille de Scythopolis qui nous renseigne sur Gérontius, considéré par lui comme un hérétique ou tout au moins un schismatique, un « aposchiste » : dans son propre parti, deux textes nous font connaître la réputation qu'il avait laissée. Nous pouvons aujourd'hui y reconnaître l'œuvre d'un seul auteur, Jean Rufus ou de Beth-Rufina, dit aussi Jean de Maiouma, du nom de ce faubourg de Gaza qui formait un diocèse indépendant et dont il fut, au début du VI^e siècle,

1. *Ibid.* 27 (p. 42, 44).

2. *Ibid.*, 45 (p. 67).

3. *Ibid.*, 43 (p. 62); *Vie de S. Théodore*, p. 239.

4. *Ibid.* 45 (p. 67).

5. *Vie de S. Sabas*, 29 (Schwartz, p. 115).

6. *Vie de S. Théodore* (Schwartz, p. 239).

l'évêque monophysite. Il a d'abord été connu comme l'auteur des *Plérophories*, c'est-à-dire témoignages et révélations en faveur de la foi orthodoxe (du monophysisme bien entendu), recueil d'anecdotes merveilleuses sur les saints personnages de la secte, qui remontent en grande partie à Pierre l'Ibère, son maître et prédécesseur sur le siège de Maiouma. Ce recueil composé en grec n'est connu que par une version syriaque dont F. Nau donna en 1898 la traduction française¹ utilisée par Rampolla (p. LXXI), puis en 1912, une édition et une traduction revue et annotée que nous citerons².

Mais les *Plérophories* ne nous conservent qu'un détail des souvenirs de Pierre l'Ibère sur Gérontius ; ces souvenirs devaient être circonstanciés et dignes de foi, puisque, d'après la vie de ce personnage, écrite en grec, utilisée par Évagre le Scholastique, retrouvée elle aussi en syriaque et publiée avec une traduction allemande par Raabe en 1895, c'était comme Gérontius un disciple de Mélanie, quelque temps moine dans sa fondation des Oliviers. Du reste, les renseignements conservés par la *Vie de Pierre l'Ibère* concordent presque entièrement, sans en dépendre, tant avec ceux de Cyrille de Scythopolis qu'avec les conclusions que nous avons tirées de notre texte, et cette convergence confirme l'identification de Gérontius avec l'auteur de la *Vita Melaniae* : il serait absolument invraisemblable que deux disciples différents de Mélanie répondissent aussi bien au « signalement » de l'auteur de sa *Vie*, qu'ils se fussent succédés en un an ou deux à la tête de son monastère, et que le premier, qui n'aurait laissé aucun souvenir, ni même son nom, fût précisément cet auteur. Rampolla, qui a eu le mérite de verser tous ces documents au dossier de Mélanie, en avait bien vu l'intérêt pour confirmer l'attribution de la *Vie* à Gérontius et enrichir le portrait de celui-ci ; mais en dépit des

1. F. NAU, *ROC* III (1898), p. 232-259 ; p. 337-392.

2. Traduct. M. BRIERE, *PO* VIII (1912), p. 11-156.

nombreux rapprochements entre les *Ptérophories* et la *Vie de Pierre l' Ibère*, il se contentait d'attribuer celle-ci à un auteur inconnu. C'est Ed. Schwartz qui, en 1912, a démontré l'identité d'auteur des deux textes, et précisé leur chronologie¹. Si les deux témoignages syriaques se réduisent ainsi à un seul, celui-ci en est tout de même renforcé, du fait que la *Vie de Pierre l' Ibère* cesse d'être une œuvre anonyme pour apparaître comme le témoignage le plus digne de foi sur Pierre l' Ibère, et donc sur Gérontius et Mélanie elle-même.

Gérontius
et Mélanie

Après avoir ainsi dégagé la personnalité de Gérontius, nous pouvons examiner les traces qu'elle a laissées dans tout le début de la *Vita*. Pour ne rien dire du Prologue, elle apparaît en plus d'un endroit, tantôt comme celle de l'écrivain, tantôt comme celle d'un acteur ou d'un témoin. Dans le premier cas, il faut relever les passages conservés uniquement en latin (et sans doute, nous le dirons plus loin, supprimés par l'auteur de la recension plus ordonnée que représente le texte grec) des ch. 15 et 34, où Gérontius s'excuse pour le désordre de sa narration, ou regrette de ne pouvoir traiter comme elle le mérite la vie d'Albine (ch. 25). Dans le second cas, une fois, au ch. 28, les deux textes sont d'accord pour nous attester que Gérontius disait la messe devant Mélanie ; mais on verra plus loin que les ch. 28-30, bien que situés dans la section africaine, relatent des souvenirs qui appartiennent plutôt à la période de Jérusalem ; on n'en peut donc tirer argument pour prouver que, dès Thagaste, Gérontius était attaché à Mélanie, et prêtre. Les paroles de Mélanie, que Gérontius, à la fin du ch. 22 (lat.), rappelle pour les avoir entendues, peuvent être des confidences faites à la fin de sa vie. Le seul passage qui semble indiquer explicitement la présence

1. *Johannes Rufus, ein monophysitischer Schriftsteller*, dans *Sitzungsber. Ak. Wiss. Heidelberg*, Heft 16.

de Gérontius à ses côtés avant la mort de Pinien, est le texte latin du ch. 12, où, par trois fois, l'auteur emploie la première personne du pluriel. La confiance que Rampolla a dans ce texte lui a fait accepter sans inquiétude ce témoignage déjà suspect du fait d'être ainsi unique et isolé, et reconstruire sur cette base une biographie et une chronologie de Gérontius. D'après Rampolla (p. LXXII-LXXIII), puisque la *Vie de Pierre l' Ibère* fait naître Gérontius à Jérusalem, celui-ci aurait été amené à Rome, tout enfant, soit avec quelqu'un de ces évêques ou pèlerins orientaux à qui Mélanie et Pinien donnaient l'hospitalité, soit par Mélanie l'Ancienne. De toute façon, c'est dès avant leur départ de l'Italie que, toujours selon la *Vie*, Mélanie et Pinien l'auraient recueilli et élevé ; il les aurait accompagnés à l'audience de Séréna — c'est ce qui explique que, dans le ch. 12, il fasse appel à des souvenirs personnels —, puis suivis en Afrique et à Jérusalem. Puisqu'il vivait encore sous le Patriarche Martyrios de Jérusalem (478-482), il était donc un enfant au moment de la visite à Séréna en 402. Mais A. d'Alès¹ souligne ce qu'a d'in vraisemblable la présence de cet enfant, même si l'on veut qu'il ait porté les cadeaux destinés à la reine et à ses officiers, — et combien il est étonnant qu'on l'ait fait asseoir (« *sedentibus etiam nobis* ») devant la souveraine (« *praesentibus etiam sanctis episcopis* » (ch. 11) ; de plus, au début du même récit (ch. 11), le texte latin lui-même fait appel au témoignage de Mélanie (« *ut ipsa postea referebat* »), comme si Gérontius oubliait qu'il était là. Pour toutes ces raisons, l'opinion de Rampolla nous semble impossible à soutenir : sans doute la rédaction primitive (dont le texte grec ne serait, ici encore, qu'un remaniement) mettait-elle tout ou partie du récit dans la bouche de Mélanie, mais, en faisant passer ce récit au compte du biographe, l'auteur de la recension latine aura

1. Pages 407-408.

probablement oublié ces quelques débris de style direct. Pareil accident semble bien attesté par la comparaison des deux textes du ch. 17¹, où les mêmes mots, les mêmes expressions sont prononcés par Mélanie dans un cas, par Gérontius dans l'autre.

V

DONNÉES RELIGIEUSES ET HISTORIQUES

Après avoir tenté de replacer l'œuvre de Gérontius dans l'ensemble de notre documentation relative à Mélanie, puis de situer dans l'histoire du texte la rédaction grecque que nous éditons, il nous paraît nécessaire de donner ici une vue synthétique et systématique du contenu de ce récit. On en a trouvé plus haut le cadre chronologique, mais enrichi des éléments dus à d'autres sources²; nous ne considérons donc maintenant, de la vie de Mélanie, que ce que nous en rapporte le texte de Gérontius : essentiellement le texte grec, mais sans nous interdire de signaler à l'occasion les détails conservés seulement en latin. Quoi qu'il en soit des discussions critiques sur le rapport des deux textes latin et grec et sur leur transmission, l'ensemble du récit reste assez clair — et le latin et le grec en général assez étroitement apparentés — pour qu'on puisse lire avec profit la *Vita* sans attendre la solution de ces problèmes. Nous hésitons parfois sur un mot, son authenticité ou sa signification³; plus souvent, un détail

1. A. D'ALÈS, p. 413.

2. Voir *supra*, chap. I.

3. Par exemple, au chapitre 26, faut-il garder le texte du ms. ὑποδείγματα ou corriger en ὑποδήματα (à cause du contexte, du texte latin correspondant) ? Au chapitre 25, « la sainte fête de la Résurrection du Christ » est-elle le dimanche de Pâques ou le temps pascal ?

fait difficulté : la description que nous lisons est-elle le fait du premier auteur ou d'un réviseur¹ ? Quelquefois l'incohérence d'un passage soulève des questions : est-elle due à l'incapacité de l'auteur de s'expliquer clairement, ou aux déformations causées par une traduction ou un remaniement² ? Mais, somme toute, l'œuvre de Gérontius subsiste, et, avec elle, un portrait de Mélanie et un reflet de l'auteur lui-même suffisamment caractérisés.

Pour comprendre Mélanie, pour apprécier Gérontius, il faut les remettre dans leur milieu historique et littéraire³. Ceci fait, cette œuvre ne manque pas d'un réel intérêt psychologique et spirituel ; elle nous montre aussi la part prise par Mélanie aux grands événements de son temps, et nous donne un aperçu de la vie religieuse en Occident ou à Jérusalem à cette époque. A tous ces points de vue, c'est un texte précieux.

Intérêt
psychologique
et spirituel

D'abord, c'est trop évident, Mélanie n'est pas Antoine, ni encore moins Gérontius, Athanase. Osons le dire pourtant : la gaucherie même et la naïveté du biographe sont, dans le cas présent — chaque

1. Cas où le latin et le grec offrent des sens également plausibles, mais qui s'excluent mutuellement : le tableau des jeûnes de Mélanie (*passim*, ch. 24 et 25), l'ordonnance de ses Vigiles au chapitre 47, ses recommandations pour le dimanche au même endroit, etc. Cas où l'un des deux textes fournit des précisions absentes (disparues ?) de l'autre : la triple communion de Volusien (ch. 55 grec) et celle de Mélanie (ch. 66-68 latin), la durée du retour de Constantinople à Jérusalem (ch. 57 latin), etc.

2. Ainsi, sans parler de l'impossibilité de concilier les deux tableaux que tracent, des jeûnes de Mélanie, le latin et le grec, chacun pris à part présente des difficultés, des obscurités. En particulier le récit des allées et venues de Mélanie aux chapitres 63 et 64 est, en grec et surtout en latin, presque incompréhensible.

3. C'est pourquoi nous avons multiplié les rapprochements notamment avec la *Vie d'Antoine* d'Athanase, l'*Histoire Lausiaque* de Pallade, l'*Histoire Religieuse* de Théodoret, les *Vies* de Cyrille de Scythopolis, la *Vie* de Porphyre, les *Lettres* de S. Jérôme : voir la Bibliographie.

détail vérifiable et surtout la comparaison avec Pallade le prouvent — une incomparable garantie de véracité. De cette suite monotone et désordonnée, sans perspective ni relief, de dépouillements, de déplacements, de rêves, de tentations, de promesses ascétiques, de périodes de réclusion ou d'activité intense, se dégage peu à peu une histoire singulière, une âme. Et, si ce n'est pas là qu'on cherchera des pages d'anthologie¹, quoi de plus beau cependant et de plus touchant que les prières d'adieu aux martyrs et au Seigneur des Martyrs², ou le récit des derniers instants et des funérailles de Mélanie? Dans les faits et les dits de Mélanie, on peut aussi cueillir une belle gerbe d'apophtegmes³. Surtout, peu de biographies de cette époque se présentent à nous dans un cadre chronologique aussi net. Les événements de toute sorte qui ont traversé la carrière de Mélanie et lui ont imprimé ce caractère discontinu l'ont sur ce point servie; et aussi ce hasard, qui fait que nous en connaissons toute la première partie — celle dont l'histoire intérieure a dû être la plus mouvementée — surtout à travers ses propres souvenirs, ses confidences. Dans le récit de Gêrontius, ce que nous entendons, ce sont un peu, si un tel rapprochement n'écrase pas à la fois l'héroïne et l'écrivain, les *Confessions* de Mélanie. Mais,

1. A côté d'une absence de souci littéraire, il faut cependant relever les banalités ampoulées du *Prologue*, particulièrement gauches dans le texte latin, et de rares passages du même style, aux chapitres 25, 60, 63.

2. Ch. 64.

3. C'est ainsi que Gêrontius désigne l'apologue, sans doute recueilli en Égypte par Mélanie, qu'elle répète à ses sœurs au chapitre 44. Mais, retenus de ses lectures ascétiques (ch. 23) ou inventés par elle, on en lit bien d'autres dans la *Vie*: parabole de la toilette nuptiale (ch. 43), évocation de la virginité de Marie (ch. 29), de la cour céleste et de la cour impériale (ch. 42, 44, 62), leçons morales tirées de faits divers (ch. 61, 62), rappels à l'humilité par la comparaison des mérites de la religieuse avec les exploits d'autres femmes plus saintes ou avec les épreuves des gens du monde (ch. 62), voire avec l'existence que mène le diable (ch. 43).

quand elle a consommé les grands détachements après les paroles de Nestéros¹ et l'accomplissement du rêve prophétique², lorsque cette espèce d'instabilité qui est en elle a été définitivement fixée au Mont des Oliviers³ par les souvenirs évangéliques et peut-être aussi par les souvenirs de famille, nous croyons la voir établie dans une paix supérieure; s'enfonçant toujours plus loin dans cette solitude dont les périodes de réclusion ne sont qu'un symbole, et les deuils successifs l'occasion et comme le sceau providentiel, toute absorbée, dirait-on, dans son vertige d'une ascèse toujours plus extrême. Mais, sauf quand un devoir de charité la contraint à sortir, à paraître⁴, on ne surprend plus en elle d'hésitations; le fond de fragilité et pour ainsi dire de vulnérabilité semble recouvert et par une vertu « virile » et par une sagesse attentive et indulgente. Les dates et les détails matériels dont Gêrontius, désormais témoin oculaire, ponctue soigneusement son récit, peuvent rythmer les allées et venues de la sainte, ses fondations, ses rencontres, ils ne concernent plus, désormais, sa vraie vie, « cachée sous le Christ en Dieu ».

On voit la double espèce d'intérêt qui s'attache à un tel texte : le souvenir d'une expérience qui a été par moments — de longs moments — un combat spirituel, reste à l'arrière-plan du tableau paisible de la « mère spirituelle » distribuant à ses fils et filles le fruit de ses épreuves⁵, cette sagesse supérieure durement acquise,

1. Ch. 34.

2. Ch. 16.

3. Que cet établissement doive être rapporté plutôt au récit des chapitres 37 et 40, ou à celui du chapitre 41. En dépit de l'absence de toute allusion à Mélanie l'Ancienne, il est difficile de croire que son souvenir n'ait eu aucune influence sur le choix fait par sa petite-fille de ce site. N'y a-t-il pas, dans le souvenir évangélique du chapitre 7 (lat.), comme un écho des paroles par lesquelles la solitaire des Oliviers devait, au milieu de sa famille, évoquer son ermitage?

4. Ch. 50, 52, 58.

5. Ch. 62.

ces leçons d'un discernement des esprits qui est, avec l'inépuisable saveur de ce terme dans la bouche des spirituels, « discrétion ». Il faut reconnaître que, sur les formes de dévotion, sur les courants ascétiques ou doctrinaux du temps, l'exemple de Mélanie n'ajoute à peu près rien à ce que nous savons par ailleurs. Mais qu'importe ? On a pu réduire la signification de l'*Histoire Lausiaque* par exemple, incomparablement plus riche, plus pénétrante, plus originale et plus pleine de types originaux, à celle d'« une manière de catéchisme en images de la doctrine d'Évagre¹ » ; la *Vie de Mélanie* est à la fois plus banale et plus individuelle : simple photo d'amateur, mais sans retouches.

Intérêt
historique

Évocation d'une de ces grandes familles, alliée à tout ce que Rome comptait de païens obstinés ou de chrétiens héroïques ; conflits d'intérêts et conflits de sentiments² ; détails sur une fortune colossale, sur sa composition³, et sur les mille problèmes pratiques que posait sa liquidation⁴ ; tout cela n'est encore que le décor. A plus forte raison l'image si vivante de la Cour impériale de Rome⁵ ou de Constantinople⁶, ou les désagréments et aventures des voyages au v^e siècle, par terre⁷ ou par mer⁸, même pour qui bénéficie de la faveur de la poste officielle⁹.

Secondaire encore, pour l'auteur, l'évocation d'une activité bienfaisante, animée d'une telle charité et servie

1. René DRAGUET, « L'Histoire Lausiaque, une œuvre écrite dans l'esprit d'Évagre », dans *Rev. d'Hist. eccl.*, XLII (1947), p. 43.

2. Ch. 1, 3, 4, 6-8, etc.

3. Ch. 11, 15, 17-20, 21 (lat.), 37.

4. Ch. 10, 14, 15 (lat.), 19, 30, 37.

5. Ch. 11-14.

6. Ch. 53-56.

7. Ch. 56.

8. Ch. 19.

9. Ch. 52.

par de tels moyens qu'elle revêt l'ampleur pour le monde d'alors d'une véritable assistance publique¹ ; et simultanément — car on ne pensait guère à opposer le service du Christ dans les pauvres et l'hommage rendu à Dieu dans le culte — cette floraison de monastères, ce développement de la propriété ecclésiastique, ce luxe liturgique², qui correspondaient à la disparition d'une telle fortune privée ; jusqu'aux répercussions sociales de ce transfert, avec cette petite guerre servile imprévue, chez les esclaves plus attachés à la famille de leurs maîtres qu'à la liberté³.

Tout cela par allusion seulement. Autant faut-il en dire, et notre curiosité en souffre peut-être davantage, des rapports de Mélanie avec tous ces personnages de premier plan, dans la vie tourmentée et brillante de l'Église en cette première moitié du v^e siècle. La brève mention, uniformément respectueuse, admirative, et vague, que Gérontius accorde à S. Paulin⁴, S. Augustin⁵, S. Cyrille⁶,

1. Ch. 7, 9, 15, 17, 19, 20, 30, 35, 37, 38. A noter que ni Mélanie dans ses largesses, ni Gérontius dans son récit, ne semblent établir de séparation entre ceux qui se sont appauvris volontairement (les « pauvres du Christ » du ch. 12 lat.) et les victimes d'infortunes diverses, peut-être plus nombreuses en cette période de bouleversements (cf. la fin du ch. 19 et les exemples, point imaginaires, du ch. 62). A noter aussi les attitudes assez diverses de Mélanie envers l'argent : tantôt une sorte de répulsion (mêlée d'une secrète fascination, cf. ch. 17), qui la pousse au dénuement le plus littéral, et lui fait abandonner à d'autres la répartition de ses générosités (ch. 30, 35), tantôt une charité entreprenante, avisée, que des bienfaiteurs prudents, et jusqu'à des hérétiques, reconnaissent, en lui confiant le soin de distribuer leurs aumônes (ch. 27, 30), et qu'elle-même règle au besoin pour atteindre les âmes en s'occupant des corps (ch. 29). C'est peut-être pour réconcilier ces deux attrait opposés qu'elle recourt finalement à l'intermédiaire de son « homme d'affaires » Gérontius (ch. 49, 52).

2. Ch. 19, 20, 21 (lat.), 22, 41, 48, 49, 57.

3. Ch. 10.

4. Ch. 19.

5. Ch. 20.

6. Ch. 34 ; ch. 58.

Lausus¹ et, sans le nommer, à Juvénal de Jérusalem², avec seulement un traitement de faveur pour Alypius³ et Proclus⁴, pour nous en tenir aux principaux⁵, nous laisse dans une sorte de perplexité, voire de malaise ; et tout autant son silence au sujet de Rufin⁶, Jérôme⁷, Pallade⁸, Hésychius⁹, Pierre l' Ibère¹⁰, et surtout de la grande absente de ce récit, la première Mélanie¹¹. Qu'a-t-il voulu nous cacher, qu'a voulu lui cacher Mélanie la Jeune ? Sans doute n'y a-t-il pas de secret proprement dit : seulement la paix profonde (douloureuse ? inquiète ? résignée ? qui le dira... ?) d'une âme qui est parvenue à dépasser, à oublier, peut-être, pour l'amour de la paix, les rivalités, les violences, les injustices. Aussi susceptible et intraitable sur l'orthodoxie qu'un Épiphané¹², située par ses relations en plein centre de toutes les luttes finissantes ou commençautes¹³, nous ne savons pas dans quel camp la classer.

1. Ch. 41 (lat.), 53, 54.

2. Ch. 67.

3. Ch. 20 et surtout 21.

4. Ch. 53.

5. Les autres personnages nommés dans la *Vie* sont Aurélius de Carthage (ch. 20) ; les moines égyptiens des ch. 34, 38, 39 ; le prêtre Tigrios (ch. 19). Il n'est pas question ici des souverains, et du préfet anonyme (Pompeianus) du ch. 19, ni des comparses : Éleuthérie, nourrice d'Eudoxie (ch. 55), ou le fonctionnaire Messala (ch. 52). Enfin, de Nestorius, la *Vie* mentionne l'hérésie (ch. 54), non la personne.

6. Cf. ch. 18.

7. Cf. ch. 35 ; ch. 40. On peut aussi s'étonner, dans le récit de ses années romaines, du silence complet sur ceux, hommes ou femmes, qui fréquentaient le « cercle de l'Aventin », sur les correspondants de Jérôme, émules et parents de Mélanie.

8. Cf. ch. 7 (lat.). Faut-il ajouter Héraclide de Nysse ? Cf. ch. 51.

9. Cf. ch. 36.

10. Cf. ch. 49.

11. Cf. ch. 7.

12. Cf. surtout ch. 27, 28, 54.

13. Lutte finissantes : autour du Pélagianisme, dont même un fonctionnaire païen comme son oncle Volusien avait eu à connaître, à propos duquel elle est en rapport avec S. Augustin dès l'Afrique et

Et, qu'après sa mort son confident et son biographe soit devenu un homme de parti jusqu'à l'hérésie, et un extrémiste dans l'hérésie, la *Vie* s'en ressent si peu que nous ne réussissons pas à dater la rédaction d'après les sympathies ou antipathies de l'auteur.

Documents
sur les institutions
chrétiennes

Enfin, à l'intérêt de ce récit, il faut ajouter celui des deux tableaux que Gérontius y a intercalés, et qui prétendent nous représenter la pratique et l'enseignement de Mélanie — ascétiques, disciplinaires, liturgiques — pendant son séjour en Afrique et après son établissement sur le Mont des Oliviers. Sans doute y a-t-il regroupé des traits qui ont pu dans la réalité n'être que partiels et successifs, surtout pour la première de ces périodes, dont il n'avait pas de connaissance personnelle ; sans doute aussi, bien d'autres traits épars dans le récit — et dont nous ne sommes pas plus certains qu'ils soient exactement situés et datés — doivent-ils être ajoutés aux détails de ces deux sections descriptives. Par-dessus le marché, à l'intérieur même de ce cadre un peu suspect, par cela même qu'il a de trop carré, le désordre habituel de l'auteur reprend ses droits.

dont elle retrouve les traces en Palestine ; autour de l'Origénisme surtout — avec en contre-coup les persécutions de Théophile d'Alexandrie (et de son neveu Cyrille) contre S. Jean Chrysostome — qui continuait à opposer Cyrille à Proclus. On voit, notamment, par le cas de Pallade, les liens inextricables de ces oppositions doctrinales et de ces rivalités de sièges ou de personnes. Lutte commençautes : la réaction anti-antiochienne qui avait préparé et suivi le Concile d'Éphèse, à Constantinople (ch. 54) comme à Alexandrie, et dont les excès allaient aboutir au monophysisme. Ainsi les amis de Mélanie, Eudoxie, Pierre l' Ibère, Gérontius, devaient-ils, avec plus ou moins de gravité et d'obstination, se jeter dans l'opposition à Chalcedoine, tandis que Juvénal, allié compromettant et peu sûr pour le successeur de Cyrille, trahissait tour à tour les deux partis.

En Afrique La première section (ch. 22-33), relative au séjour en Afrique, comprend d'abord deux développements parallèles mis bout à bout (ch. 22-23, ch. 24-27) qui, en suivant à peu près le même ordre, nous renseignent successivement sur les mortifications de Mélanie, l'emploi de son temps, et son zèle charitable. Sans doute ce sont de part et d'autre des détails différents, complémentaires, qui sont donnés, mais littérairement ce dyptique donne l'impression d'un simple doublet. D'ailleurs le seul lien entre les deux développements est, au début du second, un « comme nous l'avons dit », qui sans doute n'est pas strictement exact, mais montre bien que l'auteur avait conscience de se répéter : soit qu'il ait rédigé au hasard des associations d'idées et sans effort de composition, soit qu'il ait transcrit à la suite deux « documents » indépendants.

Le second développement se prolonge par des détails de forme plus anecdotique sur l'orthodoxie de Mélanie, son apostolat et sa charité (ch. 27-30). Bien qu'au point de vue littéraire, dans leur rédaction uniforme¹, ils se rattachent au tableau des vertus actives pratiquées par Mélanie en Afrique, ils concernent, au moins en partie, la période de Jérusalem². Quant au chapitre 31, il semble un souvenir recueilli après coup par Gérontius, qui le place ici en s'apercevant qu'il l'a oublié à sa place normale³.

Tout ce tableau amène au récit d'une tentative de réclusion : celle-ci n'aboutit, pour cette fois, qu'à une sorte de vie mixte, dont le programme, commenté par Albine, termine cette section africaine (ch. 32-33). S'il faut reconnaître à l'ensemble de la composition une valeur chronologique, devons-nous conclure que Mélanie a plus ou moins abandonné sa vie en communauté, ou simplement

1. Cf. les *incipit* des ch. 27, 29.

2. Cf. ch. 28 ; ch. 30.

3. La place naturelle du renseignement aurait été au chapitre 24.

que Gérontius a oublié chemin faisant que tout ce tableau était censé s'inscrire dans le cadre d'un monastère ?

N'oublions pas en effet qu'il ne connaît que par ouï-dire toute cette période, ce qui explique déjà bon nombre de ses imprécisions. Il est si peu rigoureux pour dater et localiser chaque trait qu'on n'utilisera qu'avec précaution son témoignage ; et c'est dommage, puisqu'il s'agit d'une expérience contemporaine de S. Augustin, c'est-à-dire des débuts du monachisme africain, et spécialement de ce monachisme féminin qui, par les fondations et les textes du moine de Thagaste et de l'évêque d'Hippone, devait exercer une influence décisive sur toute l'histoire des règles monastiques et canoniales (même masculines), en Occident. Il reste, au bénéfice de l'histoire, les renseignements précis sur le règlement ascétique dont Mélanie ne se départira plus, de précieux détails sur sa pratique de la *lectio divina*¹, des allusions à la liturgie du monastère, un aperçu de cette situation intermédiaire, en marge de la fondation qu'elle ne cesse d'animer, qui sera encore la sienne à Jérusalem².

1. C'est l'attrait de Mélanie pour l'étude méthodique de la Bible qui la retient auprès d'Alypius (ch. 21). Elle lit chaque jour une partie déterminée de l'Écriture (ch. 23), de façon à revoir trois ou quatre fois par an les deux Testaments (ch. 26). Outre les Psaumes de l'Office, elle relit chaque jour le reste du Psautier dans une *meditatio*, à la fois exercice de mémorisation et d'intériorisation (*ibid.*), assimilation intellectuelle et spirituelle du texte sacré. Elle se procure et se rend familiers, par la lecture et la copie, tous les Commentaires qui lui sont accessibles (*ibid.*), grecs comme latins, et se délasse avec les Vies des Pères du Désert (ch. 23). — Cette alliance étroite chez les premiers moines, de la prière et de la « *Lectio divina* », est heureusement formulée par BOUYEN, *La spir. du N.T. et des Pères*, p. 387, qui écrit : « Ce n'est pas n'importe quelle prière que celle des premiers moines : c'est essentiellement la « Méditation » de l'Écriture (entendue au sens de rumination), assimilée durant les Offices, et se poursuivant au cours de la journée ».

2. L'opposition de Marthe et de Marie (ch. 22) indique que Mélanie n'entendait pas devenir supérieure du monastère qu'elle fondait et où elle vivait ; en tout cas, elle aurait cessé de l'être au chapitre 32. Les détails des chapitres 23 et 26 montrent que, si elle réglait les

A Jérusalem Avant d'étudier les fondations palestiniennes de Mélanie, il faut rappeler deux périodes intermédiaires, celle où elle mène à l'hospice de l'Anastasis la vie d'une *apotactite* de la *Peregrinatio Aetherae* (ch. 35-36), et celle où, dans sa cellule solitaire du Mont des Oliviers, elle vit en recluse (ch. 40-41).

Si, dans la période africaine, c'est Mélanie qui est au centre du tableau, et accessoirement le monastère où elle vit, la perspective est inverse dans la description du Monastère des Oliviers (ch. 41-48). De plus, à partir de ce nouveau retour à la vie active, Gérontius nous est un témoin plus sûr, parlant du monastère à la direction duquel il a aidé, puis remplacé Mélanie. Même s'il n'a pas été témoin de la fondation, s'il n'a pas entendu lui-même les instructions qu'il rapporte¹, nul n'était mieux placé

horaires de la communauté, elle se réservait la latitude d'étendre pour elle-même le temps de l'étude et celui de la prière, sans parler de toutes les activités mentionnées aux chapitres 27 et 29. Sa situation semble exactement la même dans son monastère de Jérusalem, d'après le chapitre 41 où Gérontius donne comme raison de son refus du supériorat le désir d'une plus grande liberté, à la fois pour la prière (cf. ch. 46, éclairé par le rapprochement avec les ch. 23 et 26) et pour le service des pauvres, incompatible avec la stricte clôture imposée aux religieuses. Aussi parlera-t-on après sa mort des monastères de Mélanie, car, comme elle avait le même souci de celui des hommes que de celui des femmes (ch. 57), elle n'était pas davantage astreinte aux observances de celui-ci.

1. Les enseignements groupés dans les chapitres 42 et 47 sont explicitement adressés aux sœurs, sans que Gérontius apparaisse ; si, au début du chapitre 49, il parle de « notre sainte mère Mélanie », c'est après le récit du chapitre 48, où l'intervention du « chapelain » marque un stade ultérieur de la fondation. Quant aux « paratipomènes » du chapitre 62, s'ils répondent à une question d'une sœur, Gérontius précise cette fois que Mélanie parlait « pour notre édification à tous », qu'il ait été présent à cet entretien, ou bien lui ait donné la portée d'un enseignement plus large, destiné à être répété par ses destinataires immédiats. D'ailleurs les ch. 64 à 68 montrent la part directe que prenait Gérontius à la vie liturgique comme à la direction

pour consulter tous les témoins. Après un récit de la fondation, qui précise le rôle joué dans la communauté par Mélanie, ses enseignements sont présentés dans une suite de développements de structure homogène¹, mais encore une fois rangés sans ordre apparent : vigilance sur les pensées et attention dans les prières (ch. 42), charité mutuelle, foi, humilité à garder dans les jeûnes (ch. 43), obéissance et patience (ch. 44), courage dans le jeûne ; mais aussi charité et humilité (ch. 45), assiduité et zèle pour la prière liturgique (ch. 46-47 : recommandations entremêlées de détails sur la célébration de l'Office divin) ; pour finir, on voit la réponse des religieuses à ce zèle et à cette charité de Mélanie, et, dernière preuve de sa sollicitude, la fondation d'un oratoire dans le monastère.

Sans parler des renseignements liturgiques, qui seront examinés plus loin, ce tableau de la vie de la communauté et de l'enseignement ascétique qui s'y donnait est une page intéressante de la littérature monastique. Mais, pour épuiser la richesse de la *Vie*, il faut y joindre les détails épars dans les chapitres 57-61, ainsi que dans le récit des derniers jours (ch. 64-67), et surtout les confidences du chapitre 62, qui, sous une forme moins didactique, complètent et enrichissent, autour du thème de l'humilité,

du monastère des femmes, aussi bien que celui des hommes. Quant à la valeur documentaire à accorder au « discours » des ch. 42 à 47, on se rappellera que cette méthode de composition relève des traditions constantes de la biographie et de l'historiographie antiques. L'exemple hagiographique le plus remarquable en est le grand Discours aux Moines des ch. 16-43 de la *Vita Antonii* (PG 26, 868-908). Mais, incapable d'un effort de synthèse, Gérontius se borne à enfler bout à bout les *ῥήματα* de Mélanie.

1. Ch. 42 : *Καὶ πρῶτον μὲν περὶ τοῦ δεῖν ...* (ἔλεγεν δὲ...); ch. 43 : *Δεδουκῖα δὲ... ἔλεγεν...* ; ch. 44 : *Περὶ δὲ τῆς... ὑπακοῆς... παρεκάλει λέγουσα ταῦτα ὅτι...* ἔλεγεν δὲ... ; ch. 45 : *Περὶ μὲν οὖν... νηστείας...* ἔλεγεν... *Περὶ δὲ ἀγαπῆς ἔλεγεν...* — Les ch. 46 et 47 sont d'un style moins gauche avec des verbes variés, des incises, et presque un essai de style indirect.

les enseignements des chapitres 42-47 et sont à leur tour couronnées par les adieux aux vierges du chapitre 65.

On trouve beaucoup moins de détails sur les autres fondations : monastère d'hommes (ch. 49, 57 ; cf. ch. 67, 68) et oratoire de l'Ascension (ch. 57-59).

A travers tous ces récits et ces paroles, on peut suivre le progrès de Mélanie, selon les grands attraites qui semblent l'avoir conduite : la virginité¹, le dépouillement effectif², la privation de nourriture³ et de sommeil⁴, les macérations de toute sorte⁵, le goût de la parole de Dieu,

Personnalité
de Mélanie

1. Ayant dû pour elle-même renoncer à cet idéal, elle attend avec impatience que Pinien « rende à son corps la liberté » (ch. 1), en lui permettant de garder la chasteté parfaite (ch. 3, 4, 6), cette *ισάγγελος πολιτεία* (ch. 8). Aux jeunes gens tentés mais encore intacts, elle rappelle par tous les moyens, comme elle fait avec des âmes à convertir (ch. 29), « la dignité véritablement grande de la virginité » (ch. 29), la « virginité de l'âme et du corps » (ch. 42) ; et même aux femmes les plus déchues l'obligation de fuir le vice et de vivre dans la continence (ch. 41). Elle insiste sur les précautions à prendre : éviter les hommes (ch. 41), veiller sur ses pensées et ses paroles (ch. 23, 26), et sait avec délicatesse préserver Pinien de la moindre tentation (ch. 8).

2. C'est le thème principal du début de la *Vie*, particulièrement du ch. 8 au ch. 19, ainsi résumé par Mélanie (ch. 15) : « Nous ne sommes pas capables, avec de telles richesses, de supporter le joug léger du Christ. Rejetons donc au plus vite nos biens, pour gagner le Christ ! » Ce désir du dépouillement le plus total est ce qui retient Mélanie et les siens en Afrique jusqu'à ce qu'ils aient « déposé tout le fardeau de la richesse » (ch. 34). Arrivant à Jérusalem, les pèlerins sont pris d'une sorte de fièvre d'imitation, encore plus littérale, du Christ « pauvre » et « esclave » (ch. 35). Un des derniers soucis de Mélanie avant sa mort sera de s'assurer qu'il ne lui reste rien de tout son héritage terrestre (ch. 30).

3. Ch. 20, 22, 24, 25, 36, 41, 49, 56, 59.

4. Ch. 5, 23, 36, 49, 52, 63.

5. Vêtement, ch. 4, 6, 8, 31, 53 ; lit, ch. 24, 35, 40 ; clôture, ch. 32, 40, 41, 49 ; marche, froid, énergie dans la maladie, ch. 54-56, 63, 64.

copiée¹ ou méditée², assimilée dans la liturgie³, mais aussi l'étude et la réflexion⁴, l'apostolat⁵, la charité agissante et condescendante⁶, la fuite de la vaine gloire⁷, la dévotion aux souvenirs évangéliques⁸ et aux reliques des martyrs⁹. Et, sur chacun de ces thèmes, fréquents dans toute la littérature monastique ancienne, on recueillera des traits originaux, quelques-uns de ces exemples vivants par lesquels elle aime à s'expliquer, des expressions qui, pour ne relever d'aucune doctrine spirituelle particulière, ne sont pas moins représentatives et vigoureuses.

Un des ressorts fondamentaux de toute cette époque, dont le rôle est particulièrement grand dans la vie de Mélanie, est la lutte contre le démon : depuis les premières difficultés de Rome, où il se manifeste par des suggestions,

1. Ch. 23, 26, 33, 36.

2. Cf. les réminiscences bibliques (surtout de l'Évangile et des Psaumes) dans ses paroles ou ses attitudes, ch. 9, 11-14, 17, 23, 29, 35, 62.

3. Ch. 23, 26, 42, 62, 64, 66 et les ch. 46-47 avec le symbolisme des heures de l'Office. Mais cf. aussi ch. 36 (lat. et gr.).

4. Ch. 21, 23, 26, 33, 36 ; sans compter le recours aux livres des exégètes (ch. 23, 26) et à leur conversation (ch. 21, 36).

5. Ch. 27, 29, 41, 50, 53-55.

6. La bienfaisance apparaît par exemple aux ch. 9, 15, 19, 20, 29, 37, etc. ; la douceur envers les ennemis ou les fâcheux aux ch. 12, 52 ; l'*ἄμετρος συμπάθεια* envers ses religieuses aux ch. 41, 46, 48, comme envers les femmes du dehors aux ch. 58, 61, 62 : toutes ces attitudes ou ces sentiments résumés dans la béatitude des miséricordieux (ch. 30).

7. Ch. 60-62.

8. Jérusalem, ch. 34, 35, 49, 56, 57 ; Sidon, ch. 58 ; Bethléem, ch. 63. Voir aussi comment Mélanie, et Gérontius après elle, relève la signification des heures du jour ou celle du dimanche, ch. 47, 68.

9. Ch. 5, 48, 52, 53, 58, 60, 64, 65. Sans dérivement d'ailleurs pour « les saints » contemporains, moines et vierges, vivants ou morts (ch. 34, 37-39, 61), au milieu desquels elle a souhaité mourir (ch. 68), dans les habits de qui elle a voulu reposer (ch. 69). Son mari et elle auront été tous les deux, jusqu'au bout, *φιλῆγοι σφόδρα* (ch. 34) et peuvent parler (ch. 37 lat.) de « nos seigneurs les saints serviteurs de Dieu ».

des rêves¹, et où il manœuvre les personnes et les événements², jusqu'à la sérénité finale³, il faudrait suivre cette présence, et la lucidité croissante qui lui fait face. Dans les dernières années, il peut tenter encore comme des assauts violents à visage découvert⁴, ou susciter, contre une activité extérieure qui le menace, des troubles et des obstacles⁵ : Mélanie désormais le brave⁶, et, pour l'essentiel, dans sa vie intérieure, l'a déjà vaincu. Le dernier et décisif épisode de cette lutte, c'est l'« agonie » qui, dans la perspective « classique » de la Rédemption et des fins

1. Rêve prémonitoire des deux époux, ch. 16 ; vision plus ou moins hallucinatoire à l'état de veille, ch. 17, 18.

2. Contre les « complots de l'ennemi », c'est-à-dire l'opposition de la famille, Mélanie et Pinien reçoivent un secours miraculeux, ch. 6. C'est par « jalousie » que le démon excite Sévère contre leurs désirs de pauvreté totale, ch. 10.

3. Annoncée à la fin du rêve du ch. 16 et par les paroles de Nestéros au ch. 34, elle est comme le secret de l'humilité absolue, du renoncement à tout mérite propre (ch. 62) ; elle s'affirme dans l'acte de confiance du ch. 64 et ne se dément plus jusqu'à la mort.

4. Ch. 54.

5. Ainsi l'hostilité d'un fonctionnaire (ch. 52) et les inquiétudes de Mélanie elle-même avant son voyage à Constantinople ou en arrivant au terme (ch. 50, 53) ; de là, le besoin de se voir confirmer par des signes que ce voyage est bien voulu par Dieu (ch. 52, fin). Seule, d'ailleurs, la conversion *in extremis* de Volusien la rassurera tout à fait (ch. 56), en l'encourageant à accomplir, en reconnaissance pour les merveilles de la grâce divine, de plus grands travaux. Le pèlerinage d'Eudocie est pour elle l'occasion des mêmes hésitations (ch. 58) et d'un accident imputé à la jalousie du démon : contre lui, Mélanie poursuit, au delà même du succès immédiat (la guérison de l'impératrice), une « lutte » menée « à force de douleur et de jeûne », et « s'adonne à l'ascèse » jusqu'à la pleine victoire, dans ce « gymnase de la foi » (ch. 59).

6. Résistance à ses manifestations extérieures : cf. ch. 54, 60 ; et à ses suggestions insidieuses, qu'elle n'a désormais aucune peine à déceler (même quand il parle par la voix de moines trop raisonnables) et dont aucune ne la déconcerte : cf. tout le ch. 62. Depuis les tentations de Rome, il y a eu autant de chemin parcouru qu'entre la 1^{re} et la 2^e Semaine, dans les *Règles du discernement des Exercices Spirituels*.

dernières, ne s'achève qu'avec l'exode de l'âme¹ : le témoignage du biographe prolonge et complète ainsi celui de son héroïne, pour faire de cette vie, dans sa totalité, un type achevé de la sainteté du monachisme primitif.

Par d'autres traits, Mélanie semble curieusement devancer l'évolution de l'institution : ainsi, par l'orientation très intellectuelle (et même « dialectique », c'est-à-dire polémique et apologétique) de sa curiosité scripturaire et de ses occupations de moniale² ; ainsi surtout par ses fondations du Mont des Oliviers, avec leur destination à la fois liturgique et funéraire : destination liturgique soulignée au moins pour le monastère des hommes³, mais qu'on devine dans la place, inhabituelle à cette époque, que tiennent dans ses conseils aux religieuses les prescriptions relatives à l'Office⁴ ; destination « funéraire » car chacune des trois maisons semble destinée à assurer par les prières de ses membres le repos d'Albine, de Pinien et de Mélanie elle-même⁵, bien que les trois corps fussent réunis dans une seule sépulture. Si, dans de telles fondations, tous et toutes avaient partagé les études de Mélanie, elles auraient peut-être ressemblé davantage à un monastère bénédictin qu'à aucun couvent ancien, surtout oriental.

1. Ch. 70, répondant à la prière du ch. 64.

2. Ch. 21, 23, 26 (Afrique), 35, 36 (Jérusalem). Il faut d'ailleurs noter l'écart entre l'intellectuelle, qu'elle veut rester, et les religieuses de ses fondations, esclaves affranchies (ch. 22 lat.) ou pécheresses repenties (ch. 41). Mélanie ne manifeste nullement, dans la *Vita*, par ses actes ou ses enseignements, le souci d'amener ses moniales à un niveau intellectuel proche du sien.

3. Ch. 49.

4. C'est le commencement, souligne Gêrontius (ch. 42) et la fin (ch. 46-48) de ses instructions.

5. Ch. 41, 49, 57.

VI

RENSEIGNEMENTS LITURGIQUES

Cette attention portée par Mélanie et par son biographe à la liturgie nous vaut de trouver en ce domaine plusieurs témoignages qui, par leur précision et leur date, sont du plus grand prix. Mais c'est ici surtout qu'il faut garder présentes à l'esprit les précautions rappelées plus haut : il s'agit de détails épars et non d'une description systématique ; ils se rapportent à différentes périodes de la vie de Mélanie et à différents sanctuaires. Or, à cette époque, dans l'organisation de l'Office divin sinon dans les rites de la Messe, la plus grande liberté de choix et d'invention est encore laissée au chef de chaque communauté, surtout s'il n'est lié — et c'est le cas de Mélanie — ni par les traditions d'un monastère déjà existant, ni par la coutume généralement suivie dans un diocèse ou une province¹. Non seulement, en effet, les évêques en cette matière ne légifèrent pas pour les moines, mais Mélanie a pu connaître et transporter à Jérusalem des éléments des liturgies — domestiques, monastiques, basilicales — de Rome et d'Afrique, d'Égypte et de Constantinople.

Ces réserves sont capitales. Avant d'invoquer, dans une enquête sur quelque point de liturgie, « le témoignage » de Mélanie ou celui de Gérontius, ou de classer purement et simplement ce témoin, sur quelques indices épars dans la *Vita*, dans un des grands types liturgiques du ve siècle, il faudrait qu'à l'une ou l'autre des périodes de sa vie nous

1. Cf. CASSIEN, *Instit.* II, 2 ; Petschenig, p. 18. On trouvera de bonnes remarques à ce sujet chez Dom B. LUYKX, *La Maison-Dieu* 51, 1957, p. 56 s.

puissions connaître avec certitude, sans mélange d'éléments appartenant à une autre période, les rites suivis par Mélanie et, de plus, être assurés que ceux-ci manifestent le souci de se conformer à la liturgie officielle de l'une ou l'autre Église du temps.

Rome

La première influence subie par Mélanie, dès avant que la mort de son père lui permit de suivre tous ses attraits, fut, à Rome et au sein même de sa famille, la liturgie à la fois populaire et fastueuse des basiliques constantiniennes, et celle, toute privée, de ses parents qui, dans leurs palais de l'Aventin, sous l'influence de S. Athanase puis de S. Jérôme, l'avaient précédée dans les voies d'une véritable vie religieuse.

Sa vie durant¹, Mélanie, bien de son siècle en cela, se montrera passionnée pour les sanctuaires des martyrs. Telle, dès sa jeunesse, elle apparaît à l'égard de S. Laurent : il est vrai que « l'archidiaque Laurent, presque égal aux Apôtres² », était dès cette époque, après S. Pierre et S. Paul, le patron en qui Rome mettait toute sa confiance³, et peut-être l'objet d'un culte particulier de l'aristocratie chrétienne, ou en voie de le devenir⁴. A l'approche de sa fête (10 août), Mélanie, qui va être mère, ne veut pas renoncer à la cérémonie nocturne, malgré la cohue qui y règne : S. Jérôme avait beau la redouter pour la modestie

1. Ch. 64 ; ch. 65.

2. Cf. PS.-AMBROISE, *PL* 17, 1216.

3. Cf. PRUDENCE, *Peristephanon* II, 559-560 : « La Rome céleste le choisit pour son consul perpétuel », et jusqu'à la fin du poème (éd. et trad. Lavarenne, t. IV, p. 48, que nous citons aussi dans les notes suivantes) ; cf. aussi *ibid.* XI, 199-202, p. 172, l'affluence à la fête de S. Hippolyte, peut-être plutôt à la fête de S. Laurent, d'après H. DELEHAYE, *Origines du culte des martyrs*, Bruxelles 1912, p. 309 s.

4. PRUDENCE, *Peristephanon* II, 517-528, p. 47 : « Même les lumières du Sénat... Le Pontife, autrefois orné de bandelettes sacrées, vient recevoir le signe de la croix, et dans ton sanctuaire, ô Laurent, entre la Vestale Claudia » (p. 47).

de la petite Paule, cousine de Mélanie et consacrée au Christ dès avant sa naissance¹, il faut que les parents de Mélanie lui interdisent ce qui devait être pour sa santé un tel danger, et dès le lendemain elle va avec sa mère assister à la Messe à la basilique. Peut-être était-ce à son autel qu'elle et Pinien avaient consacré à la virginité² leur première-née ; peut-être était-ce grâce à un vœu adressé au martyr qu'elle avait obtenu cette seconde naissance³ qui, selon la promesse de son mari, devait enfin lui valoir « la liberté de son corps ». Mais la volonté de Dieu et aussi son imprudence font de la fête un jour de deuil : au lieu d'action de grâces pour la naissance de son fils, mort presque aussitôt que né, Pinien doit implorer,

1. JÉRÔME, *Ep.* CVII, 3,9 : « Que jamais sans toi elle ne se montre en public ; qu'elle n'aille pas sans sa mère même dans les basiliques des martyrs et les églises. Qu'aucun jeune homme, qu'aucun élégant aux cheveux frisés ne lui sourie. Quant aux jours de vigile et aux veillées solennelles, que cette petite vierge les célèbre de manière à ne jamais quitter sa mère, pas même de la largeur d'un ongle. » Cette lettre à Laeta, mère de Paule, datait de quelques années avant la date où nous sommes (400) : peut-être, Laeta une fois morte, est-ce Mélanie qui, soucieuse comme nous le verrons (ch. 40) de former sa jeune cousine à la vie parfaite, l'a remplacée pour appliquer ces recommandations de S. Jérôme. Celui-ci donnait d'ailleurs des conseils analogues à Eustochium, qui n'était plus une enfant (*Ep.* XXII, 17).

2. D'après P. ALLARD « Rome au IV^e s. », dans la *Revue des quest. hist.*, t. XXVI (1884), p. 27, la basilique de S. Laurent « paraît avoir été fréquentée de préférence par l'aristocratie romaine convertie ». « Nous voyons, nous dit PRUDENCE (*Perist.* II, 521-524, p. 47), qui en parle en témoin, des familles illustres, où le père et la mère sont d'une noblesse égale, y vouer à Dieu leurs *clarissimes enfants* ». Cette habitude de vouer à Dieu les enfants était très répandue au IV^e s., et elle s'accomplissait ordinairement sur la tombe d'un martyr. (Voir, pour quelques exemples épigraphiques, DE ROSSI, *Bullet. di arch. crist.*, 1869, p. 50 ; planche n^{os} 5, 8, et aussi PAULIN DE NOLE, *Natale* XIII, 261-264, qui fait allusion à cette manière de faire de parents chrétiens).

3. Cf. les prières de Laeta pour obtenir des enfants ; après qu'elle eut voué à Dieu la première, Jérôme lui garantit qu'elle en aurait d'autres (*Ep.* CVII, 3).

prosterné « sous l'autel du martyr¹ », la guérison de sa jeune femme, et c'est là que, sur un message reçu d'elle, il fait le vœu qui doit désormais engager leurs deux vies dans une voie nouvelle.

1. Ce petit membre de phrase évoque tout un dispositif intéressant l'archéologie chrétienne et assez commun à l'époque dans les basiliques. « *Prosternens se sub altare* : Se prosternant sous l'autel », lit-on plus expressément dans la *Vie latine*. Ce geste caractéristique, de prime abord un peu étrange, était rendu possible grâce à la « fenestella confessionis » : fenêtre donnant jour sur la confession, ou tombe sainte, qui contenait le corps d'un martyr (voir sur le sens de ce mot, l'art. *Confessio* dans le *DACL*). Cette fenêtre était pratiquée d'ordinaire au milieu du *cancel* ou *balustrade*, qui la défendait des contacts étrangers. Elle permettait en effet au chrétien pieux de passer la tête et de plonger sous l'autel, favorisant ainsi un contact plus intime avec les saintes reliques. Nous savons qu'il en existait une telle dans l'ancienne basilique vaticane près de la confession de saint Pierre (voir Stephanus BORGIA, *Vaticana confessio B. Petri*). GRÉGOIRE DE TOURS, *De gloria martyrum*, XXVIII, écrit à son sujet : « Celui qui désire prier, une fois écartés les cancels qui entourent cet endroit, a accès sur le tombeau, et ainsi, au moyen d'une petite fenêtre qui s'ouvre, — fenestella parvula patefacta —, ayant introduit sa tête à l'intérieur, demande ce qui lui est nécessaire ». *Immisso introrsum capite* : c'est tout à fait le geste de Pinien à Saint-Laurent-hors-les-murs. Une telle fenestella se pouvait voir aussi à la Basilique de Saint-Paul à Ostie, donnant jour sur le corps de l'Apôtre — *foramen in fundo arcae super corpus Apostoli*, lit-on dans l'*Ordo romanus*, XI, 69 (MABILLON, *Museum italicum*, II, p. 350). Evodius, un contemporain de S. Augustin, rapporte d'autre part qu'une riche matrone de Carthage, atteinte de maladie incurable, étant venue près du tombeau de S. Étienne, dans la basilique qui porte son nom, et « poussée non seulement par l'affection de son cœur, mais par le mouvement de son corps, ouvrit les petites portes mêmes de la *memoria*, autre nom fréquemment employé pour désigner le tombeau d'un martyr — et, faisant violence au royaume de Dieu, fit passer sa tête à l'intérieur — *caput suum intramisit interius* —, la plaçant à l'endroit où reposaient les saintes reliques et lavant celles-ci et les arrosant de ses larmes ». C'est plus qu'il n'en faut pour illustrer le fait rapporté ici. Le rapprochement est frappant. Voir RAMPOLLA, *Santa Melania*, p. LXV-LXVI. L'on trouvera dans le *DACL* à l'article *Fenestella confessionis*, quelques spécimens des fenêtres en question.

Ainsi se réalisait l'imploration répétée de Mélanie durant sa nuit de prière solitaire, suppléant à cette vigile publique dans la basilique qui lui était interdite, exemple de ces liturgies privées que, dans leurs oratoires domestiques ou leurs cellules, aimaient à célébrer, seules ou par petits groupes, les vierges ou les continentales qui vivaient dans le monde¹. On ne peut affirmer que dans l'εὐκτήριον de la Maison des Valerii se célébrait la Messe, comme au Transtévère chez cette noble matrone qui invitait S. Ambroise et le faisait officier *in domo*² ou dans cet autre oratoire privé découvert à Rome en 1876³, pour ne rien dire des nombreux exemples venant de tous les horizons du monde chrétien⁴. Peut-être ne servait-il qu'à la prière : prière libre et toute personnelle, prière déjà réglée d'une petite communauté quasi religieuse, comme l'*ecclesia domestica* de Paule⁵, et, entre les deux, tous les

1. La description la plus détaillée en est fournie par S. ATHANASE, (*De virginitate*, 20 ; Von der Goltz, p. 55, 56) ; mais, contemporaine sans doute, ou presque, de Mélanie, elle vaut plutôt pour l'Orient. Et, à cause de sa relative précision, on ne peut s'appuyer sur elle pour se représenter la pratique d'autres communautés et *a fortiori* d'une « novice » isolée comme Mélanie. Du moins la même coutume est-elle attestée à Rome et dans des milieux que Mélanie connaissait bien, par S. Jérôme, et rien n'invite à croire que l'influence de Mélanie l'Ancienne et de Rufin pût aller dans un autre sens.

2. PAULIN, *Vie de S. Ambroise*, 10, PL 14, 30.

3. DE ROSSI, dans *Bull. di arch. crist.*, 1876, 7 s.

4. Il faut au moins noter le récit de S. GRÉGOIRE DE NAZIANZE sur sa sœur Gorgonie (*Or.* VIII, 18 ; PG 35, 809-812), qui n'atteste pas seulement la célébration de la messe dans un tel oratoire privé, mais montre une vierge qui vit dans le monde, passant au pied de cet autel une nuit de prière sans suivre aucun rituel. RAMPOLLA (p. 249) suppose que c'est dans un tel oratoire, dépendant du palais de Lausus, que Geroncius célèbre la Messe à Constantinople (cf. ch. 54) sans prendre le temps d'en référer à l'évêque, selon l'usage général des prêtres de la capitale, attesté par S. CYRILLE D'ALEXANDRIE (*Commonitorium*, 6 ; PG 77, 89).

5. S. JÉRÔME, *Ep.* XXX, 14 : « le chœur de la chasteté et ton église domestique ». Remarquable est l'insistance avec laquelle S. Jérôme

intermédiaires possibles. Peut-être d'ailleurs les mêmes chrétiennes se pliaient-elles, pendant la journée, où l'heure de l'Office les réunissait plus facilement, à un cadre fixe de prière, et, pendant la nuit, chacune priant seule, suivaient-elles davantage leur attrait personnel¹.

De ces influences probables, Geroncius ne dit rien. Aussi bien n'ont-elles fait, en toute hypothèse, que montrer

rappelle, comme une chose « que nul n'ignore », le rythme de prière qui doit scander toutes les journées et interrompre toutes les occupations : « l'heure de tierce, de sexte, de none, l'aube aussi et le soir ». Il écrit dans le même sens à la vierge Eustochium, retirée dans le palais de sa mère (*Ep.* XXII, 37) et de même à sa sœur Laeta, à propos de l'éducation de sa fille (*Ep.* CVII, 9), et à Démétride réfugiée à Carthage (*Ep.* CXXX, 15). On verra plus loin que, devenue supérieure de monastère, à Bethléem, Paule suit exactement le même Office.

1. Le récit de la Vie de Mélanie ne prouve pas que, dès cette époque, elle eût pris l'habitude de cette prière nocturne, sinon peut-être à la façon des chrétiennes à qui s'adresse Tertullien ; mais, comme celle de Gorgonie, cette veillée semble exceptionnelle, motivée par la fête et par l'urgence de la grâce à obtenir. S. Jérôme, au contraire, suppose une pratique habituelle, qu'il s'adresse à Eustochium, libre de son temps et assez vieillie dans l'ascèse pour pouvoir (s'il faut prendre à la lettre les conseils de Jérôme) se lever deux ou trois fois par nuit pour méditer les passages d'Écriture qu'elle sait par cœur, ou même à Paule la Jeune, qu'il faut habituer, comme une future religieuse, à l'Office nocturne, à « faire oraison et chanter des Psaumes ». C'est le même « Psalmorum et orationis ordo » qu'il rappelle à Démétride. Quant aux vierges à qui s'adresse Athanase, elles doivent réciter les Psaumes à la suite, en les entre-coupant de genuflexions ou prostrations et de prières, εὐχαὶ récitées (sans doute improvisées) par chacune à tour de rôle (*De virginitate*, 20 ; Von der Goltz 55, 56). Cette description est à retenir, comme exemple d'une forme de dévotion et d'ascèse, assez courante chez les ascètes du temps (et que ce texte se contente de codifier). On peut évoquer sur ce modèle la nuit de prière de Mélanie, au moins selon le grec (ἐν ἀγρυπνίᾳ καὶ γονυκλισίαις), le latin (curvans genua usque in mane ac deprecans Dominum) pouvant aussi bien s'entendre d'une prière prolongée à genoux : attitude traditionnelle de la supplication les jours de pénitence.

à Mélanie l'observance de l'antique tradition de l'Église¹. Il ne parle pas davantage de l'influence qu'a dû avoir sur la formation liturgique de Mélanie l'exemple de Paulin et de la communauté de vierges qui rehaussait les Offices auprès du tombeau de S. Félix à Nole. En tout cas, c'est Paulin qui nous l'apprend : quand, en 402, la famille des deux Mélanies (et il est difficile de croire que la jeune Mélanie, âgée de 9 ans, ne fût pas venue avec son père accueillir sa grand-mère) assiste aux Offices dans la basilique de Nole, tout ce que l'évêque trouve à louer dans ses hôtes, c'est le recueillement, la discrétion du moins, avec laquelle ils « accompagnent en silence les chants » des « chœurs de jeunes gens et de jeunes filles² ». Quel souvenir cette scène a-t-elle imprimé dans l'âme de la petite fille ? En tout cas, dès 406, elle se montre capable, dans la « cithare décacorde » formée par l'évêque et ses hôtes, non seulement de tenir sa place dans le chœur féminin³, mais déjà de conduire comme une sœur, une maîtresse et presque une mère, sa jeune cousine Eunomie ; et celle-ci, guidée par la voix de son aînée, fait monter le

1. Le témoignage de la *Didaché* est difficile à situer et à interpréter, mais, dès la fin du II^e s., Tertullien, Cyprien, Hippolyte pour l'Occident, Clément pour l'Égypte, attestent nettement, au moins comme la pratique générale des chrétiens fervents, d'une part la prière privée de la 3^e, de la 6^e et de la 9^e heure pendant le jour, et la prière du milieu de la nuit ; d'autre part, l'assistance aux synaxes de l'aurore et du soir. D'après CASSIEN (*Instit.* III, 1 ; Petschenig, p. 33-38), à la fin du IV^e siècle cette double série de prières traditionnelle était intégrée à un Office quotidien réglé, dans les monastères de Syrie, de Mésopotamie et de tout l'Orient, c'est-à-dire en fait chez presque tous les moines en dehors d'Égypte, car les monastères existant en Occident n'étaient à cette date qu'un petit nombre. Pour ceux-ci, les documents ne nous permettent pas d'affirmer qu'il en était de même : à moins qu'on ne fasse remonter à S. Augustin l'*Ordo monasterii* ?

2. PAULIN, *Ep.* XXIX, 13 ; Hartel, p. 260.

3. PAULIN, *Carm.* XXI, 281-283 ; Hartel, p. 167 (si toutefois il faut prendre à la lettre la description de cette mystique polyphonie).

chant des psaumes avec « de modestes modulations » vers le Christ-Agneau de l'abside¹, qui l'écoute avec joie².

Nous n'avons aucun renseignement sur ce que purent raconter ou montrer à Mélanie de leur liturgie antiochienne les évêques orientaux reçus dans sa villa suburbaine³, ni sur la liturgie pratiquée dans l'espèce de monastère domestique organisé par Mélanie et Pinien dans leurs années de retraite en Sicile⁴. Du moins savons-nous que, dès qu'elle a pu disposer de ses biens, Mélanie a aimé et favorisé la splendeur du culte⁵, qui n'est qu'un élément de la liturgie telle que la comprend son époque : une liturgie qui s'étend à tout l'univers religieux et qui donne sens et forme à toutes les activités du chrétien, et de ce chrétien par excellence qu'est le moine ou la moniale. Après la *mutatio vestium*, qui, conformément à la tradition, a marqué la véritable entrée de Mélanie et de Pinien dans la voie de la perfection⁶, l'élément principal peut-être qui leur manque encore pour réaliser ce style de vie, c'est la pratique réglée du jeûne. Non pas un pur exercice d'ascèse afflictive, qui n'a d'autre but que la pénitence, d'autre limite que les forces de l'organisme, d'autre loi que la bonne volonté et la prudence personnelles de

1. PAULIN, *Ep.* XXXII, 10 ; Hartel, p. 286.

2. PAULIN, *Carm.* XXI, 79-83 ; Hartel, p. 161.

3. *H.L.* LXI, Butler p. 157 ; *Vita*, ch. 9.

4. *H.L.*, *ibid.*, p. 156.

5. *H.L.*, *ibid.*, p. 156.

6. Le vêtement de dessous en grosse laine du ch. 4 de la *Vita* est surtout un instrument de mortification ; peut-être Mélanie lui donnait-elle en outre le sens d'une protestation secrète contre les toilettes luxueuses qu'elle devait porter. Mais c'est à partir du ch. 6 que Mélanie et, à partir du ch. 8, Pinien peuvent afficher leur « saint propos ». L'importance et la signification attachées par Mélanie à ce costume, non seulement de pauvreté et de pénitence, mais de consécration à Dieu, ressortent de son refus de sacrifier au protocole (ch. 12). Il est possible d'ailleurs que Gérontius, sous d'autres influences, ait accentué cette signification mystique du vêtement : voir *Vita*, ch. 70.

l'ascète, mais une institution largement et pleinement ecclésiastique, souple d'ailleurs et diversifiée. Les canons de l'Église règlent cette institution de façon formelle à son degré inférieur, qui s'impose à tous les fidèles et ils soumettent, implicitement du moins, ses formes héroïques et facultatives à une coutume générale, une sorte de consensus, spontanément respecté ou, dirait-on, retrouvé, même par les plus grands « champions » de l'ascèse, les ermites les plus perdus.

D'après Pallade¹, dès ses premiers pas dans sa vie nouvelle, Mélanie aurait d'abord adopté la pratique du jeûne complet de la semaine (du dimanche au samedi), mais aurait dû ensuite, sans doute devant les difficultés de cet effort prématuré se contenter de jeûnes de 48 heures ; selon Gérontius au contraire par défiance de leurs forces, elle et Pinien auraient attendu l'Afrique pour se mettre au régime des cinq jours, si tant est que Pinien l'ait jamais pratiqué². Le premier récit fournit un détail bien concret qu'un biographe soucieux d'édification n'aurait pas inventé³ ; le second, écrit longtemps après les événements,

1. *H.L.* ch. LXI ; Butler, p. 157 ; sur le sens de *μίαν παρὰ μίαν*, voir la note d'A. Lucot à *H.L.* XXXI, p. 208-209.

2. *Vita*, ch. 8, 9 où il s'agit à la fois de Mélanie et de Pinien : le jeûne n'est pas nommé, mais il fait certainement partie (peut-être avec le cilice, le coucher sur la dure, les veilles fréquentes et prolongées) de la *σύντρονος ἄσκησις* ; ch. 22 : ici et dans tous les autres passages où il est question de la *σύντρονος νηστεία* de Mélanie, Gérontius ne parle pas de Pinien, pas plus que Jean Rufus en décrivant les austérités des deux époux.

3. Si Mélanie a commencé par présumer de ses forces et est revenue à plus de mesure, cela expliquerait bien la prudence dont elle fait preuve sur ce point dans la *Vie*, alors que, d'après les idées du temps et la rhétorique traditionnelle des conseils aux vierges, la « tendreté » même des deux jeunes ascètes et le corps « vigoureux » de Pinien étaient justement une raison de redoubler d'austérités. Il est vrai qu'une des leçons que veut inculquer Pallade dans son ouvrage est la mesure à garder dans le jeûne, le danger de présumer de ses forces (*Prologue authentique à Lausus*, Butler p. 12-14).

voit davantage la vie de Mélanie dans son ensemble, comme une progression continue et sans retour en arrière. Surtout, Pallade n'a aucun renseignement sur Mélanie après 410¹, mais la précision et l'exactitude des détails qu'il donne invitent à lui faire confiance pour celui-ci, et à croire qu'en débarquant en Afrique Mélanie pratiquait déjà le jeûne des deux jours ; au contraire, Gérontius trahit à bien d'autres indices l'absence d'une chronologie sûre pour toute la vie de Mélanie avant son arrivée à Jérusalem. Il faut donc considérer comme un peu schématique son récit du ch. 9 : en nous parlant de cette prudence des jeunes ascètes, il aura simplement oublié de dire (ou ignoré, s'il n'a pas utilisé l'*Histoire Lausiaque*) qu'elle était le fruit de quelque expérience malheureuse.

L'Afrique Quoi qu'il en soit, la relative précision de Gérontius et son insistance même à travers le désordre de son exposé² garantissent la valeur de son témoignage sur le programme de vie auquel il a vu Mélanie se tenir fidèle jusqu'à la fin, malgré les pires difficultés (ch. 56), qu'elle l'ait ébauché avant son séjour en Afrique, ou ne l'ait définitivement fixé qu'après. De toute façon, l'exemple de la vie religieuse déjà florissante et plus réglée qu'à Rome, peut-être les conseils d'Alypius ou même de S. Augustin, l'auront-ils orientée et confirmée dans son idéal monastique³.

1. Il ignore qu'à la date où il écrit (419-420) toute la famille a depuis longtemps quitté l'Italie, et même qu'elle s'est installée en Palestine : « Mélanie a avec elle sa mère Albine... Elles habitent donc à la campagne, tantôt en Sicile, tantôt en Campanie... ». Il avait sans doute, après la dispersion des partisans de S. Jean Chrysostome, perdu tous ses contacts avec l'Occident. Et les réflexions des Romains après le sac de Rome, telles qu'il les rapporte (cf. ch. 14) ne supposent pas qu'il ait alors reçu des nouvelles précises de la Ville.

2. Cf. les chapitres 22-23 (grec).

3. Le chapitre de F. VAN DER MEER « Les Vierges », dans *S. Augustin pasteur d'âmes*, trad. fr. 1955, I, 337-348, groupe de nombreux renseignements sur les vierges consacrées à Dieu et les

De ce programme, la *Vita* nous donne deux images impossibles à superposer, selon que nous lisons le grec ou le latin. Du premier, nous avons, conformément au caractère de cette édition, donné pour tout ce passage une analyse selon des critères seulement littéraires, et nous relevons, dans les notes de la traduction, les principales divergences du latin. Il faut ici donner un aperçu synthétique du contenu de ces deux textes, en les traitant par hypothèse comme deux traditions parallèles. En effet, si, dans tel cas, la divergence peut s'expliquer par un simple accident de transmission ou de traduction¹, si (comme en général dans la *Vita*) le latin apparaît plus riche en détails concrets, « qu'on n'invente pas² », mais aussi plus désordonné³, il reste, sur un point précis et capital pour notre

monastères féminins en Afrique au début du ^ve siècle. On ignore la date de fondation de celui d'Hippone, pour lequel S. Augustin dut écrire, vers 420 ou 423, la lettre CCX et peut-être la lettre CCXI. Celle-ci contient la fameuse *Règle* appelée à une si grande fortune (pour les études récentes sur ce sujet, voir dans le même ouvrage : t. 1, p. 476, n. 1 ; p. 479, n. 78 ; p. 480, n. 100) ; du reste, même si la forme originale de la *Règle* est celle qui était destinée aux hommes, qu'elle ait ou non Alypius pour auteur, ce texte serait encore intéressant pour évoquer les influences qui ont pu s'exercer sur l'idéal monastique de Mélanie.

1. Par exemple, si le latin omet l'étape des trois jours dans la progression du ch. 22, on peut également supposer une omission, ou au contraire, dans le grec, l'addition d'un glossateur soucieux de mettre les points sur les i. Mais il semble bien que le grec ait, par un souci de logique d'ailleurs arrêté à mi-chemin, transporté au ch. 22, en le simplifiant, le menu de la collation de Mélanie : serait-ce en remarquant et en corrigeant ce désordre qu'un réviseur aurait ajouté, en tête du ch. 24 grec, un καθὸς προείπαμεν, qu'on a déjà trouvé, dans le même rôle, au début du ch. 20 ?

2. Ainsi peut-être le « pain d'orge » correspondant au « pain grossier » du grec ; ainsi surtout les poireaux à l'eau du ch. 24 et les précisions du ch. 26, sans correspondant en grec, notamment les dix figues des jours d'été.

3. Le jeûne des cinq jours décrit au ch. 22, et dont on apprend au ch. 24 qu'il est réservé au carême ; les détails donnés à la fin du ch. 26, et dont la place était au ch. 22.

sujet, une contradiction qui se répercute à travers toute la *Vita*. Elle trahit pour ainsi dire deux auteurs, ou deux témoins, dont chacun a de son héroïne une certaine image, avec laquelle il fait persévéramment¹ cadrer le récit des épisodes les plus différents. Il est impossible qu'une série de hasards textuels ait produit ces deux éditions, entre lesquelles ni la vérité historique ni la vraisemblance ne permettent de choisir².

1. Il faudrait donc admettre, de la part d'un des deux « rédacteurs », une révision systématique, extrêmement habile et discrète, pour orienter ces chapitres et tous les récits de la *Vie* dans le sens de ses préoccupations (minimiser ou majorer la pénitence de Mélanie), en inflexiblement le sens de chaque expression, de chaque détail, en ajoutant ou en enlevant telle ou telle précision. Malheureusement, il est probable que nos deux textes, et surtout le latin, ne sont l'un et l'autre qu'un dérivé plus ou moins lointain de l'archétype de chaque tradition ; il n'est pas à croire, en effet, qu'un remanieur aussi soigneux soit l'auteur d'un récit incohérent, et parfois obscur jusqu'au non-sens, tel qu'est le texte édité par Rampolla. Peut-être à ce sujet faudrait-il examiner de près la variante des mss flamands au début du ch. 24 : *Quinquagesimae et quadragesimae diebus*. Les indices de la pratique d'une « cinquantaine » de jeûne sont si vagues (cf. MAXIME DE TURIN, *Sermon XXVI*, PL 57, 583, authentique d'après *Clavis PP. Lat.*, 221 ; sur un Carême étendu à sept semaines et le nom de Dimanche de la Quinquagésime, nettement plus tardifs, à Rome, voir A. CHAVASSE « La structure du Carême et les lectures des messes quadragesimales dans la liturgie romaine », *La Maison-Dieu* 31, 1952, p. 76-119), que le premier mot de cette variante est inexplicable à partir de la leçon courte considérée comme authentique par Rampolla. Il faut donc le rapprocher d'ἐπέτῃς πεντηκοστῆς du texte grec, et c'est celui-ci ou un texte latin parallèle qu'a dû avoir sous les yeux le traducteur ou le remanieur. Mais l'obscurité de la phrase, le refus instinctif ou raisonné d'une ascèse excessive, le fait que *quinquagesima* en ce sens, n'était plus compris (voir C. LAMBOT, *Rev. Bén.* XLVII, 1935, p. 122, n. 1, qui ne tient peut-être pas assez compte de CASSIEN, *Coll.* XXI), étant remplacé par *pentecostes*, tout favorisait le contre-sens (ou la correction intentionnelle), qui aurait abouti au texte latin adopté par Rampolla, celui que nous analysons.

2. C'est le vice de méthode du P. d'ALÈS, qui écrit (p. 419) : « On ne voit nulle part qu'elle ait jeûné plus rigoureusement en carême qu'en temps ordinaire. » Nulle part, en effet, dans le texte

D'après le grec (ch. 22), Mélanie, dans ses débuts, se contentait de pratiquer tous les jours ce que tous les fidèles devaient observer les jours de jeûne, c'est-à-dire d'attendre le soir pour prendre son unique repas, un repas où elle se sert d'huile et boit, à défaut de vin, une boisson sucrée. Mais, une fois parvenue, progressivement, à la pleine maîtrise d'elle-même, Mélanie adopte, pour toute sa vie — et pour l'ensemble de l'année, la suite du récit le précisera — le « jeûne des semaines » : abstention de toute nourriture pendant cinq jours pleins, du dimanche soir au samedi¹, en même temps que la « xérophagie », privation d'huile et pain sec. Mélanie mangeait-elle son pain sec ? Le *μόνον* du ch. 22 exclut sûrement l'huile et d'autres condiments, peut-être pas quelques herbes ou racines, au moins crues ; mais le texte ne le dit pas. Quant au temps pascal, Mélanie y interrompt son jeûne, mais non sa xérophagie, sauf pendant trois jours ; encore sa mère avait-elle dû l'empêcher de jeûner même pendant

grec ; mais à lire à la suite et sans idée préconçue les diverses affirmations du latin (que d'Alès rejette au nom de ce principe) — ch. 24, 31, 36, 40 (ce dernier cité *ibid.* p. 425, il aurait dû ajouter ch. 56) —, on en voit se dégager un autre tableau, non moins cohérent que celui du grec.

1. Notons simplement CASSIEN, *De coen. instit.*, V, 5 (Pétschenig, p. 85) : « ebdomadibus protelare ieiunia », à rapprocher de la tournure d'origine copte (d'après R. DRAGUET, *RAM* XXV, 1949, p. 214 s., n. 8, 3^o) ἔλαβεν τὰς ἑβδομάδας. C'est cette pratique dont S. Jérôme fit au désert de Chalcis une expérience qui lui laissa de mauvais souvenirs, d'après l'*Ep.* XXII, 7 (cf. Labourt I, p. 117, qui d'ailleurs n'a pas compris exactement le sens de cette *ebdomadarum inedia*). Quant aux *hebdomadarii*, — catégorie si nombreuse parmi les *apotactitiae viri ac feminae* de Jérusalem, qu'en leur faveur, pendant le carême, la Messe du samedi matin a lieu avant le lever du soleil, pour leur permettre de rompre plus tôt le jeûne commencé le lundi —, c'est en carême seulement que, comme Asella à Rome (JÉRÔME, *Ep.* XXIV, 4) ou les Pachômiens de l'*Hist. Laus.* (ch. XVIII, Butler), ils suivent ce rythme (*Peregrinatio*, 27-28 ; Pétré, p. 212-214).

cette période sacrée de la Résurrection¹. De même, c'est pendant toute l'année, sauf pendant ces sept semaines, qu'elle porte nuit et jour le cilice² et couche sur un sac³.

Au contraire, si, au ch. 22, le latin marque exactement comme le grec les étapes de Mélanie vers le jeûne des semaines, le ch. 24 précise que c'est pendant le carême qu'elle le pratiquait ; pendant le temps pascal, elle mangeait tous les jours sans modifier son régime, sauf pendant les trois premiers jours où elle prenait de l'huile⁴. On en peut

1. Tel est évidemment le sens de l'ἄγλα ἑορτή du ch. 25 : on ne peut imaginer Mélanie prétendant jeûner un dimanche — et le dimanche de Pâques ! — malgré l'expression trop précise que le grec prête à l'indignation d'Albine. On pourrait interpréter autrement ce passage, en donnant ici à νηστεύειν non le sens d'un jeûne ininterrompu s'étendant sur plusieurs jours, mais celui de « passer la journée en ne faisant qu'un repas (le soir) » ; c'est en ce sens que le commun des fidèles « jeûnait » les jours de pénitence : ainsi S. BASILE parle-t-il au peuple de πενθήμεροι σπονδαί ou de « jeûne de cinq jours » à propos du Carême (*de ieiunio*, *Hom.* I, 7, *Hom.* II, 4 ; *PG* 31, 176, 198), bien qu'évidemment il ne s'agisse pas du « jeûne des semaines ». En ce sens, Mélanie elle-même « jeûnait » déjà tous les jours, avant qu'elle eût adopté le jeûne des semaines. Si donc on lit le texte de cette façon, sa tentative aurait consisté à se contenter d'un seul repas le jour même de Pâques (ce qui supposerait qu'auparavant elle mangeait normalement ce jour-là et peut-être tous les jours du temps pascal). Mais la suite du récit ne favorise pas cette hypothèse. Sur la distinction des divers degrés de jeûne, cf. *Peregrinatio*, 28, 3 ; Pétré, p. 214.

2. Littéralement « jusqu'au cinquième jour de Pâques », ch. 31.

3. Cf. ch. 24 οὐκ ἔκοιμήθη ποτέ. Sur ce point particulier, la construction de la phrase invite même à comprendre (comme, à la ligne précédente, ἐλαίον οὐδὲ ὄλωσ μετελάμβανεν) qu'il en était de même pendant le temps pascal. En tout cas, s'il est permis d'éclairer ce point par un rapprochement avec une autre période de la vie de Mélanie, le renseignement du ch. 40 montre qu'après une période de réclusion complète Mélanie faisait secouer ou changer son sac, mais non pas qu'elle le remplaçait par une couche plus confortable.

4. Ch. 31 : comparer les expressions avec celles du grec ; ici Albine reproche clairement à Mélanie de continuer sa xérophagie (elle ne parle pas du jeûne) pendant *les* jours (et non *le* jour) de Pâques.

déduire que, pendant le reste de l'année, elle se contentait de brèves périodes de jeûne. C'est d'ailleurs en tout temps qu'elle restait sur sa faim et, avec son pain, se contentait de légumes grossiers, de figues en été ; elle attendait toujours la fin de la journée pour prendre sa réfection, ce que le grec précisait pour le samedi¹. Enfin, si le ch. 24 est peu clair, le ch. 30 limite au carême le port continu du cilice².

D'après l'un et l'autre texte, Mélanie restera toujours fidèle aux habitudes prises en Afrique. Dans sa première période de Jérusalem, où elle vit dans une profonde retraite à l'Anastasis (ch. 36), elle continue, d'après le grec, à « jeûner les semaines », tandis que, d'après le latin, en dehors de rares visites, « elle demeurait dans son travail scripturaire et dans le jeûne », expression plus vague. Pendant le carême allongé du ch. 40, le latin répète cette mention de deux repas seulement par semaine, inutile en grec où elle ne changerait rien au régime habituel de Mélanie. Enfin, à son retour de Constantinople, franchissant à pied des montagnes enneigées, dans les semaines qui précèdent Pâques (ch. 56), si elle ne consent pas à abrégier d'un seul jour son jeûne de toute la semaine, c'est, explique le latin, qu'on est en carême, précision naturellement absente du texte grec.

Mais ces deux textes se retrouvent d'accord pour

1. Cf. ch. 24 grec, éclairé par le rapprochement avec la *Peregrinatio Aetheriae* (*supra*, p. 91, n. 1).

2. Cf. ch. 24 : *nec sine cilicio dormivit*. Bien que le latin emploie certainement le mot pour désigner le sac sur lequel on dort (cf. ch. 40), la tournure indique plutôt les habits dans lesquels on dort et que Mélanie, selon le ch. 31 latin, porte seulement en carême ; toute la phrase semble donc se rapporter au carême. Quant à la précision, présentée de façon tout à fait parallèle, sur l'heure du repas de Mélanie (*nec sine... nec manducavit priusquam perficeret statulum canonem et scriberet et lectionem legeret*), l'énumération estompe l'allusion à l'Office qui marque la rupture du jeûne, pour souligner simplement la fidélité de Mélanie à son règlement quotidien.

évoquer la vie de prière de Mélanie. La première éveillée, après un bref πρωτοῦπνιον, vers minuit sans doute, elle célèbre avec les sœurs l'Office nocturne, sur lequel aucun détail ne nous est donné. Ensuite, pendant que les sœurs se reposent encore avant de commencer la journée¹, peut-être continue-t-elle à réciter par cœur, dans l'obscurité sans doute, le psautier. De la journée des religieuses, nous ne savons rien ; de la sienne, simplement ceci, qu'elle est extrêmement réglée, partagée entre le travail manuel (copie de livres et, d'après le latin, confection de chaussures) et les lectures : la Bible (reprise tout entière quatre fois par an), ses commentateurs et, le soir, comme une friandise après des nourritures plus substantielles, les Vies des Pères du Désert. Quelques mots peu clairs du latin pourraient faire croire que ce moment était aussi l'heure des conversations spirituelles² ; même si tel n'est pas le sens de ce texte, il semble bien faire allusion du moins à ces « Conférences » des solitudes d'Égypte, recueillies par exemple par Cassien, justement à cette heure de la journée³, comme si, dans la petite ville africaine, Mélanie

1. Comme Geroncius le précisera pour le monastère des Oliviers au ch. 46.

2. Ch. 23 : *ad conversationem monachorum transibat*. Ces mots signifient en réalité que de l'étude de la Bible, Mélanie passait à la lecture de la vie et des vertus (βίος καὶ πολιτεία) des moines d'Égypte. Dom C. LAMBOT (*Rev. Bén.* XLI, 1930, p. 79) à propos du *De ordine monasterii* et de la règle de S. Benoît, qui placent des lectures à ce moment de la journée — et la seconde précise : *collationes uel uitas Patrum* — suppose un « usage consacré... assez localisé », qui serait donc propre à l'Afrique ou à l'Italie du Sud.

3. Voir, par exemple, la conclusion de la première *Conférence* (23 ; Pichery, I, p. 107-108), de la troisième (22 ; p. 165), de la septième (33 ; p. 276), etc. S. Jérôme, décrivant à Eustochium la journée des cénobites, écrit : « (après le repas du soir) ils se lèvent tous ensemble, récitent l'hymne et retournent à leur enclos ; là, chacun peut converser avec ses amis jusqu'au soir : Avez-vous vu, dit-on, un tel ou tel ? quelle grâce en sa personne, quel silence, quelle retenue dans la démarche ! » (*Ep.* XXII, 35). C'est à ces conversations spirituelles, — plutôt qu'à la conférence-leçon décrite

révait déjà de visiter le désert et que cette lecture fût pour elle plus qu'une pieuse détente, l'écho lointain et une sorte d'évocation anticipée des entretiens qu'elle espérait y avoir. C'est peut-être même au milieu de cette lecture que le sommeil la prenait¹ ; ainsi voit-on chez Cassien l'Abbé interrompre sa leçon spirituelle et, malgré la curiosité qui tient éveillés ses visiteurs, les envoyer se reposer quelques heures avant de se lever pour l'Office matinal.

La *Vita* nous donne encore moins de détails sur le monastère d'hommes, fondé et doté par Mélanie et Pinien en même temps que celui des femmes. Nous ignorons même si Pinien y a vécu, au moins en marge de la communauté² ; mais sans doute, dans les deux maisons, cherchait-on la même régularité, qu'évoque dans son imprécision même l'ambiguïté d'un vocabulaire où *κωνόν*, *canon*, voire *regula*, désignent aussi bien le règlement

un peu plus haut (*quem patrem vocant incipit disputare, ibid. p. 150*) et qui a lieu après none, avant le repas — que semble correspondre la conférence-interview avec les visiteurs du dehors, telle que nous la voyons pratiquée par les anachorètes de Cassien. Peut-on tirer de ces textes une suggestion sur les « heures de parler » de Mélanie (ch. 32) ? On comparera l'expression de Jérôme à Eustochium, *Ep. XXII, 17* : « Que le sommeil te surprenne un livre à la main : qu'en tombant ton visage rencontre une page sainte. »

1. Tel semble le sens de cette phrase du ch. 23 : *in quibus et ipsum modicum quod primo somno dormiebat, cum legeret sanctorum vitas*, mais il est prudent, dans une telle langue, de ne pas trop serrer le sens des verbes et les règles de la concordance des temps. Parfaitement explicite, mais suspect de quelque rhétorique, est au contraire le conseil de S. Jérôme à Eustochium, *Ep. XXII, 17* : « Que le sommeil te surprenne un livre à la main : qu'en tombant ton visage rencontre une page sainte. »

2. On ne peut rien conclure du silence de la *Vita* à ce sujet, comme sur tout ce qui regarde l'existence personnelle de Pinien après sa conversion, même sa vie monastique sur le Mont des Oliviers, que décrit Jean Rufin. On ne peut non plus trouver une indication dans le récit de l'émeute d'Hippone : Augustin tout le premier avait bien été ordonné par surprise dans cette même église, au hasard d'un voyage, alors qu'il était fixé comme moine à Thagaste.

quotidien que les psaumes fixés pour l'Office¹. Si ce règlement permet à Mélanie beaucoup de conversations, de démarches, non seulement dans l'intérieur de sa communauté, mais avec les étrangers², il est au moins à partir d'un certain moment si rigoureux qu'Albine elle-même devra respecter les heures de méditation ou de travail de sa fille.

Jérusalem
Après avoir recherché à Thagaste l'obscurité d'une petite ville, Mélanie,

poussée par l'amour des Lieux Saints, se trouve jetée dans le bruit d'une cité populeuse et même, s'il faut en croire la rhétorique de S. Jérôme, rien moins qu'édifiante³.

1. Au chapitre 23, au lieu du détail fourni par le latin : *cum complisset... officium cum sororibus, proprium adhuc sibi canonem faciebat*, où les deux mots semblent bien synonymes (détail qui correspond au ch. 26 grec et peut s'éclaircir par ce dernier texte plus explicite), le grec passe directement aux recommandations de Mélanie à ses sœurs ; mais le terme de *κωνόν*, par lequel il les désigne est un peu surprenant et pourrait trahir la main d'un rédacteur abrégant et remaniant un texte parallèle au latin. Celui-ci revient sans doute sur la même idée, par la phrase imprécise et peu éclaircie par le contexte du ch. 26 : *reddens etiam psalterium singulariter et regulam perficiens cum sororibus suis* ; de ce passage, *regula* (qui à la rigueur, pourrait, à cause du désordre des idées, s'entendre de l'emploi du temps, de la répartition des différents travaux) est sans doute exactement interprété par le *κωνόν* du grec, dont le sens est ici certainement liturgique ; de même le *κωνόν* du ch. 22, ou celui du ch. 64 fin, sans correspondant en latin.

2. Ch. 26, 27, 29, 30 : pour quelqu'un qui comptait pouvoir enfin mener « la vie de Marie » (ch. 22), on comprend la tentative du ch. 32, et aussi, devant les fruits de cette activité, l'opposition des « Saints » (ch. 32 lat.) à son projet de réclusion.

3. *Ep. LVIII* (à S. Paulin de Nole), 4 : « Si les emplacements de la Croix et de la Résurrection ne se trouvaient pas dans une ville très populeuse, où il y a un prétoire, une caserne, où il y a des courtisans, des mimes, des baladins... si seules la fréquentaient les troupes de moines, vraiment une résidence de cette sorte serait souhaitable pour tous les moines. Il y a une foule tellement serrée d'individus des deux sexes, que cet encombrement, fui par toi ailleurs, où il n'était que partiel, tu serais obligé ici de le supporter en totalité. » Cf. la note de Labourt (t. III, p. 222) citant S. Grégoire de Nysse, *Ep. II* (PG 46, 1013).

Elle aurait pu concilier ses différents attraits en s'installant à Bethléem. En fait, elle s'installe d'abord au cœur même de la Jérusalem des pèlerins, à l'hospice de l'Anastasis. Mais, au lieu de prendre part avec les *apotactitae viri ac feminae*¹ aux solennels offices de la basilique, elle passe ses journées sans sortir, partagée entre l'étude et la prière, et ses nuits presque entières en prière solitaire devant les portes closes de la basilique de l'Anastasis ; au moment où le peuple arrive pour l'Office, vers le chant du coq², elle rentre chez elle prendre un peu de sommeil. Son horaire nocturne est donc inversé par rapport à l'Afrique, changement qui fait davantage ressortir ce besoin de solitude, cette fuite même des cérémonies de l'Église. Quelle évolution depuis Rome !

Il est donc douteux que ce qu'il y avait de plus spécifique dans la liturgie de l'Anastasis, cela même qui a le plus frappé Éthérie et sur quoi elle nous renseigne en détail,

1. Sur leur place dans la liturgie de Jérusalem, plus grande que celle même du clergé, cf. le résumé d'H. PÉTRÉ (*Peregrinatio*, Introd., p. 70), ou Dom A. LAMBERT, art. *Apotactites et Apotaxamènes*, dans *DACL*, I³, col. 2609-2612 (1907), qui citent d'autres exemples au IV^e et V^e siècles.

2. *Peregrinatio*, 24, 1 ; Pétré, p. 188 : « Tous les jours, avant le chant des coqs, on ouvre toutes les portes de l'Anastasis, et tous descendent, *monazontes* et *parthenae*, comme on dit ici, et non seulement eux, mais en outre les laïques, hommes et femmes, ceux du moins qui veulent faire cette vigile matinale. » Cette indication de temps, dans le style d'Éthérie, équivaut à celle qu'elle emploie pour le dimanche (24, 8 ; Pétré, p. 194) : « Avant le chant des coqs, toute la foule se rassemble, aussi nombreuse qu'elle peut l'être en ce lieu... dans la basilique (N.B. *patrium ante Crucem*) située près de l'Anastasis, mais en dehors cependant... Car, craignant de ne pas arriver pour le chant des coqs, ils viennent d'avance et s'assoient là... Prêtres et diacres sont toujours là, prêts à célébrer les vigiles, s'occupant de la foule qui se rassemble. Car c'est l'habitude de ne pas ouvrir les lieux saints avant le chant des coqs. » Éthérie ne parle pas de la fermeture des portes, mais, parlant de la cérémonie qui clôt « ce qu'on appelle ici le *licinicon*, nous disons, nous, le lucernaire », elle écrit (*ibid.*, 7) : « Tout cela prend fin avec la tombée de la nuit. »

ait influencé Mélanie et l'organisation liturgique dans ses monastères fondés ultérieurement. Plus volontiers on imagine qu'elle se sera inspirée de l'exemple des monastères féminins visités sans doute, à ce moment de sa vie, en Égypte¹. Mais, au retour de ce voyage, le premier geste de Mélanie est de mettre à exécution un projet de plus grande solitude et recueillement, conçu avant son départ dans le brouhaha de l'Anastasis : d'abord elle passe chaque année, dans la réclusion d'une cellule au milieu des nombreux ermitages des Oliviers², les semaines de l'Épiphanie à Pâques, et le reste du temps en ville comme avant³ ;

1. Bien que les ch. 37-39 ne mentionnent que les anachorètes des deux sexes (ce qui invite à entendre, au ch. 37, les « *monasteria sanctorum monachorum et virginum* » dans le sens primitif d'ermitages, correspondant d'ailleurs au texte grec, *κέλλια*), il serait étonnant que Mélanie, qui se souvenait de ses fondations de Thagaste, si elle ne pensait pas encore à celles de Jérusalem, n'ait pas visité quelque une des communautés féminines d'Égypte. Elles étaient presque aussi anciennes que le cénobitisme masculin, témoin ce monastère de soixante-dix vierges fondé par Isidore d'Alexandrie, prêtre de S. Athanase, qui au cours de deux voyages à Rome « s'était fait connaître de tout le Sénat et des femmes des grands personnages » (*H.L.*, I ; Butler, p. 16). Elle a pu aussi se renseigner sur les monastères de femmes qu'elle n'a certainement pas visités, comme ceux que décrit Pallade près de Panopolis (XXXIII-XXXIV, p. 96-100) avec quatre cents religieuses, ou ceux d'Antinoë, au nombre de douze (*LIX*, p. 153-154). Pour celui qu'avait construit « Élie, l'ascète *φιλοπάρθενος* » et qu'avait dirigé après lui le prêtre Dorothee (XXIX-XXX, p. 84-86), la localisation en est douteuse (cf. BUTLER, II, p. 204, n. 46) : s'il était situé à Athribis dans le Delta, Mélanie a pu le visiter.

2. Cf. XLIII (p. 130) les *κέλλια* des ermites, voisins mais indépendants, comme le montre le récit, qui se réunissent d'ailleurs pour l'Office.

3. En effet, après avoir dit que Mélanie passa quatorze ans dans cette ascèse (ch. 40 grec, ou selon la phrase dont Rampolla fait le début du ch. 41 : « in hac tolerantia... in Hierosolyma », ce qui pourrait s'entendre en un sens large), le ch. 41 précise, dans les deux textes, que c'est après la mort d'Albine que Mélanie ne voulut plus habiter « dans la ville », *in civitate*, c'est-à-dire sans doute, comme au ch. 35, à l'hospice de l'Anastasis.

puis elle s'enferme pour un an sans interruption. C'est seulement après cette expérience, — la mort de sa mère, en rompant son dernier lien avec le monde, l'ayant paradoxalement rendue disponible pour une vie plus active et plus sociable —, qu'elle fonde le monastère dans le cadre duquel se dérouleront ses dernières années. Sans parler des voyages, la régularité en sera seulement interrompue par une nouvelle période, sinon de réclusion, au moins de solitude et de plus grande pénitence auprès du tombeau d'Albine et de Pinien, pendant trois ou quatre ans. C'est à propos de cette communauté que Gérontius nous donne les renseignements liturgiques les plus précieux que contienne la *Vita*, auxquels il faudra joindre quelques détails supplémentaires, à l'occasion des déplacements accidentels de Mélanie, ou des fêtes qu'elle va célébrer dans les grands sanctuaires de Jérusalem ou des environs.

Ici, Gérontius ne mentionne pas seulement l'Office, mais la Messe. Pour les religieuses, Mélanie, par un souci qui la distingue d'autres fondatrices ses contemporaines¹, et même d'une occidentale comme Paule à Bethléem², fait construire un oratoire dans le monastère, pour assurer aux sœurs, sans sortir de la clôture, l'assistance régulière à la Messe, les dimanches, les vendredis (ce rythme, fort

1. Les moniales de Tabennesi ne sortent de leur monastère qu'après leur mort ; chaque dimanche, un prêtre et un diacre y entrent pour célébrer la Messe (*H.L.*, XXXIII, Butler, p. 96 s.) ; par contre, dans l'un au moins des monastères d'Antinoë, ce sont les religieuses qui sortent pour aller communier à l'église (*ibid.* LIX, p. 153) : cette pratique était sans doute la plus courante.

2. S. JÉRÔME, *Ep.* CVIII, 20 montre les religieuses allant le dimanche à la Basilique de la Nativité, proche de leur monastère. Les offices quotidiens se célébraient bien dans l'oratoire du monastère, mais le silence de tous les textes, à propos de ces offices comme au moment des querelles qui suivirent l'ordination de Paulinien, font supposer avec assez de vraisemblance qu'on n'y disait pas la Messe.

original, est à remarquer¹), et les jours de fête². Quant à elle, la *Vita* nous apprend qu'elle communiait tous les jours, pratique exceptionnelle en Orient à cette date³,

1. La pratique de la Messe quotidienne, ou presque quotidienne, est attestée dès cette époque, par exemple à Hippone ; mais dans l'ensemble du monde chrétien deux types de semaine liturgique sont en présence : l'antique rythme stationnal où la messe est célébrée le mercredi et le vendredi, marquant la rupture du jeûne — et dans ce cas le samedi est souvent jour aliturgique —, et la liturgie égyptienne où les jours de station sont aliturgiques et la messe célébrée seulement le samedi et le dimanche. Les deux traditions semblent combinées chez S. BASILE, qui suppose quatre communions c'est-à-dire sans doute quatre messes par semaine : le mercredi, le vendredi, le samedi et le dimanche (*Ep.* XCIII ; éd. Courtonne, p. 203 s.). Mélanie doit s'inspirer du premier exemple ; la raison d'être de la synaxe traditionnelle du mercredi n'apparaissait plus clairement, la chronologie courte de la Passion, celle des récits évangéliques, ayant complètement supplanté la chronologie longue (que celle-ci d'ailleurs soit primitive ou secondaire). Aussi la synaxe du vendredi demeurerait-elle seule à évoquer, avec le dimanche, un souvenir du Christ. On retrouve ces deux jours rapprochés, pour la même raison, mais en tant que chômés, sinon clairement en tant que liturgiques. C'est l'objet d'une loi mentionnée par la *Vita Constantini* IV, 18, et Sozomène (*H.E.* I, VIII, 11, 12 ; éd. Bidez-Hansen, p. 19), et qui figure dans les Codes ; mais a-t-elle bien été appliquée ? Au milieu du ve siècle, au temps de S. Syméon le Stylite (H. LIETZMANN, *Das Leben der Symeon stylites*, TU 32, 4, 1908, p. 183) et de S. Auxence (*Vie*, IX, 55 ; *PG* 114, 1426), cette pratique ne semble guère plus qu'une pieuse coutume.

2. Précision due à Jean Rufus (*Vie de Pierre l'Ébère*), mais impliquée par les expressions de Gérontius, cf. ch. 47. Du récit du ch. 64, on ne peut rien tirer de clair.

3. Les textes des prédicateurs ne permettent pas de préciser, pour telle ou telle région, la pratique réelle de l'ensemble des fidèles (voir la mise au point de Dom B. BOTTE, Introduction à S. Ambroise, *Des Sacrements, des Mystères*, 2^e édit., 1961, p. 16-17). Sans qu'on soit obligé de les prendre à la lettre, les remarques de Gérontius (d'après le texte latin) et de Jean Rufin sur la communion quotidienne correspondent à la façon dont en parle S. Jérôme (voir l'*Ep.* XXIII, 13 ; Labourt I, p. 123, avec la note, *ibid.*, où la première référence est à lire *Ep.* XLIX, 15 ; Labourt, II, p. 157). Sur la pratique des moines, voir Dom E. DEKKERS « Les anciens moines cultivaient-ils la liturgie ? » *La Maison-Dieu*, 51 (1957), p. 51, n. 78, 79.

et que le texte latin relève comme une coutume romaine remontant aux Apôtres. A lui seul, ce récit pourrait faire croire qu'elle recevait simplement l'Eucharistie, ou même la prenait elle-même, avec les espèces consacrées, à l'une des deux messes hebdomadaires¹; c'est la *Vie de Pierre l'ibère* qui, complétant notre texte, précise que Geroncius célébrait tous les jours une Messe privée pour Mélanie (et, le dimanche, trois Messes pour les trois maisons fondées par elle²). Autre témoignage remarquable et tout à fait isolé, celui de la triple communion donnée dans la même journée à un mourant, comme le texte grec le rapporte de Volusien, et le texte latin, de Mélanie elle-même. Le premier récit (ch. 55) peut, en dehors de toute précision et de tout exemple parallèle, s'expliquer par une dévotion qui cherche simplement à renouveler et à multiplier en quelque sorte la grâce du sacrement; mais le second (ch. 66, 67, 68), éclairé par un texte hagiographique, malheureusement légendaire et d'origine inconnue³, sans parler d'autres rapprochements moins précis⁴, semble bien

1. Coutume attestée par S. Augustin pour l'Afrique, par S. Épiphane pour Rome, par S. Basile pour les moines et les laïcs d'Égypte.

2. « Souvent le même jour de la semaine (sans doute, d'après la *Vie*, le vendredi et les jours de fêtes), il célébrait trois Messes, une sur la Sainte Montagne (à l'église de l'Ascension), une seconde dans le monastère des hommes, et la troisième dans le monastère des femmes. Le reste du temps, il célébrait en privé pour Mélanie, selon l'usage de l'Église romaine. »

3. Ps.-AMPHILOQUE D'ICONIUM : *Vie de S. Basile*, IV (trad. lat. de Combès, PG 29, p. cccxv) : le dernier jour de sa vie, Basile baptise son médecin juif et lui donne la communion, sans doute au cours de la Messe; vers la neuvième heure, il célèbre une Messe solennelle avec son clergé et « reçoit à nouveau le Pain avec eux », puis « ordonne qu'on l'ensevelisse avec le tiers de la communion reçue par lui de Dieu. Et, s'étant mis au lit, avec l'Eucharistie encore dans la bouche, il rendit son âme au Seigneur ».

4. RAMPOLLA a groupé, p. 253-256, des textes qui attestent la coutume de déposer l'Eucharistie sur le cadavre lors de l'ensevelissement (on connaît l'épisode de S. Benoît, cf. S. GRÉGOIRE LE GRAND,

indiquer le sens vrai de cette répétition : à travers les incertitudes de l'agonie, on cherche à prendre toutes les précautions possibles pour que le mourant ait le Corps du Seigneur dans la bouche au moment même où son âme quitte son corps; et alors, selon la vision et la révélation reçue par un ami de S. Jean Chrysostome, « ceux qui sont sur le départ, s'ils ont la chance (ἀν' ὀχῶσι) de communier aux Mystères avec une conscience pure au moment d'expirer, des anges porteurs de lances les emmènent d'ici-bas grâce à ce qu'ils ont reçu¹ ». Là encore, le latin invoque une tradition romaine : affirmation que les autres témoignages, trop dispersés et trop vagues, ne permettent ni d'infirmier, ni de confirmer.

On pourrait mentionner à ce sujet l'onction des malades : il n'en est pas question dans le récit de la dernière maladie de Mélanie; quant à l'usage qu'elle fait elle-même de l'« huile de bénédiction » ou de l'« huile sainte des reliques des martyrs » pour guérir des malades, on ne peut qu'en un sens large rattacher à la liturgie cet exemple d'une tradition charismatique, universellement attestée par l'hagiographie ancienne et l'archéologie.

Sans que la *Vita* établisse un rapport précis entre la

Dialogue II, 24; PL 66, 180, 182); mais cet usage semble bien avoir été combattu par S. JEAN CHRYSOSTOME (*Hom. XL in I Cor.*, 1; PG 61, 347) et condamné par des conciles de Carthage (en 397, canon 6; en 419, canon 22; repris en Orient par le Concile in *Trullo*, canon 83; l'Orient a cependant conservé cette coutume comme un privilège des archevêques). La même pensée est attestée d'une autre façon par les textes hagiographiques qui tiennent à souligner, à la fois comme un désir du saint et comme une faveur de la Providence, que la mort a suivi de près la communion; ainsi Paulin, *Vie de S. Ambroise* 47; PL 14, 43 : « Il reçut le corps du Seigneur, et, l'ayant avalé, il rendit l'âme, emportant avec lui un bon viatique. » Le récit du Ps.-Amphiloque aide à comprendre comment cette coutume a pu s'enraciner et trouver sa justification dans un réalisme sacramentaire appliqué à contre-temps.

1. *Dialogue sur le sacerdoce*, VI, 4; PG 48, 681.

célébration de l'Eucharistie et celle de l'Office¹, ces deux fonctions liturgiques sont intégrées dans le même temps sacré : des souvenirs bibliques justifient aussi bien les jours où les religieuses assistent à la Messe, que le rythme hebdomadaire et quotidien de leur psalmodie². Pour le rythme hebdomadaire, le ch. 47 apporte des renseignements tout différents selon les deux textes, mais parfaitement conciliables ; d'après le latin, Mélanie veut que le samedi, le dimanche et les jours de fête, l'Office soit célébré intégralement comme les autres jours : prescription à première vue superflue, et énumération un peu déconcertante, qui peuvent l'une et l'autre s'expliquer par comparaison avec la liturgie de l'Anastasis, dont Mélanie aurait ainsi voulu se distinguer³ ; selon le grec, elle demande d'allonger la psalmodie les dimanches et jours

1. Noter le parallélisme entre les jours où se célèbre la Messe et ceux où l'Office semble plus solennel (ch. 47, surtout si on corrige le latin).

2. Les Offices diurnes sont « mystiquement enseignés » par le Seigneur, dans la parabole des ouvriers envoyés à la vigne (cf. CASSIEN, *Inst.* I, III, 11 ; Petschenig, p. 38) et rappellent des épisodes du Nouveau Testament : pour tierce et none, ce sont les récits classiques des *Actes des Apôtres*, ch. 2 et 3 (cf. les parallèles cités par VON DER GOLTZ, éd. du *De Virginitate* du Ps.-Athanasie, p. 102-104, auxquels on peut ajouter CASSIEN, *Inst.* I, III, 2 et 7 ; Petschenig, p. 35 et 37 ; S. BASILE, *Reg. fus. tract.* XXXVII, 3 et 4 ; PG 31, 1013, 1014) ; pour vêpres, l'évocation des disciples d'Emmaüs (reprise par la *Vie latine* à propos de la mort de Mélanie, ch. 68) paraît plus originale, ainsi que les exemples d'Abraham (pour sexte) et de Daniel. Mais rien ne correspond ici au rappel, non moins traditionnel, des épisodes de la Passion (Ps.-ATHANASE, *De Virginitate* 12, 16, 20 ; Von der Goltz, p. 46, 51, 55 ; cf. Cassien, etc.). Quant à la liturgie dominicale, à laquelle il faut peut-être joindre celle du samedi (cf. ch. 47 latin ; c'est en un sens large évidemment que Jérôme ajoute ici « les autres fêtes »), elle se déroule *in resurrectione Domini, in exultatione angelorum*. De même les messes hebdomadaires sont fixées par le ch. 48 latin au « jour de Passion » et à « celui de la sainte Résurrection » (au lieu des désignations plus banales du grec, παρασκευή et κυριακή).

3. Voir *Note complémentaire* 5.

de fête, ce qui est naturel, trop naturel peut-être, et qui a tout l'air, comparé au latin, d'une correction facilitante¹.

Mais c'est sur l'*ordo* quotidien que nous trouvons dans la *Vita* le plus de détails. Là encore, la description commence par l'Office nocturne. C'est Mélanie qui éveille les sœurs, et le latin souligne, par une nouvelle allusion à la liturgie de l'Anastasis², qu'il ne faut pas attendre le chant du coq, mais se lever avant d'avoir suffisamment dormi, quitte à se recoucher ensuite ; d'ailleurs, si elle les voyait trop fatiguées, elle ne demandait qu'à leur accorder un peu de répit. Les Vigiles (selon le terme bénédictin, ou Matines, d'après l'usage moderne) comprennent certainement trois répons et trois lectures (sans doute tirées de la Bible), le tout suivi, d'après le texte grec qui semble bien ici le plus sûr, de quinze antiphones, sans compter les chants³ (il faut peut-être préciser : les antiphones⁴) qui constituent l'Office du matin ; celui-ci,

1. Au contraire, le P. d'ALÈS (p. 429) juge « plus inacceptable » la pensée exprimée par le texte latin.

2. Sur ce point, d'après le latin, ch. 46, elle se sépare explicitement de la pratique « des églises », c'est-à-dire des Offices basilicaux des « séculiers » et, en premier lieu, de l'Église locale. Non pas au nom de l'usage d'une autre Église, mais parce que la participation du peuple aux Vigiles oblige à les repousser au matin : ici encore, les religieuses n'ont pas de raison de force majeure qui les dispense de prendre à la lettre le « minuit » du psaume. Le verset se retrouve d'ailleurs dans toutes les descriptions de l'Office, et bien des Églises ont dû l'interpréter de façon plus large que Mélanie.

3. Rien n'empêche de considérer que cette énumération suit l'ordre de la célébration. En tout cas, les types de nocturnes attestés au *v^e* siècle sont trop divers et les renseignements trop imprécis pour éclairer cette description. Tout au plus peut-on supposer, après chaque psaume ou chaque groupe de trois psaumes (noter que tous les nombres sont des multiples de trois), une lecture, de Jérôme si par hasard il assistait aux Vigiles, de Mélanie ou des autres religieuses à tour de rôle.

4. C'est la seule interprétation possible de πρὸς τοῖς ὀρθρινοῖς : cf. A. BAUMSTARK, *Laus nocturna*, p. 131, 132, pour qui le latin résulte d'un contresens sur πρὸς, contresens qu'on retrouve dans la

« Matines » au sens ancien, c'est-à-dire nos Laudes, célébré sans doute en conclusion de l'Office nocturne, avant le second sommeil des religieuses, plutôt qu'au moment où elles se relèvent¹. La confusion des témoignages anciens et les contradictions des travaux modernes ne permettent pas de préciser le sens de « répons » et « antiphone² » ; en tout cas, qu'ils désignent précisément deux façons de chanter les psaumes, ou bien des pièces musicales (versets de psaumes ou textes de composition récente) intercalées dans les psaumes ou les encadrant, il est certain que, comme partout à cette époque, les psaumes constituaient la majeure partie de cet Office.

A cette notice s'ajoutent les détails donnés au ch. 64 sur la Vigile de la fête de S. Étienne. Cet Office compte cinq lectures au lieu de trois (selon « la coutume de Mélanie » pour toutes les fêtes de martyrs, d'après le

traduction de RAMPOLLA « quindici antifone al mattutino », comme dans le résumé de J. M. HANSENS (*Nature et genèse de l'Office des Matines*), p. 76, n. 107 : « un office composé d'un certain nombre de psaumes responsoriaux (pourquoi pas le chiffre précis donné par les deux textes ?) et de trois leçons et se terminant par des matines composées de quinze psaumes antiphonés ». En réalité, ces traductions, comme le latin *cum matutini fierent*, correspondaient au grec πρὸς τὰ ὄρθρινά, de même que le Ps.-Athanasie, passant à la description de l'Office du matin après celui de la nuit, écrit πρὸς ὄρθρον. Il n'y a donc pas à insister sur les conclusions que tire RAMPOLLA (p. 264) de cette brièveté extrême de l'Office de nuit (trois répons et trois leçons), compensé par la longueur de celui du matin (quinze antiphones). Quant au sens précis du terme ὄρθρινός, il est plus naturel d'entendre ἄντιφώνος ; mais on peut aussi en faire un neutre absolu, ou bien un masculin (sous-entendu ὕμνος, cf. ch. 64).

1. Voir *Note complémentaire* 6.

2. On trouvera, avec l'indication des travaux fondamentaux, une mise au point récente dans l'article de J. GELINEAU « Les formes de la psalmodie chrétienne », *La Maison-Dieu* 33, 1953, p. 134-172 ; voir aussi naturellement les histoires de l'Office, notamment A. BAUMSTARK, *op. cit.*

latin) ; le prêtre lit la première¹, qui est le récit de l'invention des reliques du Saint (exemple très curieux à cette date de l'usage d'un texte non scripturaire dans l'Office), trois sœurs lisent les suivantes, dont Gérontius n'indique pas le contenu, Mélanie elle-même la dernière, le récit de la mort d'Étienne dans les *Actes*. Il n'est pas impossible que les souhaits échangés par Mélanie et les sœurs après cette lecture rentrent dans une certaine structure à demi liturgique, εὐχαί improvisées et bénédiction de celle qui, même en présence du prêtre, même en présence de la Supérieure, est la véritable mère spirituelle de la communauté².

Quant à la journée, elle est selon l'usage immémorial scandée par les « Heures » de tierce, sexte, none, et conclue par vêpres ou le lucernaire. A propos de chacune, Gérontius nous donne d'après Mélanie une série d'*exempla* tirés des deux Testaments, justifications de l'usage suivi, ou suggestions pour une méditation fructueuse à l'occasion

1. A quelle intention obéit cet ordre ? Depuis le haut moyen-âge, l'ordre de préséance entre les lecteurs successifs à l'Office, est progressif, jusqu'au « plus digne », c'est-à-dire dans une communauté religieuse, celui qui préside l'Office (cf. déjà, dans la *Peregrinatio* 25, 1 ; Pétré, p. 198, l'ordre des prédications, l'évêque parlant le dernier). Or, Mélanie est bien la supérieure de fait, sinon de droit (cf. ch. 41), et Gérontius met particulièrement en relief son rôle prédominant dans la liturgie. Mais il est invraisemblable que le prêtre ait la place la moins honorable ; il faut donc croire que, comme pour les trois lectures aux vigiles dominicales de l'Anastasis (*Peregrinatio* 24, 9 ; Pétré, p. 196) ou l'intonation des psaumes chez les Pakhômien (S. Jérôme, *Regula S. Pachomii*, Praef. 3), c'est le plus digne qui commence et que Mélanie n'a usé de son autorité que pour se réserver la dernière place.

2. On peut rapprocher le vœu souvent exprimé par S. PAULIN dans les *Natalicia*, ou le souhait proverbial à Rome de pouvoir encore « entendre et chanter » l'Alleluia pascal (SOZOMÈNE, *H.E.* VII, 19 ; éd. Bidez-Hansen, p. 330).

de ces Offices, mais aucun détail sur leur composition. Sans aucun doute, les psaumes en faisaient encore le fond ; peut-être faut-il leur rattacher les trois lectures quotidiennes que, d'après le ch. 48 (latin), Mélanie faisait faire aux religieuses.

Si, à plusieurs détails, apparaît chez Mélanie la conscience nette de ce qui doit distinguer une liturgie monastique de la liturgie basilicale, elle est loin de mépriser ou de fuir systématiquement les occasions de prier avec le peuple chrétien. En voyage, nous la voyons attentive aux *martyria* qu'elle trouve sur son chemin, à la fois, selon l'usage du temps, espèces d'asiles de nuit pour les voyageurs pieux et lieux de prédilection d'une prière plus instante à une intention déterminée, grâce à la présence, conçue et imaginée de la façon plus concrète, du martyr dans son sanctuaire. Et son culte de la solitude et la régularité dans son monastère ne l'empêchent pas d'aller fêter Noël à Bethléem, puis la fête de S. Étienne dans son grand sanctuaire hiérosolymitain¹ ; deux mentions incidentes, amenées par le récit des derniers jours de Mélanie, permettent de supposer, tout au long de l'année, bien d'autres pèlerinages aux lieux des souvenirs bibliques mentionnés par les pèlerins et les livres liturgiques de Jérusalem.

Enfin, il faut noter, nombreuses et suggestives pour nous faire pénétrer dans l'âme de Mélanie et de ses contemporains, mais peu précises pour l'historien, les allusions à la liturgie des défunts : la toilette funèbre (ch. 68 et 69), la veillée avec psalmodie et lectures (ch. 68 grec), le cortège au chant des psaumes (ch. 41), la sépulture donnée dans un lieu saint (ch. 41 et 49), la mémoire des morts à la Messe (ch. 28), le service de quarantaine (ch. 56), les prières permanentes assurées par une fondation monastique (ch. 49).

1. Voir Note complémentaire 7.

Conclusion

« Le monastère organisé par Mélanie se distinguait des autres monastères de Jérusalem par sa liturgie toute romaine. » C'est ainsi que, pour ne citer qu'un exemple, Dom Leclercq résume l'opinion de Rampolla sur la signification de la *Vita Melaniae* dans l'histoire de la liturgie. Il faudrait d'abord être sûr de la liturgie que suivaient « les autres monastères de Jérusalem », distinguer sinon autant de liturgies que de monastères, au moins d'une façon générale le type de la liturgie monastique du type de la liturgie basilicale, et pour ce dernier, de cette liturgie à bien des égards unique qu'était celle des grands sanctuaires de Jérusalem, la seule que nous connaissions vraiment pour la Palestine du ve siècle. Il est trop tôt — si tant est que le temps vienne jamais de ces simplifications et de ces généralisations, pour le siècle et la région de Mélanie ! — pour classer aussi sommairement ce texte et son témoignage. Pour ne rien dire de la valeur documentaire de maint détail signalé plus haut, et qu'il faut abandonner aux spécialistes, l'impression d'ensemble qui en ressort est plus nuancée.

Le Cardinal Rampolla, puis G. Goyau, qui a le plus fait pour vulgariser en France ses découvertes et ses conclusions, ont l'un et l'autre lu la *Vita* à travers les préoccupations de leur siècle et de leur monde. Mais ce qui est vrai du monastère de Bethléem, fondé par une Romaine venue directement de Rome où elle avait reçu toute une formation religieuse et liturgique, monastère animé par S. Jérôme et en lutte presque continuelle avec Jean de Jérusalem, n'est pas vrai du monastère de Mélanie. Ni son histoire, ni ce que nous entrevoyons de son caractère ne justifieraient chez elle un « ultramontanisme » combatif, ou seulement le souci de fonder et de maintenir en Orient un îlot de romanité. Si par exemple nous la voyons, elle tellement passionnée dans sa jeunesse pour la Vigile solennelle de Saint-Laurent-hors-les-murs, quinze ans après se tenir à l'écart de celle de l'Anastasis et, à la veille

de sa mort, de celle de Saint-Étienne, son évolution intérieure et son changement de condition l'expliquent assez ; et si elle fait explicitement suivre à ses religieuses un horaire nocturne différent de celui des Vigiles basilicales, ce souci est conforme à toute la tradition monastique ancienne, voire à celle des moines d'Orient plus encore que de ceux d'Occident. Par leur composition, en tout cas, ces Vigiles monastiques évoquent plutôt l'Afrique et l'Égypte. Quant à la divergence également marquée dans l'Office diurne entre la liturgie de son monastère et celle de l'Anastasis, elle signifie simplement que les suppressions nécessitées dans cette basilique par l'extrême longueur des Offices les plus solennels n'avaient aucune raison d'être ailleurs : le rythme de prière du monastère des Oliviers est, sinon celui de tous les monastères, du moins celui de beaucoup de communautés monastiques ou de semi-communautés, en Orient comme en Occident.

C'est sans doute par la pratique eucharistique que Mélanie se rattache le plus fidèlement à ses origines romaines : « Les Messes privées étaient conformes au rite romain », écrit Dom Leclercq ; pas précisément : ce qui était romain, ou plus largement occidental, c'était la communion quotidienne de Mélanie ; mais la célébration quotidienne de la Messe n'est d'aucun pays déterminé, et ce que nous savons de son rite paraît bien oriental.

Tout ce qu'on peut retenir, c'est que certaines de ces observances étonnaient les Palestiniens d'alors ou des années suivantes, et Gérontius lui-même, et que, d'après les dires de Mélanie ou par une explication spontanée, il les a considérées, en deux cas, comme une pratique romaine : affirmation trop étroite en ce qui concerne la communion quotidienne, invérifiable pour le viatique à l'instant de la mort. Mais ce qui peut être un détail suggestif sur l'histoire des idées dans un milieu palestinien du *v*^e siècle, assez étroit semble-t-il, vite coupé de l'Occident au moins par l'hérésie, tel que nous l'évoquent les œuvres

de Jean Rufus, tout cela ne peut être admis tel quel par l'historien de la liturgie, ou par le biographe de Mélanie, comme un « témoignage très précieux », une « révélation importante » de « la pratique authentique et très ancienne de l'Église romaine », ou de la fidélité de Mélanie à sa première formation. G. Goyau a évoqué avec talent, avec une « sympathie » instinctive et suggestive, la lente et mélancolique extinction de ce premier foyer de christianisme latin aux Lieux Saints, après la mort de Mélanie, dans cette oubliée et ingrate Palestine qui, chez les monophysites et même chez les catholiques, s'orientalisa de plus en plus. Dans la mesure où ce tableau est exact, il peut nous aider à comprendre quel genre de souvenir laissaient Mélanie, la liturgie pratiquée par elle et la liturgie léguée par elle à ses communautés, dans l'âme de ceux qui l'avaient connue, admirée, aimée, peut-être sans bien la comprendre ; mais il ne nous permet qu'un très modeste degré de précision et de certitude sur la liturgie qui, de fait, avait été sienne, sur les intentions qui avaient présidé à son choix entre tant d'exemples divers qu'avait pu connaître sa vie errante, sur l'autorité et le rayonnement que, par elle, l'Église occidentale, et spécialement l'Église romaine, a pu avoir, à cette date, en ce domaine.

Ma plus vive reconnaissance va au R. P. Joseph Paramelle, du Secrétariat de « Sources Chrétiennes », qui a bien voulu réviser mon manuscrit et, par ses remarques, m'a permis d'améliorer ma traduction. D'autre part ses suggestions m'ont beaucoup aidé pour l'introduction et l'annotation.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

1.

Telle est l'interprétation donnée par Rampolla de la phrase de PALLADE (*H.L.* XLVI, Butler p. 134), qu'on traduirait littéralement : « Elle était par sa famille espagnole ou bien (ἐτροῦν) romaine ; elle était fille du consulaire Marcellin et femme d'un (ancien) haut dignitaire », ce que le latin rend ainsi (*PL* 74, 318 D) : « de hispano vel urbico genere descendens ». *Romaine* semble bien n'être ici qu'un équivalent d'*espagnole*, ce qui se comprend sous la plume d'un oriental écrivant pour ses compatriotes ; mais, d'après cette interprétation, c'est la famille paternelle de Mélanie qui serait d'origine espagnole, et cependant assez assimilée à l'aristocratie de l'Urbs pour lui avoir fourni un et même plusieurs consuls, d'après PAULIN, *Ep.* XXIX, 8 (Hartel, p. 253-254) : « consulibus avis nobilem ». On peut aussi comprendre que Pallade distingue la *gens* d'origine de Mélanie et celle où elle était entrée par son mariage (θυγάτηρ μὲν... ἀνδρὸς δὲ ..., Butler, p. 135, l. 9-10, répondant respectivement à Σπανή et Ῥωμαία). Puisqu'il est certain que son mari appartenait au « genus » le plus authentiquement « urbicum », cette interprétation confirmerait l'origine espagnole de son père. C'est à ce sens qu'aboutissent — mais au prix d'un contre-sens sur ἐτροῦν, confondu avec εἶρα —, A. LUCOR (« Espagnole d'origine, puis Romaine ») et F. X. MURPHY (*op. cit.*, p. 16, s'appuyant sur la trad. anglaise de W. L. K. CLARKE, *ibid.*, n. 16).

Rampolla, au contraire, donne à ἐτροῦν un sens « conjonctif, non disjonctif ». D'où sa conclusion : puisque le père de Mélanie est de famille romaine (de la gens Antonia, cf. *supra*), c'est sa mère qui est espagnole. Aussi cherche-t-il du côté de l'Espagne l'explication de la parenté entre Mélanie et Paulin, qui écrit d'elle (*Ep.* XXIX, 5 ; Hartel, p. 251) : « noster sanguis propinquat ». D'après lui, Paulin serait également (d'après *Carm.* XXI, 395-401 ; Hartel, p. 171) fils d'une Espagnole — et Rampolla va jusqu'à préciser : sans doute de la tante maternelle de Mélanie l'Ancienne ; pour St. BEISSEL

(*Stimmen aus Maria Laach* LXI, 1906, p. 481), suivi par MURPHY (*op. cit.* p. 62), Mélanie serait la fille de la propre sœur de Paulin. Mais l'interprétation de *Carm.* XXI, 395-401 est forcée. Pierre FABRE ne fait nulle part allusion (dans *S. Paulin de Nole et l'amilie chrétienne*, Paris 1949) à une origine espagnole de Paulin et ne mentionne pas sa parenté avec Mélanie. Les anciens auteurs expliquaient cette parenté en rattachant Mélanie et Paulin à la gens Anicia : appartenance qui est douteuse dans le cas du second, et controuvée pour la première. Il faut donc se résigner à ignorer leur parenté exacte. En tout cas, les expressions de Paulin, Rufin, Jérôme, sur le rang tenu par Mélanie l'Ancienne, se justifient même si c'est seulement son mariage qui l'a placée au premier rang de la noblesse romaine.

2.

La *Vie* parle d'une petite fille (ch. 1), puis (ch. 5) d'un garçon qui meurt aussitôt, bientôt suivi par sa sœur (ch. 6) ; Pallade de deux garçons. Or Pallade écrivait loin de Rome, d'après des souvenirs déjà un peu lointains et qu'il ne pouvait vérifier (puisqu'il avait perdu tout contact avec Mélanie et Pinien, après son retour en Orient), sur des événements dont il n'avait pas été témoin : on peut trouver assez naturel qu'il ait commis une légère erreur. — D'ailleurs, il faut noter que cette erreur ne porte pas seulement sur le mot « garçons » au lieu d'« enfants », mais sur la chronologie relative de ces deux morts et de la « conversion » de Pinien. On peut donc penser que Gérontius, connaissant et utilisant justement pour ce passage le récit de Pallade, mais profitant aussi de la présence et des confidences de Mélanie, l'a corrigé à bon escient. Cependant, scruté de près, le récit de Gérontius présente également quelques difficultés, et l'on peut encore se demander si ce n'est pas lui qui aurait schématisé cette histoire, si éloignée déjà dans le temps et l'espace. On se représentera ainsi les événements : 1° Pinien veut avoir deux héritiers « deux enfants » selon la *Vie*, sans préciser le sexe, mais certainement dans sa pensée, au moins un garçon ; 2° Naît une fille, que les parents vouent à Dieu, toujours selon la *Vie*, ici précise à souhait ; Pallade n'en parle pas, mais peut-être cette naissance n'entraîne-t-elle pas en ligne de compte, si c'étaient deux garçons que voulait Pinien ; autrement, on comprendrait mal que, désirant des enfants pour la transmission de l'héritage, il voue à Dieu le premier qui naît ; 3° Naît ensuite peut-être un premier garçon, qui meurt : Pinien ne se tient pas pour satisfait, et attend encore un héritier, puisque la petite « vierge » ne compte pas pour perpétuer la famille ; Pallade seul aurait conservé le souvenir de ce bébé, et nous aide par là à com-

prendre pourquoi la *Vie* (ch. 3-6) insiste sur l'impatience et l'inquiétude de Mélanie, qui ne semble pas attendre de son mari l'exécution de la promesse faite au ch. 1 ; 4° Enfin, la naissance et la mort immédiate d'un second garçon : ce double événement décide Pinien à tenir Mélanie pour quitte de ses devoirs d'épouse. C'est à ce moment que Pallade prête à Mélanie le discours que la *Vie* lui fait tenir dès le début de leur union, mais qui, dans l'*H.L.* n'est pas moins bien en situation et se termine par une phrase qu'il n'y a pas lieu de juger inauthentique : « Si Dieu voulait que nous ayons des enfants, il ne m'aurait pas pris avant l'âge ceux que j'ai enfantés. » La *Vie* a laissé tomber cette phrase (comme elle a fait pour la remarque précédente sur Mélanie l'Ancienne), parce qu'elle était en contradiction avec le contexte.

D'ailleurs, même en replaçant le discours de Mélanie aux ch. 5-6 de la *Vie*, la phrase ferait encore difficulté ou du moins paraîtrait moins naturelle que dans l'*H.L.*, car la situation n'est pas la même dans les deux récits : si Mélanie a encore un enfant vivant quand Pinien prend cette décision, elle ne peut guère user d'un tel argument.

3.

Voir LABOURT, IV, Appendice J, p. 189-194 (Chronologie des controverses origénistes), qui utilise notamment les études sur Rufin de M. Villain et F. X. Murphy ; il faut évidemment dissocier le retour de Rufin et celui de Mélanie l'Ancienne. « Tous les efforts qui ont été tentés, et cela depuis longtemps, pour fixer la date (du retour de Mélanie) indépendamment des lettres de Paulin, ont visiblement échoué », déclare P. FABRE (*Essai sur la chronologie...*, p. 33). Mais E. SCHWARTZ, d'après le ch. LV de l'*H.L.*, rattache à la crise de l'anti-origénisme le voyage de Pallade et de Mélanie, de Jérusalem en Égypte, et il peut, d'après les divers chiffres de Pallade, fixer à peu près cette date. Sans doute P. Fabre n'a-t-il jugé la position de E. Schwartz que d'après R. C. GOLDSCHMIDT (*The Paulinus' Churches at Nola*, 1940, p. 14-15, cité par FABRE, *op. cit.* p. 8, n. 1) ? En tout cas, le raisonnement d'E. Schwartz laisse une certaine marge quant à la date exacte, et seul le témoignage de Paulin permet de la préciser. Or, s'il est exact que « la chronologie de S. Paulin dépend d'une série de combinaisons embrouillées et délicates » (BUTLER, *add.* à la n. 94, p. 277), l'accord semble fait sur ce point précis. Au sujet de l'opinion de F. X. MURPHY (*op. cit.* p. 74, notes 109, 110), on peut se demander si ce dernier connaît de première main l'article de « P. Faber » (*sic*) qu'il résume très inexactement :

Fabre, dans ses études successives, s'accorde avec les autres critiques pour placer en 399 le retour de Mélanie l'Ancienne, qui est passée à Nole dans l'hiver 399-400 (voir P. Fabre, *REL*, XXV, 1947, p. 276, n. 4).

4.

Les mêmes personnages sont mentionnés, ainsi que leur fille Eunomie, à une date postérieure (ils sont déjà morts), *H.L.* XLI, Butler p. 129. Ces renseignements supplémentaires remontent bien à Pallade, quoi qu'il en soit du texte artificiel et arbitraire édité par Dom Butler, et non, comme le croyait celui-ci (*op. cit.* II, p. LV-LVI), à une première édition de l'œuvre publiée par l'auteur lui-même, mais, selon SCHWARTZ (*loc. cit.*, p. 195-196), à des notes qu'il avait laissées et qu'a insérées un remanieur désordonné (Héraclide de Nysse ?). C'est Apronien qui a attiré l'attention de Rufin sur le pamphlet de Jérôme, l'*Ep.* LXXXIV à Pammachius, et donné ainsi l'occasion au premier d'écrire son *Apologie* dont il a reçu la dédicace (*PL* 21, 541) ; il n'y a pas de contradiction à situer la lettre de Jérôme en 399 et l'*Apologie* en 401. MURPHY (*loc. cit.* p. 75) a raison de rappeler qu'en 399 Apronien (d'après ce texte de Pallade) était encore païen : c'est donc une fois converti, sans doute à la fois sous l'influence de Mélanie l'Ancienne et sous celle de Rufin, qu'il aura rencontré un exemplaire de l'*Ep.* à Pammachius — texte sans doute confidentiel, en tout cas non destiné au public — et l'aura expédié à Rufin, qui avait entre temps quitté Rome pour Aquilée. C'est encore à lui « Aproniane, filii charissime », que Rufin dédie ses traductions de neuf homélies d'Origène sur les Psaumes (*PG* 12, 1319-1320) et de dix homélies de S. Grégoire de Nazianze (éd. Engelbrecht, *CSEL* 46, p. 3 ; on sait qu'un très ancien ms. de cette traduction a été « copié sur le livre de la bienheureuse Mélanie à Rome ») ; à lui encore, à l'intention spéciale de « (sa) sœur dans le Christ », comme un « enchiridion uel anulus », la traduction des *Sentences de Sixte* (éd. H. Chadwick, *Texts and Studies*, 2^e série, V, p. 9) et celle des huit homélies de S. Basile (*PG* 31, 1723) ; voir Dom M. HUGLO « Les anciennes versions latines des Hom. de S. Basile », *Rev. Bén.* LXIV (1954), p. 129-132. Par une erreur inexplicable, F. CAVALLERA (*op. cit.* I, p. 231, n. 5) donne les *Sentences de Sixte* comme traduites par une imaginaire Aproniana, sœur d'Apronianus : en réalité, il s'agit certainement d'Avita, d'épouse devenue « sœur » (comme Mélanie auprès de Pinien), et « religiosa filia » de Rufin, la même que la Préface des Homélies de S. Basile appelle « admirandi studii matrona tua filia nostra ». Mais le meilleur commentaire à ce passage de l'*Histoire Lausiaque* est le Poème XXI de S. PAULIN (Hartel,

p. 158-186) qui nous montre, le 14 janvier 407 (P. FABRE, *op. cit.*, p. 38), réunis à Nole pour la fête de saint Félix comme une lyre à dix cordes avec Paulin lui-même et Therasia : Albine, Mélanie la Jeune et Pinien, puis Avita, Tureius Apronianus et leurs deux enfants Asterius et Eunomie, enfin Émile, évêque de Bénévent. Là encore, il y a quelque confusion dans l'exposé de F. X. ΜΥΡΡΗΥ qui (*op. cit.*, p. 76), à quelques lignes de distance, met cette « party » en 405, puis en 406 : faut-il comprendre dans l'hiver 405-406 ?

Tous ces textes ne permettent pas de préciser la parenté entre les deux Mélanies et Avita, « nièce par sa mère » (ἀδελφιδῆ) ou « cousine germaine » (ἀνεψιά) de Mélanie l'Ancienne selon les mss de Pallade, et dont la fille, selon Paulin (*loc. cit.*, v. 71), « Melani soror est simul et quasi filia », ce qui doit s'entendre d'une parenté spirituelle, et ne donne pas le droit à Rampolla d'affirmer (p. 110) qu'Avita était fille d'une sœur (par ailleurs inconnue) de Mélanie l'Ancienne.

5.

Le récit confus d'Éthérie sur le carême (*Peregrinatio*, 27, 2-8 ; Pétré, p. 208-212), rapproché des détails sur la semaine liturgique en temps ordinaire (24-25 ; Pétré, p. 188-200), suggère qu'en dehors du carême, le mercredi et le vendredi, l'« oblation » (la Messe) était célébrée à l'heure de none, marquant la fin du jeûne stationnal ; il semble probable qu'elle était aussi célébrée tous les samedis de l'année, puisqu'elle l'est ce jour-là en carême et que telle apparaît la coutume des Églises orientales, aussi bien en Cappadoce que chez les moines d'Égypte ; peut-être même tous les jours, ce qui expliquerait pour le mieux l'absence de l'Office de tierce dans le passage (24-25) où Éthérie vise spécialement les Offices non eucharistiques, puisqu'elle ne parle de la Messe dominicale qu'indirectement et par allusion (cf. p. 198 s., n. 3, 4). On comprend en effet que la longueur de la Messe (même si on ne prêchait pas tous les jours, comme le dimanche, cf. 25, 1 ; la plupart des fidèles présents communiaient certainement, cf. 27, 9) ait occupé la matinée entre la fin de l'Office matinal (le renvoi signalé ch. 24, 1 : « sic fit missa iam luce ») et l'heure de sexte. C'est ainsi, mettant entre parenthèses la phrase relative au lucernaire, qu'on peut comprendre la fin du ch. 25, 4, en entendant « cet usage » d'une Messe célébrée « chaque jour, pendant toute l'année » et qui, même en semaine, ne se serait guère terminée avant 11 heures ou midi (10 ou 11 heures, disait Éthérie à la page précédente). — Quoi qu'il en soit de cette hypothèse d'une Messe quotidienne *per annum* à l'Anastasis, du moins la célébration régulière d'une Messe le samedi matin *per annum* comme le dimanche paraît-elle

plus probable. On s'expliquerait ainsi que Mélanie réponde à la tentation de raccourcir l'Office, sans doute par la suppression de tierce, les jours où les *monazotes et parthenae* de l'Anastasis n'avaient pas le temps de psalmodier cette heure ; dans la liturgie moins solennelle de sa communauté, il restait toujours du temps libre le matin, qu'on eût ou non célébré la Messe, pour assurer comme partout ailleurs dans le monde chrétien la succession régulière des Heures (cependant les moines orientaux de CASSIEN, *Instil.* III, ix ; Petschenig, p. 44, suppriment, le dimanche, tierce et sexte). Pour Mélanie, loin d'empêcher comme à l'Anastasis cette régularité, la solennité particulière du dimanche et des fêtes était une raison de plus de la respecter. En tout cas, l'allusion à la liturgie raccourcie de l'Anastasis se justifierait encore, quoi qu'il en soit de la fréquence des Messes dans cette basilique, et même si le « samedi » de l'énumération de la *Vie de Mélanie* était mis par erreur pour le « vendredi » (cf. le texte de la *Vita Constantini*, cité *supra*, p. 99, n. 1, et la note de Valois, dont la conjecture a été adoptée par tous les éditeurs, *ad hunc loc.*, PG 20, 1166, n. 55), ce qui nous ramènerait à la liste du ch. 48.

6.

Il est possible que, même en faussant le sens, le latin ait conservé dans *sine intermissione* un mot d'un texte primitif plus long que notre texte grec (συνεχῶς par ex.) et qui pourrait s'appliquer à la succession : 15 antiphones de la nuit-Office du matin. C'est aussi l'impression qui ressort du texte du Ps.-Athanasie, bien que la prescription de « dire autant de psaumes qu'(on) en peut dire en restant debout » suggère plutôt un Office de nuit de longueur variable et un moment de repos, en attendant l'heure de commencer celui du matin. De même, dans la *Vita*, le sens d'une célébration continue Vigiles-Laudes, qui paraît plus naturel dans notre texte, est peut-être démenti par le récit du ch. 64, où Mélanie semble quitter les religieuses après l'Office nocturne et, après une visite au martyrium des hommes, les rejoindre pour les Laudes ; mais, dans ce dernier chapitre, les divergences des deux textes ne permettent aucune conclusion ferme. — D'après le grec, elle quitte les religieuses après la fin des lectures, donc, semble-t-il, avant les quinze antiphones ; elle aurait donc le temps de se rendre au martyrium du monastère tout proche, et même d'y prononcer la longue prière que ce texte est seul à donner, avant de rejoindre les religieuses qui « achèvent la psalmodie », c'est-à-dire à la rigueur les antiphones, ou bien les Laudes : le récit ne permet pas de choisir entre les deux hypothèses et indique encore moins si les deux Offices ont été ou non séparés

par un repos. Le texte latin est certainement corrompu : à la fin des lectures, il écrit : « et cum complissent matutinos », puis, après le dialogue avec les religieuses et la visite au martyrium des hommes : « et revertens reperit adhuc sorores hymnos matutinos complentes ». Non seulement le rapprochement avec le texte grec (dont on ne peut pas cependant tirer un argument décisif sans cercle vicieux) invite à garder seulement la seconde mention, mais la première est suspecte comme contraire au sens clair du même texte latin, au ch. 47, où *matutini* désignait un Office bien distinct des Vigiles. Il est probable qu'elle vient d'une inadvertance d'un traducteur ou scribe latin, qui, spontanément, suivant son vocabulaire d'occidental non-bénédictin, a désigné cet Office nocturne avec ses leçons par le terme, que nous utilisons encore en ce sens, de « matines ».

7.

On peut se demander si l'Église de Jérusalem avait alors transféré au 25 décembre sa *Station* officielle à Bethléem, qui d'après la *Peregrinatio Aetheriae* semble réservée au 6 janvier, ou bien si Mélanie est allée célébrer comme en famille une fête qui, au temps de S. Jérôme, apparaissait encore aux Palestiniens comme strictement occidentale. L'obscurité des deux textes, grec et latin, aussi difficiles à concilier entre eux qu'à replacer chacun dans l'ensemble du récit, diminue malheureusement la valeur d'un témoignage à plus d'un égard fort intéressant.

D'après le grec, Mélanie, à l'occasion de la « mémoire de la dormition du protomartyr », prend part à une *synaxe* dans son martyrium. Mais, comme c'est après son retour qu'elle célèbre avec ses religieuses des Vigiles qui sont certainement celles de la fête du Saint, et puisque manque toute mention explicite sur l'Eucharistie, il est probable que le responsable du texte dans son état actuel n'a pas pensé à la Messe, mais à une réunion de prière, où Mélanie se trouve peut-être avec une partie de sa communauté, réunion de caractère liturgique incertain, peut-être une simple visite de dévotion ; puisque l'heure n'est pas précisée, il est normal de la placer dans la soirée qui précède la fête. A comprendre de la sorte ce récit, peu précis d'ailleurs, un seul détail peut faire difficulté : non le sens vague donné à *συνάγεσθαι*, sens suffisamment attesté, mais le premier mot du texte, *τῇ ἑπαύριον*. *Τῇ ἑπαύριον* commande évidemment les verbes *ἀπήλθομεν καὶ ὑπεστρέψαμεν*. Mais il faut noter que la parenthèse explicative *ἔφθασεν γὰρ — αὐτοῦ*, peut signifier ou bien que la *μνήμη* était arrivée, qu'on était déjà à la date désignée par *τῇ ἑπαύριον* dans la journée consacrée à S. Étienne, ou bien qu'elle commençait, c'est-à-dire

qu'on entrait dans cette *μνήμη* au coucher du soleil de cette même journée.

Puisque le récit précédent (chap. 63) nous conduisait jusqu'après la Messe de l'aurore de Noël, deux explications sont possibles : ou bien que dès 429, à Jérusalem, l'intercalation d'une fête de la Vierge au 26 décembre a, comme c'est le cas aujourd'hui en Orient, repoussé au 27 décembre la fête de S. Étienne (ce qui est peu vraisemblable à cette date), ou bien que le narrateur, considérant comme une journée unique (*τὰ ἕνα γενέθλια τοῦ Σωτήρος*) la Vigile et la Messe de Noël à Bethléem avec leur conclusion, retour aux Oliviers et prière dans la grotte, place la séparation entre cette journée et le « lendemain » au moment du court repos que Mélanie a bien dû prendre à quelque heure de la journée du 25 : dans le premier cas, Mélanie se serait rendue à Saint-Étienne le soir du 25 ; dans le second, le soir du 26.

Le latin présente davantage de difficultés, mais, là encore, il est permis d'y voir l'indice d'une plus grande authenticité. La notation qui ouvre pareillement le ch. 64, « altera vero die », peut ici s'entendre en ce sens que le lendemain de Noël — c'est-à-dire le 26 décembre, sans qu'il soit besoin de recourir à l'une des deux hypothèses énoncées plus haut —, tombait la fête de S. Étienne, la « collecta », la *Synaxe* officielle (la « Station ») de l'Église de Jérusalem sur son tombeau. Or Mélanie, sans prendre part à la Vigile solennelle avec le clergé et le peuple, se prépare du moins, dès la journée du 25, à y assister à la Messe le lendemain matin et à y communier, et, dans cette intention, elle y fait d'avance apporter, voire y apporte elle-même, son oblation ; mais, après les Vigiles qu'elle célèbre au retour de cette visite, dans son monastère, avec ses religieuses, elle se trouve si fatiguée qu'elle ne peut pas aller (ou retourner) jusqu'au sanctuaire situé de l'autre côté de la ville, et doit se contenter de vénérer les reliques du Saint conservées dans l'oratoire tout proche du monastère des hommes ; puis elle revient au milieu de ses religieuses, pour se coucher d'ailleurs à la fin des « Laudes ». Mais cette façon de comprendre la suite des événements se heurte à une contradiction : dans ce cas elle s'est rendue à l'église de S. Étienne le soir et non à l'aube, *diluculo*, de la veille de sa fête. La première des hypothèses suggérées tout à l'heure par le texte grec, celle qui fixe au 27 décembre la *collecta beati Stephani* pour se donner une journée de marge, est ici presque aussi inutile qu'arbitraire : comment imaginer Mélanie qui, tout au début d'une journée consacrée à la Vierge, à l'heure où sans doute (si on admet une telle fête à cette date) le clergé et le peuple célébraient l'Office matinal ou la Messe à Sainte-Marie-la-Neuve ou à quelque autre sanctuaire marial, irait à l'église Saint-Étienne préparer la fête du lendemain ? Il faudrait donc

considérer comme adventices, dues à un scribe inintelligent — et cela, contre le témoignage de tous les manuscrits, quelles que soient par ailleurs leurs divergences dans ce passage —, les incisives « diluculo vadens in eodem martyrio » et « revertens de martyrio », ou bien recourir à une solution désespérée, supposer que *diluculum* est ici employé dans le même sens ambivalent que *crepusculum* et désigne la tombée du jour. Le plus naturel est donc de garder la succession immédiate : 25 décembre, Noël — 26 décembre, S. Étienne, et de rapporter la phrase litigieuse à une visite que Mélanie aurait faite à Saint-Étienne comme en passant, le matin du 25 décembre, à son retour de Bethléem.

Si cette dernière explication est la bonne, elle ne nous apprendrait rien sur la fête de S. Étienne à Jérusalem, sauf ce renseignement (plus intéressant pour l'historien et pour l'archéologue que pour le liturgiste) qui en toute hypothèse ressort de notre texte : qu'il existait, dès avant le second voyage d'Eudocie, une église de S. Étienne à Jérusalem. Mais on aurait ici un exemple remarquable pour saisir sur le vif comment, à partir d'une narration détaillée mais confuse, une série de contresens et de tentatives d'éclaircissement a donné naissance, d'une part aux obscurités du texte latin (des textes latins, faudrait-il dire), d'autre part à la clarté fallacieuse du grec. Par contre, si l'on préfère se fier à celui-ci, on pourra verser au dossier de l'historien du culte des saints, voire de la liturgie hiérosolymitaine du début du v^e siècle, une sorte d'Office ou de paraliturgie qui ressemblerait singulièrement à nos Premières Vêpres.

BIBLIOGRAPHIE

I. SOURCES, ÉDITIONS ET TRADUCTIONS

A. Sources

- AUGUSTIN, *Ep.* CXXIV-CXXVI, *PL* 33, 471-485.
 CYRILLE DE SCYTHOPOLIS, *Vies*, de S. Euthyme, S. Sabas, S. Théodose, éd. E. Schwartz, 1939 (*TU* XLIX, 2).
 JÉRÔME, *Ep.* (éd. Labourt pour les *Ep.* I-CXX; éd. Hilberg *CSEL* 54 s., Vienne 1910-1912 pour les *Ep.* CXXI-fin).
 — *Chronicon*, ad ann. 377 (*PL* 27, 697-698; éd. Helm, *GCS* 47, Leipzig 1956, p. 247 s.)
 PALLADIUS, *Historia Lausiaca*, XLVI, LIV, LV, LXI, éd. Butler, II, Cambridge 1904, p. 134 s. Comparer avec *PG* 34, 1222-1233 et *PL* 73, 1198-1203; éd. Lucot, Paris 1912, p. 306, 338, 362.
 PAULIN DE NOLE, *Ep.* XXVIII-XXXII, XLV, éd. Hartel, I, *CSEL* 29, 1894, p. 246 s.
 — *Carm.* XXI, éd. Hartel, I, *CSEL* 29, 1894, p. 380.
 RUFIN D'AQUILÉE, Préface aux *Homélies sur les Nombres* d'Origène (*GCS* 30) 1921.
 JEAN RUFUS ou de BETH RUFINA (Jean de Majuma), *Vie de Pierre l'Ibérien* (vie anonyme, attribution probable à —). L'original grec de cette biographie est perdu; version syriaque dans RAABE, *Petrus der Iberer*, Leipzig 1895, p. 33-38.
 SYMÉON LE LOGOTHÈTE, dit MÉTAPHRASTE, Βίος καὶ πολιτεία τῆς ὁσίας Μελάνης Ῥωμαίας, *PG* 116, 753-794.

B. *Éditions et traductions*

- DELEHAYE (H.), « S. Melaniae Iunioris acta graeca », dans *Anal. boll.* XXII (1903), p. 5-50.
- RAMPOLLA (Mariano, Cardinale — del Tindaro), *Santa Melania Giuniore, senatrice romana*, Tipografia Vaticana, Rome 1905, p. 1-90 : Vies latine et grecque (celle-ci accompagnée d'une traduction en italien).
- KROTTENTHALER (St.), trad. allemande dans la *Bibliothek der Kirchenväter*, t. V (1912), p. 445-498.

II. TRAVAUX

- Acta Sanctae Sedis*, t. XLI (1908), p. 161-163 : « Conceditur officium cum missa proprium de S. Melania Juniore, vidua, sub ritu duplici minori ».
- ALÈS (R. P. D'), « Les deux Vies de sainte Mélanie la Jeune », dans *Anal. boll.*, XXV (1906), p. 401-450.
- « Sainte Mélanie la Jeune, d'après un livre du Card. Rampolla », dans les *Études*, CVIII (1906), p. 221-240, 490-514.
- ALLARD (P.), « Une grande fortune romaine au v^e siècle », dans la *Revue des Questions historiques*, LXXXI (1907), p. 5-30.
- BARONIUS, *Annales ecclésiastiques*, a. 393, 25 (VI 123-4) ; a. 397, 1-18 (224-30) ; a. 408, 18 (517) ; a. 409, 16-30 (522-6) ; a. 434, 7-13 (VII 454-5).
- BEISSEL (Steph.), « Die Hingabe eines ausserordentlich grossen Vermögens. Eine heroische Tat der hl. Melania », dans les *Stimmen aus Maria-Laach*, LXXXI (1906), p. 477-490.
- (Bollandistes), *Propylaeum ad Acta Sanctorum decembris*, Bruxelles 1940.
- *Martyrologium romanum ad formam editionis typicae scholiis historicis instructum*, schol. ad. prid. Kal. ian., p. 612.

- BUTLER (Dom Cuthbert), compte rendu de Rampolla, *JThS*, VII (1905-1906), p. 630-632.
- DELEHAYE (H. D.), compte rendu de Rampolla, *Anal. boll.*, XXV (1906), p. 204-206.
- DIEKAMP (Franz), compte rendu de Rampolla, *Theologische Revue*, V (1906), col. 242-245.
- ENSSLIN (W.), art. *Melania* 3, *PW*, XV (1931), 416-418.
- art. *Pinianus* 2, *PW*, XX (1950), 1707-1708.
- FREMANTLE (W. Henry), art. *Melania*, dans le *Dict. of Christ. biography*, III (1882), 888-889.
- art. *Pinianus*, *ibid.* IV (1887), 396-397.
- GOYAU (Georges), *Sainte Mélanie*, coll. « Les Saints », Paris 1908.
- KIRSCH (J.-P.), art. *Melania die Ältere und ihre Enkelin M. die Jüngere*, dans le *Lexikon für Theologie und Kirche*, VII (1935), 59-60.
- LECLERCQ (Dom Henri), art. *Mélanie la Jeune (Sainte —)*, dans *DACL*, XI (1933), 209-230.
- art. *Cénobitisme*, *ibid.* II (1910), 3159-3162.
- PERSICO (E. da), *Santa Melania Giuniore senatrice romana (387-439), une pagina di azione femminile nel sec. V*, Torino Berruti 1909, XX-278 p.
- *Die heilige Melania die Jüngere, römische Senatorin (383-439): ein karitatives und soziales Fragen*, autorisierte Übersetzung von R. Banz, Einsiedeln 1912.
- RAMPOLLA (Card.), *Di un catalogo cimiteriale romano. Di una biografia di S. Melania Giuniore*, Rome 1900, 28 p. (Secondo congresso internazionale d'archeologia cristiana). — La seconde partie de cette communication est reproduite dans le *Nuovo Bull. di arch. crist.*, t. IV, sous le titre : « Di un nuovo documento contenente la biografia de S. Melania giuniore », 1900, p. 6-16.
- *Santa Melania Giuniore senatrice romana*, Tipografia Vaticana, Rome 1905 : *Introduzione* (p. v-LXXIX) et *Note* (p. 93-295).
- SCHRÖDL, art. *Melania*, dans *Kirchenlexicon*, 2^e éd., VIII (1893), 1214-1215.

SMEDT (Ch. de), « Vita S. Melaniae Junioris auctore coevo et sanctae familiari », dans *Anal. boll.*, VIII (1889), p. 16-63.

TILLEMONT (LE NAIN de), *Mémoires pour servir à l'étude de l'histoire ecclésiastique*, t. XIV, p. 232-253, 745-757.

WAAL (A. de), « Aus der Vita Melaniae Junioris », dans *Römische Quartalschrift*, XXI (1907), p. 28-37.

ZELLINGER (J.), art. *Gerontius*, dans *Lexikon für Theologie und Kirche*, IV (1932), 440.

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AB	Analecta Bollandiana.
ALÈS (D')	D'Alès, « Les deux <i>Vies</i> de sainte Mélanie la Jeune », <i>AB</i> XXV (1906), p. 401-450.
ASS	Acta Sanctae Sedis.
But.	Cuthbert Butler, « The Lausiac History of Palladius ».
CAVALLERA	F. Cavallera, « S. Jérôme, sa vie, son œuvre », 2 vol., Louvain 1922.
DIEKAMP	Article cité dans la Bibliographie.
GOYAU	Georges Goyau, « Sainte Mélanie ».
H.L.	« Histoire Lausiaque ».
JThS	Journal of Theological Studies.
LUCOT	Édition de l'« Histoire Lausiaque » par Lucot.
MURPHY	F. X. Murphy, « Melania the Elder, a Biographical Note », (<i>Traditio</i> V, 1947, p. 59-78).
PO	Patrologie Orientale.
RAM	Revue d'Ascétique et de Mystique.
RAMPOLLA	M. Card. Rampolla del Tindaro, « Santa Melania Giuniore, senatrice romana ».
RE	Real-Encyclopädie.
REA	Revue des Études Anciennes.
REL	Revue des Études Latines.
RHR	Revue de l'Histoire des Religions.
ROC	Revue de l'Orient Chrétien.
RSR	Recherches de Science Religieuse,
SC	Sources Chrétiennes.
TU	Texte und Untersuchungen.
Vita	Vita Melaniae.

ΒΙΟΣ ΤΗΣ ΟΣΙΑΣ ΜΕΛΑΝΗΣ

Εὐλόγησον πάτερ.

Εὐλογητὸς ὁ Θεὸς ὁ διεγείρας τὴν σὴν τιμίαν κεφαλὴν, ἱερεῦ ὄσιε, ἐπιζητῆσαι λόγον τὴν ἐμὴν ταπεινωσιν περὶ τοῦ βίου τῆς ἀγίας καὶ σὺν ἀγγέλοις τὴν κατοικίαν ἐχούσης μητρὸς ἡμῶν Μελάνης τῆς Ῥωμαίας, ὡς χρόνον με οὐκ ὀλίγον σὺν αὐτῇ διατρίψαντα καὶ ἐπιστάμενον ἀμυδρῶς τὴν τε τοῦ συγκλητικοῦ γένους αὐτῆς διήγησιν καὶ πῶς τοῦ ἀγγελικοῦ βίου ἐνήρξατο, πάντα τὸν τύπον τῆς κοσμικῆς δόξης πατήσασα. Ἄλλ' ἐπειδὴ τὴν οἰκίαν ιδιωτείαν ἀκριβῶς ἐπιστάμενος, οὐχ ἱκανὸς εἶναι ἐνόμιζον πρὸς τὴν τῶν τηλικούτων ἀγῶνων ἀφήγησιν, ἀντειπεῖν μᾶλλον ἀκινδύνως ἐβουλευσάμην, κρεῖττον ἡγούμενος διὰ τῆς σιωπῆς ἐγκωμιάσα τὴν γενναίαν τοῦ Θεοῦ θεράπαιναν, ἢ διὰ τοῦ λόγου τῆς ιδιωτείας ἡμῶν ὑβρίσαι τὰ περιφανῆ αὐτῆς κατορθώματα. Ἐπειδὴ δὲ πάλιν συνκάνειν ἡμῖν ὑπέσχου, ἱερεῦ ὄσιε, διὰ τῶν ὀσίων σου προσευχῶν, θαρρήσας τῇ δυνάμει τοῦ Πνεύματος, εἰς τὸ ἄπειρον πέλαγος τοῦ διηγήματος ἐμαυτὸν καθεῖναι

1. Le latin ajoute : « Sénatrice de Rome ».

2. Cette formule (dont l'équivalent latin est « Iube, domne, benedicere ») indique que le ms. était un *lectionnaire* : avant une lecture liturgique, on demande la bénédiction de celui qui préside l'Office.

3. Sans doute un évêque (*lat.* : « Sacerdos Dei sanctissime »).

VIE DE SAINTE MÉLANIE¹

PROLOGUE

Bénissez, mon Père...²

Béni soit Dieu qui a poussé ta Révérence, prêtre saint³, à rechercher le témoignage de mon humble personne sur la vie de notre sainte mère, qui habite avec les anges, Mélanie la Romaine, — moi qui ai passé si longtemps auprès d'elle⁴ et connais vaguement l'histoire de ses origines sénatoriales, et comment elle entra dans la vie angélique, en foulant aux pieds la fumée de la gloire du monde. Cependant, parce que, connaissant trop bien ma propre maladresse, je ne me croyais pas capable de raconter de si grands combats, j'avais pris la décision plus sûre de refuser, estimant meilleur de célébrer par le silence la noble servante de Dieu que de déshonorer par mes paroles maladroites ses traits de vertu éclatants. Mais puisque de nouveau tu as promis de nous assister de tes saintes prières, prêtre saint, enhardi par la puissance de l'Esprit, je me dispose à me jeter dans la mer infinie du récit, ayant en perspective le céleste salaire de

4. A partir de l'installation de Mélanie à Jérusalem (cf. *Introduction*, p. 72).

παρασκευάζομαι, τὸν ἐκ τῆς ὑπακοῆς οὐράνιον μισθὸν ἀφορώμενος. Καὶ οὐ μέγα, εἰ ἐγὼ ἰδιώτης ὢν καὶ βραδύ-
 γλωσσος ναρκῶ πρὸς τὴν ὑπόσχεσιν τοῦ τοιοῦτου πράγματος ·
 λογιζομαι γὰρ μηδὲ τοὺς ἅγαν φιλοσόφους ὡς ἔοικεν κατατολ-
 μῆσαι τοῦ τηλικούτου ἐπιτάγματος. Τίς γὰρ ἐπαξίως
 δυνήσεται τὰ τῆς μακαρίας ταύτης ἀνδραγαθήματα σαφῶς
 διηγῆσασθαι ; λέγω δὴ τὴν τε ἄκραν αὐτῆς ἀποταγὴν
 τῶν βιωτικῶν καὶ τὸν ζῆλον τῆς ὀρθοδόξου πίστεως τὸν
 πυρὸς θερμότερον καὶ τὴν εὐποιαν αὐτῆς τὴν ἀνυπέβλητον
 τὴν τε σύντονον αὐτῆς ἀγρυπνίαν καὶ χαμευνίαν ἀνένδοτον
 κακουχίαν τε καὶ ἄσκησιν ψυχῆς τε καὶ σώματος ἀκατά-
 παυστον πραύτητά τε καὶ σωφροσύνην πρὸς τὰς ἀσωμάτους
 ἀμιλλωμένην δυνάμεις τὴν τε τῆς ἐσθῆτος αὐτῆς εὐτέλειαν
 καὶ πρὸς ἐπὶ τοῦτοις τὴν μητέρα τῶν ἀγαθῶν τὴν ταπεινο-
 φροσύνην · μία γὰρ ἐκάστη τῶν ταύτης ἀρετῶν νοημάτων
 ἀμέτρητον ἔχει πέλαγος καὶ βιβλίου ὀλοκλήρου συγγραφὴν
 πολὺ τὴν ἡμετέραν ἰσχὺν ὑπερβαίνουσαν. Διὸ ἐπειδὴ ἀπορῶ
 πρὸς τὸ ἀπέραντον μῆκος τοῦ διηγῆματος, τοῖς ἀλιεῦσιν
 ὁμοιωθῆναι πειράσομαι, ὀττινες, καὶ ταῦτα γινώσκοντες, ὅτι
 τὸν πάντα ἰχθὺν ἀγρεῦσαι οὐ δυνήσονται, οὐκ ἀφίστανται
 ὅμως τοῦ ἐγχειρήματος, ἀλλὰ κατὰ τὴν οἰκείαν ἕκαστος
 δύναμιν τὸ παρατυχὸν κομίζεται · ἢ πάλιν τοῖς εἰς λειμῶνα
 εἰσερχομένοις, ἔνθα πάσης εὐωδίας καὶ παντὸς ἄνθους εἶδος
 περιοσμον, οἷ, εἰ καὶ μὴ τὸν πάντα λειμῶνα συλλέξαι
 ἰσχύουσιν, ἀλλ' οὖν γε τὸ ἱκανὸν ἕκαστοι λαβόντες ἀπέρχονται.
 Ταύτη δὲ τῇ εἰκόνι ἀγῶ χρησάμενος καὶ ταῖς εὐχαῖς θαρρή-
 σας τῆς σῆς ὁσιότητος, ἐπὶ τὸν πνευματικὸν λειμῶνα τῶν
 ἔργων τῆς μακαρίας ἡμῶν μητρὸς Μελάνης ἐλεύσομαι,
 κάκειθεν τὰ εὐχερῆ δρεπόμενος παραθήσω τοῖς φιληκδοῖς
 εἰς ζῆλον ἀρετῆς καὶ ὠφέλειαν μεγίστην τοῖς βουλομένοις τὰς
 ἐαυτῶν ψυχὰς ἀνατιθέναι τῷ πάντων σωτῆρι ἡμῶν Θεῷ.

1. Cf. *Ex.* 4, 10.

2. Ce pré ou jardin (*lat.*: *paradisus*) évoque une des images favorites des écrivains spirituels ou compilateurs de la tradition monastique. On la retrouve dans les titres de *Pré spirituel*, *Paradis des Pères*, *Paradis d'Héraclide*.

l'obéissance. Il n'est donc pas extraordinaire que, maladroit comme je suis, et de parole embarrassée¹, je reste paralysé devant la promesse d'un tel travail : je considère en effet que même les vrais philosophes ne se sont probablement pas attaqués à une aussi grande tâche. Qui donc en effet saura dignement raconter, avec clarté, les actions vraiment viriles de cette bienheureuse ? je veux dire son absolu renoncement aux choses de la vie, son zèle plus brûlant que le feu pour la foi orthodoxe, et sa bienfaisance indépassable, son énergie à veiller et sa constance à coucher par terre, — mauvais traitements et ascèse inlassable de l'âme et du corps, douceur et tempérance rivalisant avec les puissances incorporelles, — et la pauvreté de son vêtement et, avec tout le reste, mère de tous les biens, son humilité. Chacune de ses vertus appelle une mer indéfinie de réflexions et la rédaction d'un ouvrage entier qui dépasse de loin mes forces. C'est pourquoi, embarrassé devant la longueur interminable du récit, j'essaierai de faire comme les pêcheurs qui, se sentant bien dans l'impossibilité de prendre tout le poisson, ne renoncent pourtant pas à leur entreprise, mais ramènent à terre, chacun selon ses moyens, ce qu'ils trouvent ; ou encore comme ceux qui, entrant dans un pré², où se respire et se voit toute sorte de fleurs et toute sorte de parfums, même s'ils ne peuvent pas récolter tout le pré, se retirent après avoir du moins pris chacun ce qui lui suffit. Usant moi aussi de cette comparaison, et enhardi par les prières de ta Sainteté, je m'avancerai sur le pré spirituel des actions de notre bienheureuse mère Mélanie, et là, cueillant ce qui me tombera sous la main, je l'offrirai aux auditeurs attentifs afin de les piquer d'émulation pour la vertu et, pour leur plus grand profit, à ceux qui veulent consacrer leur âme à notre sauveur à tous, Dieu³.

3. Ce genre de *captatio benevolentiae* est rigoureusement prescrit par la rhétorique antique. Voir encore, *infra*, le début des chapitres 42 et 60.

Πόθεν τοίνυν τῶν μεγάλων αὐτῆς ἀγώνων ἄρξομαι, ἢ ποιοῖς ἐγκωμίοις ἀμείβομαι τὴν ἐν τοῖς οὐρανοῖς τὸν ἔπαινον ἔχουσαν, ἰδιώτης ὢν καὶ βραδύγλωσσος καθὼς προεῖπον ; Τί δὲ προσκομίσω τῇ πολλὰ καμούσῃ περὶ τὴν ἐλπίδα τῆς σωτηρίας μου, εἰ μὴ μόνον τὰς ὁσίας αὐτῆς εὐχὰς πρὸς βοήθειαν ἐπικαλέσομαι ; αὐταὶ γὰρ καὶ ζώσης ἐν σαρκὶ περὶ τὴν ἐμὴν σωτηρίαν συνήργησαν· ταύτας καὶ μετὰ τὴν κοίμησιν αὐτῆς ἐπιβοῶμαι, ὅπως μεμνημένος τῶν ἁγίων αὐτῆς ἐντολῶν δυνηθῶ, πάντα ἔκνον καὶ λήθην καὶ νυσταγμὸν καὶ διψυχίαν καὶ ἀπιστίαν ἀπωσάμενος, ἐκ μέρους ἐκφράσαι τὰ μέγιστα αὐτῆς κατορθώματα, ἅπερ αὐτὴ εὐαγγελικῶς κρύπτειν ἐσπούδαζεν. Ἄλλ' ἐπειδὴ αὐτοῦ τοῦ Κυρίου ἐστὶν φωνὴ ἢ λέγουσα· « Ἄνθ' ὧν ὅσα πρὸς τὸ οὖς ἠκούσατε, κηρυχθήσεται ἐπὶ τῶν δωματίων », διὰ τοῦτο τῶν ἁγίων αἱ ἄρεταὶ κρυβῆναι οὐ δύνανται· κἂν γὰρ αὐτοὶ ἀγαθοεργοῦντες ἅπαντα κρύπτειν προήρηνται, ἀλλ' ὁ Θεός, τῆς σωτηρίας καὶ οἰκοδομῆς τῶν πολλῶν ἀντιποιοῦμενος, φανεροποιεῖ τὰ μέγιστα αὐτῶν κατορθώματα, οὐ μόνον διὰ τὴν τῶν ἀκούοντων ὠφέλειαν, καθὼς προεῖπαμεν, ἀλλὰ καὶ διὰ τὴν δόξαν τῶν ἀγωνισαμένων μέχρι θανάτου δι' αὐτόν. Ὀλίγα οὖν ἐκ πολλῶν ὅσα τε αὐτὸς αὐτοπροσώπως ἐώρακα καὶ ὅσα παρ' ἐτέρων ἀκριβῶς μεμάθηκα γράψας, τὰ λοιπὰ τῇ σῇ φιλομαθείᾳ καταλείψω ἔρευνᾶν, καθὼς γέγραπται· « Δίδου σοφῶ ἀφορμὴν καὶ σοφώτερος ἔσται. »

1. Ou « hésitation » (citation d'Allatius). Est-ce une correction apportée à notre texte, ou une leçon d'un ms. inconnu de nous ?

2. Cf. *Matth.* 6, 1-18.

Par où donc aborder ses grands combats, et de quels éloges gratifier celle qui est glorifiée dans les cieux, maladroite que je suis, de parole embarrassée, ainsi que je l'ai dit ? Qu'apporter à celle qui a tant peiné, dans l'espoir de me sauver, si ce n'est d'appeler à mon secours ses saintes prières ? Ce sont elles en effet qui, tandis qu'elle vivait dans la chair, ont contribué à mon salut, elles encore qu'après sa mort je réclame, afin qu'au souvenir de ses saintes instructions, rejetant tout retard, tout oubli, tout assoupissement¹, toute irrésolution et toute défiance, je puisse exposer en partie les magnifiques traits de vertu qu'elle-même s'efforçait, selon le conseil évangélique², de dissimuler. Mais puisque c'est la voix du Seigneur lui-même qui dit : « C'est pourquoi, tout ce que vous avez entendu dans le creux de l'oreille sera annoncé sur les toits³ », les vertus des saints ne peuvent être dissimulées : en effet, eux-mêmes, en faisant le bien, auraient-ils préféré tout dissimuler, Dieu, lui, visant le salut et l'édification de tous, fait éclater leurs magnifiques traits de vertu, non seulement pour le profit de ceux qui les apprennent, ainsi que nous l'avons dit, mais pour la gloire de ceux qui ont combattu jusqu'à la mort pour lui. Ainsi, une fois écrit un peu de tout ce que j'ai vu de mes propres yeux et de tout ce que j'ai soigneusement appris auprès d'autres personnes, je laisserai le reste à découvrir à ta curiosité, selon qu'il est écrit : « Donne au sage une occasion et il sera plus sage⁴. »

3. *Lc* 12, 3.

4. *Prov.* 9, 9.

I. LA LIBÉRATION

Luttes avec la famille

[1] Ἀὕτη τοίνυν ἡ μακαρία Μελάνη πρώτη τῆς συγκλήτου Ῥωμαίων ἐτύγγανεν, ἥτις τὸν Χριστὸν ἐκ νέας ἡλικίας ποθήσασα καὶ τῷ θεῷ τρωθεῖσα ἐρωτι τὴν τοῦ σώματος ἀγγελίαν ἐπόθησεν. Οἱ δὲ γονεῖς αὐτῆς, ἅτε περιφανεῖς τῆς συγκλήτου Ῥωμαίων ὑπάρχοντες καὶ ἐξ αὐτῆς τὴν διαδοχὴν τοῦ γένους ἔχειν ἐλπίζοντες, μετὰ πολλῆς βίας συνάπτουσιν αὐτὴν πρὸς γάμον τῷ μακαρίῳ αὐτῆς ἀνδρὶ Πινιανῷ τῷ ἀπὸ ὑπάτων, τεσσαρεσκαίδεκατον ἄγουσαν ἔτος, τοῦ συμβίου αὐτῆς ὑπάρχοντος ὡς ἑπτακαίδεκα. Ἡ δὲ πεῖραν λαβοῦσα τοῦ γάμου καὶ τελείως τὸν κόσμον μισήσασα παρεκάλει τὸν ἑαυτῆς ἄνδρα μετὰ πολλοῦ οἴκτου ταῦτα τὰ ῥήματα φάσκουσα : « Εἰ μὲν βούλει, φησὶν, κύριέ μου, ἀγγεῦειν σὺν ἐμοὶ καὶ κατὰ τὸν τῆς σωφροσύνης συνοικισθῆναί μοι νόμον, καὶ κύριόν σε καὶ δεσπότην τῆς οἰκείας ζωῆς ἐπιγράφομαι · εἰ δὲ τοῦτό σοι ἐπαχθὲς καταφαίνεται καὶ οὐκ ἰσχύεις ἐνέγκαι τὴν πύρωσιν τῆς νεότητος, ἰδοὺ πρόκεινται σοι ἅπαντά μου τὰ ὑπάρχοντα ὧν ἐντεῦθεν ἤδη δεσπότης

1. Il faut faire ici la part du panégyrique, et ne pas prendre la chose au pied de la lettre. Saint Jérôme tombe dans la même exagération lorsque, apostrophant Eustochium, il s'écrie : *quae... prima Romanae urbis uirgo nobilis esse coepisti* (Ep. XXII, 15).

2. A Rome, l'âge requis pour le mariage coïncidait pratiquement avec la puberté, c'est-à-dire avec l'aptitude à engendrer pour l'homme (*pubes*), avec l'aptitude à concevoir pour la femme (*nubilis, viri patiens, viri potens*). L'âge moyen du mariage était ainsi pour les femmes de treize à seize ou dix-sept ans. C'était à dix-sept ans d'autre part, que, dans le droit primitif, avait lieu la constatation de la puberté (*plena pubertas*). Sous l'Empire, cependant, la prise de la toge virile variait entre quatorze et seize ans révolus. Les âges

[1] Ce fut donc cette bienheureuse Mélanie qui, la première du Sénat romain¹, éprise du Christ depuis sa jeunesse et blessée de l'amour divin, s'éprit de la chasteté corporelle. Ses parents qui, membres distingués du Sénat romain, espéraient assurer par elle la continuation de leur famille, l'unissent à toute force en mariage à son bienheureux époux le consulaire Pinien², alors qu'elle était dans sa quatorzième année, son conjoint en ayant environ dix-sept. Mais, ayant fait l'expérience du mariage³ et fini de prendre le monde en haine, elle exhortait son mari de façon pathétique, lui adressant ces paroles : « Si tu veux, mon seigneur, pratiquer avec moi la chasteté et cohabiter avec moi sous la loi de la continence⁴, je te reconnais pour seigneur et maître de ma propre vie ; mais si cela te semble trop lourd, si tu ne peux supporter l'ardeur de la jeunesse, voici tous mes biens à tes pieds

donnés ici n'ont donc rien que de vraisemblable (voir sur ce point Ch. LECRIVAIN, à l'art. *Matrimonium*, dans le *Dict. des Ant. gr. et rom.*, de DAREMBERG).

3. Se dérober purement et simplement eût été contraire à l'ordre formel donné par saint Paul dans I *Cor.* 7, 5. Mélanie préfère se réclamer de la réserve : « si ce n'est d'un commun accord, pour vaquer à la prière », dont l'Apôtre fait suivre cet ordre, et l'utiliser dans le sens de ses vœux.

4. Sur le « saint propos » (la « vocation religieuse » dirions-nous), voir L. Th. A. LORIE, *Spiritual Terminology in the latin Translations of the Vita Antonii* (1955), p. 80 s., 86 s., etc. Cf. *infra* ἀγαθὴ πρόθεσις (c. 49) et l'expression voisine οὐράμιον φρόνημα (ch. 6 et 12). S. Jérôme conclut l'*Epitaphium Paulae* par les mots : « uixit in sancto proposito Romae annis quinque... » (Ep. CVIII, 34).

γενόμενος χρῆσαι καθὼς βούλει, μόνον τὸ σῶμά μου ἐλευθέρωσον, ἵνα τοῦτο σὺν τῇ ψυχῇ μου ἄσπιλον παραστήσω τῷ Χριστῷ κατὰ τὴν ἡμέραν ἐκείνην τὴν φοβεράν· οὕτω γὰρ πληροφορήσω τὴν κατὰ Θεόν μου ἐπιθυμίαν.» Ὁ δὲ οὔτε ἐπένευσεν ἐξ ἀρχῆς τῇ προθέσει αὐτῆς, οὔτε πάλιν παντελῶς ἀπέστρεψεν αὐτὴν τοῦ βουλευμάτος, ἀλλὰ ταῦτα πρὸς αὐτὴν τὰ ῥήματα ἀπεκρίνατο· «Ὅταν, τοῦ Κυρίου κελεύσαντος, τοὺς διαδόχους τῶν ὑπαρχόντων ἡμῖν δύο παῖδας κτησόμεθα, τότε κοινῶς ἀμφοτέροι τῷ κόσμῳ ἀποτασόμεθα.» Καὶ δὴ τῇ βουλήσει τοῦ κρείττονος τίκτεται αὐτοῖς θυγάτηρ, ἣν εὐθέως εἰς παρθενίαν τῷ Θεῷ ἀφιέρωσαν.

[2] Αὐτῆς δὲ ἡ καρδιά ἐτι μᾶλλον τῷ θείῳ πυρὶ κατεφλέγετο· καὶ εἴ ποτε κατὰ τὸ σῶμα εἰς τὸ λουτρὸν παρὰ τῶν ἑαυτῆς γονέων ἀπεστέλλετο, ἀπῆρχετο μὲν καὶ μὴ θέλουσα, εἰσιοῦσα δὲ ἐν τῷ ἁέρι, διὰ τὴν τῆς εὐορκίας ἀπόδειξιν τὰς μὲν ὄψεις ἐνίπτετο τῷ θερμῷ, καὶ τοῖς ἱματίοις αὐτῆς ἐκμασσομένη δόματα παρεῖχεν τοῖς ἀκολουθοῦσιν αὐτῇ, ὅπως μηδενὶ ἐξαγγελίωσιν τὰ ὑπ' αὐτῆς πραττόμενα· οὕτως τὸν τοῦ Θεοῦ φόβον πρὸ τῶν ἑαυτῆς ὀφθαλμῶν διὰ παντὸς εἶχεν ἡ μακαρία.

[3] Ὁ δὲ νεώτερος, ἐτι πρὸς τὴν κοσμικὴν δόξαν ἐπτοημένος, παρεκαλεῖτο πλειστάκις ὑπ' αὐτῆς ἀγνεύειν τῷ σώματι· ὁ δὲ οὐκ ἐπένευσεν λέγων ἐτι τοῦ ἐνὸς τέκνου ἐπιθυμεῖν.

[4] Ἐπειρᾶτο οὖν ἐκφυγεῖν ἡ ἀγία καὶ καταλείψαι αὐτῷ ἅπαντα αὐτῆς τὰ ὑπάρχοντα· καὶ ἀνακοινοῦται ἀγίοις τὸ

1. Mélanie, soucieuse de préserver sa virginité, se range à la règle de conduite formulée par S. Jérôme au sujet de la jeune Paula, cousine de Mélanie, invitant à « ne laisser aller celle-ci aux bains que jusqu'au temps de sa maturité et si la nécessité le réclame : *usque ad annos robustae aetatis, si necessitas postulaverit, balnea adeat...* » (Ep. CVII, 8). Sur la pratique ascétique relative aux bains dans le monachisme primitif, voir H. DUMAINE, *DACL*, art. *Bains*, II, 72-117. Déjà la *Didascalie* et les *Constitutions apostoliques*, I, VI, 4, recommandent aux femmes, pour se baigner, la 10^e heure, c'est-à-dire le moment où a cessé, en général, l'affluence mondaine ; tolérance qui paraissait d'ailleurs excessive à CLÉMENT D'ALEXANDRIE dans son *Pédagogue*, III, cap. V (PG 6, 322-324), et à S. CYPRIEN dans son *De habitu virg.*, XIX (PL 4, 458-459). Ce qui est sûr, c'est que la

pour en user en maître désormais à ton gré. Affranchis seulement mon corps, pour qu'avec mon âme je le présente sans tache au Christ au Jour redoutable. Car c'est ainsi que j'accomplirai mon désir qui est selon Dieu.» Mais il n'acquiesça pas dès le début à sa proposition, sans d'ailleurs la détourner complètement de son projet ; il lui répondit en ces termes : « Lorsque, par la volonté du Seigneur, nous aurons deux enfants pour nous succéder dans nos biens, alors, tous les deux de concert, nous renoncerons au monde.» Et voici que, selon le dessein de la Providence, leur naît une fille, qu'aussitôt ils consacrerent à Dieu pour l'état de virginité.

[2] Le cœur de Mélanie n'en brûlait que plus fort du feu divin. Si quelquefois, selon la coutume, ses parents l'envoyaient au bain, elle s'y rendait, bien que malgré elle¹, mais, entrant dans l'étuve, elle se lavait les yeux à l'eau chaude, pour faire preuve de fidélité², elle s'essuyait avec ses habits et donnait des gratifications à ceux qui l'accompagnaient, pour les empêcher d'aller raconter à personne ce qu'elle faisait. Ainsi la bienheureuse avait toujours en tout devant les yeux la crainte de Dieu.

[3] Le jeune homme, encore attiré par la gloire du monde, était souvent prié par elle de garder la chasteté corporelle, mais il n'acquiesçait pas, disant qu'il voulait encore un enfant. [4] La sainte essayait donc de fuir et de lui abandonner tout ce qui lui appartenait³. Elle s'ouvre de la question avec les saints. Ceux-ci l'ayant encouragée à

question du bain est au IV^e siècle, pour les personnes consacrées à Dieu, une pierre d'achoppement. Cf. S. JÉRÔME, *Ep.* XLV, 4.

2. Fidélité, semble-t-il, à une promesse exigée par ses parents. Le mot fait néanmoins difficulté : est-ce la raison pour laquelle le latin ne l'a pas traduit (*propter ostensionem*) ou a-t-il au contraire conservé, en face du texte grec interpolé, le sens authentique : Mélanie faisait semblant de se laver, « pour la façade » ?

3. De tels abandons ne sont pas rares dans les annales de l'ascétisme. Le fait que Mélanie ait pu l'envisager montre bien en tout cas à quel point lui tenait à cœur la chasteté parfaite.

πρᾶγμα · τῶν δὲ παραινέσαντων αὐτῇ ἔτι βραχὺν ἐπιμεῖναι χρόνον, ὅπως διὰ τῆς καρτερίας τὸ ἀποστολικὸν πληρώσει λόγιον · « Τί γὰρ οἶδας, γύναι, εἰ τὸν ἄνδρα σώσεις ; » ἤρξατο φορεῖν ἐντὸς τῶν ὀλοσηρῶν αὐτῆς ἱμάτιον χονδρὸν ἔρεοῦν. Ἡ δὲ θεία αὐτῆς τὸ πρᾶγμα νοήσασα παρεκάλει αὐτὴν μὴ προπετῶς τοιοῦτον ἱμάτιον περιβάλλεσθαι · ἡ δὲ πάνυ λυπηθεῖσα ὅτι οὐκ ἔλαθεν, ἐδυσώπησεν αὐτήν, ὅπως μὴ κατάδηλον τοῖς ἑαυτῆς γονεῦσιν τοῦτο ἐργάσῃται.

[5] Ὅτε δὲ λοιπὸν αἱ εὐχαὶ τῆς ἀγίας συνήργησαν καὶ γέγονεν πρὸς τὸ τίκτειν τὸ δεύτερον παιδίον, ἔφθασεν ἡ μνήμη τοῦ ἀγίου Λαυρεντίου · καὶ μηδὲ ὅλως ἑαυτὴν ἀναπαύσασα, ἀλλὰ πᾶσαν τὴν νύκτα ἐν ἀγρυπνίᾳ καὶ γονυκλισίαις καταναλώσασα ἐν τῷ ἑαυτῆς εὐκτηρίῳ, ὀρθρίζει τῇ ἐπαύριον μετὰ τῆς ἰδίας μητρὸς καὶ ἀπελθοῦσα ἐν τῷ μαρτυρίῳ μετὰ πολλῶν δακρύων τῷ Θεῷ προσήξατο, ὅπως

1. I Cor. 7, 16.

2. L'habit de soie est considéré comme ne cadrant pas avec le *propositum* monastique. Le monachisme a ses livrées qui ne sont pas du tout celles du monde. Il se trahit à l'habit qui, s'il ne « fait pas le moine » à proprement parler, contribue cependant à le signaler au dehors et à le maintenir dans son atmosphère propre : « *Nos, quia serica ueste non utimur, monachi judicamur* : quant à nous, du fait que nous n'usons pas d'un habit de soie, on nous prend pour des moines », note S. JÉRÔME (*Ep.* XXXVIII, 5). Cette mystique de la vêtue monastique se relie à la mystique du baptême, comme il apparaît en particulier dans l'utilisation d'une phrase du *Cantique des Cantiques* (*infra*, ch. 11). Mais en attendant que le deuil de Mélanie lui permette de manifester extérieurement cette rupture avec le monde (ch. 6), en attendant aussi qu'il lui soit possible de revêtir le cilice proprement dit (ch. 31), ces vêtements de dessous plus rudes sont déjà pour elle l'occasion d'une mortification corporelle très efficace (cf. *infra*, ch. 31). Sur les différentes qualités d'étoffes, voir aussi ch. 8.

3. Tel était le concours des fidèles aux Vigiles célébrées dans les Basiliques que S. Jérôme ne voulait pas que la petite Paula s'éloignât « de la largeur d'un ongle » de sa mère et que sans doute, au besoin, il lui aurait plutôt conseillé, pour des motifs de décence non moins que de prudence, de « pernocter », selon une dévotion chère à ce siècle, dans sa maison, comme il demande qu'on l'habitue toute jeune à se lever la nuit pour prier et chanter des psaumes (*Ep.* CVII, *ad Laetam*,

attendre encore un peu, afin, par sa constance, de réaliser la parole de l'Apôtre : « Que sais-tu, femme, si tu sauveras ton mari¹? » elle commença à porter sous ses étoffes de soie un habit de laine rude². Ce qu'ayant su, sa tante maternelle la pria de ne pas se revêtir inconsidérément de cet habit. Elle, toute triste de n'avoir pu le cacher, la supplia de ne pas le révéler à ses parents.

[5] Quand ensuite les prières de la sainte obtinrent leur effet et qu'arriva pour elle le moment de mettre au monde son second enfant, survint la commémoration de saint Laurent. Sans prendre aucun repos, mais ayant passé toute la nuit³ à veiller et à faire des genuflexions dans son oratoire, elle part le lendemain matin de bonne heure avec sa mère et, allant au martyrium, elle implora Dieu avec beaucoup de larmes⁴ afin que, délivrée du monde, elle

9). Ces habitudes expliquent l'existence d'oratoires privés dans les demeures des grandes familles chrétiennes, et on pense justement avoir retrouvé celui des parents de Mélanie, dans la maison de Coelius (voir GATTI, *La casa celimontana dei Valerii...*, p. 17), semblable à d'autres découverts à Rome (voir DE ROSSI, *Bull. arch. crist.*, 1876, p. 46-53 ; peut-être aussi dans la maison de Byzantium, voisin des Valerii, cf. DACL, II 2850-3, fresques religieuses du Tablinum, col. 2867, *confessio* peut-être antérieure à la transformation de la maison en église).

4. De l'*oratio cum lacrymis*, il est souvent question dans l'ancienne spiritualité comme de la quintessence et de la fleur de la prière chrétienne. Les textes où elle est mentionnée formeraient tout un florilège. De la spiritualité patristique relative à la question, S. BENOÎT peut être considéré dans sa règle, ainsi que sur d'autres points, comme l'écho. S'il est une prière qui, selon lui, a des chances d'être exaucée, c'est celle qui a lieu *in puritate cordis et compunctione lacrimarum* (*Reg.* cap. XX ; Butler, p. 52), *non in clamosa voce, sed in lacrimis* (cap. LII ; p. 90). Il n'y a pas, pour le moine, de meilleure prière pour passer dignement le Carême : *Quod tunc digne fit si... orationi cum fletibus operam damus* (cap. XLIX, p. 87). L'oraison du missel romain *pro petitione lacrymarum* prouve d'ailleurs son importance tant historique qu'ascétique. « Le degré suprême de la prière », dit un texte romain à peine postérieur à Mélanie, « c'est quand, une fois en prière, tu répands en même temps tes supplications et tes larmes » (ARNOBE le Jeune, *Comment. in Ps. CXVIII*, n. III,

ἐλευθερωθεῖσα τοῦ κόσμου ἐν τῷ μονήρει βίω τὸν ἐπίλοιπον τῆς ζωῆς αὐτῆς χρόνον διατελέσῃ · τοῦτο γὰρ ἐξ ἀρχῆς ἐπεπόθησεν. Καὶ ἐπανελθοῦσα ἐκ τοῦ μαρτυρίου σφοδρῶς ἐδυστόκησεν καὶ τίκτεται ἄωρον τὸ παιδίον · ἄρσεν δὲ ἦν · καὶ βαπτισθὲν ἀπῆλθεν πρὸς τὸν Κύριον.

[6] Τὴν δὲ λοιπὸν χαλεπῶς ἐνοχλουμένην καὶ πρὸς τὸ ζῆν ἀπαγορεύσασαν θεασάμενος ὁ μακάριος αὐτῆς σύμβιος, ὀλιγοψυχήσας καὶ αὐτὸς ἐκινδύνευεν · καὶ δραμῶν πρὸς τὸ θυσιαστήριον μετὰ δακρυῶν ἐβόα πρὸς Κύριον περὶ τῆς ζωῆς αὐτῆς. Ἡ δὲ ἅγια ταῦτα αὐτῷ ἐδήλωσεν καθεζομένη παρὰ τὸ θυσιαστήριον · « Εἰ βούλει με, φησίν, ἔτι ζῆν, δὸς λόγον ἐνώπιον τοῦ Θεοῦ, ὅτι τὸ λοιπὸν τοῦ βίου ἡμῶν ἐν ἀγνεῖα διαγάμεν, καὶ ὕψει τὴν δύναμιν τοῦ Χριστοῦ. » Ὁ δὲ σφόδρα δεδοικῶς, μήπως οὐκέτι αὐτὴν ἐν σαρκὶ ζῶσαν θεάσεται, χαίρων ὑπέσχετο · καὶ τοῦτο μὲν ἐκ τῆς ἀνωθεν χάριτος, τοῦτο δὲ ἐκ τῆς ἐπαγγελίας τοῦ νέου εὐφρανθεῖσα κομψότερον ἔσχεν καὶ εἰς τέλος ὑγιάνασα, προφάσει τοῦ κοιμηθέντος αὐτῆς παιδίου ἀπέθετο πᾶσαν στολὴν ὀλοσῆρικον.

Ἐν ταῦτῳ δὲ κοιμᾶται καὶ ἡ θυγάτηρ αὐτῶν ἡ παρθένος. Ὅθεν λοιπὸν ἀμφοτέροι τὰς πρὸς τὸν Θεὸν συνθήκας ἐκπληρῶσαι σπουδάζοντες καὶ ὑπὸ τῶν οἰκείων γονέων μὴ συγχωρούμενοι, ἐν τοιοῦτῳ πένθει ἐγένοντο, ὥστε μὴδὲ τροφῆς μεταλαβεῖν ἀνέχεσθαι, εἰ μὴ συνθῶνται αὐτοῖς, ὅτι ἀξιούνται τῆς παρ' αὐτῶν ἀπολύσεως, ὅπως ἀπαλλαγῶσιν τοῦ ματαίου καὶ κοσμικοῦ σχήματος καὶ χρῆσωνται τῷ ἀγγελικῷ καὶ οὐρανίῳ φρονήματι. Οἱ δὲ προειρημένοι γονεῖς αὐτῶν, τοὺς τῶν ἀνθρώπων ὄνειδισμοὺς εὐλαβοῦμενοι, οὐκ ἐπένευον τῇ

PL 53, 520). — Pour ce qui est du monachisme à l'époque qui nous intéresse, André Jean PHYTRAKI, *Ταῖς τῶν Δακρυῶν Ῥυαῖς* ('Ο κλαυθμὸς τῶν μοναχῶν), Athènes, 1946, a étudié, dans les attitudes d'âme qui caractérisent la vie du moine au IV^e s., la vérification de l'apophtegme : « Vie monastique, source de larmes incessantes ».

1. « *Angelorum vilae* : la vie des anges », écrit S. JÉRÔME à Eustochium à propos de la virginité (*Ep.* XXII, 20) et, à Laeta, à propos de l'éducation de sa fille : « *Nesciat saeculum, vivat angelice, sit in carne sine carne* : Qu'elle ignore le siècle, qu'elle vive d'une façon angélique, qu'elle soit dans la chair comme si elle était sans chair ».

pût passer dans la solitude le temps qui lui restait à vivre, comme elle l'avait désiré depuis le début. Et, revenue du martyrium, elle eut un accouchement extrêmement difficile, et elle met au monde l'enfant avant terme. Or c'était un garçon et, une fois baptisé, il s'en alla vers le Seigneur.

[6] Ensuite, son bienheureux conjoint, la voyant profondément accablée et détachée de la vie, perdit courage et se trouvait lui aussi en danger. Courant à l'autel, il criait, tout en larmes, vers le Seigneur pour la vie de sa femme. Mais voici ce que la sainte lui fit dire, tandis qu'il était assis près de l'autel : « Si tu veux que je survive, donne ta parole devant Dieu que nous passerons dans la chasteté le reste de notre vie et tu verras la puissance du Christ. » Lui, craignant fort de ne plus la voir vivante dans la chair, promit avec joie. Alors, tout heureuse, tant par l'effet de la grâce d'en-haut qu'à la suite de la déclaration du jeune homme, elle commença à aller mieux, et une fois complètement guérie, prenant prétexte de la mort de son enfant, elle quitta tous ses habits de soie.

Au même moment meurt aussi leur fille vouée à la virginité. De la sorte, désormais, brûlant l'un et l'autre de tenir leurs promesses envers Dieu et n'en obtenant pas la permission de leurs parents, ils furent affligés au point de refuser de prendre de la nourriture si ceux-ci, d'accord avec eux, n'acceptaient de les voir partir, pour renoncer aux vanités et à la mondanité de leurs parures et adopter des sentiments angéliques et célestes¹. Mais leurs parents, redoutant les reproches des hommes, n'acquiesçaient

(*Ep.* CVII, 13). On peut aussi comparer l'exhortation finale d'un traité adressé à une femme mariée, de l'aristocratie romaine, dans la première moitié du V^e siècle (ARNOBE le Jeune, *ad Gregoriam*, XXV, éd. Dom G. Morin, dans *Études, Textes, Découvertes*, I [1913], p. 439) : « Associée à la compagnie du Christ et des anges, tu méprises d'un coup le monde entier, tout près de périr avec ceux qui l'aiment... ».

τῶν τέκνων ἐπιθυμία. Αὐτοὶ δὲ σφόδρα βαρέως φέροντες, ἐπεὶ μὴ ἠδύναντο διὰ τὴν βίαν τῶν γονέων μετὰ παρρησίας ἀναλαβεῖν τὸν ζυγὸν τοῦ Χριστοῦ, ἐβουλεύοντο πρὸς ἀλλήλους ἀναχωρεῖν καὶ φεύγειν τῆς πόλεως. Ταῦτα δὲ αὐτῶν λογιζομένων, ὡς διηγεῖτο ἡ μακαρία διὰ τὴν ὠφέλειαν ἡμῶν, εὐθέως ἐσπέρας καταλαβούσης εὐωδία τις αὐτοῖς οὐράνιος ἐξαίφνης ἐφίσταται καὶ τὸ τῆς λύπης σκυθρωπὸν εἰς χαρὰν μετερρῦθμιεν ἄφατον καὶ εὐχαριστήσαντες τῷ Θεῷ, τῶν ἐπιβουλῶν τοῦ ἐχθροῦ κατεθάρρησαν.

[7] Ὅτε δὲ λοιπὸν τοῦ χρόνου προβαίνοντος ἡ ἐσχάτη νόσος τὸν πατέρα αὐτῆς κατέλαβεν, σφόδρα φιλόχριστος ὢν, καλῶς τοὺς μακαρίους ἔλεγεν· « Συγχωρήσατέ μοι, τέκνα, ὅτι ἐκ πολλῆς ἄγαν ἀνοίας ἐς μεγάλην ἀμαρτίαν περιέπεσα· τὰς γὰρ λοιδορίας τῶν βλασφημῶν ἀνθρώπων δεδουκῶς ἐλύπησα ὑμᾶς κωλύσας τοῦ οὐρανοῦ ἐπαγγέλματος. Ἄλλ' ἰδοὺ νῦν ἐγὼ μὲν πορεύομαι πρὸς τὸν Κύριον, ὑμεῖς δὲ λοιπὸν ἐξουσίαν ἔχοντες ἑαυτῶν χρῆσασθε τῷ κατὰ Θεὸν πόνῳ ὑμῶν, ὡς προήρησθε· μόνον ὑπὲρ ἐμοῦ τὸν τῶν ὄλων δεσπότην Θεὸν ἐξιλεώσασθε. » Ταῦτα δὲ μετὰ πολλῆς

1. Il était facile de tourner contre Mélanie et Pinien les armes légales. Ceux-ci en effet, quand ils commencèrent à mettre en vente leurs biens, étaient encore mineurs, Mélanie n'ayant que vingt et un ans et Pinien vingt-quatre. Mélanie, mariée, restait de ce fait incapable et sous la tutelle perpétuelle de son mari. Celui-ci, bien que légalement *paterfamilias*, avait son âge contre lui : de par la loi, il demeurerait protégé contre une présomption d'inexpérience, ayant la faculté, s'il le jugeait bon, de se faire nommer un curateur pour l'assister dans les transactions importantes (CAPITOLIN, *Antonin, Philos.*, 10). Il pouvait aussi obtenir de l'empereur une dispense d'âge — *venia aetatis* — (*Cod. Theod.*, II, xvii, 1 ; éd. Haenel, col. 239-242 ; *Cod. Justin.*, II, xlv, 1-2) et acquérir de ce fait une pleine capacité. Cependant, même alors, les membres de sa famille étaient en droit de lui imposer un curateur choisi parmi ses parents, s'il donnait des preuves de dérangement d'esprit ou de prodigalité (GAIUS, *Dig.*, XXVII, x, 13 ; ULPPIEN, *Fragm.*, XII, 2 ; JUSTINIEN, *Instit.*, I, xxiii, 3), arme légale dont il ne leur était que trop facile de jouer en l'occurrence contre Pinien.

2. Cf. *Math.* 11, 29.

3 Terme consacré pour la fuite du monde, la « retraite » qui fait

toujours pas au désir de leurs enfants¹. Ceux-ci, en ayant beaucoup de peine, étant donné qu'ils ne pouvaient à cause de la résistance de leurs parents prendre librement le joug du Christ², délibéraient entre eux de s'éloigner³ et de fuir la ville. Tandis qu'ils y songeaient, ainsi que le racontait la bienheureuse pour notre édification, tout d'un coup, le soir venu, une sorte de parfum céleste⁴ survint soudain et changea en joie indicible la tristesse qui les accablait. Rendant grâce à Dieu, ils s'enhardirent contre les embûches de l'ennemi.

[7] Lorsqu'enfin, le temps s'écoulant, le père de la sainte se trouva aux prises avec sa dernière maladie, comme il aimait beaucoup le Christ, il appela les bienheureux et leur dit : « Pardonnez-moi, mes enfants, car, dans l'excès de ma folie, je suis tombé dans un grand péché. Pour avoir craint les injures des blasphémateurs, je vous ai contristés en vous interdisant la profession céleste. Mais voici maintenant que, pour moi, je m'en vais vers le Seigneur, et vous, désormais, disposez de vous et suivez votre désir selon Dieu, ainsi que vous l'avez décidé⁵. Faites seulement que Dieu, le maître de tout, me soit

proprement le moine (par opposition à l'ascète du type antérieur à S. Antoine qui mène la vie parfaite au milieu du monde). Cf. *infra*, c. 19, dont la portée a été bien vue par DREKAMP (col. 244).

4. On peut rapprocher ce prodige de celui, tout semblable, qui est accordé, dans des circonstances analogues, à Horsière, deuxième successeur de S. Pachôme (*Les vies coples de saint Pachôme...*, trad. LEFORT, p. 404). On trouvera plus loin (ch. 53) un récit semblable, mais douteux.

5. Cette approbation de Publicola à son lit de mort, de quelque poids qu'elle fût, restait pourtant sans valeur juridique. Il était à craindre, ce qui eut lieu en fait, que le reste de la famille donnât le change à l'opinion publique sur les motifs intéressés de son opposition et se plaignît en mettant en avant l'argument d'un écrivain du siècle d'Auguste, regrettant qu'un patrimoine, qui devait servir à la gloire de la *gens*, fût honteusement dispersé : *pecuniam, quae gentis splendori servire debeat, flagitiis disjici* (VALÈRE MAXIME, III, v, 2, éd. Has, Paris 1822, I, p. 228).

εὐφροσύνης ἀκούσαντες, λοιπὸν μετὰ τὴν ἐν Κυρίῳ κοίμησιν αὐτοῦ εὐθέως ἄδειαν λαβόντες ἐξῆλθον τῆς μεγάλης πόλεως Ῥώμης, καὶ ἐν τοῖς προαστείοις αὐτῆς σχολάζοντες ἐκεῖ τὰς ἀρετὰς ἐργάζεσθαι ἐπαιδεύοντο, γινώσκοντες ἀκριβῶς, ὅτι ἀδύνατον αὐτοὺς καθαρὰν λατρείαν προσεγγεῖναι τῷ Θεῷ, εἰ μὴ τῆς βιωτικῆς συγχύσεως ἑαυτοὺς ἀλλοτριώσουσιν, καθὼς γέγραπται· « Ἄκουσον, θύγατερ, καὶ ἴδε καὶ κλῆνον τὸ οὖς σου, καὶ ἐπιλάθου τοῦ λαοῦ σου καὶ τοῦ οἴκου τοῦ πατρὸς σου, καὶ ἐπιθυμήσει ὁ βασιλεὺς τοῦ κάλλους σου. »

[8] Ἦνίκα δὲ τῆς ἰσαγγέλου πολιτείας ἐνήρξαντο, ἡ μὲν μακαρία Μελάνη εἴκοσι ὑπῆρχεν ἑνιαυτῶν, ὁ δὲ ταύτης λοιπὸν ἀδελφὸς ἐν Κυρίῳ Πινιανὸς τεσσαράων καὶ εἴκοσι ἑνιαυτῶν ἐτύγχανεν. Ὅθεν μὴ δυνάμενοι τέως διὰ τὸ ἀπαλὸν τῆς νεότητος συντόνω ἀσκήσει χρῆσασθαι, τῆς ἐσθῆτος αὐτῶν τὴν εὐτέλειαν ἐπετήδευον. Ἐνεδιδύσκετο οὖν ἡ μακαρία ἱμάτιον λίαν εὐτελοῦς τιμήματος, καὶ τοῦτο πεπαλαιωμένον, ἐν τούτῳ πειρωμένη ἀποσθενῦειν τὸ τῆς νεότητος κάλλος· ὁ δὲ, ἐπειδὴ ἀπαξ τῆς λαμπρᾶς ἐσθῆτός τε καὶ τρυφῆς νεωστὶ ἀποπηδήσας ἐτύγχανεν, κλικίσια ἱμάτια ἐνεδύετο. Θεωροῦσα δὲ αὐτὸν ἡ μακαρία μῆπω τοῦ καλλωπισμοῦ τῶν ἱματίων τελείως καταφρονήσαντα,

1. A en juger par ce qu'en dit Palladius, ce dut être dans l'immense et somptueuse villa dont on a retrouvé les ruines, au 5^e mille de la Voie Appienne et qui, confisquée par Commode aux deux frères Valerii Quintillii, sans doute exécutés comme chrétiens, aurait été rendue par Constantin à leurs plus proches parents, les Valerii Maximi, d'après la conjecture de DE ROSSI (*Bull. arch. crist.*, 1873, p. 85-94). Voir aussi DUCHESNE (*Histoire ancienne de l'Église*, III, Paris 1910, p. 191).

2. *Ps.* 44, 11.

3. *Lat.*: « près de 21 ans ».

4. *Lat.*: « valant 5 tables [sic] ». Du Cange ne mentionne aucun

propice. » Ce qu'ayant entendu avec beaucoup de joie, dès lors qu'il se fut endormi dans le Seigneur, ils prirent immédiatement de l'assurance et quittèrent la grande ville de Rome. Prenant quelques loisirs dans sa banlieue¹, ils s'y exerçaient à la pratique des vertus, se rendant bien compte qu'ils ne pourraient offrir à Dieu un culte pur s'ils ne s'arrachaient au trouble de la vie, ainsi qu'il est écrit : « Écoute, ma fille, vois, tends l'oreille ; oublie ton peuple et la maison de ton père, et le roi s'éprendra de ta beauté². »

Luttes contre le Sénat

Intervention de Séréna

[8] Quand ils commencèrent à mener la vie angélique, la bienheureuse Mélanie était âgée de vingt ans³, et celui qui était désormais son frère dans le Seigneur, Pinien, en avait vingt-quatre. Aussi, ne pouvant pas pour l'instant, à cause de la tendresse de leur jeunesse, s'adonner à une ascèse rigoureuse, ils s'appliquaient à se vêtir petitement. La bienheureuse se revêtit donc d'un habit de très petite valeur et même usagé⁴, essayant par là d'effacer la beauté de la jeunesse. Quant à lui, comme il venait seulement de rejeter une fois pour toutes sa mise soignée et sa vie délicate, il se revêtit d'habits de Cilicie. La bienheureuse, voyant qu'il ne faisait pas encore si complètement de l'élégance des habits, en était à part soi extrêmement

emploi de *tabula* qui semble convenir au contexte. Sans doute faudrait-il corriger le mot ou, moins probablement, « ualente cinque », en donnant à *tabula* le sens de pièce d'étoffe précieuse cousue au bord d'un vêtement, comme *segmentum* ou orfroi : mais on n'imagine guère le rapport possible avec la *uillis tunica* de Mélanie. Celle-ci marque un pas de plus dans la voie du renoncement, après les vêtements de deuil du ch. 6 : il en est souvent question dans les textes de cette époque. Ainsi S. Jérôme écrit-il au moine Rusticus : « Que la saleté des habits dénote la pureté de l'âme, qu'une vile tunique prouve le mépris du siècle » (*Ep.* CXXV, 7).

ἐλυπεῖτο μὲν καθ' ἑαυτὴν οὐ μετρίως, ἐδεδόκει δὲ φανερώς ἐλέγξει αὐτὸν διὰ τὸ ἄδηλον τῆς νεότητος καὶ τῆς ἡλικίας τὴν πύρωσιν · ἑώρα γὰρ αὐτὸν ἔτι σφριγῶντα τῷ σώματι. « Ὅθεν ἦθος ἀναπλάττεται καὶ φησιν πρὸς αὐτόν · « Ἄρα, ἐξ ὅτε τῆς πρὸς τὸν Θεὸν ὑποσχέσεως ἐνηρξάμεθα, οὐκ ἐδέξατο ἡ καρδιά σου λογισμὸν ἐπιθυμίας περὶ ἐμοῦ ; » Ὁ δὲ μακάριος τὴν τῆς διανοίας ὑατοῦ καθαρότητα ἀκριβῶς ἐπιστάμενος, διεβεβαιούτο ἐνώπιον τοῦ Κυρίου ὅτι « Ἐξ ὅτε λόγον δεδώκαμεν τῷ Θεῷ καὶ τῆς ἀγνείας ἐνηρξάμεθα, ὡς τὴν ἀγίαν Ἀλβίαν τὴν μητέρα σου, οὕτως σε θεωρῶ. » Ἡ δὲ πρὸς αὐτὸν ἔφη μετὰ παρακλήσεως · « Πείσθητι οὖν μοι ὡς μητρὶ καὶ ἀδελφῇ πνευματικῇ, καὶ ἄμειψον τὰ κιλικίσια ἱμάτια · οὐ γὰρ συμφέρει τοιαῦτα φορεῖν ἀνθρώπων καταλείψαντι διὰ τὸν Θεὸν τὴν κοσμικὴν ματαιότητα. » Ὁ δὲ τὴν ἐπὶ τὸ κρεῖττον αὐτῆς προτροπὴν θεασάμενος, εὐθέως τῆς ἀρίστης συμβουλῆς ἐπακήκειν δοκιμάσας λυσιτελεῖν ἀμφοτέροις τοῦτο εἰς σωτηρίαν, καὶ ἐναλλάξας τὰ κιλικίσια, ἐνεδύετο ἀντιοχίσια ἰδιόχροα, ὡς εἶναι τὸ τίμημα αὐτῶν νομίσματος ἑνός.

[9] Καὶ οὕτως διὰ τῆς χάριτος τοῦ Θεοῦ ταύτην τὴν ἀρετὴν κατορθώσαντες, εἰς ἑτέραν αἰθίς ἐτράπησαν καὶ σοφῶς μετ' ἀλλήλων ἐσκέπτοντο λέγοντες · « Ἐὰν ἄσκησιν ὑπὲρ τὴν δύναμιν ἡμῶν ἀναδεξώμεθα, πάντως διὰ τὴν τῆς ἀναστροφῆς ἀπαλότητα μὴ ὑποφέρων τὸ σῶμα ἡμῶν τὴν κακουχίαν ἐξασθενεῖ, καὶ μέλλομεν ὕστερον τρυφῇ ἑαυτοῦς ἐκιδιδῶναι. » Ὅθεν τοῦτο ἑαυτοῖς ἐπιλέγονται τὸ κατορθώμα, καὶ πάντας ἀπλῶς τοὺς νοσοῦντας περιέχοντες καὶ ἐπισκεπτόμενοι ἐθεράπευον, καὶ τοὺς ἐπιδημοῦντας ξένους ὑπεδέχοντο καὶ ἐφοδίοις πολλοῖς εὐφραίνοντες οὕτως ἀπέλυον, δεομένους τε πᾶσιν καὶ πτωχοῖς ἀφειδῶς ἐπεκούρου, πάσας δὲ

1. Ce texte ne laisse pas de surprendre : régulièrement, le nom d'Antioche évoque plutôt les étoffes de luxe, et celui de la Cilicie le tissu de crin dont on fait les « cilices » (voir *infra*, c. 31). Mais la traduction latine le confirme. On peut voir, à ce sujet, les explications tentées par RAMPOLLA, n. XIV, p. 161-166.

2. « L'expérience m'a appris que l'âne fatigué prend facilement la tangente », note S. JÉRÔME (*Ep.* CVII, 10) pour déconseiller

affligée, mais elle redoutait de le lui reprocher ouvertement, à cause de l'ardeur secrète de sa jeunesse et de son âge. Elle voyait en effet qu'il était encore dans toute la vigueur de son corps. La voici donc qui, dissimulant ses sentiments, se met à lui dire : « Est-ce que, depuis que nous avons commencé à réaliser la promesse faite à Dieu, ton cœur ne s'est pas ouvert à la pensée de me désirer ? » Mais le bienheureux, tout à fait conscient de la pureté de ses pensées, d'affirmer en présence du Seigneur : « Depuis que nous avons donné notre parole à Dieu et que nous avons commencé une vie pure, je ne te considère pas d'un autre œil que ta sainte mère Albine. » Et elle, de lui dire en l'encourageant : « Obéis-moi donc comme à ta mère et à ta sœur spirituelle, et quitte les habits de Cilicie, car il n'est pas convenable d'en porter de tels quand on a abandonné, à cause de Dieu, les vanités du monde. » Et lui, ayant considéré qu'elle l'exhortait pour son bien, se rendit aussitôt à l'excellent conseil, le jugeant utile pour leur salut à tous deux ; et, ayant ôté les habits de Cilicie, il se revêtit d'habits d'Antioche¹ de couleur naturelle, dont la valeur ne dépassait pas une pièce de monnaie.

[9] Arrivés ainsi par la grâce de Dieu à cette pratique de vertu, ils se tournèrent encore vers une autre et, sagement, faisant entre eux réflexion, ils disaient : « Si nous entreprenons une ascèse qui dépasse nos forces, notre corps, impuissant à supporter ces durs traitements à cause de la mollesse de notre genre de vie, se débilitera tout à fait, et nous risquons de nous abandonner par la suite à la sensualité². » C'est pourquoi ils adoptent cette pratique : ils faisaient le tour de tous les malades sans exception et les visitaient, pour les soigner ; ils hébergeaient les étrangers de passage et ne les laissaient partir qu'en les comblant de beaucoup de provisions de voyage. Tous ceux qui étaient dans le besoin et les pauvres, ils les assistaient

à Laeta de soumettre sa fille encore en bas âge à des jeûnes excessifs, qui pourraient la décourager.

φυλακάς τε καὶ ἐξορίας καὶ μέταλλα περιερχόμενοι τοὺς κατεχομένους διὰ χρέη ἀπέλυον, παρέχοντες χρήματα αὐτοῖς· κατὰ τὸν μακάριον τοῦ Κυρίου θεράποντα Ἰὼβ ἢ θύρα αὐτῶν παντὶ ἀδυνάτῳ ἦν ἠνεωγμένη. Καὶ ἤρξαντο λοιπὸν πιπράσκειν τὰ κτήματα αὐτῶν, τὸ τοῦ Κυρίου λόγιον ἐννοήσαντες τὸ λέγον τῷ πλουσίῳ· « Εἰ θέλεις τέλειος εἶναι, πώλησόν σου τὰ ὑπάρχοντα καὶ δὸς πτωχοῖς, καὶ ἔξεις θησαυρὸν ἐν οὐρανῷ· καὶ ἄρον τὸν σταυρὸν σου καὶ ἀκολούθει μοι. »

[10] Καὶ ἅμα ταῦτα αὐτῶν βουλευομένων, μέγιστον αὐτοῖς πειρασμὸν ἐξήγειρεν ὁ ἐχθρὸς τῆς ἀληθείας διάβολος. Φθονήσας γὰρ τῇ τοσαύτῃ κατὰ Θεὸν πυρώσει τῶν νέων, ὑπέβαλεν τῷ ἀδελφῷ τοῦ μακαρίου Πινιανοῦ Σευήρω καὶ ἀνέπεισεν τοὺς δούλους αὐτῶν εἰπεῖν ὅτι « Ὅπως οὐ πιπρασκόμεθα· εἰ δὲ βιασθῶμεν ἐπὶ πλείον τοῦ πραθῆναι,

1. Nous trouvons dans ce paragraphe, énumérées en raccourci, les différentes œuvres de charité : visite des malades, soins donnés aux étrangers de passage, assistance des pauvres, visite des prisonniers, des relégués et des condamnés aux mines, particulièrement chères au christianisme primitif, conformément à l'enseignement de S. Paul et aux recommandations du Christ (*Matth.* 25, 31-46), qui reprend d'ailleurs toute une tradition biblique. D'Alès juge que la mention « des lieux de relégation et des mines », étrangère au latin, serait une addition malheureuse, Mélanie et Pinien ne semblant pas à cette date s'être éloignés de Rome. Il faut néanmoins remarquer qu'ils firent au moins un voyage ignoré de Geronimus, celui de Nole.

2. Cf. *Job* 21, 32.

3. A rapprocher du tableau édifiant que nous fait S. Jérôme, à propos de son ami, le sénateur Pammachius, entré à fond avec sa femme dans les voies de l'ascétisme, de sa demeure splendide, devenue désormais, de par la volonté de son propriétaire, celle des pauvres. « *Fores, quae prius salutantium turbas vomebant, nunc a miseris obsidentur* : Ces portes, qui vomissaient en foule les visiteurs, sont maintenant assiégées par les misérables » (*Ep.* LXVI, 5). Cette prédilection pour les œuvres charitables aboutira à la fondation aux bouches du Tibre, à Portus Romanus, d'un véritable établissement hospitalier sans précédent à l'époque.

4. *Matth.* 19, 21.

5. Ce fait invite à croire qu'une grande partie de la fortune des deux époux venait de Pinien.

largement. Faisant le tour de toutes les prisons, des lieux de relégation et des mines, ils délivraient les détenus pour dette¹, leur fournissant l'argent nécessaire. A l'exemple de Job², le bienheureux serviteur du Seigneur, leur porte était ouverte à tout impotent³. Ensuite, ils se mirent à vendre leurs biens, en pensant à la parole adressée au riche par le Seigneur : « Si tu veux être parfait, vends ce que tu as et donne-le aux pauvres, et tu auras un trésor dans le Ciel, puis, prends ta croix et suis-moi⁴ ».

[10] Et tandis qu'ils formaient ces projets, le diable, ennemi de la vérité, leur suscitait une très lourde épreuve. Jaloux de voir chez ces jeunes une telle ardeur selon Dieu, il fit une suggestion à Sévère, le frère du bienheureux Pinien⁵, et il persuada à leurs esclaves de dire : « Non, on ne nous vend pas⁶ ; mais, si on nous force jusqu'à ce

6. L'esclave, n'étant rien de plus qu'une « chose » possédée, se vendait avec la terre, dont il partageait la destinée. Or, le sort des esclaves de Mélanie était incontestablement enviable. PALLADIUS (*H.L.* LXI, 52, p. 156) ne rapporte-t-il pas qu'« elle affranchit les huit mille qui le voulurent (la *Vie* latine, ch. 34, renonce à les compter), les autres, qui ne l'avaient pas voulu, ayant choisi de servir son frère » ? Le mot « frère » peut s'entendre ou de Pinien, devenu son frère spirituel (c'est l'opinion de ROSWEYDE *PL* 73, 1237, n. 189, qui semble donc oublier que Pinien, loin de profiter des abandons de sa « sœur », la suivait dans les voies du renoncement ; il ajoute d'ailleurs la réserve : *nisi et verum fratrem habuerit*, ce qui n'est pas), ou mieux de son beau-frère, le frère de Pinien. Ce qui est rapporté de celui-ci dans notre texte semble bien en faveur de cette interprétation. Sur Mélanie et l'esclavage, voir RAMPOLLA, n. XXIX, p. 219-222. S. AUGUSTIN (*De civitate Dei*, XIX, cap. XVI, *PL* 12, 644-645) témoigne d'autre part que les esclaves, dans les familles chrétiennes, avaient toujours été traités avec une extrême douceur, voire « comme des fils ». PAULIN DE NOLE (*Carm.* XXI, 251-263) parle avec attendrissement du comportement de Pinien, qui s'était montré pour eux d'une extrême bonté ; de même qu'un ancêtre de la famille, « consul de Rome », avait libéré le peuple romain de la tyrannie, il s'était fait, lui, le « consul du Christ », libérant de la servitude nombre de subalternes. On comprend dès lors que la pensée de passer en d'autres mains, et d'expérimenter peut-être la dureté païenne, ne les ait guère enchantés (cf. P. ALLARD, *Esclaves*

ὁ ἀδελφός σου Σευήρος δεσπότης ἡμῶν ἐστὶν καὶ αὐτὸς ἡμᾶς ἀγοράζει. » Ἐθορυβήθησάν τε ἐκ τούτου σφοδρῶς ὀρώντες τοὺς ἐν τοῖς προαστείοις Ῥώμης δούλους αὐτῶν στασιάζοντας.....

[11] Ἡ δὲ εὐσεβὴς βασίλισσα Σερήνα ἐπισταμένη ἀκριβῶς τὴν κατὰ τὸν παρόντα βίον φαειρότητα τῆς ἁγίας Μελάνης καὶ ἀκούσασα τὰ τῆς ἀρετῆς αὐτῆς μέγιστα κατορθώματα καὶ τὴν ἐκ τοῦ κοσμικοῦ τύφου αὐτῆς μεταβολὴν περὶ τὴν θεοσέβειαν, ἐπεθύμει σφοδρῶς ταύτην θεάσασθαι, τὸ τοῦ ψαλμοῦ ἐννοοῦσα λόγιον τὸ φάσκον· « Αὕτη ἡ ἀλλοίωσις τῆς δεξιᾶς τοῦ ὑψίστου. » Ἡ δὲ τῆς κοσμικῆς δόξης παντελῶς διαπτύουσα, παρηγεῖτο τὴν πρὸς αὐτὴν συντυχίαν ποιήσασθαι. Ὅτε δὲ λοιπὸν οἱ περὶ τὰ προάστεια δούλοι αὐτῶν ἐστασίασαν, τότε ἔφη πρὸς τὸν μακάριον αὐτῆς σύμβιον· « Τάχα καιρὸς ἡμᾶς καλεῖ τὴν βασιλίδα θεάσασθαι· εἰ γὰρ οἱ πλησιάζοντες ἡμῖν οἰκέται οὕτως καθ' ἡμῶν ἐπήρθησαν, τί ἄρα οἶει ποιῆσαι ἡμῖν τοὺς ἐν ταῖς ἔξω πόλεσιν, λέγω δὴ ἐν Σπανίᾳ καὶ Καμπανίᾳ καὶ Σικελίᾳ καὶ Ἀφρικῇ καὶ Μαυριτανίᾳ καὶ Βρετανίᾳ καὶ ταῖς λοιπαῖς χώραις; » Ταύτης οὖν ἕνεκα τῆς αἰτίας ἠπειχθήσαν πρὸς τὴν εὐσεβεστάτην βασιλίδα τὴν συντυχίαν ποιήσασθαι, ἥτις γεγένηται μεσιτευσάντων αὐτοῖς ἁγίων ἐπισκόπων.

Ἐπεὶ δὲ σφόδρα ὠφέλιμον ἠγησάμεθα ὀλίγα περὶ τῆς συντυχίας αὐτῶν διηγήσασθαι, ἅπερ αὐτὴ διὰ τὴν οἰκοδομὴν ἡμῶν πλειστάκις ἀπήγγελλεν, ταῦτα καὶ μετὰ πάσης ἀληθείας γράψω πρὸς τὴν τῶν ἐντυγχανόντων ὠφέλειαν. Πολλῶν λεγόντων, φησὶν, ὡς ὀφείλει αὐτὴν κατὰ τὸ σύνθημα τῶν ἐν τῇ Ῥώμῃ συγκλητικῶν τὴν κεφαλὴν ἐν τῇ συντυχίᾳ ἀποκαλύψασθαι, αὕτη γενναίῳ φρονήματι διεβεβαιώσατο μήτε ἱμάτιον ἀλλάσσειν — διὰ τὸ γεγραμμένον· « Ἐνεδυσάμην τὰ ἱμάτιά μου· πῶς ἐκδύσωμαι

chrétiens, p. 19). Cette situation aide aussi à comprendre comment, d'après le ch. 22 (lat.), les deux époux purent fonder et peupler deux monastères, en Afrique, avec leurs esclaves des deux sexes.

1. Ps. 76, 11.

que nous nous laissions vendre, c'est ton frère Sévère notre maître, c'est lui qui nous achète.» Grand fut leur trouble en voyant s'agiter leurs esclaves dans la banlieue de Rome...

[11] La vénérable impératrice Séréna, sachant parfaitement la vie splendide que menait à cette époque sainte Mélanie, et ayant appris les pratiques très hautes de sa vertu et sa conversion du faste mondain à la piété, désirait beaucoup la voir, pensant au mot du psalmiste qui dit : « Voici le changement de la droite du Très-Haut¹. » Mais elle, méprisant complètement la gloire mondaine, se refusait à lui rendre visite. Lorsqu'ensuite leurs esclaves de la banlieue se soulevèrent, alors elle dit à son bienheureux conjoint : « Peut-être l'occasion nous invite-t-elle à voir l'impératrice. Si en effet les serviteurs qui sont près de nous se sont ainsi révoltés contre nous, que penses-tu que vont nous faire ceux des villes étrangères, je veux dire d'Espagne, de Campanie, de Sicile, d'Afrique, de Maurétanie, de Bretagne et des autres pays²? » Pour ce motif, force leur fut de rendre une visite à la très pieuse impératrice, laquelle eut lieu grâce à de saints évêques qui agirent en leur faveur.

Comme il nous a paru très avantageux de rapporter quelques détails de leur visite, détails qu'elle relatait très souvent pour notre édification, je les écrirai à mon tour, avec la plus grande exactitude, pour l'utilité de ceux qui me liront. Comme beaucoup, nous confia-t-elle, disaient qu'il lui fallait, selon l'habitude en vigueur à Rome chez les personnes de rang sénatorial, avoir, au cours de la visite, la tête découverte, elle affirma avec une noble fierté qu'elle ne changerait pas d'habits — à cause de ce qui est écrit :

2. Voir aussi PALLADIUS, *H.L.* LXI. A rapprocher de ce que rapporte Ammien Marcellin écrivant, à propos de Petronius Probus, un cousin de Mélanie : « Il possédait des domaines sur presque tous les points du monde romain » (*Hist.*, XXVII, XI, 1, éd. Gardthausen, t. II, p. 119).

αὐτά ; » — μήτε τὴν κεφαλὴν ἀποκαλύπτεσθαι — διὰ τὸν λέγοντα ἀπόστολον · « Οὐ δεῖ γυναῖκα ἀκατακαλύπτῳ τῇ κεφαλῇ προσεύχεσθαι » — . « Οὐδὲ εἰ μέλλω ἅπαντά μου ἀπολλύειν τὰ πράγματα · συμφέρει γάρ μοι, φησίν, μίαν κεφαλίαν μὴ παρελθεῖν τῆς γραφῆς καὶ καταπατήσαί μου τὴν κατὰ Θεὸν συνείδησιν ἢ κερδῆσαι ὅλον τὸν κόσμον. » Ἰμάτια γὰρ σωτηρίου ὑπῆρχεν τὰ ἐκείνης ἐνδύματα, καὶ πάντα αὐτῆς τὸν βίον προσευχὴν εἶναι ἐλογίζετο · διὸ οὐδὲ πρὸς βραχὺ τὴν κεφαλὴν ἀποκαλυφθῆναι ἠνέσχετο, ἵνα μὴ λυπήσῃ τοὺς σὺν αὐτῇ ἀγγέλους.

Λαβοῦσα δὲ κόσμια τιμῆς οὐκ ὀλίγης ἄξια καὶ κανθάρους κρυσταλλίνους δάρων ἕνεκεν τῆς εὐσεβοῦς βασιλίδος, καὶ ἕτερα πάλιν κόσμια ἐν τε δακτυλίοις καὶ ἀργύρῳ καὶ ἐσθῆτι σηρικῇ ὥστε παρασχεῖν τοῖς πιστοῖς εὐνούχοις καὶ ἄρχουσιν, παρεγένετο ἐν τῷ παλατίῳ καὶ μνηυθέντων αὐτῶν ἐκελεύσθησαν εἰσελθεῖν. [12] Καὶ εὐθέως ὑπήντησεν αὐτοῖς ἡ εὐσεβὴς βασίλισσα μετὰ πολλῆς εὐφροσύνης εἰς τὴν ἀρχὴν τῆς στοᾶς, καὶ θεωρήσασα τὴν μακαρίαν ἐν ἐκείνῳ τῷ ταπεινῷ σχήματι, ἐν πολλῇ κατανύξει γεγένηται, καὶ ἀποδεξαμένη ἐκάθισεν αὐτὴν ἐν τῷ θρόνῳ αὐτῆς χρυσῷ. Συγκαλεσαμένη δὲ πάντας τοὺς διαφέροντας αὐτῇ τοῦ παλατίου, τοιαῦτα πρὸς αὐτοὺς ἤρξατο λέγειν · « Δεῦτε, ἴδετε ἦν πρὸ τεσσάρων ἐτῶν ἐθεασάμεθα σφριγῶσαν ἐν

1. *Canl.* 5, 3.

2. *I Cor.* 11, 5.

3. *Matth.* 5, 18.

4. *Mc* 8, 36.

5. *Is.* 61, 10.

6. Mélanie, rompant avec le protocole, prétendit obéir strictement sur ce point au conseil de l'Apôtre qui veut que la femme, pendant qu'elle prie, voile sa tête « à cause des anges » et en « signe de sujétion » par rapport à l'homme, la nature elle-même lui ayant donné la chevelure en guise de voile.

7. *Lat.* : *cubicularii* : « chambellans ».

8. *Lat.* : « quatre mois ». Ce délai est tout à fait insuffisant pour les nombreux événements survenus dans la vie de la sainte : grossesse, accouchement douloureux avec sans doute convalescence assez longue, luttes pénibles avec son père, nouveau deuil à l'occasion de

« J'ai revêtu mes habits ; comment les ôterai-je¹ ? » — et qu'elle ne se découvrirait pas non plus la tête — en raison de l'Apôtre qui dit : « Il ne faut pas que la femme prie sans avoir la tête couverte² ». « Non, même si je dois perdre tous mes biens, car il vaut mieux pour moi, disait-elle, ne pas négliger un seul trait de l'Écriture³ ni fouler aux pieds ma conscience selon Dieu, que de gagner le monde entier⁴ ». Car c'étaient des vêtements de salut⁵ que ses habits, et tout le cours de sa vie était à ses yeux une prière. Aussi ne supportait-elle pas de découvrir sa tête, même un moment, pour ne pas contrister les anges qui l'accompagnaient⁶.

Ayant donc pris des parures de très grand prix et des vases de cristal pour en faire présent à la pieuse impératrice, et en outre, d'autres ornements consistant en anneaux, en argenterie et en habits de soie, pour les offrir aux fidèles eunuques et aux officiers⁷, elle se présenta au palais et, dès qu'ils furent annoncés, on leur dit d'entrer. [12] Aussitôt la pieuse impératrice d'aller à leur rencontre avec beaucoup de joie à l'entrée du portique. Voyant la bienheureuse avec cet humble vêtement, elle eut le cœur transpercé, et l'ayant accueillie, la fit asseoir sur son trône d'or. Appelant tous ses serviteurs du palais, elle se mit à leur parler ainsi : « Venez ici ; voyez celle que nous avons pu admirer, il y a quatre ans⁸, resplendissante dans la dignité mondaine et, maintenant, vieillie⁹ dans la

la mort de sa fille, mort de Publicola avec retraite à la campagne, instances de l'impératrice pour l'attirer à la Cour et refus réitérés, embarras créés dans la liquidation des biens (voir, pour le détail de la discussion, D'ALÈS, p. 408-409).

9. Le compliment de Séréna paraît beaucoup plus naturel en grec qu'en latin : elle félicite Mélanie d'avoir, depuis leur dernière entrevue, beaucoup « vieilli dans la sagesse céleste », non précisément de « vieillir » : *γεγηρακυία* est le mot juste ; *senescentem*, un essai malheureux de traduction. Personne en tous cas ne songera à l'entendre au sens propre : Mélanie ayant alors vingt et un ans. (D'ALÈS, *loc. cit.*).

τῷ κοσμικῷ ἀξιώματι, νῦν δὲ γεγηρακυῖαν ἐν τῷ οὐρανίῳ φρονήματι · καὶ ἐξ αὐτῆς μάθωμεν, ὡς πάντων τῶν ἡδέων τοῦ σώματος ἐπικρατεῖ ὁ εὐσεβῆς λογισμός. Ἴδου γὰρ αὕτη καὶ ἀνατροφῆς ἀπαλότῃτα καὶ πλοῦτου μέγεθος καὶ ἀξιομάτων ὄγκον καὶ ἀπλῶς πάντα τὰ ἐν τῷδε τῷ βίῳ τερπνὰ πατήσασα, οὔτε σαρκὸς ἀσθένειαν, οὔτε πτωχείαν ἐκούσιον ἔδεισεν, οὔτε ἄλλο τῶν τοιούτων οὐδέν, ἅπερ ἡμεῖς πεφρίκαμεν · ἀλλὰ καὶ τὴν φύσιν αὐτὴν χαλινώσασα, εἰς καθημερινὸν θάνατον ἑαυτὴν ἐξέδωκεν, δι' αὐτῶν τῶν ἔργων πᾶσιν δεικνύουσα, ὅτι οὐδὲν ἀπολείπεται περὶ τὴν κατὰ Θεὸν ἀρετὴν τὸ θῆλυ τοῦ ἄρρενος, ἐπειδὴν ἔρρωται ἢ προαίρεσις. » Ἡ δὲ ὄντως τοῦ Κυρίου θεράπεινα ταῦτα ἀκούουσα οὐκ ἐπήρθη τοῖς ἐγκωμίοις, ἀλλ' ὅσῳ μᾶλλον παρὰ τῆς βασιλίδος ἐδοξάζετο, τοσοῦτω πλέον ἑαυτὴν ἔταπεινεν, τὸ προφητικὸν πληροῦσα λόγιον, ὅτι « Πᾶσα δόξα ἀνθρώπου ὡς ἄνθος χόρτου. » Ἡ δὲ περιπτυσσομένη καὶ καταφιλοῦσα τοὺς ὀφθαλμοὺς αὐτῆς, πάλιν διηγεῖτο τοῖς παροῦσιν, ὅσα πεπόνθασιν ἐν τῇ ἀποταγῇ καὶ πῶς ἐδιώθησαν παρὰ τοῦ πατρὸς κωλυθέντες μηδὲ ὄλωσιν συντυγχάνειν ἀγίοις, μηδὲ ἀκούειν λόγον σωτηρίας περὶ τῆς ὁδοῦ τοῦ Θεοῦ. Εἰς τοσοῦτον γὰρ ἤνεγκεν ὁ διάβολος τὸν προλεχθέντα πατέρα αὐτῆς, καὶ ταῦτα ἐνάρετον ἄνδρα ὑπάρχοντα, ὡς προφάσει καλοῦ ἐργάσασθαι ἀμαρτίαν μεγάλην. Ἐπειδὴ γὰρ ὑπενοεῖτο ὡς θέλων λαβεῖν τὰ ὑπάρχοντα αὐτῶν καὶ παρασχεῖν τοῖς ἄλλοις τέκνοις, διὰ τοῦτο ἐσπούδαζεν ἀποκωλύσαι αὐτοὺς τοῦ οὐρανίου φρονήματος, ὡς ἀνωτέρω εἰρήκαμεν. Πάλιν δὲ μακαρίζουσα ἀμφοτέρους ἢ βασίλισσα ἔλεγεν, πόσον ὑπομένουσιν κόπον συσκευαζόμενοι ὑπὸ Σευήρου τοῦ ἀδελφοῦ τοῦ κυρίου

1. Cf. *I Cor.* 15, 31 ; et *II Cor.* 4, 11.

2. *I Pierre* 1, 24.

3. D'où il faudrait supposer que Mélanie aurait eu des frères ou des sœurs. Or, il apparaît qu'elle était fille unique (RAMPOLLA, n. II, p. 109 s.). Il n'est fait nulle part allusion ailleurs, soit dans le texte grec, soit dans le texte latin, à ces « autres enfants » de Publicola. D'ailleurs, étant donné que ce dernier songeait à déshériter purement et simplement Mélanie et Pinien, leurs éventuels cohéritiers n'auraient

sagesse céleste. Apprenons d'elle comment les réflexions de la piété triomphent de toutes les délices corporelles. La voici qui, foulant aux pieds la délicatesse de son éducation, la grandeur de la richesse et le faste des dignités, en un mot tous les agréments de cette vie, n'a craint ni la faiblesse de la chair, ni la pauvreté volontaire, ni aucune de ces choses qui nous font frémir, nous. Mais, ayant bridé jusqu'à sa nature, elle s'est livrée à une mort quotidienne¹, rendant évident à tous, par ses œuvres mêmes, que le sexe féminin ne le cède en rien, pour ce qui est de la vertu selon Dieu, au sexe masculin, quand son dessein est bien affermi. » Ce qu'entendant, cette véritable servante du Seigneur ne s'enorgueillit pas de ces éloges, mais, plus l'impératrice la vantait, et plus elle s'humiliait, accomplissant la parole prophétique : « Toute la gloire de l'homme est comme la fleur de l'herbe². » L'impératrice l'ayant embrassée et lui ayant baisé les yeux, continue à raconter aux assistants tout ce qu'ils avaient souffert au moment de leur retraite, comment ils avaient été persécutés par leur père, empêchés de se joindre entièrement aux saints et d'écouter la parole du salut qui montre la voie de Dieu. Car le diable avait conduit son père, tout homme de haute vertu qu'il était, à commettre, sous prétexte de bien, un grand péché. Car il avait été soupçonné de vouloir prendre leurs biens et les attribuer à ses autres enfants³, et c'est pour cela qu'il avait essayé de les détourner de leur projet céleste, ainsi que nous l'avons dit plus haut. L'impératrice, les disant tous deux bienheureux, racontait encore quels tracassés ils avaient maintenant à supporter, en butte aux

nullement été frustrés. Le mot veut peut-être désigner, soit d'éventuels enfants adoptifs, soit même les héritiers que Publicola espérait encore voir naître de Pinien et de Mélanie. Qu'il y ait erreur ou maladresse, qu'elle soit imputable à l'auteur ou à un interpolateur, cette expression, qui ne se trouve que dans le texte grec (mais ne suffit pas à prouver qu'il dépend du latin) est à rapprocher de celle de Palladius (*H.L.* LXI), parlant du « frère » de Mélanie, sans doute à propos de son beau-frère.

Πινιανού, βουλομένου πάντα αὐτῶν εἰς ἑαυτὸν μεταστῆσαι τὰ κτήματα, πολλά τε καὶ μεγάλα ὑπάρχοντα, καὶ πῶς ἕκαστος τῶν συγκλητικῶν συγγενῶν αὐτῶν συσκευάζονται αὐτῶν τὰ πράγματα, ἐξ αὐτῶν πλουτήσαι βουλόμενοι. Καὶ φησιν πρὸς αὐτούς : « Θέλετε ποιήσω δίκας παρασχεῖν Σευῆρον, καὶ σωφρονισθεὶς μαθήσεται μηκέτι πλεονεκτεῖν τοὺς τὰς ἑαυτῶν ψυχὰς ἀνατεθεικότας τῷ Κυρίῳ ; » Οἱ δὲ ἄγιοι ταῦτα πρὸς τὴν βασιλίδρα ἀπεκρίναντο : « Ἡμῖν ὁ Χριστὸς ἀδικεῖσθαι ἐκέλευσεν καὶ μὴ ἀδικεῖν, ραπίζεσθαι τὴν δεξιὰν σιαγόνα καὶ στρέφειν τὴν ἑτέραν, μετὰ τοῦ ἀγγαρεύοντος μίλιον ἐν δύο πορεύεσθαι, τῷ αἵροντι τὸν χιτῶνα προσθεῖναι καὶ τὸ ἱμάτιον. Ἄπρεπὲς οὖν ἐστὶν ἡμῖν κακὸν ἀντὶ κακοῦ ἀποδιδόναι, καὶ ταῦτα τῶν πλεονεκτεῖν ἡμᾶς πειρωμένων οἰκείων ἡμῶν τυγχανόντων · πεποιθήμεν δὲ τῷ Χριστῷ, ὅτι καὶ τὰ μέτρια ἡμῶν ὑπάρχοντα διὰ τῆς αὐτοῦ βοηθείας καὶ τῆς προστασίας τῆς ὑμῶν εὐσεβοῦς βασιλείας καλῶς ἀναλωθήσονται. »

Ταῦτα ἀκούσασα ἡ βασίλισσα, σφόδρα ὠφεληθεῖσα, παραχρῆμα δηλοῖ τῷ ἀληθῶς εὐσεβεστάτῳ καὶ φιλοχρίστῳ αὐτῆς ἀδελφῷ τῷ μακαριωτάτῳ βασιλεῖ Ὁνωρίῳ, ὥστε ποιῆσαι πρόσταγμα καθ' ἑκάστην ἐπαρχίαν, ἵνα κινδύνῳ τῶν ἀρχόντων καὶ πολιτευομένων πραθῶσιν αὐτῶν τὰ πράγματα καὶ πάλιν κινδύνῳ αὐτῶν ἀποκατασταθῇ αὐτοῖς τούτων τὸ τίμημα. Καὶ οὕτως σπουδαίως καὶ μετὰ πάσης χαρᾶς ὁ φιλόχριστος βασιλεὺς τοῦτο ἐποίησεν, ὥστε καθεζομένων αὐτῶν δοθῆναι αὐτοῖς τὰ προστάγματα μετὰ τῶν ἐκδιβαστῶν.

[13] Οἱ δὲ ἐπὶ τῇ τοιαύτῃ φιλοτιμίᾳ τῶν εὐσεβεστάτων καταπλαγέντες καὶ τὸν ἐπὶ πάντων σωτῆρα Θεὸν δοξάσαντες,

1. Cf. *Math.* 5, 39-41.

2. Cf. *Rom.* 12, 17.

3. *Lat.* : « époux » (mais au c. 13, il emploie le mot exact).

4. En droit, l'autorisation des magistrats était nécessaire pour l'aliénation des biens des mineurs ayant obtenu la *venia aetatis* (cf. *Cod. Theod.*, II, xvii, 1 ; éd. Haenel, col. 239 et suiv.). Mais Honorius accorde ici une faveur, en faisant des magistrats les agents directs de la vente et les collecteurs des deniers, et en décourageant

complots de Sévère, le frère du seigneur Pinien, qui voulait faire passer sur sa tête tous leurs biens, nombreux et importants, et comment leurs parents, de rang sénatorial eux-mêmes, complotaient chacun à présent contre leurs biens, voulant s'en enrichir. Puis elle leur dit : « Voulez-vous que je fasse punir Sévère, et qu'assagi, il apprenne à ne plus exploiter ceux qui ont consacré leur âme au Seigneur ? » Les saints de répondre alors à l'impératrice : « Le Christ nous a ordonné de subir l'injustice sans être injustes à notre tour, de nous laisser souffleter sur la joue droite et de présenter l'autre, avec celui qui nous réquisitionne pour un mille d'en parcourir deux, à celui qui nous prend notre tunique de donner aussi notre manteau¹. Il est donc inconvenant pour nous de rendre le mal pour le mal², surtout si ceux qui cherchent à nous exploiter sont nos proches. Nous avons confiance dans le Christ que, grâce à son secours et au patronage de votre pieuse Majesté, même nos modestes richesses seront bientôt liquidées comme il faut ».

Ce qu'entendant, l'impératrice, très édifiée, de s'adresser à l'instant même à son frère³ vraiment très pieux et ami du Christ, le très bienheureux empereur Honorius, afin qu'il décrétât que, dans chaque province, leurs biens fussent vendus sous la responsabilité des gouverneurs et des magistrats et que, sous leur responsabilité encore, le prix leur en fût remis⁴. L'empereur, ami du Christ, fit si bien, dans son zèle et avec grande joie, qu'ils étaient encore assis lorsqu'on leur donna les décrets et les exécuteurs.

[13] Stupéfaits de voir quelle était la libéralité des très pieux souverains, glorifiant Dieu, sauveur suprême, ils

toute opposition par cette manifestation de sa volonté. De plus, il n'était pas habituel que ces mandats fussent octroyés avec une telle rapidité, les rescrits du prince suivant ordinairement la filière, plutôt longue et encombrée, des chancelleries.

ἐξενέγκαντες μετὰ τῶν κρυσταλλίνων κανθάρων τὰ κόσμια προσέφερον τῇ αὐτῶν εὐσεβείᾳ λέγοντες : « Δέξασθε παρ' ἡμῶν μικρὰς εὐλογίας, ὡσπερ καὶ ὁ Κύριος ἐδέξατο τῆς χήρας τὰ δύο λεπτά. » Ἡ δὲ ἐπὶ τῷ λόγῳ τούτῳ ἠδὺ μειδιάσασα, τοιαῦτα πρὸς αὐτοὺς ἀπεκρίνατο : « Πείση ὁ Κύριος τὴν ὑμῶν θεοσέβειαν, οὕτως λογιζομαι τὸν λαμβάνοντά τι τῶν ὑμετέρων ὑπαρχόντων χωρὶς τῶν ἁγίων καὶ τῶν πτωχῶν, ὡς ἱερόσυλον καὶ ἐπισωρευόντα ἑαυτῷ πῦρ αἰώνιον, ὅτι τὰ τῷ Θεῷ ἀφιερωθέντα λαμβάνει. » Προστάσει οὖν ἡ βασίλισσα τῷ πρεποσίτῳ καὶ ἄλλοις δύο εὐνοῦχοις λαμπροῖς μετὰ πάσης τιμῆς ἀποκαταστήσαι αὐτούς, ὀρκιάσασα τὴν σωτηρίαν τοῦ εὐσεβεστάτου αὐτῆς ἀδελφοῦ, ὅπως μήτε αὐτοί, μήτε ἄλλον τινὰ τοῦ παλατίου συγχωρήσουσιν λαβεῖν παρ' αὐτῶν ἕως ἐνός νομίσματος. Οἱ δὲ φιλοχρίστων βασιλέων φιλόχριστοι ὑπηρέται τυγχάνοντες μετὰ πάσης χαρᾶς καὶ προθυμίας τὸ προσταχθέν ἐπετέλεσαν.

[14] Καὶ ἐξῆλθον μετὰ πολλῆς εὐφροσύνης οἱ ἅγιοι πνευματικὸν κέρδος ἐμπορευσάμενοι : ἐνέχυρον γὰρ ἔχοντες τὴν τοῦ Κυρίου φωνὴν τὴν λέγουσαν : « Εὖ, δοῦλε ἀγαθέ, ἐπὶ ὀλίγα ἤς πιστός, ἐπὶ πολλῶν σε καταστήσω : εἰσελθε εἰς τὴν χαρὰν τοῦ κυρίου σου », προσεδόκουν σκορπίζειν ἐπὶ γῆς, ἅπερ ἐν οὐρανῷ θησαυρὸν ἄσυλον συνάγειν ἐπίστευον. Παραγενόμενοι δὲ εἰς τὸ οἰκεῖον καταγώγιον, ἐβουλεύοντο εὐχαριστίαν τινὰ τῇ πολλᾷ παρασχούσῃ αὐτοῖς βασιλίδι προσενεγκεῖν : καὶ ἐπειδὴ οὐδεὶς τῶν ἐν τῇ Ῥώμῃ συγκλητικῶν τὴν οἰκίαν τοῦ μακαρίου Πινιανοῦ πρίασθαι

1. Le mot eulogie, « bénédiction », s'appliqua d'abord exclusivement soit au pain eucharistique sanctifié par les paroles de la Consécration, soit au pain béni que s'envoyaient les premiers chrétiens en signe d'union. A l'époque qui nous intéresse, il s'étendit aux cadeaux de toute sorte, destinés à traduire au dehors, chez les personnes consacrées à Dieu, le « saint amour » qui les animait. Nous voyons ainsi S. Augustin échanger des cadeaux avec Paulin de Nole, Alypius ; de même S. Jérôme avec ses dirigées.

2. Cf. *Lc* 21, 2.

3. Cf. *Prov.* 25, 21 et *Rom.* 12, 20.

4. *Matth.* 25, 21.

déployèrent les ornements précieux ainsi que les vases de cristal, et les offrirent aux pieux souverains, disant : « Acceptez de notre part ces modestes eulogies¹, de même que le Seigneur lui aussi a accepté les deux petites pièces de la veuve². » L'impératrice, souriant aimablement en entendant ces mots, de leur répondre : « Que le Seigneur en persuade votre piété, je considère celui qui prend quelque chose de vos biens, les saints et les pauvres exceptés, comme un sacrilège, et comme quelqu'un qui accumule sur lui le feu éternel³, parce qu'il prend les choses consacrées à Dieu. » Elle ordonne alors au majordome et à deux autres eunuques illustres de les raccompagner avec tous les honneurs, leur faisant jurer par le salut de son frère très pieux qu'ils ne se permettraient pas et qu'ils ne permettraient à personne d'autre dans le palais de leur prendre le moindre sou. Et les serviteurs des empereurs amis du Christ, amis du Christ eux-mêmes, d'accomplir en toute joie et empressement ce qui leur avait été ordonné.

[14] Les saints s'en allèrent au comble du bonheur, après avoir réalisé un gain spirituel. Ayant en effet pour gage la parole du Seigneur qui dit : « C'est bien, bon serviteur, tu as été fidèle en peu de choses, je t'établirai sur beaucoup, entre dans la joie de ton Maître⁴ », ils comptaient dissiper⁵ sur la terre ce qu'aux yeux de leur foi ils accumulaient comme un trésor inviolable⁶ dans le Ciel. S'étant donc retirés dans leur demeure, ils délibéraient d'offrir quelque témoignage de reconnaissance à l'impératrice qui avait tout fait pour eux. Étant donné que personne parmi les sénateurs de Rome n'était en mesure d'acheter la maison du bienheureux Pinien⁷, ils le font

5. Cf. *Matth.* 12, 30 et *Ps.* 111, 9.

6. Cf. *Matth.* 6, 19-20.

7. Cette maison était sur le Coelius, là où s'éleva plus tard le couvent de Saint-Erasme près de Saint-Étienne-le-Rond. Elle voisinait avec d'autres demeures aristocratiques, celle des Anicii, celle de Byzantius et de Pammachius (église des SS. Jean-et-Paul). Des inscriptions, découvertes lors des fouilles faites en cet endroit

ὑπόρρησεν, δηλοῦσι τῇ προειρημένη βασιλίδι δι' ἁγίων ἐπισκόπων, ἵνα αὐτὴν ἀγοράσει. Ἡ δὲ μὴ βουλευθεῖσα τοῦτο ποιῆσαι, ἔφη πρὸς τοὺς μεσάζοντας· « Ἐγὼ νομίζω μὴ ἰσχύειν με ταύτην ἀγοράσαι τοῦ ἀξίου τιμήματος. » Παρεκάλεσάν τε αὐτὴν, ἵνα κἂν τῶν ἐξ αὐτῆς πολυτίμων μαρμάρων ξένιον παρὰ τῶν ἁγίων κομισῆται. Ἡ δὲ μόλις ἐπένευσεν, μὴ βουλευθεῖσα ἐπὶ πλεῖον λυπῆσαι αὐτοὺς· τὴν δὲ οἰκίαν μὴ ἰσχύσαντες πωλῆσαι οἱ μακάριοι, μετὰ τὴν ἐφοδὸν τῶν βαρβάρων ὡς ἐμπυρισθεῖσαν αὐτὴν τοῦ μηδενὸς ὕστερον ἀπέδοντο.

[15] Περὶ δὲ τῆς οὐσίας αὐτῶν, ἅπερ ἐκ στόματος τοῦ μακαρίου ἀκήκοα, ἀκροθιγῶς διηγῆσομαι. Ἔλεγεν γὰρ κεκτῆσθαι ἐν προσόδῳ ἐνιαυσιαίῳ πλέον ἑλαττον χρυσοῦ μυριάδας δώδεκα, χωρὶς ὧν εἶχεν κτημάτων τῆς ἰδίας

du xvii^e s. aux premières années du xx^e, ne laissent aucun doute sur la famille qui y résida. Les Valerii, pense-t-on, construisirent la maison du Coelius après que l'incendie de Néron eût détruit celle qu'ils possédaient sur la Vélia, et qui elle-même avait remplacé la maison construite au-dessus du forum par le grand ancêtre Valerius Publicola (voir RAMPOLLA, n. xv, p. 166-175). Un des objets les plus remarquables — le plus mystérieux aussi — sortis de ces fouilles, est la lampe ex-voto en bronze, du Musée de Florence, qui porte l'inscription : *Dominus legem dat Valerio Seuero*.

1. On n'a pas la liste des marbres en question, mais on sait que les maisons des nobles romains, même moins riches que Mélanie et Pinien, étaient souvent de véritables musées. Telle était également, à Constantinople, celle de Lausus, restée célèbre chez les chroniqueurs byzantins. Entre autres chefs-d'œuvre, elle abritait le Zeus chryséléphantin, que Phidias avait sculpté pour Olympie, et l'Aphrodite de Cnide, due à Praxitèle. Tous ces trésors ont péri lors de l'incendie de Constantinople survenu sous les empereurs Léon et Basilisque (CEDRENUM, *Historiar. compend.*, PG 131, 614). Beaucoup de ces statues provenaient des temples fermés. Des dons impériaux ou des achats les avaient fait entrer dans des riches demeures où on les

savoir à la dite impératrice par de saints évêques, afin qu'elle l'achète. Mais elle, ne voulant pas le faire, de dire aux intermédiaires : « Moi, je ne crois pas pouvoir l'acquérir à sa juste valeur. » Ils la prièrent alors d'accepter au moins des marbres très précieux¹ qui en venaient, en souvenir de la part des saints. Elle acquiesça avec peine, ne voulant pas les contrister davantage. Quant à la maison, les bienheureux ne purent la vendre ; après le passage des barbares, c'était une maison brûlée², qu'ils cédèrent pour moins que rien.

Liquidation

Lutte contre le démon

[15] Pour ce qui est de leur fortune, je rapporterai sans y insister ce que j'ai entendu de la bouche du bienheureux³. Il disait qu'il avait comme revenu annuel, douze myriades d'or⁴, plus ou moins, sans compter les biens propres venant

conservait sans scrupule, n'y voyant plus que des chefs-d'œuvre de l'art, *artificum magnorum opera*, ainsi que l'écrit Prudence (*Contra Symmachum*, I, 503 ; éd. Lavarenne, III, p. 153).

2. Lors de l'incendie de Rome par Alaric, le 24 août 410. Un peu plus tard, on trouve la mention d'un hospice appelé *xenodochium Valerii*, fondé dans un coin de cette bâtisse en ruine. Puis le monastère de Saint-Érasme s'y installa jusqu'à l'incendie de 1084 ; des religieuses, ensuite, l'occupèrent, et, vers le xv^e siècle, toute mention de cette église disparaît (GATTI, *Bollettino della commissione di archeologia comunale di Roma*, [1902], p. 145-163).

3. *Lai.* : « de la bienheureuse. »

4. Le revenu de Pinien (ou de Mélanie, selon le texte latin), et les sommes dépensées à diverses reprises par les deux époux, sont évalués en or (cf. ch. 15 et 17). D'après d'ALÈS (p. 212), il ne paraît pas douteux qu'il s'agit ici de pièces d'or *νομισματα, solidos*, et non de livres pesant d'or. Il en donne les raisons suivantes : « 1^o Évaluée en pièces d'or ou sous d'or, la fortune des deux époux paraîtra déjà colossale. Le chiffre du revenu de l'un d'entre eux donne environ 1.620.000 francs-or » (RAMPOLLA, p. 183). Pourtant ce n'était là

ἐλευθέρας· τὰ δὲ κινητὰ αὐτῶν τοσαῦτα ὑπῆρχεν, ὡς μέτρῳ μὴ ὑποβάλλεσθαι· ἄπερ εὐθέως ἀρξάμενοι προθύμως ἐμέριζον, ἀγίοις ἀνδράσιν τὴν τῆς ἐλεημοσύνης διακονίαν ἐγχειρίζοντες. Ἀπέστελλον ἐν ἄλλαις χώραις δι' ἐνὸς μὲν μυριάδας τέσσαρας, δι' ἑτέρου δὲ τρεῖς, δι' ἄλλου δὲ δύο καὶ <δι' > ἑτέρου μίαν, καὶ τὰ λοιπὰ καθὼς συνήργει ὁ Κύριος. Ἐλεγεν γὰρ ἡ ἅγια αὕτη τῷ μακαρίῳ αὐτῆς συνζύγῳ καὶ ἀδελφῷ· « Βαρύτατόν ἐστιν ἡμῖν τὸ τοῦ βίου φορτίον, καὶ οὐκ ἐσμεν ἱκανοὶ ἐν τούτοις ὄντες τὸν ἐλαφρόν ζυγὸν τοῦ Χριστοῦ ἀναδέξασθαι. Ἀποθώμεθα οὖν διὰ τάχους τὰ χρήματα, ἵνα Χριστὸν κερδήσομεν. » Ὁ δὲ ὡς παρὰ Θεοῦ οὕτως τὰς τῆς μακαρίας νοθεσίας ἐδέχετο, καὶ πλουσία χειρὶ τὰ ὄντα ἐσκόρπιζον.

[16] Καὶ ποτε πάμπολλα παρακληθεῖσα παρ' ἡμῶν εἶπεῖν, πῶς ἠδυνήθησαν ἀπὸ τηλικούτου ὕψους ἐλθεῖν εἰς τοσαύτην ταπεινώσειν, ἤρξατο λέγειν ὅτι· « Οὐκ ὀλίγους κόπους καὶ πολέμους ὑπέστημεν ἐν ἀρχῇ παρὰ τοῦ μισοκάλου ἐχθροῦ, ἕως ἠδυνήθημεν τὸν ὄγκον τῶν τοσούτων χρημάτων ἀπάσασθαι, δυσφοροῦντές τε καὶ θλιβόμενοι, ὅτι οὐκ ἦν ἡμῖν ἡ πάλη πρὸς αἷμα καὶ σάρκα, ἀλλά, καθὼς φησὶν ὁ ἀπόστολος, πρὸς τὰς ἀρχάς, πρὸς τοὺς κοσμοκράτορας τοῦ σκότους τοῦ αἰῶνος τούτου. Ἐν μιᾷ δὲ νυκτὶ λυπούμενοι

que le revenu personnel de l'un des époux, et selon toute apparence du moins riche ; d'où l'on peut conclure que le revenu global des deux époux s'élevait à plusieurs millions... Si au lieu de sous d'or, on admet (avec Rampolla, suivi sur ce point par ALLARD, p. 18, n. 1) des livres d'or, il faudra assigner au moins riche des deux époux un revenu annuel de 116.640.000 francs, donc à tous deux ensemble un revenu global de plusieurs centaines de millions, ce qui, compte tenu de la dépréciation de l'argent au cours des siècles, représenterait aujourd'hui un chiffre respectable de milliards, revenu qui sort évidemment des limites du possible. — 2° « Nous trouvons chez Pallade... les chiffres des aumônes de Mélanie et de Pinien ; nous les reconnaissons jusqu'à ce chiffre caractéristique de 40.000, représentant la plus forte somme donnée d'un coup. Or Pallade parle bien distinctement de pièces d'or... (νομίσματα) ».

1. Τῆς ἰδίας ἐλευθέρας : expression courante pour désigner l'épouse d'un Romain (cf. c. 52). *Lat.* : « de son époux ».

de son épouse¹. Quant à leurs biens mobiliers, ils étaient si importants qu'on ne pouvait arriver à les mesurer. Ces biens, ils se mirent aussitôt à les distribuer avec empressement, confiant à de saints personnages le ministère de l'aumône². Ils envoyaient en différents pays, par l'un quatre myriades, par l'autre trois, par un autre deux et par un autre encore une, et ainsi de suite, selon que le Seigneur les aidait à le faire. La sainte disait elle-même à son bienheureux conjoint et frère : « Le fardeau de la vie est très lourd pour nous, et nous ne sommes pas capables, au milieu de tout cela, de prendre le joug léger du Christ³. Dépouillons-nous donc au plus tôt de nos biens pour gagner le Christ⁴. » Et lui de recevoir comme venant de Dieu les suggestions de la bienheureuse et tous deux de disperser leur fortune à pleines mains.

[16] Une fois, alors que nous la pressions très instamment de nous expliquer comment ils avaient pu descendre d'une si grande hauteur jusqu'à un tel abaissement, elle se mit à nous dire : « Nombreuses, au commencement, furent les difficultés et les luttes que nous avons dû endurer de la part de l'ennemi haineux du bien, pour arriver à pouvoir nous débarrasser du poids de si grandes richesses, accablés et meurtris de ce que nous n'avions pas à combattre contre la chair et le sang, mais, comme dit l'Apôtre, contre les principautés, contre les dominateurs des ténèbres de ce monde⁵. Une nuit, nous nous étions endormis dans une

2. Le cas de Mélanie et de Pinien est à rapprocher sur ce point de celui de Paulin de Noie, le « Poverello » des temps patristiques, et de sa femme Thérasia, mettant en vente, au moment de leur conversion, par l'intermédiaire de marchands de biens, leurs nombreuses possessions. AUSONE, son ancien précepteur et son successeur dans le consulat, ne gémit-il pas de voir « le foyer de Paulin dispersé et les terres sur lesquelles il régnait, divisées entre cent nouveaux maîtres » ? (*Ep.* XXXV, 115 ; éd. Schenkl, p. 193).

3. Cf. *Matth.* 11, 30.

4. Cf. *Phil.* 3, 8.

5. Cf. *Ephés.* 6, 12.

σφόδρα ὑπνώσαμεν, καὶ ὁρῶμεν ἑαυτοὺς ἀμφοτέρω ἐν σχίσματι τοίχου στενοτάτῳ διερχομένους καὶ πᾶν ἀνωμένους ἐν τῇ στενότητι, ὥστε λοιπὸν τὰς ἑαυτῶν ψυχὰς ἀπολέγεσθαι. Ὡς δὲ μετὰ πολλοῦ κόπου διήλθομεν, φησὶν, τὴν ὁδὸν ἐκείνην, εἰς πολλὴν καὶ μεγάλην ἀναψυχὴν ἠδύρεθημεν καὶ χαρὰν ἀνεκλάλητον. Τοῦτο δὲ ἔδειξεν ἡμῖν ὁ Θεός, τὴν ὀλιγοψυχίαν ἡμῶν παραμυθούμενος, ἵνα θαρρῶμεν περὶ τῆς μελλούσης ἡμᾶς ἐκ τοῦ πολλοῦ κόπου διαδέχεσθαι ἀναπαύσεως. »

[17] « Ἐν μιᾷ τοιγαροῦν ἡμέρᾳ, ὡς ἔλεγεν ἡ γενναία καὶ μεγαλόφρων αὕτη δούλη τοῦ Χριστοῦ, πολλοῦ καὶ ἀφάτου ἡμῖν συνηγμένου χρυσοῦ ὥστε ἀποστεῖλαι εἰς τὴν τῶν πτωχῶν καὶ ἀγίων διακονίαν χιλιάδας χρυσοῦ πέντε καὶ τεσσαράκοντα, εἰσελθοῦσα ἐν τῷ τρικλίνῳ ἔδοξα ἐξ ἐνεργείας τοῦ διαβόλου ἐκ τοῦ πλήθους τῶν χρημάτων ὥσπερ πυρὶ τὸν οἶκον καταυγάζεσθαι, καὶ <τὸν> πολέμιον ἐν τοῖς λογισμοῖς μου λέγοντά μοι : Ποταπὴ αὕτη ἡ βασιλεία τῶν οὐρανῶν ὑπάρχει, ὅτι τοσοῦτων ἀνεῖται χρημάτων ; Ὡς δὲ ἐδυσφόρουν, φησὶν, ἀντιπολεμοῦσα τῷ διαβόλῳ, νήψασα εὐθέως ἔδραμον πρὸς τὴν ἀμαχον συμμαχίαν, καὶ τὰ γόνατα κλίνας εἰσεδέμην τοῦ Κυρίου ἀποσοῆσαι ἀπ' ἐμοῦ τὸν ἀντίπαλον. Καὶ μετὰ τὴν εὐχὴν ἐν καταστάσει γεναμένη ἔλεγόν ἐν τῇ διανοίᾳ μου : Ἐκεῖνά εἰσιν τὰ τοῖς φθαρτοῖς τούτοις ἀγοραζόμενα, περὶ ὧν φησὶν ἡ ἀγία γραφή : « Ἄ ὀφθαλμὸς οὐκ εἶδεν καὶ οὐς οὐκ ἤκουσεν καὶ ἐπὶ καρδίαν ἀνθρώπου οὐκ ἀνέβη, ἀ ἠτοίμασεν ὁ Θεὸς τοῖς ἀγαπῶσιν αὐτόν. »

[18] Τὸ δὲ αὐτὸ τοῦτο ἐκ δευτέρου πεπονθέναι ἔλεγεν, ἐκδιδάσκουσα ἡμᾶς τὰς ποικίλας μεθοδείας τοῦ ἐχθροῦ,

1. Cf. *Jonas*, 4, 8.

2. Cette somme nous est représentée comme étant encore là, prête à être envoyée, alors que, selon le texte latin, elle est déjà partie. La première donnée paraît plus vraisemblable, en ce sens qu'« elle favorise mieux, ainsi que le fait remarquer d'ALÈS (p. 413-414), cette fascination de l'or qui assaillit Mélanie ». De plus, selon le grec, celle-ci entre seule — puisqu'elle seule est l'objet de cette tentation — dans le triclinium où est entreposé l'or, peut-être pour

grande tristesse : nous nous voyions tous les deux en train de passer par une fente très étroite d'une muraille, tout à fait mal à l'aise du fait de l'étroitesse, au point qu'il ne nous restait plus qu'à renoncer à la vie¹. Étant sortis, dit-elle, de cette angoisse, avec beaucoup de peine, nous nous retrouvâmes dans un grand et profond soulagement et une joie ineffable. Dieu nous fit voir cela, consolant notre pusillanimité, pour nous donner confiance qu'il nous serait, après beaucoup de peine, accordé le repos. »

[17] « Or donc, un jour que nous avions — comme le rapportait elle-même cette noble et magnanime servante du Christ —, réuni une somme d'or immense et innombrable², de quoi envoyer pour le service des pauvres et des saints quarante-cinq mille livres d'or, entrant dans le triclinium, il me sembla voir, par l'opération de Satan, la maison illuminée par l'abondance des richesses comme par un feu, et entendre l'ennemi, tandis que je réfléchissais, me dire : Qu'est-ce que c'est que ce royaume des cieux qui s'achète avec tant d'argent ? Comme, ajoutait-elle, j'étais inquiète pour résister au diable, aussitôt, à jeûn, je courus chercher le secours invincible, et, ayant fléchi les genoux, je priais le Seigneur de chasser loin de moi l'adversaire. Après avoir prié, reconfortée, je me fis à moi-même ce raisonnement : Ce qui s'achète avec ces choses corruptibles, c'est ce dont la sainte Écriture dit : « Ce que l'œil n'a pas vu, ce que l'oreille n'a pas entendu, et ce qui n'est pas monté jusqu'au cœur de l'homme, ce que Dieu a préparé à ceux qui l'aiment³. »

[18] Elle disait avoir éprouvé la même chose une seconde fois, nous apprenant par là les procédés variés de l'ennemi,

s'y mettre à table (puisque sur-le-champ elle décide de jeûner), et non pas dans la chambre à coucher (latin). D'ALÈS semble voir dans cette tentation un simple rêve, et prendre à la lettre le mot latin *expergefacta* « réveillée », tandis que *νήψασα* signifie le retour à un état de lucidité et de possession de soi *spirituelles*.

3. I *Cor.* 2, 9.

ὅτι χρῆ πάντοτε ἀγρυπνεῖν καὶ μηδὲ ὄλωσ ἀμεριμνήσαι τὰς βουλομένας ἀρέσαι τῷ Κυρίῳ ψυχάς. « Ἦν γὰρ ἡμῖν, φησιν, ἀξιοπαλίνετον κτήμα, ἐν δὲ τῷ κτήματι βαλανεῖον πᾶσαν κοσμικὴν ὑπερβαῖνον λαμπρότητα · καὶ γὰρ εἶχεν ἐξ ἑνὸς μὲν μέρους τὴν θάλασσαν, ἐκ δὲ τοῦ ἑτέρου ὕλην παντοίαν, ἐν ἣ σάγαροι ἔλαφοί τε καὶ δορκάδες καὶ ἕτερα ἀγρέμια ἐνέμοντο, ὡς τοὺς λουομένους ἐκ τῆς νεροφόρου θεωρεῖν ἐκεῖθεν μὲν τὰ πλοιάρια ἀρμενίζοντα, ἐντεῦθεν δὲ τὴν θήραν ἐν τῇ ὕλῃ. Εὐδῶν οὖν ἐν τούτῳ πάλιν εὐκαιρον πρόφασιν ὁ διάβολος ὑπέβαλλέν μοι, φησίν, τὴν τε ποικιλίαν τῶν ἐκεῖσε μαρμάρων καὶ τὴν ἐν τῇ κάμῃ αὐτῇ ἀφατον πρόσοδον · ἐκέκτητο γὰρ πέριξ τοῦ βαλανεῖου ἐξήκοντα καὶ δύο ἐποίκια. » Ἦ δὲ μακαρία πάλιν τὸ ἔμμη πρὸς τὸν Θεὸν ἀνατείνασα τῷ εὐσεβεῖ ἐπιλογισμῷ τὸν ἐχθρὸν ἀπεκρούσατο λέγουσα · « Οὐ μὴ μου ἐμποδίσεις ἐν τούτῳ τὸν δρόμον, διάβολε. Τί γὰρ ὄλωσ εἰσὶν ταῦτα, τὰ σήμερον ὄντα καὶ αὐριον ἢ ὑπὸ βαρβάρων ἢ ὑπὸ πυρός ἢ ὑπὸ χρόνου ἢ ὑπὸ ἄλλης τινὸς διαφθειρόμενα περιστάσεως, πρὸς τὰ αἰώνια ἀγαθὰ τὰ αἰεὶ ὡσαύτως ὄντα καὶ τοῖς ἀπεράντοις αἰῶσιν παρεκτεινόμενα, ἅπερ διὰ τούτων τῶν φθαρτῶν ἀγοράζεται ; » Γνοὺς δὲ ὁ ἐχθρὸς ὡς οὐδὲν ἰσχύει πολεμῶν πρὸς αὐτήν, ἀλλὰ μᾶλλον ἠττώμενος περισσοτέρους αὐτῇ προξενεῖ στεφάνους, αἰσχυνθεὶς οὐκέτι δι' ὄχλου αὐτῇ γενέσθαι ἐτόλμησεν.

[19] Ἀδεῶς δὲ λοιπόν, ὡς προείπαμεν, τὰ ὑπόλοιπα τῶν ἐν τῇ Ῥώμῃ κτημάτων ἀποδόμενοι, ὡς εἰπεῖν παντὶ τῷ κόσμῳ ἐπήρκεσαν. Ποία γὰρ πόλις ἢ ποία πατρις ἄμοιρος τῶν μεγίστων αὐτῶν εὐποιῶν γεγένηται ; Ἐὰν εἴπωμεν Μεσοποταμίαν καὶ τὴν λοιπὴν Συρίαν, Παλαιστίνην τε πᾶσαν καὶ τὰ μέρη τῆς Αἰγύπτου καὶ Πενταπόλεως · καὶ ἵνα μὴ πολλὰ λέγομεν, πᾶσα ἢ δύοσις καὶ πᾶσα ἀνατολῇ

1. D'après RAMPOLLA (n. xvii, p. 179-180), ce lieu de délices doit être cherché sur la côte de Sicile, en face de la Calabre. Ce serait là que Rufin aurait écrit ses dernières œuvres (cf. *Préface* de la traduction des *Homélies sur les Nombres* d'Origène, PG, 12, 583-86).

montrant qu'il est nécessaire, pour les âmes qui veulent plaire au Seigneur, de toujours veiller et de ne jamais absolument vivre sans souci. « Nous avons en effet, dit-elle, une propriété remarquable¹, et, dans cette propriété, un bain dépassant tout ce qu'il y a de plus splendide au monde. D'un côté en effet, il y avait la mer ; de l'autre un bois d'essences variées où paissaient des sangliers et des cerfs, des daims et d'autres gibiers : de la piscine, en se baignant, on pouvait ainsi apercevoir, d'un côté les bateaux poussés par le vent, de l'autre les bêtes sauvages dans le bois. Le diable, trouvant donc encore là un prétexte favorable, me mettait sous les yeux, disait-elle, la bigarrure de ces marbres et le revenu innombrable du domaine lui-même. Il contenait en effet, tout autour du bain, soixante-deux habitations. » Mais la bienheureuse, ayant encore élevé son regard vers Dieu dans sa pieuse méditation, repoussa l'ennemi en lui disant : « Tu n'entraveras pas pour cela ma marche, ô diable. Qu'est-ce en définitive que tout cela qui est aujourd'hui et, demain, sera détruit par les barbares ou par le feu ou par le temps ou par quelque autre vicissitude, en comparaison des biens éternels, toujours identiques, eux, et s'étendant dans les siècles infinis, qui s'achètent au moyen de ces biens corruptibles ? » L'ennemi, s'étant rendu compte qu'il n'arriverait à rien en combattant contre elle, et même que, vaincu, il lui procurerait des couronnes bien plus belles, pris de confusion, n'osa plus lui être importun.

[19] Au reste, s'étant défaits hardiment, comme nous l'avons dit, de ce qui restait de leurs biens de Rome, ils vinrent en aide, pour ainsi dire, au monde entier. Quelle est en effet la ville, quel est le pays qui n'a eu sa part de leurs immenses bienfaits ? Parlons-nous de la Mésopotamie et du reste de la Syrie, de la Palestine entière, des contrées de l'Égypte et de la Pentapole ? Bref, tout l'Occident et tout l'Orient ont eu leur part de

τῶν μεγίστων αὐτῶν εὐποιῶν μετέληφεν. Ἀμέλει αὐτὸς ἐγὼ τὴν ἐπὶ Κωνσταντινούπολιν ὀδεύσας ὁδὸν πολλῶν γερόντων εὐχαριστούντων τοῖς ἀγίοις ἀκήκοα, μάλιστα δὲ τοῦ κυρίου Τιγρίου τοῦ πρεσβυτέρου Κωνσταντινουπόλεως. Νήσους δὲ οὐκ ὀλίγας ὠνησάμενοι ἀγίοις ἀνδράσιν ἐδωρήσαντο ὁμοίως δὲ καὶ ἀσκητήρια μοναχῶν τε καὶ ἀειπαρθένων ὠνησάμενοι τοῖς οἰκοῦσιν αὐτὰ ἐχαρίσαντο, χρυσίον ἐκάστω τόπω τὸ ἱκανὸν παρέχοντες. Πᾶσάν τε αὐτῶν τὴν ὀλοσήρικον στολήν, πολλήν οὖσαν καὶ βαρύτιμον, θυσιαστηρίοις ἐκκλησιῶν τε καὶ μοναστηρίων προσήνεγκαν ἃ τὸν δὲ ἄργυρον αὐτῶν, πολὺν σφόδρα τυγχάνοντα, συγκόψαντες θυσιαστήριά τε καὶ κειμήλια ἐκκλησιαστικά καὶ ἕτερα πολλὰ ἀναθήματα τῷ Θεῷ ἐποίησαν.

Πωλήσαντες δὲ τὰ περὶ τὴν Ῥώμην καὶ Ἰταλίαν καὶ Σπανίαν καὶ Καμπανίαν κτήματα ἀπέπλευσαν ἐπὶ τὴν Ἀφρικὴν. Καὶ εὐθέως Ἀλάρικος ἐπέστη τοῖς κτήμασιν οἷς ἀπέδοντο οἱ μακάριοι καὶ πάντες τὸν τῶν ἔλων δεσπότην ἐδόξαζον λέγοντες : « Μακάριοι οἱ φθάσαντες ἑαυτῶν

1. Palladius (ch. LXI) fait écho sur ce point à Gérontius : « Elle envoya par mer en Égypte et en Thébaïde, écrit-il de Mélanie, dix mille pièces de monnaie, à Antioche et à sa région dix mille pièces, en Palestine quinze mille pièces, aux églises des îles et aux condamnés à la relégation dix mille pièces, et elle fournissait semblablement par elle-même aux églises d'Occident. Tout cela, et son quadruple, elle l'arracha pour ainsi dire, devant Dieu, de la bouche d'Alaric... ».

2. *Lat.* : « Tigridius ». Profondément attaché à Jean Chrysostome, étant comme son fondé de pouvoir auprès du clergé pour y faire accepter ses mesures disciplinaires, Tigrios était connu pour ses vertus hospitalières et ses libéralités à l'égard des pauvres. Cité devant le concile du Chêne avec Chrysostome et Sérapion, il fut, après l'exil de son évêque, condamné à la torture, puis banni en Mésopotamie (voir PALLADIUS, *Dial.*, PG 47, 71 ; SOZOMÈNE, *Hist. Ecl.* VIII, 17, 24, PG 47, 1561, 1580).

3. *Lat.* ajoute *laternas* : des lampes, peut-être de ces grands lustres ou lampadaires, fréquemment mentionnés dans les trésors d'église à partir de Constantin.

4. Énumération à compléter par celle du ch. 20, et à rapprocher de celle du ch. 11. Le latin omet ici l'Espagne, ce qui est peut être préférable, d'après le ch. 37. Voir à ce sujet DE ROSSI, *Roma Sot-*

leurs immenses bienfaits¹ ! Moi-même, par exemple, ayant fait le voyage de Constantinople, j'ai entendu de nombreux vieillards rendre grâce aux saints, tout particulièrement le seigneur Tigrios², le prêtre de Constantinople. S'étant rendus acquéreurs de nombreuses îles, ils en gratifièrent de saints personnages ; de même, ayant acheté aussi des monastères de moines et de vierges, ils en firent don à ceux qui les habitaient, fournissant à chaque endroit la somme d'or suffisante. Ils donnèrent au surplus pour les autels des églises et des monastères tous leurs vêtements de soie qui étaient nombreux et de grande valeur, et mettant en pièces l'argenterie qu'ils possédaient en grande quantité ils en firent, pour Dieu, des autels, des joyaux d'église et nombre d'autres offrandes³.

Ayant vendu leurs propriétés de Rome, d'Italie, d'Espagne et de Campanie⁴, ils firent voile vers l'Afrique. Et aussitôt Alaric arriva sur les propriétés que venaient de vendre les bienheureux⁵. Et tous de glorifier le maître de toutes choses en disant : « Bienheureux ceux qui n'ont

teranea, t. II, p. 17 : « Xenodochio di Pammachio in Porto », dans *Bulletino di arch. cris.*, IV^e année, 1866, p. 50, 99 s. ; p. 100-103.

5. Après que Stilicon eût été tué sous prétexte de trahison (août 408), Alaric mit pour la première fois le siège devant Rome. La ville dut se racheter de l'assaut et du pillage au prix d'un tribut écrasant, pour lequel furent mises à contribution les fortunes des Sénateurs (ZOSIME, *Hist.* V, 39-41). Ce fut dans ces circonstances que l'affolement général, des soupçons sans fondement, peut-être le souvenir du zèle affiché par Sérèna pour le christianisme et celui de son intervention en faveur de Mélanie, firent décider par le Sénat l'exécution de la veuve de Stilicon. L'isolement de la ville, dont les chefs naturels étaient encore en grande partie païens, la mort des principaux soutiens du christianisme, favorisèrent une tentative de restauration païenne. Faute de connaître l'ordre exact des événements, nous ne pouvons déterminer dans quelle mesure les premiers symptômes de cette crise, autant que la menace barbare, ont pu décider Mélanie à partir pour l'Italie du Sud.

ἀποδόσθαι τὰ πράγματα πρὸ τῆς τῶν βαρβάρων ἐπιστάσιας. »

Καὶ ὅτε ἐξῆλθον τῆς Ῥώμης, ὁ ἑπαρχὸς τῆς πόλεως, ἐλληγικώτατος σφόδρα τυγχάνων, ἐβουλεύσατο συμπάσῃ τῇ συγκλήτῃ τὰ πράγματα αὐτῶν κυρῶσαι τῷ δημοσίῳ. Τοῦτο δὲ αὐτοῦ ἔωθεν ἐπιτελεῖν σπουδάζοντος, ἐγένετο κατὰ Θεοῦ πρόνοιαν ἐπαναστῆναι αὐτῷ τὸν δῆμον δι' ἔνδειαν ἄρτων· καὶ οὕτως ἐλκόμενος ἐφονεύθη ἐμμέσῳ τῆς πόλεως, καὶ οἱ λοιποὶ πάντες φοβηθέντες ἡσύχασαν.

Πλεόντων δὲ αὐτῶν ἀπὸ Σικελίας πρὸς τὸν ἀγιώτατον ἐπίσκοπον Παυλίνον, πρὸς ὃν καὶ τὴν ἀρχὴν ἀπετάξαντο,

1. Gabinius Barbarus Pompeianus (*CIL*, VIII, 969; X, 1199). Zosime nous parle du décret rendu par le Sénat, sur son initiative, pour rétablir les sacrifices abolis. Il y eut en effet des païens très tard dans l'aristocratie romaine et parmi les fonctionnaires : Symmaque, ou Volusien, oncle de Mélanie et plus tard Préfet de Rome, *infra*, ch. 50, en sont des exemples typiques. Il ne paraît pas que leur religion ait nui aucunement à leur carrière.

2. Ainsi le voulait la loi. À l'époque du Bas-Empire, en effet, le droit d'*uti et abuti*, en quoi les vieux juristes faisaient consister l'essence de la propriété romaine, avait cessé d'exister. Le patrimoine des personnes de rang sénatorial — c'était le cas de Mélanie — ne pouvait sortir de leur famille, tout au moins de la classe sociale à laquelle elles appartenaient. Inscrit sur les registres publics, il s'y trouvait en quelque sorte « immobilisé » (*Cod. Theod.*, VI, 11, 8, éd. Haenel, col. 505). « La fortune d'un sénateur, a-t-on écrit, était en gage au Sénat comme celle d'un curial à la curie » (LECRIVAIN, *Le sénat romain depuis Dioclétien*, 1888, p. 86). Il faut croire que la fortune de Mélanie et de Pinien dépassait tout, car d'autres personnages comme les sénatrices romaines Paula, Fabiola, Léa, Blésilla, le sénateur Pammachius lui-même, avaient réussi à

pas attendu pour vendre leurs biens l'arrivée des barbares. »

Quand ils eurent quitté Rome, le préfet de la ville¹, imbu à fond de paganisme, décida d'accord avec le Sénat tout entier que leurs biens reviendraient au trésor public². Il s'empressait d'exécuter cela, de bon matin, quand, par la Providence de Dieu, le peuple se souleva contre lui en raison du manque de pain ; et ainsi, couvert de plaies, il fut massacré en pleine ville³, et tous les autres, apeurés, se tinrent tranquilles.

II. LES VOYAGES

En Afrique

Tandis qu'ils faisaient voile de la Sicile vers le très saint évêque Paulin⁴, chez qui ils s'étaient déjà retirés au début,

faire vœu de pauvreté, — ce dernier il est vrai pas complètement, puisqu'on le voit garder son siège au Sénat et mêler sa bure monastique à la pourpre de ses collègues —, sans que s'appliquât le *summum jus*, et sans provoquer autre chose que des quolibets et des plaisanteries. (JÉRÔME, *Ep.* XXII, XXXVIII, LXVI, LXXVII, CVIII) Paulin de Nole lui-même et sa femme Thérasia en furent quittes pour quelques cabales. Si l'opinion publique et des amis intimes se prononcèrent publiquement contre eux (AMBROISE, *Ep.* LVIII; *PL* 16, 1178), il ne paraît pas que l'État en ait pris ombrage, et soit intervenu. Par contre, en Égypte, S. Antoine, paysan aisé, ne put vendre tous ses biens et abandonner aux gens de sa commune sa propriété foncière (*Vita*, 2; *PG* 26, 841-844).

3. Cette famine causée par le blocus d'Alaric est attestée par Zosime, et l'histoire de cette époque est pleine de ces émeutes, où plus d'un haut fonctionnaire faillit laisser sa vie.

4. C'est bien ainsi que P. COURCELLE, « Paulin de Nole et saint Jérôme », *Rev. des Ét. lat.*, XXV (1948), p. 277, n. 6, interprète ce texte, dont le parallèle se trouve en latin au ch. 34, « malgré les divergences des deux textes, dont l'un au moins doit être corrompu ». Que le texte

κατ' οἰκονομίαν Θεοῦ πνεύσαντες ἐναντίοι ἄνεμοι διεκώλυον αὐτοὺς τοῦ πλοῦς, ὥστε γενέσθαι αὐτοῖς μεγάλην συστροφὴν. Πολλοῦ δὲ ὄντος τοῦ πλήθους ἐν τῇ νηϊ, ἐπέλειπεν αὐτοῖς καὶ τὸ ὕδωρ, ὥστε παρὰ βραχὺ κινδυνεῦσαι πάντας. Τῶν δὲ ναυτῶν λεγόντων ὄργην Θεοῦ εἶναι τοῦτο, ἔφη πρὸς αὐτοὺς ἡ μακαρία· « Πάντως οὐκ ἔστιν θέλημα Θεοῦ ἀπελθεῖν ἡμᾶς εἰς ὃν προεθέμεθα τόπον. Δότε οὖν τῷ φέροντι τὸ πλοῖον καὶ μὴ βιάζεσθε τοὺς ἀνέμους. » Οἱ δέ, καθὼς προσετάχθησαν παρὰ τῆς ἁγίας, τείνουσιν τὸ ἄρμενον καὶ παραβάλλουσιν εἰς τινα νῆσον, ἣν οἱ βάρβαροι περιεκάθηον ἀποσπάσαντες τοὺς μεγάλους τῆς πόλεως μετὰ γυναικῶν καὶ τέκνων, καὶ ἀπῆλθον αὐτοὺς φανερὸν χρυσίον, ὅπερ εἰ μὲν δώσουσιν, ἀπολυθήσονται, εἰ δὲ μή, καὶ αὐτοὶ φονευθήσονται καὶ ἡ πόλις ἐμπρησθήσεται ὑπ' αὐτῶν. Ὡς οὖν ἀπέβησαν οἱ ἅγιοι τῆς νηῶς, ἀκούσας ὁ ἐπίσκοπος παραγίνεται πρὸς αὐτοὺς μετὰ καὶ ἄλλων, γονυπετῶν αὐτοὺς καὶ λέγων· « Ὅσον ἡμᾶς ζητοῦσιν χρυσίον οἱ βάρβαροι, ἔχομεν, παρεκτὸς δισχιλίων πεντακοσίων νομισμάτων. » Οἱ δὲ προθύμως ταῦτα παρασχόντες ἠλευθέρωσαν ἅπαντας τοὺς τῆς πόλεως ἐκ τῶν βαρβάρων, <καὶ> χαρισάμενοι αὐτοῖς καὶ ἄλλα νομίσματα πεντακόσια καὶ ἐξ ὧν ἐπεφέροντο ἄρτου τε καὶ κελλαρικοῦ, ἐκ τε τοῦ λιμοῦ καὶ τῆς θλίψεως τεταλαιπωρηκότας αὐτοὺς διέθρεψαν. Οὐ μόνον δέ, ἀλλὰ καὶ γυναῖκά τινα ἐπίσημον ἐξ αὐτῶν, κατεχομένην ὑπὸ τῶν βαρβάρων, παρεσχηκότας νομίσματα πεντακόσια ἐξηγόρασαν.

[20] Καὶ οὕτως ἐξελθόντες ἐκεῖθεν ἐπλευσαν εἰς τὴν Ἀφρικὴν, καθὼς προείπαμεν. Παραγενάμενοι δὲ ἐκεῖσε, εὐθέως πωλοῦντες τὰ κτήματα ἐν τῇ Νουμιδίᾳ καὶ Μαυριτανίᾳ καὶ ἐν αὐτῇ τῇ Ἀφρικῇ, ἀπέστειλαν τὰ χρήματα, τὰ μὲν

corrompu soit le latin ne fait ici guère de doute : mais son absence d'ordre chronologique peut témoigner d'un état primitif de la biographie, remaniée sur ce point par l'auteur de la recension grecque.

1. Sur les aléas de la navigation en ce temps, voir D. GORCE, *Les voyages, l'hospitalité et le port des lettres dans le monde chrétien des IV^e et V^e siècles*, Paris, Picard, 1926, p. 111 s.

il advint par la permission de Dieu que les vents contraires se mirent à souffler, entravant la navigation, au point qu'il y eut une grosse tempête. Le bateau portant beaucoup de monde, en vint même à manquer d'eau¹, de sorte que, pour un peu, tous étaient en danger. Les matelots disaient que c'était la colère de Dieu, mais la bienheureuse de leur répondre : « Ce n'est pas du tout la volonté de Dieu que nous allions à l'endroit que nous nous étions fixé. Mettez donc le bateau vent arrière, et ne faites pas violence aux vents. » Les matelots, comme ils en avaient reçu l'ordre de la sainte, de tendre alors la voile et d'aborder une île² que les barbares avaient investie, après avoir enlevé les principaux personnages de la ville avec femmes et enfants ; les barbares leur demandent une grosse somme d'or : s'ils la donnaient, ils seraient délivrés ; sinon eux-mêmes seraient massacrés, et la ville incendiée. Une fois que les saints eurent débarqué, l'évêque l'apprend, et, avec d'autres, vient à leur rencontre, tombant à genoux, en disant³ : « Tout l'or que nous demandent les barbares, nous l'avons, sauf deux mille cinq cents pièces. » Eux avec empressement les leur fournirent et libérèrent du joug des barbares tous ceux de la ville. Leur ayant donné encore cinq cents autres pièces, et du pain et des provisions qu'ils avaient apportés, ils sauvèrent les malheureux aussi bien de la famine que de l'angoisse. Non contents de cela, pour une femme distinguée de chez eux tombée aux mains des barbares, ils fournirent cinq cents pièces d'or et la rachetèrent.

[20] Ainsi, partant de là, ils firent voile vers l'Afrique, comme nous l'avons dit. Arrivés là-bas, ils vendirent aussitôt les biens qu'ils possédaient en Numidie, en Maurétanie et en Afrique même, et disposèrent de cet

2. Sans doute une des Lipari, bien que nous n'y connaissons pas d'évêché à cette époque.

3. Cf. *Matth.* 17, 14.

εἰς τὴν τῶν πτωχῶν διακονίαν, τὰ δὲ εἰς ἀγορασίαν αἰχμαλώτων. Καὶ οὕτως σκορπίζοντες ἀφειδῶς, ἔχαιρον ἐν Κυρίῳ καὶ ἠύφραινοντο, ἔργῳ τὸ γεγραμμένον πληροῦντες · « Ἐσκορπίσεν, ἔδωκεν τοῖς πένησιν, ἡ δικαιοσύνη αὐτοῦ μένει εἰς τὸν αἰῶνα τοῦ αἰῶνος. » Πάντα δὲ τὰ ἑαυτῶν κτήματα προηρημένων πωλῆσαι τῶν μακαρίων, οἱ κατὰ τὴν Ἀφρικὴν ἀγιώτατοι καὶ μεγάλοι ἐπίσκοποι, λέγω δὴ ὁ μακάριος Αὐγουστίνος καὶ ὁ τούτου ἀδελφὸς Ἀλύπιος καὶ Αὐρήλιος ὁ Καρταγέννης, συνεβούλευσαν αὐτοῖς λέγοντες ὅτι « Ἄπερ νῦν παρέχετε τοῖς μοναστηρίοις νομίσματα, εἰς ὀλίγον ἀναλίσκεται χρόνον · εἰ δὲ βούλεσθε ἄληστον ἔχειν μνήμην ἐν οὐρανῷ καὶ ἐπὶ γῆς, δωρήσασθε ἐκάστῳ μοναστηρίῳ καὶ οἰκίαν καὶ πρόσοδον. » Οἱ δὲ σφόδρα τὴν ἀρίστην γνώμην τῶν ἀγίων ἀποδεξάμενοι, ἐποίησαν καθὼς ὑπ' αὐτῶν συνεβουλεύθησαν. Καὶ λοιπὸν αὐτοὶ προκόπτοντες ἐπὶ τὰ κρείττονα ἐπειρῶντο εἰς πᾶσαν εὐτέλειαν ἑαυτοῦς ἐθίζειν ἐν τε τῇ οἰκῆσει καὶ ἐν τῇ μεταλήψει.

[21] Ἡ δὲ πόλις τοῦ μακαριωτάτου ἐπισκόπου Ἀλυπίου, ὀνόματι Θαγαστή, μικρὰ καὶ εὐτελεστάτη ἐτύγγανεν · ἦν ἐξελέξαντο πρὸς οἰκήσιν οἱ μακάριοι, μάλιστα διὰ τὴν συντυχίαν τοῦ προειρημένου ἀγίου ἀνδρὸς Ἀλυπίου. Διαλεκτικώτατος γὰρ ἐν ταῖς ἀγίαις γραφαῖς πάνυ ἐτύγγανεν · ὃν ἠγάπησεν ἡ μακαρία μήτηρ ἡμῶν ὡς φιλόλογος — καὶ γὰρ αὕτη οὕτως ἤσκειτο ἐν τούτῳ, ὥστε μηδέποτε

1. Ps. 111, 9.

2. N'ayant pu quitter Hippone pour venir accueillir les voyageurs à Carthage, S. Augustin s'excusa auprès d'eux par l'Ep. CXXIV.

3. Alypius, originaire, comme Augustin, de Thagaste en Numidie, après quelques dissentiments avec son compatriote et ami, provenant de sa passion pour les jeux du cirque, finit par se convertir. Se rapprochant d'Augustin, il devint son confident et reçut le baptême en même temps que lui, le 24 avril 387. Élevé à la prêtrise quelques mois avant la consécration épiscopale d'Augustin, il fut fait évêque de sa ville natale (Augustin, Ep. XXVIII, 1, PL, 33, 111 ; Jérôme, Ep. CIII, 2). Ses relations avec Jérôme, qu'il visita à Bethléem, durent augmenter en lui le goût des Écritures. Mais sa curiosité s'étendait

argent en partie pour le service des pauvres, en partie pour le rachat des prisonniers. Dispersant ainsi sans compter, ils se réjouissaient dans le Seigneur et ils étaient heureux, réalisant effectivement ce qui est écrit : « Il a dispersé, il a donné aux pauvres ; sa justice demeure dans les siècles des siècles¹ ». Les bienheureux ayant décidé de vendre tous leurs biens, les très saints et éminents évêques d'Afrique, c'est-à-dire le bienheureux Augustin², son frère Alypius³ et Aurélius de Carthage⁴, leur donnèrent le conseil suivant : « L'argent que vous distribuez maintenant aux monastères sera dépensé en peu de temps. Mais, si vous voulez laisser une mémoire ineffaçable au Ciel et sur la terre, faites don à chaque monastère d'un local et d'un revenu. » Accueillant pleinement l'excellent avis des saints, ils agirent selon leurs conseils. Eux-mêmes désormais s'avancant vers la perfection, s'efforçaient de s'accoutumer à la pauvreté totale, dans le logement comme dans le régime.

[21] La ville du très bienheureux évêque Alypius, nommée Thagaste, était petite et très pauvre. C'est elle que les bienheureux choisirent pour y demeurer, en raison surtout de la présence de ce saint personnage, Alypius. Car il raisonnait très bien sur les saintes Écritures. Notre bienheureuse mère le prit en affection, amie des lettres comme elle l'était — en effet elle-même s'y exerçait si bien

à d'autres domaines, puisque nous voyons S. PAULIN (Ep. III, p. 13 s.) lui procurer l' Histoire Ecclésiastique d'Eusèbe.

4. On s'accorde à penser que l'élévation d'Aurélius à l'épiscopat a eu lieu en 391 ou 392, peu de temps après l'ordination sacerdotale d'Augustin. Sa ville épiscopale était la métropole de l'Afrique entière, — *cunctarum ecclesiarum, dignatione Dei...*, *solicitudinem sustinere*, déclarait-il au concile de 397. La vie monastique, introduite en Afrique par Augustin, florissait aussi à Carthage, qui possédait plusieurs monastères. C'est pour l'y réglementer et y remettre en honneur la loi du travail, trop oubliée, qu'Augustin écrivit le *De opere monachorum*.

τὴν βιβλὸν ἀφίστασθαι ἐκ τῶν ἀγίων αὐτῆς χειρῶν — καὶ τοσοῦτον ἐκόσμησεν τὴν ἐκκλησίαν τοῦ ἀγίου τούτου ἀνδρὸς ἕν τε προσόδοις καὶ ἀναθήμασιν κειμηλίων χρυσῶν τε καὶ ἀργυρῶν καὶ βήλων πολυτίμων, καὶ ταῦτα πενιχρὰν οὖσαν σφόδρα τὸ πρότερον, ὥστε φθόνον ἐγεῖραι τῷ ἀνδρὶ ἀπὸ τῶν λοιπῶν ἐπισκόπων τῆς ἐπαρχίας ἐκείνης. [22] Ἐκτίσαν δὲ καὶ μοναστήρια μεγάλα δύο ἐκεῖσε, παρασχόντες αὐτοῖς αὐτάρκη πρόσοδον ὧν τὸ μὲν ᾤκησαν ἄγιοι ἄνδρες τὸν ἀριθμὸν ὀγδοήκοντα, τὸ δὲ ἕτερον παρθενεύουσαι τὸν ἀριθμὸν ἑκατὸν τριάκοντα.

Προβαίνουσα δὲ ἡ ἅγια ταῖς ἀρεταῖς, ὡς εἶδεν μικρὸν ἑαυτὴν ἐλαφρυνθεῖσαν τοῦ βάρους τῶν χρημάτων καὶ τὸ ἔργον τῆς Μάρθας πληρώσασαν, ἤρξατο λοιπὸν μιμεῖσθαι καὶ τὴν Μαρίαν, ἥτις ἐπηρέθη ἐν τῷ εὐαγγελίῳ ὡς τὴν ἀγαθὴν μερίδα ἐκλεξαμένη. Καὶ γὰρ ἐν ταῖς ἀρχαῖς καθ' ἑσπέραν μόνον ἐγεύετο ὀλίγου ἐλαίου καὶ μικροῦ κονδίτου

1. Elle réalisait tout à fait à cet égard le vœu souvent exprimé par saint Jérôme à ses dirigés de l'un et de l'autre sexes. Voir, sur ce point, D. GORCE, *La lectio divina*, I. *Saint Jérôme et la lecture sacrée dans le milieu ascétique romain*, Paris 1926. Cf. *infra*, ch. 23 et 26.

2. Ainsi avait fait, au rapport de PALLADIUS (*H.L.* LXI, p. 156), qui souligne lui-même le rapprochement, Olympiade, la patricienne de Constantinople, fille spirituelle de Chrysostome : ses beaux tissus de soie avaient émigré dans les sacristies pour être consacrés à la parure des autels. Quant aux « précieux voiles de portes », il s'agit là des tentures simples ou doubles qui ornaient l'entrée des basiliques primitives. S. Jérôme y fait allusion dans son éloge du prêtre Népotien, qui « se préoccupait de savoir s'il y avait toujours des voiles aux portes » (*Ep.* LX, 12). Nous savons par PAULIN DE NOLE que ces voiles de diverses teintes étaient souvent fort riches et rehaussés de figures en couleurs :

Cedo alii pretiosa ferant donaria, meque officii sumptu superent, qui pulchra legendis

que jamais la Bible ne sortait de ses saintes mains¹ —, et elle dota l'église de ce saint personnage de revenus et d'offrandes, en bijoux d'or et d'argent, ainsi qu'en voiles de grand prix², alors que cette église était auparavant très pauvre, à tel point que le saint devint un objet d'envie pour le reste des évêques de cette province³. [22] Ils y construisirent aussi deux grands monastères, leur fournissant un revenu suffisant, le premier habité par des saints, des hommes au nombre de quatre-vingts, l'autre par des vierges au nombre de cent trente⁴.

La vie contemplative : jeûne, lectio divina

Lorsque la sainte, progressant en vertus, se vit quelque peu allégée du fardeau des richesses, après avoir accompli le rôle de Marthe, elle se mit désormais à imiter aussi Marie, qui a été louée dans l'Évangile pour avoir choisi la bonne part⁵. En effet, au début, elle prenait seulement chaque soir quelques gouttes d'huile et un peu de liquide⁶.

uela ferant foribus, seu puro splendida lino
siue coloratis textum fucata figuris.

(*Carm.* XVIII, 29-32, p. 98).

3. Cette jalousie nous aide à comprendre l'incident d'Hippone, que Mélanie et Pinien n'ont peut-être pas éprouvé le besoin de raconter à Gérontius, que celui-ci en tout cas, comme le remarque RAMPOLLA (p. 205) pouvait juger étranger à son dessein, qui était la vie de Mélanie et non celle de Pinien. Il est instructif de comparer, sur ce cas, la casuistique édifiante du Cardinal (p. 205-210) avec la malignité perspicace de Dom LECLERCQ (art. *Hippone*, XXIV ; *DACL* VI, 2512-2516).

4. *Lat.* : « de leurs propres esclaves et servantes ».

5. Cf. *Lc* 10, 42.

6. *Conditum*, terme latin simplement transcrit dans le texte grec, désigne normalement un vin miellé et aromatisé. S'agit-il ici d'une telle boisson, qui s'opposerait comme une sorte de « liqueur de dames » au vin interdit à Mélanie ? Peut-être plutôt d'un liquide moins recherché, mais un peu plus nutritif, comme cette bouillie

μετελάμβανε, οἶνω δὲ οὐδὲ κοσμικῆ οὔσα ἐχρήσατο πάποτε διὰ τὸ οὕτως ἀνάγεσθαι τὰ τέκνα τῶν ἐν τῇ Ῥώμῃ συγκλητικῶν. Τότε λοιπὸν ἤρξατο συντόνῳ νηστεία ὑπαπιάζειν τὸ σῶμα, καὶ πρῶτον μὲν διὰ δύο μετελάμβανεν ἐκτὸς ἐλαίου, ἔπειτα διὰ τριῶν, εἶτα διὰ πέντε, τοῦτ' ἔστιν σαββάτω καὶ κυριακῇ μόνον ῥυπαρὸν ἤσθιεν ἄρτον, καὶ ἐζήλου πάντας ὑπερβαίνειν τῇ ἀσκήσει.

[23] Ἐγραφεν δὲ εὐφυῶς πάνυ καὶ ἀπταιστως ἐν σωματίοις ὥρισεν δὲ ἑαυτῇ, πόσον ὀφείλη γράφαι τῆς ἡμέρας καὶ πόσον ἀναγιῶναι τῶν ἐνδιαθέτων βιβλίων καὶ πόσον ἐν τοῖς συντάγμασιν τῶν ὁμιλητῶν. Καὶ μετὰ τὸ κορεσθῆναι, καθάπερ πλακοῦντα ἐσθίουσα, οὕτως διήρχετο τοὺς βίους τῶν πατέρων. Εἶτα ἐκοιμᾶτο ὡς ὥρῶν δύο διάστημα, καὶ εὐθέως ἐξυπνιζομένη διτήγειρεν καὶ τὰς σὺν αὐτῇ ἀσκουμένας παρθένους λέγουσα : « Ὡσπερ τὰ ἀκροθίνια ὁ μακάριος Ἀβελ καὶ ἕκαστος τῶν ἁγίων τῷ Θεῷ προσέφερον, οὕτω καὶ ἡμεῖς τὰς ἀπαρχὰς τῆς νυκτὸς

de farine, « sorbitio modica de farina », qui d'après ÉTHÉRIE (28, 4 ; Pétré, p. 214-6), constituait à Jérusalem, à l'exclusion de pain, d'huile et de fruits, le régime des jeûneurs pendant le Carême. Mais boisson sucrée ou potage, cette préparation tombe de toute façon sous la condamnation de S. Augustin et de S. Jérôme qui reprochent aux faux jeûneurs de remplacer les boissons naturelles et communes par d'autres plus recherchées ; au lieu de vin, dit S. AUGUSTIN (Sermon CCVII, III pour le Carême, 2), ils cherchent des rafraîchissements extraordinaires, le jus tiré de fruits autres que le raisin, occasion de plaisirs inaccoutumés.

1. Cette prohibition rigoureuse ne nous est pas attestée autrement. S. JÉRÔME, dans le programme et le régime pourtant sévère qu'il trace pour la petite Paule, l'autorise au contraire, *au moins dans son enfance*, à boire un peu de vin « pour son estomac » (Ep. CVII, 8). Que cette tolérance soit inspirée par S. Paul (I Tim. 10, 23) n'empêche pas qu'elle suggère une pratique exactement opposée à celle que suppose GÉRONTIUS. S. Jérôme était pourtant bien renseigné sur les habitudes de la société de l'Aventin et du Coelius. GÉRONTIUS n'aurait-il pas commis une confusion, pour avoir entendu parler du vieux « tabou », depuis longtemps tombé en désuétude, qui à Rome interdisait le vin à toutes les femmes ?

2. Cf. I Cor. 9, 27.

Quant au vin, même dans le monde, elle n'en avait jamais usé, parce qu'ainsi sont élevés à Rome les enfants des Sénateurs¹. Finalement, ce fut alors qu'elle se mit à mortifier son corps² par un jeûne soutenu ; d'abord elle mangeait, et sans huile, seulement tous les deux jours, puis tous les trois jours, puis tous les cinq jours, c'est-à-dire que, le samedi et le dimanche seulement, elle prenait du pain grossier. Elle était jalouse de dépasser tout le monde en ascèse.

[23] Elle écrivait avec beaucoup de talent et sans faute³ sur de petits cahiers ; elle s'était fixé à elle-même combien elle devait écrire par jour, et combien elle devait lire des Livres canoniques, et de même pour les recueils d'homélie. Puis, une fois rassasiée, comme par manière de dessert, elle parcourait les vies des Pères⁴. Elle dormait ensuite pendant deux heures environ, puis, aussitôt éveillée, elle réveillait aussi les vierges qui menaient avec elle la vie ascétique, en disant : « De même que le bienheureux Abel et chacun des saints offraient à Dieu les prémices, ainsi, nous aussi, employons les prémices de la nuit à glorifier

3. A noter les deux adverbcs grecs, attestant l'élégance et la correction des manuscrits copiés par Mélanie. Tout à fait conforme aux traditions monastiques les plus authentiques apparaît cette manière d'employer le temps en cellule : « Lorsque vous êtes assis dans votre cellule, conseillait S. ANTOINE (*Regula ad monachos*, 20 ; PG 40, 1072), que trois choses vous occupent constamment, à savoir : le travail manuel, la méditation des psaumes et l'oraison ». Il avait dit au n. 36 : « Contraignez-vous à un travail manuel, et la crainte du Seigneur habitera en vous. » Ce travail manuel était bien entendu des plus variés, mais la transcription des livres profanes ou sacrés était une des formes préférées. Les cénobites pachômiens l'avaient en grande estime, aussi bien que les moines de Rufin au Mont des Oliviers : ici et là, les spécialistes faisaient vivre le monastère par leur travail (PALLADIUS, *H.L.* XXXII, p. 96 : ἄλλος ἐργάζεται καλλιγραφείον ; RUFIN, *Apologie* II, 8, PL 21, 591).

4. A noter ce titre, qui atteste, dès cette date, l'existence et la diffusion en Occident (si ce détail n'est pas anticipé) de récits, voire de recueil hagiographiques sur les Pères du Désert.

εις δοξολογίαν τοῦ Θεοῦ ἀναλώσωμεν ἡγηγορεῖν γὰρ καὶ προσεύχεσθαι πᾶσαν ὥραν ὀφείλομεν, καθὼς γέγραπται, ὅτι οὐκ οἶδαμεν, ποίαν ὥραν ὁ κλέπτης ἔρχεται. » Κανόνας δὲ ταῖς σὺν αὐτῇ ἀδελφαῖς ἀκριβεῖς παρέδωκεν, ὅπως μήτε λόγον ἀργόν, μήτε γέλωτα προπετῆ ἐκ τοῦ στόματος αὐτῶν ἐξενέγκωσιν. Ἡρεῦνα δὲ ἐμπόνως καὶ τοὺς λογισμοὺς αὐτῶν, καὶ οὐ συνεχῶρει ὅλως ῥυπαρὰν ἐνθύμησιν οἰκεῖν ἐν αὐταῖς.

[24] Αὐτὴ δέ, καθὼς προείπαμεν, ἀπὸ τῆς ἀγίας πεντηκοστῆς ἕως τῶν πάσχα ἐβδομάδας νηστεύουσα, ἐλάου οὐδὲ ὄλως μετελάμβανε καὶ ὡς πολλοὶ τῶν ἀκριβῶς ἐπισταμένων διώμνυτο, ὅτι ἐκτὸς τοῦ σάκκου οὐκ ἐκοιμήθη ποτέ, οὔτε ἔφαγεν ἐν σαββάτῳ πρὸ τοῦ τελῆσαι ὄλον αὐτῆς τὸν κανόνα.

[25] Ἐπι πολλὰ τοίνυν ἔτη τοῦτον ἀσκουμένη τὸν τρόπον, ἤρξατο καὶ τὴν ἀγίαν ἑορτὴν τῆς ἀναστάσεως τοῦ Χριστοῦ νηστεύειν. Καὶ σφόδρα λυπηθεῖσα ἡ μακαρία μήτηρ αὐτῆς, ἥτις ἐμιμήσατο τὰς ἀρχαίας καὶ ἀγίας γυναῖκας — ἧς ὁ ἐνάρετος βίος ἐτέρου πρὸς συγγραφὴν ἐπιδέεται — ἐμοὶ δὲ ἀρκεῖ τοῦτο περὶ αὐτῆς εἰπεῖν, ὅτι ἐκ τοῦ καρποῦ τὸ δένδρον γνωρίζεται, καὶ ἀγαθῆς ῥίζης καρπὸς εὐκλεῆς —, τοιαῦτα πρὸς αὐτὴν ἔλεγεν, ὅτι « Οὐκ ἔστιν δίκαιον χριστιανὸν νηστεύειν ἐν τῇ ἡμέρᾳ τῆς τοῦ κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ ἀναστάσεως, ἀλλ' ἀπολαύειν τῆς σωματικῆς τροφῆς, ὡσπεροῦν καὶ τῆς πνευματικῆς. » Καὶ μόλις ταῦτα

1. Cf. *Matth.* 26, 41.

2. Cf. *Matth.* 24, 42.

3. Cf. *Matth.* 12, 36.

4. Cette vigilance sur les pensées est proprement la νῆψις (cf. *infra*, ch. 42).

5. L'allusion doit viser la fin du ch. 22, qui ne renferme pourtant pas (au moins selon le double texte que nous possédons) cette précision.

6. Paule n'allait pas si loin, qui, au rapport de S. JÉRÔME (*Ep.* CVIII, 17) « prenait à peine un peu d'huile, les jours de fête exceptés, dans sa nourriture.

7. On considérait comme une tradition apostolique (TERTULLIEN, *De oblat. pro def.* III, 9 ; *De corona*, 3), d'interrompre toute marque de pénitence (y compris la prière à genoux), le jour de Pâques,

Dieu. Car nous devons veiller et prier¹ à toute heure, comme il est écrit, parce que nous ne savons pas à quelle heure viendra le voleur². » Elle donna des règles strictes aux sœurs ses compagnes, pour que ne sortent de leur bouche ni parole inutile³, ni rire immodéré. Avec soin elle s'enquérât même de leurs réflexions, ne permettant pas que la moindre pensée impure habitât en elles⁴.

[24] Quant à elle, comme nous l'avons dit⁵, elle jeûnait la semaine entière de la sainte Pentecôte jusqu'à Pâques, sans prendre du tout d'huile⁶. D'après ce qu'ont attesté beaucoup de ceux qui étaient exactement au courant, jamais elle ne dormit sans son sac, ni ne mangea le samedi avant d'avoir achevé tout son office. [25] Ayant suivi cette règle ascétique pendant plusieurs années, elle se mit à jeûner même pendant la sainte fête de la Résurrection du Christ⁷. Cela, au grand chagrin de sa bienheureuse mère qui imitait les saintes femmes d'autrefois, et dont la vie vertueuse attend un autre écrivain ; quant à moi je me contente de dire ceci à son sujet : on connaît l'arbre à ses fruits⁸, et : à bonne racine, beau fruit⁹. Voici donc comment elle lui parlait : « Il n'est pas juste qu'un chrétien jeûne le jour de la Résurrection de notre Seigneur Jésus-Christ, mais il faut profiter de la nourriture corporelle comme de la spirituelle. » Même en parlant ainsi, c'est à peine si elle

et, par extension, tous les dimanches d'une part, et de l'autre pendant « les semaines de Pâques », le sainte Cinquantaine du Temps Pascal, jusqu'à la Pentecôte. Au moins en dehors du désert, les ascètes qui voulurent étendre à ces jours leurs pratiques habituelles furent toujours suspects d'hétérodoxie, ou du moins d'esprit sectaire, voire condamnés, comme les Eustathiens au Concile de Gangres. Plus tard, S. Benoît, qui dans sa ferveur d'ermite novice oubliait Pâques, reçut la visite d'un prêtre qui, averti par un ange, lui apportait un repas de fête (S. GRÉGOIRE, *Dialogues* II, 1 ; *PL* 66, 130). Dans ces conditions, Mélanie ne pouvait résister aux conseils de sa mère, peut-être soutenue par des évêques ou des moines.

8. Cf. *Matth.* 12, 33.

9. Cf. *Sag.* 3, 15.

λέγουσα ἔπεισεν τὴν μακαρίαν αὐτῆς θυγατέρα ἕως τριῶν ἡμερῶν τῆς ἑορτῆς μεταλαμβάνειν ἐλαίου, καὶ πάλιν εἰς τὴν συνήθη αὐτῆς ἄσκησιν ἀνακάμπτειν, καθάπερ γεωργὸς ἀριστος εὐθαλῆ ἄρουραν κεκτημένος, προστρέχουσα τῇ οἰκείᾳ καλλιεργίᾳ.

[26] Ἀνεγίνωσκεν δὲ ἡ μακαρία τὴν μὲν παλαιὰν καὶ καινὴν διαθήκην τοῦ ἐνιαυτοῦ τρίτον ἢ τέταρτον, <καὶ> καλλιγραφοῦσα τὸ αὐταρκές παρῆεν τοῖς ἁγίοις ἐκ τῶν ἰδίων χειρῶν ὑποδείγματα· καὶ τὸν κανόνα ἐπιτελοῦσα μετὰ τῶν σὺν αὐτῇ παρθένων, κατ' ἰδίαν τοὺς λοιποὺς ψαλμοὺς ἀπεστήθιζεν. Οὕτως δὲ συντόνωσ, τὰ τῶν ἁγίων συντάγματα ἀνεγίνωσκεν, ὥστε μὴ λαθεῖν αὐτὴν βιβλίον

1. Selon RAMPOLLA (p. LXIII s.), le latin serait, au moins pour la première phrase, préférable bien que mutilé, et ce serait le texte métaphrastique qui nous conserverait le développement complet sur les différents travaux matériels de Mélanie (calligraphie, pour vivre en vendant ses copies, à l'exemple des moines de la Thébaidé ou du Mont des Oliviers; cordonnerie et couture, pour vêtir les moines). Ὑποδείγματα serait donc une corruption d'ὑποδήματα (= « calciamento »), devenu presque inintelligible dans un texte trop elliptique. Pour d'ALÈS, au contraire, les chaussures n'ont que faire dans ce contexte et viennent d'une erreur du ms. sur lequel travaillait le traducteur. Mais, tout en suivant à son exemple le texte grec, nous nous inspirons, pour l'interpréter, tant de la traduction qu'en donne Rampolla que du latin (« scribens sufficienter »). D'Alès, qui n'ose adopter, pour ὑπόδειγμα, faute d'un autre exemple, le sens qui est celui d'*exemplar*, comprend que Mélanie, gagnant par son activité de scribe de quoi subvenir à ses besoins (τὸ αὐταρκές) donnait ainsi elle-même l'exemple du travail manuel. Dans le contexte, il nous semble plus naturel d'entendre τὸ αὐταρκές des ὑποδείγματα, assez nombreux pour être, soit conservés pour son usage personnel, soit distribués à d'autres, et tous copiés par elle sur le modèle qu'elle s'était procuré d'une façon ou d'une autre.

2. On peut être tenté d'évoquer à ce propos la suscription que portent plusieurs mss de la traduction des *Homélies* de S. Grégoire de Nazianze par Rufin, par exemple : *Usque huc contuli de codicæ scæ melaniae roma (sic)* (d'après le ms. d'Oxford, *Bodl. Laud. Miscell.* 276, IX^e-X^e s.). Comme le remarque Aug. ENGELBRECHT (*Tyranni Rufini Orationum Gregorii Nazianzeni novem interpretatio*,

réussit à convaincre sa bienheureuse fille de prendre de l'huile au moins les trois jours de la fête, avant de revenir à son ascèse habituelle, à la façon d'un excellent labourer qui possède un champ fertile, courant à son noble labeur.

[26] La bienheureuse lisait l'Ancien et le Nouveau Testament trois ou quatre fois l'an; elle calligraphiait ce dont elle avait besoin¹, et distribuait aux saints des exemplaires écrits de sa propre main². Elle achevait l'Office avec les vierges, ses compagnes, et récitait par cœur en son particulier les psaumes restants³. Elle lisait avec une telle assiduité les traités des saints qu'aucun livre ne lui était inconnu qu'elle pût trouver. Mais, qu'elle

CSEL XXXVI, I, 1910, *Prolegomena*, p. xxxii, n. 1), ces mss (qui donnent d'ailleurs le texte le plus corrompu, *loc. cit.* p. LX s.) ne sont pas les copies directes de ce *codex sanctae Melaniae*, mais peuvent être séparés par plusieurs intermédiaires de l'archétype, dont les scribes se sont, selon leur habitude, transmis mécaniquement les particularités. De plus, contre l'opinion de Rampolla (qui ne connaissait de cette famille qu'un ms. de Stavelot, sans doute celui de Berlin du XII^e siècle), Engelbrecht se range à l'avis de Dom A. WILMART (*Acta Acad. litter. Vinbod. classis philol.-histor.*, CLIX, I, p. 24, n. 2) et, sans oublier que Rufin a également connu Mélanie la Jeune, rattache plutôt à son aïeule ce *codex* contenant seulement les sept premières Homélies de la collection de Rufin dans l'édition des Bénédictins (= PG 35-36, n° II, xxxviii, xxxix, xli, xxvi, xvii, vi).

3. La connaissance de ce *vademecum* monastique qu'est le psautier s'imposait au premier chef à quiconque faisait profession de vie parfaite. *Discatur psalterium ad uerbum*, proclame S. Jérôme dans sa lettre à Rusticus : « Il te faut apprendre mot à mot le psautier. » (*Ep.* CXXV, 11). *Adhuc tenera lingua psalmis dulcibus imbuitur*, conseille-t-il d'autre part à Laeta au sujet de sa jeune enfant. « Que sa langue encore tendre soit pénétrée de la douceur des psaumes » (*Ep.* CVII, 4). Nous savons effectivement que, dans le cercle de l'Aventin, les psaumes étaient particulièrement prisés et l'objet d'un véritable culte. Plus tard, à Bethléem, sainte Paule qui, en ce qui la concerne, « savait les Écritures par cœur » (*Ep.* CVIII, 20, 26), « n'admettait pas qu'aucune des sœurs ignorât les psaumes et n'apprit chaque jour quelque passage des saintes Écritures ».

ὅπερ εὐρεῖν ἠδυνήθη · ἀλλὰ τὰ μὲν κτωμένη, τὰ δὲ κικρω-
μένη, οὕτως ἐμπόνως διήρχετο, ὥστε μηδὲ ῥήτὸν μηδὲ
νόημα ἀγνοεῖν. Δι' ὑπερβολὴν δὲ φιλομαθείας ἀναγινώσκουσα
ῥωμαῖστί ἐδόκει πᾶσιν μὴ εἰδέναι ἑλληνιστί, καὶ πάλιν
ἀναγινώσκουσα ἑλληνιστί ἐνομίζετο ῥωμαῖστί μὴ ἐπίστασθαι.

[27] Εἶχεν δὲ πραότητα πρὸς τοὺς φιλοσοφίαν ἀσκοῦντας
ἀνεκδιήγητον · τὸν δὲ ζῆλον τὸν ὑπὲρ τοῦ ὀνόματος τοῦ
κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ καὶ τῆς ὀρθοδόξου πίστεως
οὕτως ἐκέκτητο, ὥστε εἴ τινα κἂν ψιλῶ τῷ ὀνόματι αἰρετικῶν
ἤκουεν, εἴ μὲν συμβουλευούσῃ αὐτῷ μεταβαλέσθαι ἐπὶ
τὸ συμφέρον ἐπέθετο ... · εἴ δὲ μὴ γε, οὔτε εἰς οἰκονομίαν
τῶν πτωχῶν λαβεῖν τι παρ' αὐτοῦ κατεδέχετο. [28] Ὅθεν
γυναικὸς ὑπάτου τινὸς ἐν ξενιτείᾳ καταλυσάσης τὸν βίον

1. S. JÉRÔME dit de même de Blésilla, fille de Paule :
« L'entendais-tu parler grec, tu aurais juré qu'elle ne savait pas
le latin ; se mettait-elle à articuler les sons romains, pas la moindre
trace de la langue étrangère » (*Ep.* XXXIX, 1). On n'est peut-être
pas obligé de prendre à la lettre ce cliché, mais on peut en retenir
que la *Vie* de Mélanie a été composée dans un milieu et pour un public
sans doute bilingues.

2. Expression fréquente chez les Pères, pour qui la seule philo-
sophie digne de ce nom, l'« amour » efficace de la « sagesse » véritable,
est la vie chrétienne intégrale, la vie d'effort (non moins que de
contemplation) du moine. Voir sur ce point G. BARDY, « Philosophie et
philosophe dans le vocabulaire chrétien des premiers siècles », dans
Mélanges Viller, avril-décembre 1949, p. 97 s.

3. Le plus beau témoignage de ce zèle de Mélanie pour
l'orthodoxie, en même temps que de sa charité, reste la démarche
qu'elle fit, de Jérusalem, en 418, au sujet de Pélagé, auprès de
S. AUGUSTIN, qui en réponse lui dédia le double Traité *De gratia
Christi et peccato originali* (*PL* 44, 359, 388). S. JÉRÔME, dont la haine
poursuivait par delà la mort Rufin d'Aquilée et Mélanie l'Ancienne,
exprime pourtant à cette même occasion une sympathie inattendue
pour les descendants et protecteurs de ses ennemis (*Ep.* CXLIII

les achetât ou les empruntât, elle les parcourait avec une
telle application que pas une expression ni une pensée
ne lui échappait. Pour comble d'érudition, quand elle
lisait en latin, elle semblait à tous ne pas savoir le grec,
et, par contre, quand elle lisait en grec, elle ne paraissait
pas connaître le latin¹.

La vie contemplative : zèle pour la foi et la vertu

[27] On ne peut exprimer sa douceur pour ceux qui
s'exerçaient à la philosophie², et tel était son zèle pour
le nom de notre Seigneur Jésus-Christ et pour la foi
orthodoxe que, si elle entendait dire de quelqu'un qu'il
était hérétique, ne fût-ce que de nom, si, sur ses exhorta-
tions à se convertir au bien, il se laissait persuader, ...
sinon, elle ne daignait même pas accepter quelque chose
de lui pour le service des pauvres³. [28] Ainsi, une femme
de haut rang avait achevé le cours de sa vie loin de chez

à S. Augustin). Mais le souvenir de ces polémiques, et le soupçon
d'origénisme dont resta entachée la mémoire d'Antonia Melania,
expliquent sans doute le silence absolu que Geronlius garde au
sujet de cette dernière (silence qui frappe si l'on compare son texte
à celui de Palladius), comme au sujet de S. Jérôme (GΟΥΛΟΥ, *Sainte
Mélanie*, p. 40, n. 1), qu'il ne nomme même pas à propos de sa fille
spirituelle Paule. Jérôme de son côté, afin de montrer comment
Paule l'Ancienne « évitait les lacs bourbeux des hérétiques, les
mettant au rang des païens », raconte de celle-ci un trait à peu près
semblable (*Ep.* CVIII, 33). Le même zèle et la même susceptibilité
pour la pureté de la foi se manifestent déjà chez les fondateurs du
monachisme : ainsi Antoine quittant sa solitude pour venir à
Alexandrie prendre le parti de S. Athanase contre les Ariens (*Vita*
68-70, 89 ; *PG* 26, 940-1, 968), ou Pachôme jetant à l'eau un livre
d'Origène (voir Th. LEFORT, *Les vies coptes de S. Pachôme...*, p. 353,
n. 8). « La sainte rusticité, proclamait S. Jérôme (*Ep.* LII, 3), n'est
bonne que pour elle ; si elle peut édifier l'Église, elle ne peut la
défendre. » Sur cette susceptibilité doctrinale au cours des premiers
siècles chrétiens, voir l'étude de D. GORCE, « Susceptibilité romaine
en matière de doctrine », dans la *Pensée Catholique*, n° 17, p. 17 s.

εἰς τοὺς ἁγίους τόπους ἀνήνεγκα τὸ ὄνομα ἐν τῇ ἁγίᾳ ἀναφορᾷ σὺν τοῖς προτελειωθεῖσιν ἁγίοις — τοῦτο γὰρ ἡμῶν ἔθος ποιεῖν, ἵνα ἐν τῇ ὥρᾳ τῇ φοβερᾷ ἐκείνῃ ὑπὲρ ἡμῶν πρεσβεύουσιν —, καὶ ἐπειδὴ κοινωνοῦσα μεθ' ἡμῶν τῶν ὀρθοδόξων αἰρετικῆ εἶναι παρά τινων ἐλέγετο, οὕτως ἠγανάκτησεν ἡ μακαρία, ὡς παραυτὰ καὶ παραχορῆμα εἶπεῖν μοι μετὰ παρρησίας ὅτι « Ζῆ Κύριος, ἐὰν αὐτὴν ὀνομάζεις, οὐκέτι κοινωνῶ σου τῇ προσφορᾷ. » Ὡς δὲ ἔδωκα αὐτῇ λόγον ἐπὶ τοῦ ἁγίου θυσιαστηρίου μηκέτι αὐτὴν ὀνομάσαι, ἔφη · « Τέως τὸ ἅπαξ τοῦτο, ἐπειδὴ ὀνόμασας αὐτήν, οὐ κοινωνῶ » · οὕτως ἐπίστατο παράβασιν εἶναι τῆς ὀρθοδόξου πίστεως τὸ ὀνομάζειν αἰρετικούς ἐν τῇ ἁγίᾳ ἀναφορᾷ.

[29] Τὴν δὲ σωφροσύνην οὕτως ὑπερβαλλόντως ἐπόθησεν, ὡς πολλοὺς νέους τε καὶ νεάνιδας χρήμασιν τε καὶ νοουθεσίαις πείθειν ἀφίστασθαι τῆς ἀκολασίας καὶ ἀσέμνου πολιτείας, ταῦτα διδάσκουσα τοὺς παρατυγχάνοντας · « Βραχὺς ὁ παρῶν ὑπάρχει βίος καὶ ὀνειράτος οὐδὲν διενήνοχεν. Διὰ τί οὖν φθείρομεν τὰ ἑαυτῶν σώματα, ναοὺς τοῦ Κυρίου τυγχάνοντα, καθὼς διαγορεύει ὁ θεὸς ἀπόστολος ; διὰ τί δὲ καὶ τὴν ἀγνείαν, ἐν ἣ ὁ Χριστὸς οἰκεῖν ἐπαγγέλλεται,

1. Cet emploi de *ξεντεία*, disposition de l'ascète qui, à l'exemple d'Abraham (cf. la citation de *Gen.* 21, 12, dans le texte latin, *supra*, ch. 15), s'expatrie par motif de renoncement, se retrouve dans le Ps.-ATHANASE, de *Institutione*, 3 (*PG* 28, 848). Il s'agit donc ici d'une dame morte en pèlerinage, et εἰς τοὺς ἁγίους τόπους n'est pas à rapporter à la messe de Gérontius, comme l'a fait Diekamp. On ne peut donc s'appuyer sur ce texte seul pour reculer jusqu'à la période de Jérusalem tout ou partie des ch. 22-33, mais il reste d'autres indices que dans ce tableau d'ensemble Gérontius a fait entrer des éléments qui se situent plus tard dans la vie de Mélanie et il est probable que cet épisode en est un.

2. Anaphore = offrande, terme désignant en Orient la partie centrale de la Messe, correspondant au *Canon* romain. Voir Dom CABROL, art. *Anaphore*, *DACL*, I, 1898-1918.

3. Les noms des fidèles vivants et morts, dont on faisait mémoire à la Messe à divers titres, étaient inscrits sur des tablettes dites diptyques. On sait d'ailleurs (et les explications embarrassées du texte latin en font foi), que l'Église ne prit que lentement conscience d'une distinction nette entre les diverses intentions dans lesquelles

elle¹, aux Lieux Saints, et je fis l'offrande de son nom au cours de la sainte anaphore² avec ceux des saints déjà décédés³ — c'est là en effet notre coutume, pour qu'à l'heure redoutable ils intercèdent pour nous —, et, comme cette dame qui était en communion avec nous, les orthodoxes, passait, selon certains, pour hérétique⁴, la bienheureuse s'indigna si fort que, sur-le-champ, et, à brûle-pourpoint, elle me dit avec franchise : « Vive le Seigneur⁵ ! Si tu la nommes, je ne communie plus à ton offrande. » Comme je lui donnais ma parole sur le saint autel que je ne la nommerais plus, elle me rétorqua : « C'est une fois de trop, puisque tu l'as nommée, je ne communie pas avec toi. » Tant elle considérait que c'était transgresser la foi orthodoxe que de nommer des hérétiques à la sainte anaphore.

[29] Elle désirait si extraordinairement la chasteté que, par ses dons et ses suggestions, elle persuadait beaucoup de jeunes gens et de jeunes filles de renoncer à la débauche et à une conduite impure, enseignant ainsi ceux qu'elle trouvait : « Brève est la vie présente et ne différant en rien d'un rêve. Pourquoi alors corrompre nos corps qui sont les temples du Seigneur, comme le déclare l'Apôtre de Dieu⁶, et pourquoi échanger la pureté, dans laquelle le Christ nous avertit de demeurer, contre une corruption

le célébrant pouvait nommer un défunt au cours de la Messe : soit solliciter pour lui un supplément de gloire, ou la miséricorde de Dieu, soit lui demander une intercession auprès de Dieu. Mais, de toute façon, cet honneur, justifié par la croyance en la « Communion des Saints » (ou : des choses saintes), ne pouvait être accordé qu'à celui qui était mort dans la paix de l'Église.

4. Il serait hasardeux, sur d'aussi frêles indices, de vouloir identifier cette dame et son hérésie. C'est surtout par S. Jérôme que nous connaissons la chronique religieuse de la Palestine pour cette époque, mais il est un témoin très partial, et rien ne prouve que ses jugements aient toujours été ceux de Mélanie. Il est d'ailleurs possible que cet épisode se situe après sa mort.

5. *Lat.* ajoute : « Père ».

6. Cf. I *Cor.* 6, 19.

προσκαίρω φθορᾶ καὶ ῥυπαραῖς ἡδοναῖς ἀντικαταλασσόμεθα ; Μέγα ἐστὶν ἀληθῶς τὸ τῆς παρθενίας ἀξίωμα, ὡς τὸν κύριον ἡμῶν Ἰησοῦν Χριστὸν καταξιῶσαι ἐκ παρθένου τεχθῆναι. » Ταῦτα δὲ πολλοὶ ἀκούοντες ἐζήλωσαν τὴν ἀγνείαν καὶ τοῖς σκάμμασιν τῆς ἀρετῆς ἐπεπήδησαν. Αὕτη δὲ πόσων ἀγίων πόδας ἐνίψεν, πόσοις δὲ δούλοις Θεοῦ ἐλειτούργησεν, τοῦτο μὲν χρήμασιν, τοῦτο δὲ καὶ διὰ τοῦ λόγου τῆς παρακλήσεως, πόσους δὲ Σαμαρείτας καὶ Ἑλλήνας καὶ αἰρετικούς χρήμασιν τε καὶ παραινέσεσιν πείθουσα τῷ Θεῷ προσήνεγκεν, αὐτὸς ὁ τῶν ὄλων ἐπίσταται Κύριος, δι' ὃν καὶ τοὺς τοσοῦτους ἀγῶνας ἐτέλεσεν.

[30] Τὴν δὲ ἐλεημοσύνην οὕτως κατῴρθωσεν, ὡς ἐξ αὐτῆς μόνης ἐλεηθῆναι ἐλπίζουσα, καθὼς εἶπεν ὁ Κύριος : « Μακάριοι οἱ ἐλεήμονες, ὅτι αὐτοὶ ἐλεηθήσονται. » Πρὸς ἐπὶ τούτοις πᾶσιν οὕτως τὴν ἀκτημοσύνην ἠγάπησεν, ὡς πρὸ ὀλίγου τοῦ ἐνδημῆσαι αὐτὴν πρὸς τὸν Κύριον διαθεβαῖ- οῦσθαι ἡμῖν μηδὲν ἐπὶ γῆς ἴδιον κεκτηθῆσαι, εἰ μὴ μόνον χρυσοῦν προσφοράριον ὡς νομισμάτων πεντήκοντα ὅπερ καὶ αὐτὸ ἀπέστειλὲν τινὶ ἀγιωτάτῳ ἐπισκόπῳ, εἰποῦσα ὅτι : « Οὐδὲ αὐτὸ ἐκ τῆς πατριῆς ἡμῶν οὐσίας κεκτηθῆσαι βούλομαι. » Οὐ μόνον γὰρ τὰ ἑαυτῆς τῷ Θεῷ προσήγαγεν, ἀλλὰ καὶ ἐτέρους ποιῆσαι τοῦτο παρεσκεύασεν. Διὸ πολλοὶ τῶν

1. Cet éloge de la virginité (que le latin répète au ch. 42) est un thème fréquent de l'époque où croyance aux privilèges de Marie et ascétisme se sont développés de concert. On le trouve en particulier chez S. Ambroise et chez S. Jérôme, mais il était déjà le bien commun, par exemple d'Origène et de son censeur Méthode d'Olympe.

2. Le lavement des pieds, acte d'hospitalité dans l'Ancien Testament, avait été consacré par l'exemple de Jésus à la dernière Cène. S. Paul d'autre part met au nombre des qualités requises de la « veuve » l'habitude de « laver les pieds des saints » (I Tim. 5, 10). Voir A. MALVY, art. *Lavement des pieds*, dans le DTC, IX, 16-36.

d'un instant et des plaisirs sordides? Elle est grande vraiment la dignité de la virginité, pour que notre Seigneur Jésus-Christ ait jugé digne de naître d'une vierge¹. » Ce qu'entendant, beaucoup se prirent de zèle pour la pureté et s'élancèrent dans l'arène de la vertu. Elle-même, à combien de saints ne lava-t-elle pas les pieds², combien de serviteurs de Dieu ne servit-elle pas, tantôt par des dons, tantôt aussi par la parole de consolation³. Combien de Samaritains⁴, de païens et d'hérétiques n'arriva-t-elle pas à convaincre par des dons ou des exhortations, les offrant à Dieu? Seul le sait le Seigneur de toutes choses, grâce à qui elle mena à bout de si grands combats.

La vie contemplative : détachement continué

[30] Quant à l'aumône⁵, elle la pratiquait comme si elle comptait sur elle seule pour obtenir miséricorde, ainsi que le dit le Seigneur : « Heureux les miséricordieux parce qu'ils obtiendront miséricorde⁶ ». En plus de tout cela elle avait un tel amour pour le dénuement que, peu de temps avant de s'en aller⁷ vers le Seigneur⁸, elle nous affirmait ne rien posséder en propre sur la terre, si ce n'est une somme d'or pour l'oblation se montant à environ cinquante pièces, qu'elle envoya aussi à un très saint évêque en disant : « Je ne veux même pas posséder cela, qui provient de notre patrimoine. » Car, non seulement elle offrit à Dieu ce qu'elle avait, mais elle aida les autres à faire de même. C'est pourquoi beaucoup d'amis du Christ

3. Act. 13, 15 ; Hébr. 13, 22.

4. Sur la région où situer ces Samaritains, voir ch. 34.

5. Littéralement : « sentiments miséricordieux », ce qui donne à la phrase une pointe qu'elle perd dans la traduction.

6. Matth. 5, 7.

7. Ἐνδημῆσαι : nous gardons ici la leçon des mss qui nous semble plausible. Rampolla corrige en ἐκδημῆσαι.

8. Cf. II Cor. 5, 8.

φιλοχρίστων, ὡς πιστῇ καὶ σοφῇ οἰκονόμῳ, τὰ ἑαυτῶν παρείχον χρήματα ἢ δὲ κατὰ τὴν παράκλησιν τοῦ προσφύροντος πιστῶς καὶ φρονίμως διανεμηθῆναι ταῦτα προσέταττεν.

[31] Ἐποίησεν δὲ ἑαυτῇ ἱμάτιόν τε καὶ μοφόριον καὶ κουκούλλον τρίχινα, καὶ ἀπὸ τῆς ἀγίας πεντηκοστῆς μέχρι τῆς πέμπτης τοῦ ἀγίου πάσχα οὔτε ἡμέραν οὔτε νύκτα ταῦτα ἐξεδιδύσκετο· τοσαύτη ὑπῆρχεν ἡ ζέουσα αὐτῆς πρὸς τὸν Θεὸν ἀγάπη, καίτοι οὕτως τρυφερῶς ἀνατραφεῖσα, ὡς τοιούτου συγκλητικῆς γένους ὑπάρχουσα. Ἐλεγον γὰρ οἱ ἀκριβῶς εἰδότες αὐτῆς τὴν εἰς παῖδας ἀνατροφὴν, ὅτι, ὅτε ἦν ἐν τῷ κοσμικῷ σχήματι, συνέβη ποτὲ τὸ πλουμίον τῆς πολυτίμου αὐτῆς ὀθόνης, ἣν ἐφόρει, ἀψασθαι αὐτῆς τοῦ σαρκίου καὶ ἐκ τούτου σύγκανυσιν αὐτῇ γενέσθαι δι' ὑπερβολὴν ἀπαλότητος. Ἄλλ' ὁ εἰπὼν Κύριος·

1. Cf. *Lc* 12, 42.

2. *Μαφόριον* corr. Rampolla. — *Maphorium, mavortium, maforte* : ce sont là les variantes données par l'*Onomasticon*, p. 462. CASSIEN (*Inst.*, I, 6, *CSEL* 17, p. 13) décrit ces deux petites bandes de laine (*mafortes*) qui descendent du haut des épaules, se divisent ensuite et viennent se rejoindre sur l'estomac, serrant l'habit et le pressant sur le corps afin de rendre les bras libres pour toute sorte de travail, et, par-dessus, un petit manteau. S. JÉRÔME (*Ep.* XXII, 13), décrivant les vierges infidèles, fait allusion à ce « mafort », écharpe violette, qui flotte sur leurs épaules : *per umeros maforte volitans...*

3. Capuchon avec très court mantelet, en usage chez les solitaires d'Égypte, imité de celui des paysans et des soldats dans l'Antiquité. Il descendait de la tête sur le haut des épaules et, au témoignage de CASSIEN (*Inst.*, I, c. III ; *CSEL*, 17, p. 11), devait être porté jour et nuit. PALLADIUS, *H.L.* XXXII, p. 90) précise que Pachôme prescrivit à ses religieux « un type de cuculles sans poils laineux », s'écartant du type commun et fait, précisément, comme celui que signale le biographe de Mélanie, de poils de chèvres. Voir Ph. OPPENHEIM, *Das Mönchskleid...*, p. 142 s. ; et Dom LECLERCQ, art. *Capuchon*, *DACL* II, 2127-34.

4. Ce vêtement de crin porté sur la chair est proprement le cilice (comme le précise le texte latin), ainsi nommé de ce que la matière première en était surtout fournie par la Cilicie et la Phrygie, grâce aux nombreux troupeaux de chèvres à longs poils qui paissent dans les montagnes de ces pays (voir l'art. *Cilicium*, dans le *Dict. des Ant. gr. et lat.* de DAREMBERG). Ces habits étaient rudes et grossiers, ce

lui confiaient leurs biens comme à une fidèle et sage économ¹, et elle les faisait distribuer fidèlement et prudemment, comme l'en avaient priée les donateurs.

[31] Elle se fit un manteau, un voile² et une cuculle³ de crin⁴ et, depuis la sainte Pentecôte jusqu'au jeudi de la sainte Pâque⁵ elle ne les quittait ni jour ni nuit, tant était brûlant son amour pour Dieu, malgré toute la noblesse avec laquelle elle avait été élevée, étant d'une si grande famille sénatoriale. Ceux qui connaissaient exactement l'éducation reçue par elle dans son enfance rapportaient que, lorsqu'elle portait sa tenue mondaine, il arriva un jour que, la broderie de l'étoffe de grand prix dont elle était revêtue ayant touché sa tendre peau, il en résulta pour elle une inflammation, en raison de son extrême

qui les fit de bonne heure adopter par les moines, en manière de pénitence. L'auteur de la *Vita Antonii*, 91 (*PG* 26, 972) signale ainsi, dans le vestiaire du père du monachisme « τὸ τρίχινον ἔνδυμα : un habit de crin ». CASSIEN aura beau faire le procès de la *cilicina vestis* comme pouvant être pour le moine un sujet d'orgueil et le gêner dans l'exécution des travaux manuels (*De Coenobiorum institutis*, I, III ; *PL* 49, 66), il n'en restera pas moins l'habit ordinaire des personnes consacrées à Dieu (Voir DU CANGE aux mots *Cilicium* et *Κιλίκιον* ; Dom LECLERCQ, art. *Cilice*, *DACL* ; Dom GOUGAUD, art. *Cilice*, dans le *Dict. de Spirit.*, t. II, 899-902 ; OPPENHEIM, *Das Mönchskleid...* au mot *Cilicium*, I, p. 252-253). Il faut noter un double sens dans le cilice : celui d'un instrument de pénitence à cause de l'irritation qu'il cause, et celui d'un symbole de deuil, et par suite de pénitence intérieure, par association avec le « sac » de l'Orient ancien et de l'Ancien Testament. A ce titre, sac ou cilice servent de lit aussi bien que de vêtement, et sont associés à la cendre, que l'ascète répand sur sa tête ou sur laquelle il s'étend.

5. Plutôt que du « cinquième jour » (comme traduit Rampolla : veut-il parler du 5^e jour après Pâques ? ce serait une date curieuse pour quitter le cilice, le surlendemain du jour où, après la relâche due à la fête, Mélanie reprend son jeûne habituel), il s'agit de la « cinquième fête » : plutôt qu'à notre « Jeudi de Pâques », c'est-à-dire après Pâques, on pensera au Jeudi de la « Grande Semaine », notre Jeudi-Saint ; à Rome, en effet, en 416, une tradition déjà ancienne fixait à ce jour la réconciliation des pénitents publics, au rang desquels il semble que Mélanie se ravalait par humilité et mortification.

« Αἰτεῖτε καὶ δοθήσεται ὑμῖν, ζητεῖτε καὶ εὕρησете, κρούετε καὶ ἀνοιγήσεται ὑμῖν », καὶ ταύτη αἰτησάση παρέσχεν τὴν ἐξ ὕψους δύναμιν.

[32] Καὶ ἐπειδὴ τῷ θεῷ τρωθεῖσα ἔρωτι ἐν τῇ αὐτῇ αἰεὶ μένειν οὐκ ἠείχετο πολιτεία, ἀλλὰ μειζοτέροις ἀγῶσιν ἑαυτὴν ἐναθλεῖν παρεσκευάζεν, ἐβουλεύσατο ὥστε συγκλεῖσθαι ἑαυτὴν εἰς κελλίον καὶ μηδενὶ συντυγχάνειν τὸ σύνολον, ἀλλὰ τῇ προσευχῇ καὶ τῇ νηστεία ἀδιαλείπτως σχολάζειν. Ἀδυνάτου δὲ τούτου ὑπάρχοντος διὰ τὸ πολλοὺς ὠφελεῖσθαι τῇ ἐνθέῳ αὐτῆς διδασκαλίᾳ καὶ τούτου χάριν παρὰ πάντων ὀχλεῖσθαι, τοῦτο μὲν οὐκ ἐποίησεν, ἐτύπωσεν δὲ ἑαυτῇ φανεράς ὥρας, ἐν αἷς τοὺς προσιόντας ὠφέλει τῇ ἀγαθῇ αὐτῆς συντυχίᾳ, τὰς δὲ λοιπὰς ὥρας τῷ Θεῷ προσομιλοῦσα διὰ τῆς προσευχῆς τὸ πνευματικὸν ἐξήνυεν ἔργον. Κατεσκευάσεν δὲ ἑαυτῇ ξυλίνην κιβωτὸν τοσοῦτον ἔχουσαν τὸ μέτρον, ὥστε ἐν αὐτῇ ἀνακειμένην μήτε δεξιὰ ἢ ἀριστερὰ δύνασθαι στραφῆναι, μήτε πάλιν ἄδειαν ἔχειν ὥστε διατεῖναι αὐτῆς τὸ σῶμα. Τοσαύτας δὲ ἀρετὰς κεκτημένη οὐδέποτε ἐφυσιώθη ἐπὶ οἰκείῳ αὐτῆς κατορθώματι, ἀλλὰ πάντοτε ἑαυτὴν ταλανίζουσα ἀχρεῖαν δούλην ὠνόμαζεν.

[33] Καὶ εἴ ποτε συνέβη τὴν αὐτῆς μητέρα ὡς ἐπὶ θυγατρὶ σπλαγχνιζομένην εἰσελθεῖν εἰς τὸ κελλίον αὐτῆς, γράφουσα ἢ ἀναγινώσκουσα οὔτε ὄλωσεν εἰς αὐτὴν ἠτένιζεν, οὔτε ἐλάλει αὐτῇ, μέχρις ὅτε ἐπλήρου τὸν συνήθη αὐτῆς κανόνα, καὶ λοιπὸν ὅσα ἔχρῃν ἐλάλει πρὸς αὐτὴν. Ἡ δὲ περιπτυσσομένη αὐτὴν τοιαῦτα μετὰ δακρύων ἔλεγεν : « Πιστεύω καὶ γὰρ ἔχειν μερίδα εἰς τοὺς καμάτους

1. Même un païen comme Ammien Marcellin s'indigne de l'incroyable mollesse de cette époque. Pour juger à quel degré de raffinement, ridicule et accaparant, pouvait aller la toilette féminine, on peut lire les détails que donne S. JÉRÔME sur la jeune Blésilla avant sa conversion à la vie parfaite (*Ep. XXXVIII*, 4). Quant à cet avertissement d'ARNOBE LE JEUNE à une autre patricienne désireuse de se vaincre : « Veille, je t'en prie, à ne pas te laisser agacer par le moindre coup, toi que, dès ton enfance, la laine même ou la toile irritait » (*ad Gregoriam*, XVIII, éd. Morin, *Études, Textes, Découvertes*, t. I [1913], p. 419), il aurait pu être adressé à Mélanie.

délicatesse¹. Mais le Seigneur qui a dit : « Demandez et il vous sera donné, cherchez et vous trouverez, frappez et l'on vous ouvrira² », lui accorda à elle aussi, à sa demande, la force d'en-haut³.

[32] Mais comme, blessée de l'amour de Dieu, au lieu de se résigner à continuer toujours la même vie, elle se disposait à affronter de plus grands combats, elle eut l'idée de s'enfermer en cellule⁴ et de ne s'entretenir avec absolument personne, mais de vaquer sans interruption à la prière et au jeûne⁵. Mais cela était impossible parce que beaucoup bénéficiaient de son enseignement plein de Dieu, et qu'à cause de cela, tout le monde l'assiégeait ; elle ne le fit donc pas, mais se fixa des moments déterminés pendant lesquels elle faisait bénéficier les visiteurs de ses bons entretiens. Durant les autres heures, conversant avec Dieu, elle réalisait par la prière l'œuvre spirituelle. Elle se fit faire un coffre de bois, de dimensions telles que, lorsqu'elle y était couchée, elle ne pouvait se tourner ni à droite ni à gauche, ni non plus avoir la liberté d'étendre son corps. En possession de tant de vertus, jamais elle ne s'enorgueillit de ses belles actions, mais toujours, se faisant misérable, se nommait une servante inutile⁶.

[33] Si, parfois, il arrivait à sa mère, comme émue de pitié pour sa fille, d'entrer dans sa cellule, elle, écrivant ou lisant, ne la regardait même pas, ni ne lui parlait qu'elle n'eût accompli son règlement accoutumé, et alors elle lui parlait autant qu'il était nécessaire. L'embrassant alors, sa mère lui disait en pleurant : « J'ai confiance d'avoir

2. *Matth.* 7, 7.

3. *Lc* 24, 49.

4. La claustration sous toutes ses formes est une des formes d'ascèse les plus pratiquées dans le monachisme ancien, surtout oriental, même parmi les femmes. Ainsi Mélanie l'Ancienne avait-elle pu voir, ou plutôt entendre, Théodora, qui vivait en Égypte dans un tombeau.

5. Cf. *I Cor.* 7, 5 et *Matth.* 17, 21.

6. Cf. *Lc* 17, 10.

σου, τέκνον · εἰ γὰρ ἡ μήτηρ τῶν ἐπτὰ παιδῶν τῶν Μακκαβαίων ἐν μιᾷ ὥρᾳ τὰς βασάνους τῶν τέκνων ἰδοῦσα αἰώνιον ἔχει σὺν αὐτοῖς τὴν εὐφροσύνην, πῶς οὐχὶ μᾶλλον ἐγὼ καθ' ἐκάστην ἡμέραν πλέον ἐκείνης βασανιζομένη ἐν τῷ βλέπειν με οὕτως σεαυτὴν κατατρήουσαν καὶ μηδεμίαν ἀνάπαυσιν ἑαυτῇ παρεχομένην ἐκ τῶν τοσοῦτων κόπων ; » Καὶ πάλιν ἔλεγεν · « Εὐχαριστῶ τῷ Θεῷ, ὅτι ἀναξία οὖσα τοιαύτην ἔλαβον παρὰ τοῦ Κυρίου θυγατέρα. »

[34] Ποιήσαντες δὲ ἐν τῇ Ἀφρικῇ ἔτη ἐπτὰ καὶ ἀποθέμενοι πάντα τὸν φόρον τοῦ πλοῦτου, ὕστερον ἐπὶ τὰ Ἱεροσόλυμα ὤρμησαν · γέγονεν γὰρ αὐτοῖς πόθος τῆς προσκυνήσεως τῶν ἁγίων τόπων. Καὶ πλεύσαντες ἀπὸ Ἀφρικῆς ἐπὶ τὴν ἀνατολὴν καταλαμβάνουσι τὴν Ἀλεξάνδρειαν, καὶ ὑποδέχεται αὐτοὺς ὁ ἁγιώτατος ἐπίσκοπος Κύριλλος ἀξίως τῆς αὐτοῦ ἀγιωσύνης. Ἐν δὲ τῷ καιρῷ ἐκείνῳ συνέβη τὸν ἅγιον ἀββᾶν Νεσθοροῦ, ἀνδρᾶ προφητικῶν χάρισμα κεκτημένον, ἐν τῇ πόλει παρεῖναι · καὶ γὰρ εἰώθει ὁ ἅγιος οὗτος ἀπαξ

1. Le pèlerinage aux Lieux Saints fait partie intégrante des exercices de la vie parfaite, conçue comme *sequela Christi*. Malgré les réserves qu'on trouve çà et là dans un S. GRÉGOIRE DE NYSSÉ ou un S. JÉRÔME, c'est bien pour « s'enrôler à Jérusalem, *Hierosolymam militaturus* » que ce dernier (*Ep.* XXII, 30) se met en route au lendemain de sa conversion. Même si Gérontius n'en a pas parlé, il est vraisemblable que Mélanie, dès son départ de Rome, avait l'intention de suivre l'exemple de sa grand-mère, et que le séjour en Afrique était dans sa pensée une sorte de noviciat, un délai peut-être imposé par la volonté de liquider au préalable toutes ses propriétés situées en Occident. Sur ce mouvement général de pèlerinage, voir B. KÖTTING, *Peregrinatio religiosa*, Münster, 1950.

2. Noter cet éloge de S. Cyrille : il s'était pourtant distingué, aux côtés de son oncle et prédécesseur Théophile d'Alexandrie, dans la lutte contre S. Jean Chrysostome et ses partisans, parmi lesquels Tigris et Palladius. Mélanie et Pinien avaient dû être mis

moi aussi une part à tes souffrances, ma fille, car, si la mère des sept enfants Maccabées, pour avoir vu en une heure les tourments de ses fils, possède avec eux le bonheur éternel, combien plus ne l'aurai-je pas, moi qui, chaque jour, suis plus tourmentée qu'elle, en te voyant te consumer ainsi sans t'accorder aucune relâche dans de telles fatigues ? » Puis elle ajoutait : « Je rends grâces à Dieu de ce que, sans en être digne, j'ai reçu du Seigneur une telle fille. »

Vers les Lieux Saints : premier séjour

[34] Ils restèrent donc sept ans en Afrique, après quoi, ayant déposé tout le fardeau des richesses, ils se mirent finalement en route pour Jérusalem¹. Ils se sentirent en effet le désir d'aller adorer les Lieux Saints. Faisant voile d'Afrique vers l'Orient, ils arrivent à Alexandrie où le très saint évêque Cyrille les accueille d'une manière digne de sa sainteté². A ce moment-là, par hasard, le saint abbé Nestéros³, personnage doué du charisme prophétique, se trouvait dans la ville. En effet, ce saint avait l'habitude

en garde par ce dernier, venu à Rome à cette occasion (voir ch. 39, 53, 54, 58). On ne peut donc tirer de cet épisode, ni même des termes élogieux appliqués à S. Cyrille, de conclusions trop précises sur les tendances personnelles de Mélanie : avec Albine et Pinien, elle faisait incontestablement partie de ces « hôtes illustres qui, de passage dans la grande ville (d'Alexandrie), recevaient dans son palais une large hospitalité, dont un prêtre distingué avait la charge » (P. F.-M. ABEL, « S. Cyrille d'Alexandrie dans ses rapports avec la Palestine », dans *Kyrielliana*, Le Caire 1947, p. 206).

3. *Lat.* : « Nestor » ou « Nestorius ». On ne peut identifier sûrement ce personnage entre tous ceux du même nom que connaît la littérature monastique. Il est difficile de croire qu'en 417 Mélanie ait pu rencontrer le même Nestéros que Cassien visitait entre 390 et 400, près de Panéphyse et qu'il qualifiait, avec Chaerémon et Joseph, d'*anachoretæ antiquissimi* (*Conl.* XI, 3 ; *PL* 49, 850).

τοῦ ἐνιαυτοῦ παραγενέσθαι ἐν τῇ πόλει χάριν θεραπείας τῶν ἀσθενούντων· ἐκέκτητο γὰρ παρὰ τοῦ Κυρίου καὶ τοῦτο τὸ χάρισμα, ὥστε ἀπαλλάσσειν τοὺς προσιόντας ἀπὸ διαφόρων νόσων, ἔλαιον εὐλογημένον παρέχων. Ὡς δὲ ἤκουσαν περὶ αὐτοῦ οἱ μακάριοι, φιλάγιοι ὄντες σφόδρα, ὤρμησαν εὐθέως ἐπὶ τὴν ψυχωφελῆ αὐτοῦ συντυχίαν, καὶ διὰ τὸ πολὺ πλῆθος καὶ ἄφατον πρὸς αὐτὸν εἰσιέναι διεσπάρησαν ἀπ' ἀλλήλων. Καὶ εἰσελθὼν πρῶτος σὺν τῷ ἀπειρῷ ὄχλῳ ὁ μακαριώτατος αὐτῆς ἀδελφός, ἠπειγέτο εὐλογεῖσθαι ὡς ἐξιέναι· ὁ δὲ ἅγιος ἀτενίσας αὐτῷ τοῖς πνευματικοῖς αὐτοῦ ὀφθαλμοῖς, ἐπέγνω τὸ τῆς ψυχῆς αὐτοῦ κάλλος, καὶ κρατήσας αὐτὸν ἔστησεν μεθ' ἑαυτοῦ. Καὶ μετὰ πολὺν ὄχλον εἰσῆλθεν καὶ ἡ δούλη τοῦ Χριστοῦ Μελάνη· ὁ δὲ καὶ ταύτην περιβλεψάμενος καὶ ἐπιγνοὺς τῷ νοερῷ ὄμματι, ἔστησεν σὺν τῷ αὐτῆς ἀδελφῷ. Καὶ οὕτως τρίτην εἰσελθοῦσαν τὴν ἁγίαν αὐτῆς μητέρα κατασχὼν σὺν τοῖς δυσὶν ἔστησεν. Καὶ μετὰ τὸ ἀπολύσαι πάντα τὸν ὄχλον, λοιπὸν διὰ τοῦ λόγου τῆς παρακλήσεως καὶ τῆς προφητείας ἤρξατο αὐτοῖς διηγείσθαι πρῶτος, ὅσας ὑπέμειναν θλίψεις ἐν τῇ ἀποταγῇ κατὰ διαφόρους τρόπους, καὶ νουθετῶν αὐτοὺς ὡς ἴδια τέκνα παρεκάλει μὴ ἀθυμεῖν, διότι τὸ τέλος τῶν θλίψεων ἀνεκκλήτων ἔχει τὴν εὐφροσύνην· οὐκ ἄξια γάρ, φησὶν, τὰ παθήματα τοῦ νῦν καιροῦ πρὸς τὴν μέλλουσαν δόξαν ἀποκαλυφθῆναι εἰς ἡμᾶς.

[35] Παρακληθέντες οὖν οὐ μετρίως καὶ τὸν Θεὸν ἐπὶ πλεῖον δοξάσαντες, ἔπλευσαν ἐπὶ τὰ Ἱεροσόλυμα, ἔνθα καὶ ἔσπευδον· καὶ μείναντες ἐν τῇ ἀγίᾳ Ἀναστάσει, τὸ

1. Cf. *Act.* 13, 15 et *Héb.* 13, 22.

2. *Rom.* 8, 18.

3. Ces appartements aménagés dans l'enceinte des édifices du Saint-Sépulchre servaient d'abri et de lieu d'asile, non seulement aux proscrits sous le coup d'une poursuite judiciaire, mais aux pèlerins peu fortunés qui ne pouvaient suffire aux frais de séjour dans la Ville Sainte. Ceux-ci étaient admis à loger dans les chambres situées sur les portiques latéraux ou au-dessus des galeries de l'atrium (voir VINCENT et ABEL, *Jérusalem*, II, p. 192). Les locaux en question se

de se rendre une fois l'an dans la ville pour soigner les infirmes. Il avait en effet reçu du Seigneur cet autre charisme qui consistait à débarrasser de maladies diverses ceux qui venaient le trouver, en leur donnant de l'huile bénite. Ayant entendu parler de lui, les bienheureux, en grands amis des saints qu'ils étaient, se mirent aussitôt en route vers son réconfortant entretien. En raison de la foule extraordinairement nombreuse qui s'introduisait près de lui, ils furent séparés les uns des autres. Et entré le premier avec la multitude interminable, le très bienheureux frère dans le Christ de la sainte avait hâte de recevoir sa bénédiction pour sortir ; mais le saint l'ayant fixé avec ses yeux spirituels, reconnut la beauté de son âme, et le saisissant, le fit rester près de lui. Et, à la suite d'une nombreuse foule, entra à son tour la servante du Christ Mélanie ; lui, l'ayant aussi considérée et reconnue avec son regard intérieur, la fit rester avec son frère. Enfin, la troisième, entra sa sainte mère, qu'il retint et fit rester avec eux deux. Et après avoir congédié toute la foule, alors, avec des paroles d'encouragement¹ et de prophétie, il commença à leur raconter le premier toutes les afflictions qu'ils avaient subies, dans leur renonciation au monde, de différentes façons. Les avertissant ensuite comme ses propres enfants, il les encourageait à ne pas perdre cœur, puisque la fin des afflictions comporte un bonheur inexprimable, « car les souffrances du temps présent », disait-il, « sont sans comparaison avec la gloire qui doit être révélée pour nous² ».

[35] Surabondamment encouragés et louant Dieu de plus en plus, ils firent voile vers Jérusalem, but de leur hâte. Ayant élu domicile dans la sainte Anastasis³, et ne

révélèrent d'ailleurs de bonne heure insuffisants. Eudocie, constatant le fait lors de son second voyage à Jérusalem en 444, bâtit aux abords de l'Anastasis, en même temps qu'une résidence épiscopale, une grande hôtellerie pour pèlerins. C'était le moyen d'éviter l'encombrement occasionné par l'affluence des fidèles et le séjour

ὑπολειφθὲν αὐτοῖς χρυσίον μὴ βουλόμενοι ταῖς οἰκειαῖς
χερσὶν διανείμει, παρέσχον τοῖς τὴν οἰκονομίαν τῶν πτωχῶν
ἐμπειπιστευμένοις· οὐδὲ γὰρ ὀφθῆναι παρά τινων ἀγαθοερ-
γούντες ἐβούλοντο. Εἰς τοσαύτην δὲ ἤλασαν ἀκτημοσύνην,
ὥστε διαβεβαιοῦσθαι ἡμῖν τὴν μακαρίαν ὅτι « Ἐν ἀρχῇ
τοῦ παραγενέσθαι ἡμᾶς ἐνταῦθα τοῦτον εἶχομεν τὸν
λογισμὸν, γραφῆναι ἐν τῷ ἐκκλησιαστικῷ βρεβίῳ καὶ μετὰ
τῶν πτωχῶν ἐκ τῆς ἐντολῆς διατρέφεσθαι. » Οὕτως κατ'
ἄκρον ἐπτώχευσαν διὰ τὸν ὑπὲρ ἡμῶν πτωχεύσαντα Κύριον
καὶ μορφήν δούλου λαβόντα. Συνέβη δὲ αὐτῇ ἀσθενῆσαι
πρώτως ἐν Ἱεροσολύμοις, καὶ μὴ ἐχούση ποῦ καθευδῆσαι
πλὴν τῶν σακκίων, παρθένος τις τῶν εὐγενεστάτων
προσκεφάλαιον αὐτῇ ἐχαρίσατο. Ὑγιάνασα δὲ πάλιν τῇ
ἀναγκάσει καὶ τῇ προσευχῇ ἐσχόλαζεν, λειτουργοῦσα
εἰλικρινῶς τῷ Κυρίῳ.

[36] Μόνη οὖν σὺν τῇ ἰδίᾳ μητρὶ τὴν οἰκίαν ἔχουσα
καὶ μὴ ταχέως τινὲ συντυγχάνουσα πλὴν τῶν ἁγίων καὶ
σφόδρα ἐπισήμων ἐπισκόπων, μάλιστα τῶν ἐν τῷ λόγῳ
διαλαμπόντων, ἵνα καὶ αὐτὸν τὸν καιρὸν τῆς συντυχίας
εἰς ἐρώτησιν θείων λογίων ἀναλώσει. Ἐγραφεν δέ, καθὼς
προείπαμεν, ἐν σωματίοις καὶ ἐνήστευεν τὰς ἐβδομάδας·
καθ' ἐσπέραν δὲ μετὰ τὸ κλεισθῆναι τὴν ἁγίαν Ἀνάστασιν

de l'évêque de Jérusalem dans les logements supérieurs du Saint-
Sépulcre (NICÉPHORE CALLISTE, *Hist.*, XIV, 50 ; PG 146, 1240 ;
VINCENT et ABEL, *Jérusalem*, II, p. 910).

1. Toutes les églises avaient un tel « matricule » (selon le terme
romain : ici, le texte latin porte : *in ecclesiastico breue*) et des clercs,
généralement sous la direction d'un archidiacre, chargés du soin des
différentes catégories de pauvres inscrits et reconnus. Cette
organisation de l'assistance remonte d'ailleurs à l'époque apostolique
(*Act.* 4, 32 s. ; 6, 1 s. ; *I Tim.* 5, 16 ; etc.). Avec tous les pèlerins qu'elle
attirait, et les pauvres volontaires qui se fixaient à Jérusalem pour
participer à sa liturgie, la Basilique du Saint-Sépulcre était
particulièrement chargée, et Justinien dut prendre des mesures
spéciales pour lui permettre de faire face à tant de besoins
(F.-M. ABEL, *Histoire de la Palestine*, II, p. 365-366).

2. Cf. *II Cor.* 8, 9.

voulant pas distribuer de leurs propres mains l'or qu'ils
avaient de reste, ils l'offrirent à ceux qui étaient chargés
de l'administration des pauvres. Car ils voulaient que
personne ne les vît faire le bien. Ils poussèrent si avant
leur dépouillement que la bienheureuse nous affirmait :
« Au début de notre séjour ici, nous avions le projet de
nous inscrire sur le registre ecclésiastique¹ et d'être nourris
officiellement avec les pauvres. » Ainsi ils allèrent jusqu'à
l'extrême pauvreté à cause du Seigneur qui se fit pauvre
pour nous² et prit la forme d'un esclave³. Il advint que
Mélanie fut d'abord malade en arrivant à Jérusalem, et,
n'ayant pour reposer que ses sacs⁴, une vierge des plus
nobles lui fit don d'un oreiller. Revenue à la santé, elle
vaguait de nouveau à la lecture et à la prière⁵, rendant
au Seigneur un hommage sincère.

[36] Demeurant donc seule avec sa mère, elle ne mettait
aucune hâte à s'entretenir avec quelqu'un, sauf avec les
évêques saints et très réputés, ceux surtout qui brillaient
davantage par la doctrine⁶, afin d'employer même le
temps des entretiens à les interroger sur les oracles divins.
Elle écrivait, comme nous l'avons déjà dit⁷, sur de petits
cahiers et passait la semaine à jeûner. Le soir, après la
fermeture de la sainte Anastasis, elle restait près de la

3. Cf. *Phil.* 2, 7.

4. Cette façon de coucher fait partie des rites de la pénitence
depuis l'Ancien Testament. A noter qu'ici et plus bas (ch. 40), le
texte grec n'emploie pas le même terme que pour le cilice servant
de vêtement, et qu'il a désigné celui-ci par une sorte de périphrase
(ch. 31) réservant le nom de « cilicenne » à une étoffe de luxe (ch. 8),
tandis que le latin emploie les mots *cilicium* ou *cilicinus* pour le sac
ou le cilice, *cilicensis* pour l'étoffe de luxe.

5. Cf. *I Cor.* 7, 5.

6. Ou « par la parole, l'éloquence » ? ou « par (la science de) la
Parole de Dieu » ? Ambiguïté grecque et chrétienne de cette racine :
cf. l'éloge d'Alypius *διαλεκτικώτατος ἐν ταῖς ἁγίαις γραφαῖς* (ch. 21).

7. Gérontius veut-il seulement dire que Mélanie continuait sa vie
laborieuse et mortifiée de Thagaste (pour la calligraphie, cf. ch. 21,
26 ; pour le jeûne, ch. 22, 24) ?

παρέμενον τῷ Σταυρῷ, μέχρις ὅτε εἰσῆρχοντο οἱ ψάλλοντες, καὶ τότε ἀπερχομένη ἐν τῷ κελλίῳ αὐτῆς ἐκάθευδεν ὀλίγον.

[37] Καὶ ἐπειδὴ διὰ τὴν ἐφοδὸν τῶν βαρβάρων ἅπαντα αὐτῶν τὰ χωρία ἀποδόσθαι οὐκ ἠδυνήθησαν, ἀλλὰ κατέλειπον ὀλίγα ἐξ αὐτῶν ἄπρατα, πιστός τις, οὗ ὁ Θεὸς κατένυξεν τὴν καρδίαν, ἠδυνήθη μέρος τι ἐξ αὐτῶν πωλῆσαι ἐν τοῖς εἰρηνεύουσιν μέρεσιν τοῖς Σπανίας, καὶ συναγαγὼν ἐξ αὐτῶν ὀλίγον χρυσίον ἐκόμισεν αὐτὸ τοῖς μακαρίοις ἐν Ἱεροσολύμοις. Ἡ δὲ ὡς ἐκ στόματος τοῦ λέοντος τοῦτο ἀρπάσασα, ἀφιέρωσεν αὐτὰ τῷ Θεῷ, φήσασα πρὸς τὸν πνευματικὸν αὐτῆς ἀδελφὸν ἐν Κυρίῳ· « Ἀπελθόντες εἰς Αἴγυπτον ἱστορήσομεν τοὺς ἁγίους. » Ὁ δὲ ἄοκνος ὢν περὶ τὰ τοιαῦτα ἔργα, χαίρων ὑπήκουσεν αὐτῇ ὡς ἀληθῶς ἀγαθῷ διδασκάλῳ. Μέλλουσα δὲ ἐξιέναι ἐπὶ ταύτην τὴν πνευματικὴν ἐμπορίαν, παρεκάλεισεν τὴν ἁγίαν αὐτῆς μητέρα, ὅπως περὶ τὸ ὄρος τῶν ἐλαιῶν οἰκοδομήσει αὐτῇ κελλίον ἔσωθεν ἀπὸ σανίδων, ἵνα φανερὸν χρόνον ἐν αὐτῷ ἡσυχάζει.

Καὶ καταλαβόντες τὴν Αἴγυπτον, περιῆγον τὰ κελλία τῶν ἁγίων μοναχῶν καὶ τῶν πιστοτάτων παρθένων, ὡς

1. On peut voir dans l'éd. Pétré d'Éthérie (hors-texte, en face de la p. 64) un schéma des édifices constantiniens du Golgotha. La Basilique proprement dite, qui servait d'église paroissiale de Jérusalem, était le Martyrium, précédé d'un premier atrium ouvrant sur la rue, et suivi d'un second, qui le séparait de la rotonde de l'Anastasis, au-dessus du Saint-Sépulcre proprement dit. Dans cet atrium intérieur se dressait la petite chapelle qui couvrait le sommet du Calvaire. La nuit, l'Anastasis et sans doute aussi le Martyrium étaient fermés; Mélanie restait donc à prier dans l'atrium intérieur qu'Éthérie situe *ante crucem* (grec : « auprès de la croix »; latin : *ante fores sanctae anastaseos*; cf. J.-M. LAGRANGE, *Revue Biblique*, 1906, p. 301), soit qu'il fût accessible du dehors, soit qu'elle pût y entrer depuis l'hospice adjacent.

2. Le grec prête à Mélanie un individualisme religieux farouche qui surprend : certainement ici, il faut le compléter par le latin et

Croix¹ jusqu'à l'arrivée de ceux qui venaient psalmodier. Partant alors, elle se reposait un peu dans sa cellule².

[37] Étant donné qu'en raison de l'invasion barbare ils n'avaient pu liquider tous leurs domaines, mais en avaient laissé quelques-uns invendus, un fidèle, dont Dieu avait stimulé le cœur³, put en négocier une partie dans les régions d'Espagne qui étaient en paix⁴. En ayant retiré un peu d'or, il l'apporta aux bienheureux à Jérusalem. Elle, l'ayant arraché, pour ainsi dire, de la bouche du lion⁵, le consacra à Dieu, disant à son frère spirituel dans le Seigneur : « Allons en Égypte consulter les saints. » Celui-ci, toujours diligent pour de telles œuvres, lui prêta une oreille joyeuse comme à un directeur réellement bon. Sur le point d'entreprendre cette expédition spirituelle, elle pria sa sainte mère de lui bâtir vers le mont des Oliviers une cellule garnie de planches en dedans, pour y demeurer en paix un temps déterminé.

Le voyage d'Égypte

Parvenus en Égypte, ils firent le tour des cellules des saints moines et des vierges très fidèles, pareils à des

l'éclairer par des renseignements d'ÉTHÉRIE, 24, 1-2; Pétré, p. 188-90. Mélanie veille seule en attendant le moment, « avant le chant du coq », où l'on ouvre les portes de l'Anastasis et où « monazontes » et « parthenae » commencent leur vigile, office de dévotion suivi par les laïcs des deux sexes qui le désirent. Au point du jour commencent les « hymnes matinales » (nos Laudes), office public auquel assistent l'évêque et tout le clergé, mais aussi le peuple : c'est à ce moment que, conformément à son goût de la solitude, et peut-être à des habitudes de réserve contractées à Rome (cf. *supra*, ch. 5), Mélanie se retire pour se reposer.

3. *I Rois* 10, 26.

4. L'Espagne avait été pendant des années un champ de bataille entre les nations barbares. C'est seulement en 419 que, les Romains y ayant établi assez d'ordre, Mélanie et Pinien purent y liquider le reste de leurs propriétés.

5. Cf. *Amos* 3, 12.

σοφοὶ ἀληθῶς οἰκονόμοι κατὰ τὸ γεγραμμένον, χορηγοῦντες ἐκάστῳ τὰ πρὸς τὴν χρεῖαν. [38] Ἐν οἷς καταλαβόντες τὴν κέλλαν ἁγίου ἀνδρὸς ἀββᾶ Ἡφαιστῖωνος οὕτως καλουμένου, παρεκάλουν δέξασθαι ἐκ τῆς χειρὸς αὐτῶν ὀλίγον χρυσίον. Ὁ δὲ ὡς διεβεβαιοῦτο σφοδρῶς μὴδ' ὅλως τοῦτο ποιῆσαι, περιήρχετο ἡ μακαρία τὴν κέλλαν τοῦ ἁγίου, ἐρευνοῦσα αὐτοῦ τὰ σκεύη, καὶ μηδὲν εὑροῦσα αὐτὸν κεκτημένον ἐπὶ τῆς γῆς, εἰ μὴ μόνον ψιάθιον καὶ σπυρίδα ἔχουσαν ὀλίγους παξιμάδας ξηροῦς καὶ καμψίον μικρὸν ἄλατος, καὶ πάνυ καταφυγεῖσα ἐπὶ τῷ ἀφάτῳ καὶ οὐρανίῳ πλοῦτῳ τοῦ ἁγίου, κρύψασα ἐν τῷ ἄλατι τὸ χρυσίον ἐσπούδαζεν ἐξελθεῖν δεδοικυῖα μήποτε φωραθῆ παρὰ τοῦ γέροντος ὃ εἰργάσατο. Αἰτήσαντες δὲ αὐτὸν εὐχὴν, καὶ ταῦτα σπουδαίως ἐξελθόντες οὐκ ἔλαθον ἀλλὰ μετὰ τὸ περάσαι αὐτοὺς τὸν ποταμὸν κατέδραμεν αὐτοῖς ὁ ἄνθρωπος τοῦ Θεοῦ κατέχων τὸ χρυσίον καὶ κράζων· « Εἰς τί θέλω τοῦτο ; » Ἡ δὲ μακαρία Μελάνη ἔφη πρὸς αὐτόν· « Ἴνα παράσῃς αὐτὰ τοῖς χρήζουσιν. » Ὁ δὲ διώμυτο μήτε κατέχειν μήτε δίδοναι, καὶ μάλιστα διὰ τὸ ἐρημον εἶναι τὸν τόπον καὶ μὴ δύνασθαι τινα τῶν δεομένων ἐνταῦθα παραγενέσθαι. Ὡς δὲ ἐπὶ πλέον φιλονεικῶν οὐκ ἔσχευεν πείσαι αὐτοὺς δέξασθαι παρ' αὐτοῦ τὸ χρυσίον, ἔρριψεν αὐτὸ ὁ ἅγιος εἰς τὸν ποταμὸν. Καὶ ἄλλων δὲ πολλῶν ἁγίων ἀναχωρητῶν καὶ σεμνοτάτων παρθένων μὴ βουληθέντων λαβεῖν, διὰ πανουργίας πνευματικῆς ἐν τοῖς κελίοις κατελίμπανεν τὸ χρυσίον ἡ μακαρία· τοσοῦτο κέρδος ἡγεῖτο πνευματικὸν καὶ ὠφέλειαν μεγίστην ψυχῆς τὴν τῶν ἁγίων ἀνάπαυσιν.

1. Ce voyage, où Mélanie veut échanger son or périssable contre les richesses inappréciables que sont les exemples, les paroles et les prières des Saints, est comparé à une expédition commerciale. Il y faut de la ruse, *πανουργία*, pour acquérir un tel bénéfice spirituel (ch. 38), qui est une participation aux mérites et à la bénédiction, *εὐλογία*, des moines (ch. 39). Mais le calcul est bon et Pinien fait bien de le suivre : ils reviendront comblés de biens, comme un navire chargé à ras bords (*πλήρη τὸν φόρτον κομίζοντες*) des denrées acquises en échange de sa pacotille (ch. 40).

économiques vraiment sages, selon qu'il est écrit, donnant à chacun ce dont il avait besoin¹. [38] Ce faisant, ils arrivèrent à la cellule d'un saint personnage, l'abbé Héphestion, comme on l'appelait, et le prièrent de recevoir de leurs mains un peu d'or. Comme celui-ci affirmait avec force qu'il n'en ferait rien, la bienheureuse de faire le tour de la cellule du saint, examinant ses affaires. Se rendant compte qu'il ne possédait rien au monde qu'une natte, un panier contenant quelques biscuits secs et une petite corbeille de sel, et profondément émue de l'inexprimable et céleste richesse du saint, elle cacha l'or dans la corbeille de sel, puis se hâta de sortir, de crainte que ce qu'elle avait fait ne fût découvert par le vieillard. Après lui avoir demandé une prière, ils eurent beau sortir en hâte, ils ne purent passer inaperçus : ils venaient de franchir le fleuve, quand l'homme de Dieu leur courut après, tenant l'or et criant : « Que dois-je faire de ceci ? » La bienheureuse Mélanie de lui dire : « C'est pour le donner à ceux qui en ont besoin ! » Celui-ci de protester qu'il ne pouvait ni le garder, ni le distribuer, pour la bonne raison que le lieu était désert et qu'il ne pouvait se trouver là de gens dans le besoin. N'arrivant pas, en discutant davantage, à les persuader de lui reprendre l'or, le saint le jeta dans le fleuve². Beaucoup d'autres saints anachorètes et de très pieuses vierges ne voulant rien accepter non plus, la bienheureuse, usant d'un subterfuge tout spirituel, laissait l'or dans les cellules. Elle considérait en effet que c'était autant de gain spirituel, et un très grand avantage pour l'âme, que de soulager ainsi les saints.

2. Comparer avec le récit de PALLADIUS (*H.L. LVIII*) sur le solitaire Dorothée : Mélanie la Jeune lui ayant envoyé une aumône, il y touche à peine et la remit à Dioclès pour la distribuer à de plus nécessaires. De même, Mélanie l'Ancienne, ayant apporté pour 300 livres d'argenterie à Pambon, avait vu celui-ci, sans donner aucune marque de joie, appeler son économe Origène pour qu'il les fit distribuer aux frères de Lybie et des îles (*H.L. X*).

[39] Περιελθόντες οὖν κατέλαβον πάλιν τὴν Ἀλεξάνδρειαν καὶ ἀξιούνηται ἁγίων ἀνδρῶν οὐκ ὀλίγων· ἐν οἷς συνέτυχον τῷ ἡγουμένῳ τῶν Ταβεννησιωτῶν καὶ τῷ ἁγιωτάτῳ ἀββᾶ Βίκτορι καὶ τοῖς θεοφιλεστάτοις πατράσιν καὶ ἡγουμένοις τοῖς λεγομένοις Ζευγίταις καὶ ἑτέρῳ τινὶ ἁγίῳ πρεσβυτέρῳ ἀββᾶ Ἡλίᾳ ὀνόματι καὶ ἑτέροις πολλοῖς, ὧν τὰ ὀνόματα διὰ τὸ πλῆθος οὐκ ἀναγκαῖον εἰπεῖν. Ἐσπούδαζεν γὰρ ἡ μακαρία τὴν παρ' ἐκάστου τῶν ἁγίων ὠφέλειάν τε καὶ εὐλογίαν αὐτοπροσώπως καρποῦσθαι καὶ τῆς ἀρετῆς αὐτῶν μεταλαμβάνειν. Καὶ καταλιπόντες τὴν Ἀλεξάνδρειαν ἔρχονται εἰς τὸ ὄρος τῆς Νητρίας καὶ εἰς τὰ λεγόμενα Κελλία, ἐνθα τὴν μακαρίαν ὡς ἄνδρα δέχονται οἱ τῶν

1. Le couvent fondé par S. Pachôme avait donné son nom à toute la Congrégation, et il peut s'agir simplement du supérieur du couvent pachômien de Canope, tout près d'Alexandrie, fondé sous Théophile († 384) (LADÈUZE, *Étude sur le cénobitisme pachômien...*, 1898, p. 202). Chaque couvent était subdivisé en plusieurs maisons, mais le titre d'higoumène est normalement réservé au supérieur du couvent (*Les vies coptes de S. Pachôme...*, trad. LERORT, *Intro.*, p. LX) : si donc le pluriel du latin était la leçon authentique, il faudrait penser non aux chefs de maison de Canope, mais aux supérieurs des autres couvents, situés dans la Haute et la Moyenne Égypte, que quelque affaire extraordinaire (D'Alès fait remarquer qu'ἀξιούνηται, συνέτυχον, expriment bien une chance inattendue) aurait amenés à Alexandrie. L'histoire de ces monastères (et de tout le monachisme égyptien) est assez troublée en ce début du v^e s. pour avoir fourni plus d'une occasion à pareil déplacement, mais trop mal connue pour nous permettre de tenter un rapprochement précis. Aussi bien, aucun des personnages nommés ici, sauf peut-être Victor, ne peut-il être identifié, et il est difficile, dans ces conditions, de dire quel texte, du grec et du latin, mérite plus de confiance.

2. On peut vraisemblablement identifier le personnage désigné de façon aussi élogieuse avec un moine pachômien qui joua un rôle de premier plan, d'ailleurs difficile à suivre exactement, dans les luttes internes de sa Congrégation, ainsi que dans les controverses christologiques, aux côtés de S. Cyrille, qu'il accompagne à Ephèse. Il a été surtout étudié par Ed. SCHWARTZ, *Cyrill und der Mönch Viktor, Sitzungber. der Akad. der Wissensch. in Wien*, 208, 4 (1928), p. 3-51 ; on le trouve également cité dans les *Œuvres de Saint Pachôme et de ses premiers disciples*, trad. L. Th. LEFORT (CSCO, 160, 1956),

[39] Après avoir fait cette tournée, ils revinrent à Alexandrie, où ils ont l'honneur de voir bon nombre de saints. Ils s'entretiennent entre autres avec le supérieur des moines de Tabennesi¹ et le très saint abbé Victor², ainsi qu'avec les très religieux pères et supérieurs appelés Zeugètes³, avec un autre saint prêtre nommé l'abbé Élie, et beaucoup d'autres dont, en raison de leur nombre, il est inutile de dire les noms. La sainte avait en effet le souci de recevoir de chacun des saints son fruit personnel de profit et de bénédiction, et de prendre sa part de leur vertu. Quittant Alexandrie, ils vont dans la montagne de Nitrie, et au lieu-dit des Cellules⁴, où les très saints pères de là-bas reçoivent la bienheureuse comme un

p. 104-106. Il serait imprudent de s'appuyer sur cette rencontre et ces expressions pour tirer des conclusions sur les tendances théologiques de Mélanie, d'autant que le nom n'est pas rare dans l'Égypte monastique et qu'on a même soutenu que les différents textes allégués au sujet du personnage pouvaient en réalité s'appliquer à plusieurs homonymes. Rien n'oblige donc à en faire un moine originaire de la Zeugitane et, sous prétexte que le nom est très répandu en Afrique, à en conclure que le texte latin est préférable.

3. Hapax de sens inconnu : il pourrait désigner des moines vivant deux par deux, ou bien (par une facile correction, ι pour η) « de la Zeugitane », petite province romaine d'Afrique : les Latins n'étaient pas rares dans les monastères d'Égypte (S. JÉRÔME, *PL* 23, 65 s.), et il est naturel que Gérontius mentionne spécialement la rencontre de moines avec lesquels Mélanie pouvait parler du pays où elle avait passé sept ans. — Le latin joint ce mot à Victor, et trois mss donnent la variante : Victor et Eugites.

4. Le désert des Cellules et la « Montagne de Nitrie » (ou plus exactement le Désert de Nitrie, car le mot copte a les deux sens, mais s'applique plutôt, ici, à une dépression, et le grec montre bien cette équivalence dans la *Vita Antonii*, 11, *PG* 26, 860), sont, avec le Désert de Scété, les trois hauts lieux de la vie semi-érmite en Égypte aux iv^e et v^e siècles. Mais, si Cassien, Palladius, etc., les distinguent nettement comme trois lieux-dits situés dans la même direction, au sud-ouest d'Alexandrie, et séparés par d'assez longs trajets, par contre les auteurs coptes et arabes semblent plus ou moins les confondre, et les géographes modernes ne sont pas d'accord pour les localiser.

ἐκεῖσε ἀγιώτατοι πατέρες · καὶ γὰρ ἀληθῶς παρεληλύθει τὸ γυναικεῖον μέτρον, καὶ φρόνημα ἀνδρεῖον μᾶλλον. δὲ οὐράνιον ἐκέκτητο. Συναχθέντες οὖν μετὰ τῶν ἁγίων πατέρων καὶ εὐλογηθέντες, μείναντες παρ' αὐτοῖς οὕτως ἐξῆλθον, προπεμπόντων αὐτῶν πάντων μετὰ πολλῆς εὐφροσύνης.

[40] Καὶ ὑπέστρεψαν οἱ μακάριοι ἐν Ἱεροσολύμοις πλήρη τὸν φόρτον τῆς εὐσεβείας κομίζοντας, καὶ τὸ ἔργον τῆς διακονίας τοῦ κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ μετὰ πολλῆς προθυμίας τελέσαντες, ἀμφοτέροι διὰ τὴν δυσκρασίαν τῶν ἀέρων ἡσθένησαν. Ἡὔρεν δὲ καὶ τὸ κελλίον ἡ μακαρία ἐν τῷ ὕρει τῶν ἐλαιῶν ἤδη τελειωθὲν ὑπὸ τῆς ἁγίας αὐτῆς μητρὸς · ἐνθα μετὰ τὴν ἡμέραν τῶν ἁγίων Θεοφανίων ἐνκλείουσα ἑαυτὴν καὶ ἐν σάκκῳ καὶ σποδῷ καθεζομένη οὐδενὶ συνετύγγανεν, εἰ μὴ δι' ἡμερῶν τῆ ἁγιωτάτη αὐτῆς μητρὶ καὶ τῷ πνευματικῷ ἀδελφῷ. Ἔβλεπεν δὲ αὐτὴν

1. Cf. l'expression de PALLADIUS (H.L. CXVII, p. 134) : « J'ai cru devoir faire aussi mention des femmes viriles et distinguées, γυναικῶν ἀνδρείων καὶ εὐσημῶνων », à laquelle fait écho SOCRATE parlant de son livre (Hist. eccl., IV, 23). Sur la vieille équivalence entre l'homme et la raison, donc la vertu, d'une part, la femme et les passions, donc les vices, de l'autre, voir par ex. la fin du *Commentaire* du Ps. 83, d'ARNOBE LE JEUNE, PL 53, 447.

2. Sur la comparaison du « butin », cf. *supra*, ch. 37. Dans les *Actes* et les *Épîtres*, διακονία désigne habituellement le ministère de l'aumône, pour lequel sont ordonnés les « diaques », conçu non seulement comme le soulagement des besoins temporels, mais comme un *service* du Corps mystique du Christ, qui signifie et renforce son unité par les réalisations concrètes de la charité mutuelle. De même,

homme. Il est vrai de dire qu'elle avait dépassé la mesure de son sexe et acquis une mentalité virile¹ ou plutôt céleste. S'étant réunis en compagnie des saints pères et en ayant été bénis, ils demeurèrent avec eux avant de s'en aller, escortés par eux tous avec beaucoup de satisfaction.

III. SUR LE MONT DES OLIVIERS

Première réclusion. Mort d'Albine. Le monastère de femmes

[40] Les bienheureux revinrent à Jérusalem, rapportant un riche butin de piété, et, après avoir accompli l'œuvre du service de notre Seigneur Jésus-Christ² avec beaucoup d'ardeur, tous deux tombèrent malades du fait de l'atmosphère insalubre. La bienheureuse trouva, sur la montagne des Oliviers, la cellule déjà achevée par sa sainte mère. C'est là qu'à partir du jour de la sainte Théophanie, elle s'enferma assise avec le sac et la cendre³, sans converser avec personne, sinon, à certains jours avec sa très sainte mère et son frère spirituel. Venait aussi la

ici, c'est réellement le Seigneur Jésus-Christ que Mélanie et Pinien ont *servi* dans « leurs seigneurs et les saints serviteurs de Dieu » (ch. 37, en latin), et le lien *spirituel* créé par là est assez profond pour permettre aux ascètes d'appeler Mélanie leur « mère » (latin, fin du ch. 39).

3. Cf. *Jonas* 3, 6 etc. La couleur biblique de l'expression permet de la traduire comme un complément ou de lieu (assise *sur* le sac et la cendre) ou de manière (*avec*, c'est-à-dire pratiquement *sous* le sac et la cendre) : soit le *costume*, soit la *couche* du pénitent, les deux choses allant d'ailleurs de pair, et le terme « être assis » étant à prendre avec sa portée hébraïque plus générale : rester. Voir sur cet emploi du « cilice », précisé par la fin du chapitre, *supra*, ch. 35, et sur la réclusion le ch. 32.

καὶ ἡ ἀνεψιὰ αὐτῆς ἡ μακαρία Παῦλα ἡ παρθένος, ἦν ἡ ἀγία εἰς πάσας τὰς ἐντολάς τοῦ Θεοῦ ὠδήγησεν καὶ ἀπὸ πολλοῦ τύφου καὶ βωμαϊκοῦ φρονήματος εἰς πολλὴν ταπεινοφροσύνην κατήγαγεν. Ἐἶχεν δὲ πρὸς ὑπηρεσίαν καὶ μίαν παρθένον, ἥτις πλειστάκις ἡμῖν διεβεβαίωσατο ὅτι : « Ἐν τῷ καιρῷ τοῦ ἀγίου πάσχα, ὅτε λοιπὸν ἐξήρχετο τοῦ κελλίου ἐκεῖνου τοῦ στενοτάτου ἡ μακαρία, τινασσόντων ἡμῶν τὸν σάκκον τὸν ὑποκάτω αὐτῆς, παμμεγέθεις σκώληκες ἐξέπιπτον. » Ἐν τούτοις οὖν ἐποίησεν τεσσαρεσκαίδεκατον ἔτος ἀσκουμένη.

[41] Καὶ τοῦ Κυρίου καλέσαντος τὴν ὄσιαν αὐτῆς μητέρα, ἀπῆλθεν ἀποληψομένη τὰ ἐπηγγελμένα τοῖς ἀγίοις αὐτοῦ ἀγαθά. Καὶ μετὰ πολλῆς τιμῆς τε καὶ ψαλμοδίας τὸ λείψανον αὐτῆς προκομίσαντες ἐν τῷ ὄρει τῶν ἐλαιῶν, αὐτὴ εὐθέως ἔμεινεν ἐκεῖσε ἐν σκοτεινῷ κελλίῳ, μηκέτι βουλευθεῖσα οἰκῆσαι ἐν τῇ πόλει : ἀλλ' ἐν πολλῷ πένθει καὶ ἀσκήσει καὶ νηστείᾳ βαρυτάτῃ τὸν ἐνιαυτὸν ἐκεῖνον ἐκτελέσασα, ὕστερον ᾠκοδόμησεν ἑαυτῇ μοναστήριον, καὶ ἄλλας ψυχὰς σώσασαι σὺν ἑαυτῇ προηρημένη.

1. Il s'agit ici de la fille de Laeta, consacrée de bonne heure au Seigneur par sa mère, à qui S. Jérôme écrivit, vers 400, une lettre, véritable traité, relative à l'éducation à lui donner (l'Ép. CVII), lui demandant instamment de ne pas manquer d'envoyer aux Lieux Saints, près de la Crèche, cette « servante et épouse du Christ » et se proposant d'être un peu son « père nourricier », ajoutant avec une tendresse de grand-père : « Je la porterai sur mes épaules et, tout vieux que je suis, je l'aiderai à former les mots qu'elle balbutie » (Ép. CVII, 13). Elle vint, en effet, après la prise de Rome, rejoindre à Bethléem le groupe que S. Jérôme y avait attiré et entra dès lors tout naturellement en relations avec Mélanie, sa cousine.

2. Cf. Ps. 118, 35.

3. Si grand qu'ait pu être le rôle de Mélanie auprès de sa jeune cousine, isolée en Palestine après la mort de S. Jérôme, n'est-ce pas par une réserve ou une réticence calculée à l'égard de ce dernier que Gérontius attribue à la petite-fille de Mélanie l'Ancienne la conversion de Paule à la vie parfaite ?

4. Sur la question de l'hygiène corporelle, Mélanie ne se montrait pas moins intransigente que sa grand'mère. PALLADIUS, allant un jour avec cette dernière de Jérusalem en Égypte, entendit les vertes remontrances qu'elle adressa au diacre Jovinus qui, faisant partie

voir sa cousine, la bienheureuse Paule¹, la vierge, que la sainte avait guidée dans tous les préceptes divins² et fait passer d'un grand faste et de la mentalité romaine à une grande humilité³. Elle avait aussi à son service une vierge. Celle-ci nous a souvent affirmé : « Au temps de la sainte Pâque, alors qu'enfin la bienheureuse quittait cette cellule si étroite et que nous secouions le sac qu'elle avait sous elle, il tombait d'énormes vers⁴. » A ce genre d'ascèse, elle consacra quatorze ans.

[41] Le Seigneur ayant appelé à lui sa sainte mère, elle s'en alla recevoir les biens promis à ses saints⁵. Après qu'ils eurent accompagné sa dépouille, avec beaucoup de respect et en psalmodiant, sur la montagne des Oliviers, elle-même demeura dès lors en ce lieu, dans une cellule obscure, ne voulant plus résider en ville. Cette année-là, elle l'acheva dans un profond chagrin, dans l'ascèse et le jeûne le plus sévère, et à la fin, elle se fit construire un monastère, décidée à sauver aussi d'autres âmes avec elle.

du convoi, s'était permis, en cours de route, de prendre quelques soins élémentaires de propreté : « Crois bien ceci, lui dit-elle, j'ai soixante ans d'âge et, à part les extrémités des mains, ni mon pied n'a touché l'eau, ni mon visage, ni un membre. Quoique saisie de différentes infirmités et contrainte par les médecins, je n'ai pas supporté de rendre à la chair ce qui est d'usage ; je ne me suis pas reposée sur un lit, je n'ai pas fait route en quelque endroit avec une litière » (H.L. LV). Voir, sur la crasse habituelle aux ascètes d'Orient, les textes réunis par A. J. FESTUGIÈRE, *Antioche païenne et chrétienne*, 1959, p. 292. Le port continu du cilice était d'ailleurs, sur un corps privé de bains, de nature à multiplier la vermine. S. Jérôme nous dit de S. Hilarion qu'il ne prit jamais la peine de laver son *saccus* et il prête au vieil ascète cette réflexion souvent citée : « A quoi bon chercher la propreté dans le cilice ? » (*Vita Hilarionis*, 10 ; PL 23, 32). Sur l'abondance de vermine grouillant dans le cilice de certains saints, voir L. GOUGAUD, art. *Cilice*, dans le *Dict. de spiritualité*, t. II, c. 900-901). Mélanie cependant, il convient de l'ajouter, rude comme toujours avec elle-même, se préoccupait d'atténuer sur ce point aussi, pour les sœurs, les rigueurs de son ascèse (voir *infra*, ch. 41).

5. La mort d'Albine doit être placée en 431. Voir, sur cette date, RAMPOLLA, n. 1, p. 105.

Παρεκάλεσεν δὲ τὸν ἴδιον ἀδελφόν, ὥστε συναγαγεῖν αὐτῇ ὀλίγας παρθένους. Καὶ γίνεταί αὐτῇ κοινόβιον πλεόν ἔλαττον παρθένων ἐνενήκοντα, ἃς ἐρρύθμισεν ἐξ ἀρχῆς ἀνδρὶ μὴ συντυγχάνειν τὸ σύνολον. Ποιήσασα γὰρ αὐταῖς ἔνδον ὕδριον καὶ πάσας τὰς σωματικὰς χρεῖας χορηγοῦσα, ἔλεγεν πρὸς αὐτάς· « Ἐγὼ κατὰ πάντα ὑμῖν ὡς δούλη ἀξίως ὑπηρετήσω καὶ οὐκ ἀφήσω ὑμᾶς τινος δεηθῆναι τῶν ἀναγκαίων· μόνον ὑμεῖς τὴν πρὸς τοὺς ἄνδρας φυλάξασθε συντυχίαν. » Καὶ ἐπειδὴ ἀπὸ ἀσέμων τόπων γυναικῶν πιάσασα ταῖς νοθεσίαις θυσίαν τῷ Θεῷ προσκόμισεν, γινώσκουσα τὸ γεγραμμένον· « Ἐὰν ἐξαγάγῃς τίμιον ἐξ ἀναξίου, ὡς στόμα μου ἔση », συνεχέστερον αὐταῖς ὠμίλει τὰ περὶ τῆς αὐτῶν σωτηρίας. Καὶ δι' ὑπερβολὴν ταπεινοφροσύνης μὴ καταδεξαμένη εἶναι ἡγουμένη, ἐτέραν κατέστησεν εἰς τοῦτο τὸ ἔργον, πνευματικὴν καὶ ζέουσαν τῷ εἰς Θεὸν πόθῳ· αὐτῇ δὲ τῇ προσευχῇ καὶ τῇ ὑπηρεσίᾳ τῶν ἁγίων μόνῃ ἐσχόλαζεν. Ὅθεν τῆς ἡγουμένης μικρὸν σκληροτέρας οὐσης, αὐτῇ σφόδρα ἐσπούδαζεν ἐκτελεῖν τὰς σωματικὰς αὐτῶν χρεῖας. Καὶ οὕτως ἐπεμελεῖτο τῶν ἀσθενεστέρων ἀδελφῶν, ὥστε λαμβάνειν κρυφῆ τὰς χρεῖας αὐτῶν καὶ εὐτρεπίζουσα τιθέναι εἰς τὸ κελλίον ἐκάστης ὑποκάτωθεν τοῦ στρώματος· αἱ δὲ εἰσερχόμεναι ἠύρισκον πᾶσαν τὴν ἀνάπαυσιν αὐτῶν ἐτοιμασθεῖσαν, τῆς μητρὸς αὐτῶν μὴ ἐπισταμένης. Ἐγνώσαν δὲ ἐκ τοῦ ἤθους αἱ ἀδελφαὶ τὴν μακαρίαν εἶναι τὴν ταῦτα ποιούσαν, καὶ ὑπερεκπερισσοῦ κολληθεῖσαι αὐτῇ ἐσπούδαζον κατὰ πάντα αὐτῆς ὑπακοῦειν, τὴν ἄμετρον αὐτῆς συμπάθειαν ἐννοοῦσαι.

[42] Τὰς δὲ συνεχεῖς αὐτῆς καὶ ἐνθέους διδασκαλίας, ἃς πρὸς αὐτάς ἐποιεῖτο, ἐγὼ μὲν ἀδυνατῶ ἐκφράσαι· πλὴν

1. Pinien avait embrassé de son côté la vie monastique. PALLADIUS (H.L. LXI, p. 157) nous le représente « avec trente moines », lisant et s'occupant au jardin et à de graves conférences.

Elle invita son frère à lui réunir quelques vierges¹. Et cela lui fait un couvent d'environ quatre-vingt-dix vierges, à qui elle donna comme règle, dès le début, de ne jamais s'entretenir avec un homme. Aussi, leur ayant procuré une citerne à l'intérieur et pourvoyant à tous leurs besoins matériels, elle leur disait : « Je vous rendrai moi-même tous les services convenables comme une esclave et ne vous laisserai manquer de rien de nécessaire. Seulement, de votre côté, évitez l'entretien des hommes. » Et après avoir, par ses admonitions, retiré des femmes des lieux mal famés, et les avoir amenées à Dieu en sacrifice, se souvenant de ce qui est écrit : « Si tu retires ce qui est précieux de ce qui est vil, tu seras comme ma bouche² », elle ne cessait de leur exposer ce qui avait trait à leur salut. Dans l'excès de son humilité, ne supportant pas d'être supérieure, elle en mit dans cette charge une autre, spirituelle et embrasée du désir de Dieu. Quant à elle, elle vaquait, seule, à la prière³ et au service des saints. Ainsi, comme la supérieure était un peu trop rigide, elle s'appliquait, elle, avec beaucoup de zèle, à pourvoir à leurs besoins corporels. Tel était le souci qu'elle avait des sœurs plus faibles, qu'elle prenait en cachette ce dont elles avaient besoin, et avec sollicitude le plaçait dans la cellule de chacune en dessous de la natte, et elles, en entrant, trouvaient tout préparé pour les soulager à l'insu de leur mère. Mais les sœurs se rendirent compte à la longue que c'était la bienheureuse qui faisait cela, et s'attachant à elle par-dessus tout, elles s'appliquaient à lui obéir en toutes choses, comprenant sa compassion sans bornes.

Enseignement ascétique

[42] Quant aux enseignements continuels et pleins de Dieu qu'elle leur adressait, il m'est impossible de les

2. Jér. 15, 19.

3. Cf. I Cor. 7, 5.

ἐκ μέρους πειράσομαι ὀλίγα διαλαβεῖν περὶ τούτου. Πᾶσα γὰρ αὐτῆς ἡ φροντίς ὑπῆρχεν πάντοτε περὶ τῶν πνευματικῶν ἔργων τε καὶ ἀρετῶν αὐτὰς ἐκδιδάσκειν, ἵνα τὴν παρθενίαν αὐτῶν τῆς ψυχῆς καὶ τοῦ σώματος ἄσπιλον τῷ ἐπουρανίῳ νυμφίῳ καὶ δεσπότη Χριστῷ παραστήσωσιν. Καὶ πρῶτον μὲν περὶ τοῦ δεῖν ἀόκνως ἐν τῇ νυκτερινῇ λειτουργίᾳ ἐγείρεσθαι καὶ τοῖς πονηροῖς νηφόντως ἀνθίστασθαι λογισμοῖς καὶ μὴ συγχωρεῖν ῥέμβεσθαι τὴν διάνοιαν, ἀλλ' ἐπισυναγαγεῖν τὸν νοῦν τῇ ψαλμῳδίᾳ ἔλεγεν δέ· « Κατανοήσατε, ἀδελφαί, πῶς τοῖς φθαρτοῖς καὶ ἐπιγείοις ἄρχουσιν μετὰ παντὸς φόβου καὶ νήψεως παρίστανται οἱ ὑποτεταγμένοι· ἡμεῖς δὲ τῷ φοβερῷ καὶ ἐπουρανίῳ βασιλεῖ παριστάμεναι, μετὰ πόσου φόβου καὶ τρόμου ὀφείλομεν ἐκτελεῖν ἑαυτῶν τὴν λειτουργίαν. Ἀναλογίσασθε γὰρ ὅτι οὔτε ἄγγελοι οὔτε πᾶσα ἡ νοερά καὶ ἐπουράνιος κτίσις δύναται ἀξίως δοξολογῆσαι τὸν ἀπροσδεῆ καὶ πάσης δόξης ἀνώτερον Κύριον. Εἰ οὖν αἱ ἀσώματοι δυνάμεις καὶ πολὺ τὴν ἡμετέραν ὑπερβαίνουσαι φύσιν ἀπολείποντο τοῦ ἀξίως ὑμῶν τὸν τῶν ὄλων Θεόν, ὡς προείπαμεν, πόσω πλεῖον ἡμεῖς αἱ ἀχρεῖαι δοῦλαι μετὰ παντὸς φόβου καὶ τρόμου ψάλλειν ὀφείλομεν, ἵνα μὴ ἀντιμισθοῦ καὶ ὀφελείας κρίμα ἑαυταῖς πορισόμεθα ἐκ τῆς ἀμελείας ἡμῶν τῆς γινομένης ἐν τῇ τοῦ δεσπότη ἡμῶν δοξολογία. »

[43] « Τὴν δὲ εἰς αὐτὸν καὶ τὴν εἰς ἀλλήλας εἰλικρινῆ ἀγάπην, ἐκ τῆς ἀγίας γραφῆς διδαχθεῖσαι, πάσῃ σπουδῇ φυλάττειν ὀφείλομεν, τοῦτο γινώσκουσαι, ὅτι χωρὶς ἀγάπης πνευματικῆς πᾶσα ἄσκησις καὶ πᾶσα ἀρετὴ ματαία

1. Sur cette précaution oratoire, cf. *supra*, Prol., p. 127, n. 2.

2. Cf. II Cor. 11, 2.

3. Littéralement : « avec sobriété ». Cf. I Pierre 5, 8-9, dont la pensée et le vocabulaire sont sous-jacents à ce passage : thème et texte classiques de la tradition spirituelle, jusqu'à la *leçon brève* de Complies en Occident, et à la « Philocalie des Saints Pères neptiques » en Orient. Cf. *infra*, dans ce même chap. : μετὰ νήψεως.

4. Cf. II Cor. 7, 15 ; etc.

5. On est ici encore tout près du sens originel, « politique », de λειτουργία, prestation publique, hommage officiel. Quant à ce

relater ; j'essaierai simplement de recueillir quelques traits partiels sur le sujet¹. Elle n'avait d'autre souci que de les instruire sans cesse des œuvres et des vertus spirituelles, de manière qu'elles présentassent intacte à leur fiancé et maître céleste, le Christ, la virginité de leur âme et de leur corps². Tout d'abord, elle insistait sur l'obligation de se tenir éveillées sans paresse pendant la liturgie nocturne, de résister avec vigilance³ aux mauvaises pensées et de ne pas laisser tourner l'attention, mais de concentrer l'esprit sur la psalmodie. Elle disait : « Considérez, mes sœurs, comment ceux qui sont soumis à des maîtres corruptibles et terrestres se tiennent devant eux en toute crainte et vigilance. Et nous, qui nous tenons devant le roi redoutable et céleste, avec quelle crainte et quel tremblement⁴ ne devons-nous pas nous acquitter de notre liturgie⁵. Songez en effet que ni les anges, ni la création spirituelle et céleste tout entière, ne peuvent glorifier dignement le Seigneur qui n'a besoin de rien et dépasse toute gloire. Si donc les puissances incorporelles elles-mêmes, tellement au-dessus de notre nature, sont loin de célébrer dignement le Dieu de toutes choses, comme nous l'avons dit, à combien plus forte raison nous, ses servantes inutiles⁶, ne devons-nous pas psalmodier en toute crainte et tremblement, de peur qu'au lieu de récompense et de gain, nous ne remportions une condamnation pour la négligence apportée à la glorification de notre Maître. »

[43] « Quant à l'amour sans mélange, soit envers lui, soit entre nous, instruites par la sainte Écriture⁷, nous devons mettre tous nos soins à le garder, sachant bien que, sans l'amour spirituel, toute ascèse et toute vertu

raisonnement a fortiori à partir de l'exemple des anges, il est particulièrement fréquent chez S. JEAN CHRYSOSTOME : cf. par ex. ses *Homélies sur l'incompréhensibilité* (SC 28).

6. Cf. Lc 17, 10.

7. Cf. I Cor. 13.

τυγχάνει · ὁ γὰρ διάβολος πάντα μὲν ἡμῶν ἀ δοκοῦμεν ποιεῖν κατορθώματα μιμεῖσθαι δύναται, ὑπὸ δὲ τῆς ἀγάπης καὶ τῆς ταπεινοφροσύνης γενναίως ἠττάται, οἷόν τι λέγω · ἡμεῖς νηστεύομεν, ἐκεῖνος οὐδὲν ἕλως ἐσθίει · ἀγρυπνοῦμεν ἡμεῖς, ἐκεῖνος οὐ καθεύδει τὸ σύνολον. Μισήσωμεν οὖν τὴν ὑπερηφανίαν, ὅτι δι' αὐτῆς ἐκεῖνος ἐξέπεσεν ἐκ τῶν οὐρανῶν καὶ δι' αὐτῆς βούλεται ἡμᾶς σὺν ἑαυτῷ κατασπάσαι. Φύγωμεν δὲ καὶ τὴν ματαίαν δόξαν τοῦ αἰῶνος τούτου τὴν οὖσαν ὡς ἄνθος χόρτου παρερχομένην. Πρὸ δὲ πάντων τὴν ἀγίαν καὶ ὀρθόδοξον πίστιν ἀκλινῶς φυλάξωμεν · αὕτη γὰρ ἐστὶν ἡ κρητὶς καὶ ὁ θεμέλιος πάσης ἡμῶν τῆς ἐν Κυρίῳ ζωῆς · τὸν τε ἀγιασμόν τῆς ψυχῆς καὶ τοῦ σώματος ἡμῶν ἀγαπήσωμεν, ὅτι χωρὶς τούτου οὐδεὶς ὄψεται τὸν Κύριον. »

Δεδουκυῖα δὲ μήπως τῇ ὑπερβολῇ τῆς ἀσκήσεως ἐπαρθεῖσά τις ἐξ αὐτῶν καταπέσῃ, ἔλεγεν πασῶν τῶν ἀρετῶν ἐσχάτην εἶναι τὴν νηστείαν, καὶ ὥσπερ νύμφη παντοίῳ κόσμῳ κεκαλλωπισμένη οὐ δύναται μελανοῖς χρῆσασθαι ὑποδήμασιν, ἀλλὰ σὺν παντὶ τῷ σώματι καὶ τοὺς πόδας καλλωπίζει, οὕτως καὶ ἡ ψυχὴ μετὰ πασῶν τῶν ἀρετῶν χρῆζει καὶ τῆς νηστείας · εἰ δὲ τις χωρὶς τῶν ἄλλων ἀρετῶν τὴν νηστείαν κατορθῶσαι σπουδάζει, ἔοικεν τῇ νύμφῃ ἐκείνῃ, ἥτις γυμνὴ τῷ σώματι τυγχάνουσα μόνους καλλωπίζει τοὺς πόδας.

[44] Περὶ δὲ τῆς κατὰ Θεὸν ὑπακοῆς πλειστάκις καὶ αὐτὰς παρεκάλει λέγουσα ταῦτα, ὅτι « Ἐκτὸς ὑπακοῆς οὐδὲ τὰ ἐν τῷ κόσμῳ πράγματα συστήναι δύνανται. Καὶ γὰρ οἱ κοσμικοὶ ἄρχοντες ἀλλήλοις πειθαρχοῦσιν καὶ ὑπακούουσιν · κἀν αὐτὸν εἴπης τὸν τὸ διάδημα φοροῦντα, ἐν τοῖς πλείστοις καὶ ἀναγκαίοις οὐδὲν ἀφ' ἑαυτοῦ ποιῆσαι ἢ προστάξει ἐπιχειρεῖ, εἰ μὴ πρῶτον γνώμην λάβῃ τῆς

1. Is. 40, 6.

2. Cf. Hébd. 6, 1.

3. Hébd. 12, 14.

4. Mélanie fait écho sur ce point à S. JÉRÔME déclarant que « le jeûne n'est point une vertu parfaite, mais le fondement des autres vertus : *ieiunium non perfecta virtus, sed ceterarum virtutum fundamentum est* » (Ep. CXXX, 11). Il déclare avoir connu autrefois des ascètes de l'un et l'autre sexes, ayant perdu leur équilibre mental

sont vaines. Le diable en effet peut imiter toutes les bonnes actions que nous paraissions faire, mais en fait d'amour et d'humilité, il est authentiquement vaincu. Voici ce que je veux dire : nous jeûnons, lui ne mange absolument rien ; nous veillons, lui ne dort pas du tout. Détestons donc l'orgueil, parce que c'est par là que lui est tombé des Cieux, et c'est par là qu'il veut nous entraîner avec lui. Fuyons aussi la vaine gloire de ce siècle, qui est comme la fleur de l'herbe éphémère¹. Avant tout, gardons inflexiblement la foi sainte et orthodoxe ; c'est elle en effet qui est la base et le fondement² de toute notre vie dans le Seigneur ; et aimons la sainteté de notre âme et de notre corps, parce que, sans elle, nul ne verra le Seigneur³. »

Craignant que pour s'être enorgueillie d'une ascèse excessive, l'une d'elles ne tombât, elle disait que le jeûne est la dernière des vertus⁴, et : « Comme une fiancée, ornée de toutes sortes de parures, ne peut user de chaussures noires, mais, en même temps que tout son corps, orne également ses pieds, l'âme aussi, en même temps que de toutes les vertus, use du jeûne ; mais si quelqu'un, laissant de côté les autres vertus, s'applique à pratiquer le jeûne, il ressemble à cette fiancée qui, le reste du corps sans parure, orne seulement ses pieds. »

[44] Pour ce qui est de l'obéissance selon Dieu, elle les exhortait très souvent en ces termes : « En dehors de la soumission, les affaires du monde elles-mêmes ne peuvent subsister. Oui, ceux qui commandent dans le monde sont aussi soumis et obéissent les uns aux autres. Et, pour parler même de celui qui porte le diadème, dans la plupart des cas et les plus importants, il ne prend de lui-même aucune mesure, aucune disposition, sans demander d'abord

pour avoir dépassé sur ce point la mesure. Sur le caractère subordonné du jeûne dans le monachisme primitif, voir L. BOUYER, *La spiritualité du Nouveau Testament et des Pères*, Paris 1960, p. 385-386.

συγκλήτου. Καὶ ἐν τοῖς οἴκοις δὲ τοῖς κοσμικοῖς, ἐὰν ἀνέλῃς τῆς ὑπακοῆς τὸ μέγιστον κτῆμα, πᾶσαν ἀνεῖλες τὴν τάξιν· τάξεως δὲ οὐκ οὔσης, τὰ τῆς εἰρήνης χωλεῦει. Πάντες οὖν ἀλλήλοις τὴν ὑπακοὴν ἐκτελεῖν ὀφείλομεν· ὑπακοὴ δὲ τοῦτο ἐστίν, ἵνα ποιήσης ὃ μὴ θέλῃς, διὰ τὴν τοῦ ἐπιτάσσοντός σοι ἀνάπαυσιν καὶ βιάσῃ ἑαυτὴν διὰ τὸν εἰπόντα· Βιαστόν ἐστὶν ἡ βασιλεία τῶν οὐρανῶν καὶ βιασται ἀρπάζουσιν αὐτήν. »

Ἐλεγεν δὲ αὐταῖς καὶ ἀπόφθεγμα γέροντος ἀγίου πρὸς τὸ δεῖν ἅπαντα ὑπομένειν, οἷα εἰκὸς συμβαίνειν [ἀνάγκη] τῷ ἐν μέσῳ ἀνθρώπων ἀναστροφομένῳ, ὅτι « Προσῆλθὲν τις γέροντι ἀγίῳ παρ' αὐτῷ μαθητευθῆναι βουλόμενος, καὶ φησὶν πρὸς αὐτόν· Δύνασαι μοι ἐν παντὶ ὑπακοῦσαι διὰ τὸν Κύριον; Ἀπεκρίνατο δὲ πρὸς τὸν πατέρα ἐκεῖνος· Πᾶν, ὃ ἐὰν προστάξεις μοι, τοῦτο μετὰ πολλῆς σπουδῆς ποιήσω. Λαβὲ οὖν, φησὶν, φραγέλιον καὶ πορευθεὶς εἰς τόνδε τὸν τόπον τύψον καὶ διαλάκτισον τὸν ἀνδριάντα ἐκεῖνον. Ὁ δὲ μετὰ προθυμίας τὸ προσταχθὲν ἐκτελέσας ὑπέστρεψεν. Καὶ λέγει πρὸς αὐτὸν ὁ γέρον· Μήτι ἄρα τυπτόμενος καὶ διαλακτιζόμενος ὁ ἀνδριάς ἀντεῖπέν σοι ἢ ἀπεκρίθη; Ὁ δὲ λέγει· Παντελῶς οὐδέν. Ἀπελθὼν οὖν πάλιν, φησὶν ὁ πατήρ, τύψον αὐτὸν ἐκ δευτέρου προσθεὶς καὶ ὕβρεις. Καὶ ἐκ τρίτου τὸ αὐτὸ τοῦτο ποιήσας κατὰ τὴν ἐπιταγὴν τοῦ πατρός, καὶ τοῦ ἀνδριάντος μὴδὲν ἀποκριναμένου — πῶς γὰρ ἠδύνατο λίθινος ὢν —; τότε λοιπὸν λέγει πρὸς αὐτὸν ὁ ἅγιος γέρον· Εἰ δύνασαι γενέσθαι ὡς ὁ ἀνδριάς ἐκεῖνος, ὕβριζόμενος καὶ μὴ ἀνθυβρίζων, τυπτόμενος καὶ μὴ ἀντιλέγων, δύνασαι καὶ σωθῆναι καὶ μετ' ἐμοῦ μεῖναι. Τοῦτον οὖν καὶ ἡμεῖς, ὦ τέκνα, μιμησώμεθα καὶ γενναίως πάντα ὑπομείνωμεν, ὕβριν καὶ λοιδορίαν καὶ ἐξουδένωσιν, ἵνα τὴν βασιλείαν τῶν οὐρανῶν κληρονομήσωμεν. »

1. *Math.* 11, 12.

2. Cet exemple, sous des formes plus ou moins analogues (insistant davantage sur l'obéissance du moine ou sur l'impassibilité de la pierre), se lit à plusieurs reprises dans la littérature monastique.

l'avis du Sénat. De même si, dans les maisons du monde, on enlève ce très grand bien qu'est l'obéissance, on en enlève tout l'ordre; l'ordre n'y étant plus, tout ce qui est paix chancelle. Nous devons donc tous nous rendre obéissance les uns aux autres. Et l'obéissance consiste en ceci: à faire ce que tu ne veux pas, pour la satisfaction de celui qui te commande, et à te faire violence à toi-même pour celui qui dit: « Il souffre violence le royaume des cieux, et ce sont les violents qui l'emportent¹. »

Elle leur citait l'apophtegme d'un saint vieillard concernant l'obligation de tout endurer de ce qui a coutume d'arriver à qui vit parmi les hommes: « Quelqu'un vint trouver un saint vieillard pour se faire instruire par lui, et il lui dit: Peux-tu m'obéir en toutes choses à cause du Seigneur? Et l'autre de répondre au Père: Tout ce que tu pourras me demander, je le ferai avec beaucoup d'empressement. — Prends donc, dit-il, un fouet, va-t-en à cet endroit et bats et frappe à coups de pieds cette statue. Celui-ci, après avoir accompli avec empressement ce qu'on lui avait ordonné, revint. Il lui dit: Eh bien, pendant que tu la frappais et la piétinais, la statue a-t-elle protesté, ou t'a-t-elle répondu? — Pas le moins du monde, dit l'autre. — Va donc encore, dit le père, frappe-la une seconde fois et ajoutes-y des injures. Et ayant fait une troisième fois la même chose sur l'ordre du père, la statue n'ayant rien répondu — comment l'aurait-elle pu, étant de pierre? —, le saint vieillard de lui dire finalement: Si tu veux devenir comme cette statue, te laissant injurier sans injurier de ton côté, te laissant frapper sans protester, tu peux aussi te sauver et demeurer avec moi. Imitons-la, nous aussi, mes enfants, et supportons noblement toutes choses, injures, reproches, mépris, afin d'avoir en héritage le royaume des cieux². »

On comparera en particulier la leçon donnée par S. Antoine à Ammonas (*PL* 74, 380), et surtout celle de l'Abbé Anub, frère de l'Abbé Poemen (*Apophthegmata Patrum*, Anub 1, *PG* 65, 129; cf.

[45] Περὶ μὲν οὖν συντόνου νηστείας τὴν ἀποστολικὴν ἔλεγεν ῥῆσιν : « Μὴ ἐκ λύπης ἢ ἐξ ἀνάγκης ἰλαρὸν γὰρ δότην ἀγαπᾷ ὁ Θεός », καὶ ταύτην τῇ οἰκείᾳ προαιρέσει κατελίμπανεν ἐκάστη. Περὶ δὲ ἀγάπης καὶ ταπεινοφροσύνης καὶ πραότητος καὶ τῶν λοιπῶν ἀρετῶν ἔλεγεν : « Οὐκ ἔστιν τινὰ ἢ τὸν στόμαχον αἰτιάσασθαι ἢ ἄλλο τι τῶν τοῦ σώματος, ἀλλ' ἀναπολόγητός ἐστιν πᾶς ἄνθρωπος ὁ μὴ ἐργαζόμενος τὰς ἐντολάς Κυρίου. Ἀγωνίζεσθαι οὖν παρακαλῶ ἐν ὑπομονῇ καὶ μακροθυμίᾳ : διὰ γὰρ τῆς στενῆς πύλης οἱ ἄγιοι εἰσέρχονται εἰς τὴν ζωὴν τὴν αἰώνιον. Ὀλίγος παντελῶς ὑπάρχει ὁ κάματος, μεγάλη δὲ καὶ αἰώνιος ἡ ἀνάπαυσις ὑπομείνατε μικρὸν, ἵνα τὸν τῆς δικαιοσύνης ἀναδήσησθε στέφανον. »

[46] Τὰς δὲ νυκτερινὰς ὥρας διήγειρεν αὐτὰς εἰς δοξολογίαν διὰ τὸν λέγοντα προφήτην : « Προέφθασα ἐν ἁωρία καὶ ἐκέκραξα », καὶ πάλιν : « Μεσονύκτιον ἐξεγειρόμην τοῦ ἐξομολογήσασθαι σοι. » Ἔλεγεν δὲ ὅτι « Οὐ χρὴ μετὰ τὸ κορεσθῆναι ἡμᾶς τοῦ ὕπνου διεγείρεσθαι πρὸς τὴν νυκτερινὴν λειτουργίαν, ἀλλὰ βιάζεσθαι ἑαυτάς, ἵνα τὸν ἐκ τῆς βίας μισθὸν κομισόμεθα ἐν τῷ μέλλοντι αἰῶνι. » Μετὰ δὲ τὸ τελέσαι τὸν συνήθη κανόνα παρεσκευάζεν αὐτὰς μικρὸν τοῦ ὕπνου μεταλαμβάνειν, ἐκ τούτων αὐτῶν ἐκ τοῦ κόπου τῆς ἀγρυπνίας διαναπαύουσα καὶ τὰ σώματα αὐτῶν νεαρώτερα ἐργαζομένη πρὸς τὴν ἡμερινὴν ψαλμωδίαν.

PL 73, 804, 955-6, 1057-8). S'il faut se fier au cadre historique de ce récit (attribué à l'Abbé Jean), le fait se placerait peu après la première ruine de Scété par les Maziques, en 407-408 (d'après H. G. E. WHITE, *The monasteries of the Wadi'n Natrân*, II^e partie, 1932, p. 150 s.) ; Mélanie aurait donc pu le recueillir lors de son voyage de 419, et peut-être le combiner avec l'histoiette tout à fait parallèle (mais où la triple invective s'adresse à des cadavres), PG 34, 249-252 (Apophtegme de Macaire).

[45] Pour ce qui est de la persévérance dans le jeûne, elle rapportait cette parole de l'Apôtre : « Que ce ne soit pas à contre-cœur ou par contrainte, car Dieu aime celui qui donne avec joie¹ » et laissait le jeûne à la liberté de chacune. Mais pour ce qui est de la charité, de l'humilité, de la douceur, et des autres vertus, elle disait : « Il n'est possible à personne d'accuser son estomac ou une autre partie de son corps ; personne n'est excusable² de ne pas accomplir les commandements du Seigneur. J'exhorte donc à combattre avec constance et longanimité³. C'est en effet par la porte étroite qu'entrent les saints dans la vie éternelle⁴. Bien petit est assurément le labeur, mais grand et éternel le repos⁵. Supportez un peu afin de ceindre la couronne de justice⁶. »

Liturgie

[46] Aux heures de nuit, elle les réveillait pour la prière de louange, à cause de ce que dit le prophète : « J'ai prévenu l'aurore et j'ai crié », et encore : « Au milieu de la nuit je me levais pour te confesser⁷. » Elle disait : « Il ne convient pas de nous lever pour la liturgie nocturne après avoir dormi tout notre saoul, mais de nous faire violence de manière à recevoir, dans le siècle à venir, le salaire de cette violence ». Après avoir achevé l'office accoutumé, elle leur faisait prendre un peu de sommeil, de manière à les reposer ainsi de la fatigue de la veillée et à renouveler leur corps pour la psalmodie diurne.

1. II Cor. 9, 7.
2. Cf. Rom. 2, 1.
3. Cf. Col. 1, 11.
4. Cf. Matth. 7, 14.
5. Cf. Sag. Sir. 51, 27.
6. II Tim. 4, 8.
7. Ps. 118, versets 148 et 62.

[47] Ἦν γὰρ αὐτῶν ὁ μὲν νυκτερινὸς κανὼν τρία ὑποψάλλματα καὶ τρεῖς ἀναγνώσεις καὶ πρὸς τοῖς ὄρθρινοῖς ἀντίφωνα δεκαπέντε · ἐφαλλον δὲ τὴν μὲν τρίτην ὥραν τῆς ἡμέρας, « ὅτι ἐν αὐτῇ, φησὶν, κατελήλυθεν ὁ παράκλητος ἐπὶ τοὺς ἀποστόλους · τὴν δὲ ἕκτην, ὅτι ἐν αὐτῇ ὁ πατριάρχης Ἀβραάμ κατηξιώθη τὸν Κύριον ὑποδέξασθαι · τὴν δὲ ἐνάτην κατὰ τὴν παράδοσιν τῶν ἁγίων ἀποστόλων · ἐν αὐτῇ γὰρ Πέτρος καὶ Ἰωάννης ἀναβαίνοντες ἐπὶ τὴν ὥραν τῆς προσευχῆς τὴν ἐνάτην τὸν χωλὸν ἐθεράπευσαν. » Καὶ ἄλλας δὲ μαρτυρίας τῆς ἁγίας γραφῆς ἀρμοδίους ταύτῃ ἔλεγεν τῇ ὑποθέσει, περὶ τε τοῦ ἁγιοτάτου προφήτου Δαυιδ, ὅτι τρεῖς καιροὺς τῆς ἡμέρας ἤρχετο κάμπτων τὰ γόνατα, καὶ περὶ τῆς ἐν τῷ ἁγίῳ εὐαγγελίῳ παραβολῆς, ἔνθα λέγει περὶ τοῦ οἰκοδεσπότου, ὅτι ἐξῆλθεν περὶ τρίτην <καὶ ἕκτην> καὶ ἐνάτην ὥραν, μισθῶσαι ἐργάτας εἰς τὸν ἀμπελῶνα αὐτοῦ. « Τὰ ἑσπερινὰ δέ, φησὶν, μετὰ πάσης σπουδῆς ἐπιτελεῖν ὀφείλομεν, οὐ μόνον ὅτι τὸ τῆς ἡμέρας μέτρον διήλθομεν ἐν εἰρήνῃ, ἀλλ' ὅτι καὶ ἐν αὐτῇ τῇ ὥρᾳ Κλεόπας καὶ ὁ σὺν αὐτῷ ἠξιώθησαν συνοδεῦσαι τῷ Κυρίῳ μετὰ τὴν ἀνάστασιν. » Παρεκάλει δὲ αὐτὰς πλέον πάντων σπουδάζειν ἐν ταῖς κυριακαῖς καὶ ἐν ταῖς λοιπαῖς ἐπισήμοις ἑορταῖς συντόνῳ κερῆσθαι τῇ ψαλμωδίᾳ, λέγουσα · « Εἰ ἐν τῇ καθημερινῇ λειτουργίᾳ καλὸν ὑπάρχει μὴ ἀμελεῖν, πολλῶν πλέον ἐν ταῖς κυριακαῖς ἡμέραις καὶ ἐν ταῖς λοιπαῖς ἑορταῖς πλέον τι τοῦ συνήθους κανόνος ψάλλειν ὀφείλομεν. »

1. Sur le sens de ces mots et la façon dont on peut se représenter cet Office, voir *Introd.*, chap. VI. En tout cas, ce sens me semble le plus probable, notamment à cause du ch. 64, qui paraît bien placer l'intervalle signalé au ch. 46 entre les ἀναγνώσεις et les ὄρθρινοὶ ὕμνοι, et donc interdire de faire rentrer ceux-ci dans le νυκτερινὸς κανὼν, identique par conséquent à la νυκτερινῇ λειτουργίᾳ ou au συνήθους κανὼν du ch. 46. Cependant grammaticalement, une autre traduction est possible, peut-être plus naturelle : c'est celle qui s'inspire de l'expression « *ad Matutinos, ad Laudes* » et qu'adopte Rampolla : « ... trois leçons, trois répons, et, à l'office du matin, quinze antiennes », les ὄρθρινοὶ (ou ὄρθρινά ?) étant une partie du νυκτερινὸς κανὼν, comme actuellement les Laudes, avec les Matines

[47] Leur office nocturne comprenait trois répons, trois leçons et quinze antiennes, sans compter celles du matin¹. Elles psalmodiaient à la troisième heure du jour, « parce que, à cette heure-là, disait-elle, le Paraclet descendit sur les Apôtres² ; à la sixième, parce que, à cette heure, le patriarche Abraham avait été jugé digne d'accueillir le Seigneur³ ; à la neuvième conformément à la tradition des saints Apôtres, c'est en effet à cette heure-là que Pierre et Jean, montant au temple à l'heure de la prière, la neuvième, guérèrent le boiteux⁴. » Elle citait encore d'autres témoignages de la sainte Écriture en accord avec cette disposition, parlant du très saint prophète Daniel, qui pria à trois moments du jour en fléchissant les genoux⁵, et de la parabole du saint Évangile où il est dit du maître de maison qu'il sortit à la troisième, à la sixième et à la neuvième heure pour embaucher des ouvriers à sa vigne⁶. « Quant aux vêpres, disait-elle, nous devons les célébrer avec beaucoup d'empressement, non seulement parce que nous avons passé en paix l'espace d'une journée, mais parce que c'est aussi à cette heure-là que Cléophas et son compagnon furent jugés dignes de faire route avec le Seigneur après la Résurrection⁷. » Mais elle les invitait par-dessus tout à s'empressement, le dimanche et aux autres grandes fêtes, de se livrer sans relâche à la psalmodie, par ces mots : « Si, dans la liturgie journalière, il est beau de ne pas montrer de négligence, à bien plus forte raison, le dimanche et aux autres fêtes, devons-nous psalmodier un peu plus que notre office accoutumé. »

ou Nocturnes, composent l'ensemble de l'Office nocturne. Le latin appuie ce sens temporel donné à πρὸς, mais l'interprétation de la phrase dans son ensemble reste ambiguë.

2. Cf. *Act.* 2, 4 et 15.
3. Cf. *Gen.* 18, 1 et 35.
4. Cf. *Act.* 3, 1.
5. Cf. *Dan.* 6, 11.
6. Cf. *Matth.* 20, 3.5.6.
7. Cf. *Lc* 24, 13-31.

[48] Καὶ ταῦτα λέγουσα οὕτως αὐτῶν τὴν προθυμίαν ἐπερρώννυεν τῇ καλῇ διδασκαλίᾳ, ὥστε, εἰ καὶ ποτε ἤθούλετο ἢ μακαρία φείσασθαι αὐτῶν ἐν τῇ ἀγρυπνίᾳ διὰ τὸ εἶναι αὐτὰς ἀπὸ πολλοῦ κόπου..., αὐταὶ οὐ συνεχῶρον λέγουσαι : « Ὡσπερ αὐτῇ τῶν σαρκικῶν ἡμῶν χρειῶν καθ' ἑκάστην ἡμέραν ἀπαραλείπτως φροντίζεις, οὕτως καὶ ἡμεῖς πολὺ πλεον ὀφείλομεν ἐν τοῖς πνευματικοῖς μηδὲν τοῦ συνήθους κανόνος παραλιμπάνειν. » Ἡ δὲ μακαρία σφόδρα ὑψοφραίνετο θεωροῦσα τὴν ἀγαθὴν αὐτῶν ἐν Κυρίῳ προαίρεσιν. Ὅθεν ἐσπούδασεν εὐκτήριον ἐν τῷ μοναστηρίῳ οἰκοδομῆσαι καὶ στῆσαι θυσιαστήριον ἐν αὐτῷ, ἵνα συνεχῶς ἀξιῶνται τῆς μεταλήψεως τῶν ἁγίων μυστηρίων καὶ παρεσκευάσεν ἐπιτελεῖσθαι αὐταῖς καθ' ἑκάστην ἑβδομάδα δύο ἀναφορὰς ἐκτὸς τῶν ἑορτῶν, μίαν τῇ παρασκευῇ καὶ μίαν τῇ κυριακῇ. Κατέθετο δὲ ἐκεῖσε καὶ λείψανα ἁγίων μαρτύρων, λέγω δὴ Ζαχαρίου τοῦ προφήτου καὶ τοῦ ἁγίου πρωτομάρτυρος Στεφάνου καὶ τῶν ἐν Σεβαστείᾳ μαρτυρησάντων ἁγίων τεσσαράκοντα καὶ ἐτέρων ὧν ὁ Θεὸς τὰ ὀνόματα γινώσκει.

1. Cf. Rom. 15, 27.

2. Nous savons par la *Vie de Pierre l'Ibérien* (éd. Raabe, p. 31) que le prêtre chargé du service des monastères célébrait trois fois le dimanche : une fois sur la sainte montagne — par où il faut entendre l'église de l'Ascension, — une deuxième dans le couvent des hommes, et une troisième dans celui des femmes. Voir VINCENT et ABEL, *Jérusalem*, II, p. 387, n. 2.

3. C'est sous Théodose le Jeune (408-450) qu'au rapport de SOZOMÈNE (*Hist. Eccl.*, IX, 17 ; PG 67, 1628-29), le corps du prophète aurait été trouvé en état de bonne conservation aux environs d'Éleuthéropolis, à Kaphar Zacharia, par un fonctionnaire local auquel Zacharie lui-même aurait révélé sa présence. Voir H. DELEHAYE, *Origines du culte des martyrs*, p. 101. Selon A. GRABAR (*Martyrium*, 1946, II, p. 201), son culte, parfois confondu avec celui de Zacharie, père du Baptiste, « s'est vite répandu à travers le monde chrétien, avec le concours des femmes de la maison régnante » ; l'auteur cite aussi (*ibid.*, n. 2) la fondation de Mélanie.

4. « L'invention des reliques de S. Étienne (décembre 415) à une époque de foi, mais aussi de doutes et de critiques, de compétitions acharnées et de controverses interminables, acceptée par tous les

[48] Ce disant, elle affermissait si bien leur ardeur par ces belles instructions que, s'il arrivait à la bienheureuse de vouloir les ménager en fait de veilles, à cause de leur grande lassitude qui les avait..., elles n'y consentaient pas, disant : « De même que tu te soucies chaque jour sans trêve de subvenir à nos besoins matériels, de même, et à plus forte raison, devons-nous, nous aussi, pour les choses spirituelles¹, ne rien laisser tomber de l'office accoutumé. » La bienheureuse se réjouissait fort en voyant leur résolution généreuse dans le Seigneur. Aussi s'empressa-t-elle de construire un oratoire dans le monastère et d'y dresser un autel afin qu'elles eussent l'honneur de participer continuellement aux saints mystères. Elle établit qu'on y célébrerait pour elles chaque semaine deux anaphores en plus des jours de fête, une le vendredi, l'autre le dimanche². Elle y déposa aussi les reliques de saints martyrs, c'est-à-dire du prophète Zacharie³, du saint protomartyr Étienne⁴, des Quarante Saints martyrs de Sébaste⁵, ainsi que d'autres dont Dieu connaît les noms.

partis et toutes les Églises, nous paraît un des faits les plus certains de l'histoire » (J.-M. LAGRANGE, *Saint Étienne et son sanctuaire à Jérusalem*, 1894, p. 56). Quoi qu'il en soit, dès les années qui suivirent, d'un bout à l'autre du monde chrétien on vénérât des reliques du protomartyr et on lisait la *Lettre* du prêtre Lucien, de Kaphar Gamala, qui racontait la découverte : c'est le récit que, selon le texte latin, Mélanie faisait lire à la vigile de la fête du saint (*infra*, ch. 64).

5. Il s'agit des Quarante soldats de la « légion fulminante », alors en garnison à Sébaste en Arménie qui, en 320, sous Licinius, pour n'avoir pas voulu renier leur foi, furent exposés tout nus par ordre du gouverneur Agricola sur un étang glacé. Ces quarante martyrs du Christ devinrent en Orient très vite populaires. Ils eurent bientôt leur basilique à Césarée, et les Pères cappadociens se firent de fervents propagateurs de leur culte (voir DELEHAYE, *Origines du culte des martyrs*, p. 205-208). Leurs reliques ayant été disséminées en plusieurs endroits, on s'explique fort bien que Jérusalem ait pu en être pourvue.

[49] Ἐν τούτοις οὖν ἀγωνιζομένης τῆς ἀγίας ἡμῶν μητρὸς Μελάνης, ὁ μακαριώτατος αὐτῆς ἀδελφὸς τῆς ἐν σαρκὶ ζωῆς τὸ μέτρον πληρώσας καὶ τὸν ἀγῶνα τὸν καλὸν ἀγωνισάμενος καὶ τὸν ἐκ τῆς ἐκουσίου πτωχείας καὶ ὑπακοῆς τῶν θείων λογίων στέφανον ἀναδησάμενος, πρὸς τὸν τῶν ὄλων Θεὸν εὐφραινόμενος ἐξεδήμησεν πρὸ ὀκτῶ ἐτῶν τῆς κοιμήσεως αὐτῆς. Ἦν δὲ ἄρα ὁ Θεὸς ὁ οὕτως πρὸς τὴν ἀγαθὴν πρόθεσιν αὐτῆς οἰκονομήσας, ὅπως ἔτι μειζόνως ἀθλήσασα ἡ μακαρία λαμπροτέρην ἐργάσῃται τὴν ἐν Κυρίῳ αὐτῆς πολιτείαν. Μετὰ γὰρ τὴν ἐν Κυρίῳ κοιμήσιν τοῦ εἰρημένου αὐτῆς ἀδελφοῦ ἔμεινεν αὐτὴ ἐν τῷ ἀποστολείῳ, ὅπερ αὐτὴ πρότερον μικρὸν ᾠκοδόμησεν, ἐν ᾧ καὶ τὸ λείψανον τοῦ μακαρίου κατέθετο· καὶ ἐκεῖ πλέον ἔλαττον ἔτη τέσσαρα ἐν νηστείαις καὶ ἀγρυπνίαις καὶ πένθει συντόνῳ ἑαυτὴν ὑπερβαλλόντως κατέτηξεν.

Καὶ μετὰ ταῦτα θεῖῳ ζήλῳ κινηθεῖσα ἐπεθύμησεν μονὴν ἀνδρῶν ἀγίων οἰκοδομήσαι, ὅπως τὰς νυκτερινὰς τε καὶ ἡμερινὰς ψαλμωδίας ἀδιαλείπτως ἐπιτελοῦσιν ἐν τε τῇ Ἀναλήψει τοῦ Κυρίου καὶ ἐν τῷ σπηλαίῳ, ἔνθα ὁ Σωτὴρ τοῖς ἀγίοις αὐτοῦ μαθηταῖς διελέγετο περὶ τῆς συντελείας

1. Cf. I Tim. 4, 7-8.

2. Cette mort se place en 432, très peu de temps après celle d'Albine. Nous n'avons d'ailleurs sur elle aucun détail, ce qui est bien conforme à la vie d'effacement, qui fut toujours la sienne. « Pinien, a-t-on écrit, ressemblait à ces personnages de fresque qui, discrètement, occupent l'arrière-plan, et qui, par égard pour les taches lumineuses, semblent préoccupés de pâlir » (GOYAU, p. 166).

3. L'Apostoleion était une chapelle érigée par Mélanie en l'honneur des Apôtres, sans doute en souvenir des différents entretiens qu'ils eurent avec le Christ sur le Mont des Oliviers (« tradition » du Pater, « apocalypse synoptique », dernières paroles avant l'Ascension). Aux IV^e-V^e s., les Chrétiens cherchaient en effet à ensevelir leurs morts dans les lieux consacrés et si possible, même auprès de tombes

Mort de Pinien. Deuxième réclusion. Le monastère d'hommes

[49] Tandis que notre sainte mère Mélanie soutenait ces combats, son très bienheureux frère, ayant accompli la mesure de sa vie dans la chair, combattu le bon combat et, par sa pauvreté volontaire et son obéissance aux divins préceptes, ceint la couronne¹, s'en alla joyeux vers le Dieu de toutes choses, huit ans avant qu'elle-même s'endormit². C'est donc que Dieu avait ainsi réglé les choses pour la réalisation du saint avops de la bienheureuse, afin que, par de nouveaux et plus grands combats, elle rendit plus éclatante sa conduite dans le Seigneur. En effet, une fois son frère endormi dans le Seigneur, elle resta dans l'Apostoleion qu'elle-même avait fait construire peu de temps auparavant, et où elle déposa les restes du bienheureux³. Là, elle demeura environ quatre ans, se macérant jusqu'à l'excès dans les jeûnes, les veilles⁴ et le deuil persévérant.

Après cela, mue par un zèle divin, elle eut envie de construire un monastère de saints hommes, pour qu'ils célébrent sans interruption⁵ la psalmodie nocturne et diurne au lieu de l'Ascension du Seigneur et dans la grotte où le Sauveur s'entretint avec ses saints disciples au sujet

ou de reliques de martyrs ; cf. PAULIN DE NOLE, *Carm.* XXXI, v. 607-10 ; p. 329). S. AUGUSTIN (*De cura pro mortuis gerenda*, 4 ; *PL* 40, 596) considère la chose comme normale et enviable, le contraire comme un pis-aller : « etsi aliqua necessitas... in sacris locis humari nulla data facultate permittat... ».

4. II Cor. 6, 5.

5. Ce qu'il faut sans doute entendre en ce sens que la célébration de l'Office divin (dans le sanctuaire constantinien de l'Éléona, qui associait ces deux souvenirs évangéliques : cf. A. VINCENT, « L'Éléona, sanctuaire primitif de l'Ascension », *Revue Biblique*, LXIV, 1957, p. 48-71), laissée jusqu'à présent à l'arbitraire des custodes, devint régulière et quotidienne.

τοῦ αἰῶνος· ἀλλὰ τινες τὴν ἀγαθὴν πρόθεσιν αὐτῆς διεκώλυον, φάσκοντες μὴ ἐπαρκεῖν αὐτὴν ἐκτελέσαι τὸ τηλικούτον μέγιστον ἔργον δι' ὑπερβολὴν πτωχείας. Ὁ δὲ πάμπλουτος Κύριος ἐκπληρῶν τὰ ὑπ' ἐκείνης τῆς ἀγίας ψυχῆς βουλευόμενα παρεσκεύασέν τινα φιλόχριστον ἄνδρα προσενέγκαι αὐτῇ νομίσματα διακόσια, ἅτινα μετὰ χαρᾶς δεξαμένη καλεῖ τὸν σὺν αὐτῇ πρεσβύτερον, ὃν ἐκ τοῦ κόσμου λαβοῦσα θυσίαν τῷ Θεῷ προσήνεγκεν — οὗτος δὲ ἐστὶν ἡ ἐμὴ ἐλεεινότης —, καὶ φησιν πρὸς αὐτόν· « Τὰς ἀμοιβὰς τοῦ κόπου τούτου ἐν τῷ μέλλοντι αἰῶνι παρὰ τοῦ Κυρίου πιστεύων κομίσασθαι, λαβὲ τὰ ὀλίγα ταῦτα νομίσματα καὶ προβαλοῦ ἡμῖν λίθους, ἵνα ἐπὶ τῷ ὀνόματι τοῦ Κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ ἀρξόμεθα τῆς οἰκοδομῆς τοῦ μοναστηρίου τῶν ἀνδρῶν, ὅπως ἔτι ἐν σαρκὶ ὑπάρχουσα καὶ τὴν ἐκκλησίαν ἀδιαλείπτως λειτουργουμένην θεάσομαι καὶ τὰ ὅσα τῆς ἐμῆς μητρὸς καὶ τοῦ ἐμοῦ κυρίου ἀναπαύομενα διὰ τῆς αὐτῶν ψαλμωδίας. » Ὡς δὲ ἐνήρξατο ἐν Θεῷ τῆς προθέσεως, ὁ συνεργῶν αὐτῇ ἐν πᾶσιν Κύριος ἐν ἐνιαυτῷ ἐνὶ τῷ τηλικούτῳ ἐτελείωσεν ἔργον, ὡς πάντας καταπλαγέντας μαθεῖν ὅτι ἀληθῶς ἐκ τῆς ἀνωθεν ῥοπῆς ἠνύσθη τὸ ἔργον. Καὶ κατοικίξει ἐκεῖσε θεοφιλεῖς καὶ ἅγιους ἄνδρας, οἵτινες φαιδρῶς ἐπετέλουν τὴν λειτουργίαν ἐν τῇ ἐκκλησίᾳ τῆς Ἀναλήψεως τοῦ Χριστοῦ καὶ ἐν τῷ ἀποστολείῳ, ἐνθα καὶ ἀπόκεινται οἱ μακάριοι.

1. Cf. Lc 14, 29.

2. L'expression ne doit pas être entendue seulement ici au sens spirituel, mais au sens réel d'imposition d'habit. Formel est sur ce point le témoignage de Pierre l'Ibérien, qui attribue ce rôle à Mélanie. Quelque surprenant que puisse paraître le fait, il a pour lui toutes

de la fin des temps. Mais des personnes essayèrent de s'opposer à son pieux projet, alléguant qu'elle n'était pas en mesure de mener à bonne fin une aussi grosse entreprise¹, en raison de son excessive pauvreté. Mais le Seigneur infiniment riche, comblant les désirs de cette sainte âme, disposa un ami du Christ à lui offrir deux cents pièces. Les ayant reçues avec joie, elle appela le prêtre qui était avec elle, qu'elle avait pris au monde et présenté à Dieu en offrande² — ce prêtre, c'est ma misérable personne — et lui dit : « Ayant confiance que tu recevras du Seigneur, dans le siècle à venir, la récompense de ce labeur, prends ces quelques pièces et procure-nous des pierres afin que, au nom de notre Seigneur Jésus-Christ, nous commençons la construction du monastère des hommes de sorte que je puisse voir, encore dans la chair, l'église desservie sans interruption et les os de ma mère et de mon seigneur en repos grâce à leur psalmodie. » Quand elle eut commencé l'exécution de son projet en Dieu, le Seigneur qui, en tout, collaborait avec elle, acheva en un an cette vaste entreprise, de sorte que tous, stupéfaits, comprirent que c'était vraiment grâce à l'impulsion d'en-haut que cette œuvre avait été accomplie. Elle logea là des hommes saints et amis de Dieu qui, avec éclat, célébraient la liturgie, à la fois dans l'église de l'Ascension du Christ et dans l'Apostoleion où gisent les bienheureux.

les vraisemblances. Nous savons qu'au même moment le célèbre Évagre du Pont, venu chercher à Jérusalem un refuge contre les séductions de Constantinople, et hospitalisé par Mélanie l'Ancienne, « fut revêtu par elle-même du saint habit » : παρ' αὐτῆς ἐκείνης μετ'ημφιάσθη (PALLADIUS, H.L. XXXVIII, p. 120).

[50] Καὶ παραχρῆμα ἕτεροι ἀγῶνες αὐτὴν διαδέχονται μείζονες τῶν προτέρων καμάτων. Ὡς γὰρ ὀλίγον ἀνέπνευσεν τὸ μοναστήριον τελειώσασα, εὐθέως ἐπιστολαὶ παραγίνονται ἀπὸ τοῦ θεοῦ αὐτῆς Βολωσιανοῦ ἀπὸ ἐπάρχων τῆς μεγάλης Ῥώμης, ὅτι ἐν Κωνσταντινουπόλει παραγίνεται εἰς πρεσβείαν τῆς εὐσεβεστάτης βασιλείσης Εὐδοξίας ἥτις ἐξεύχθη πρὸς γάμον τῷ φιλοχρίστῳ ἡμῶν βασιλεῖ Οὐαλεντινιανῷ· καὶ ὑπεισέρχεται αὐτῇ ἐπιθυμία τὸν ἑαυτῆς θεῖον θεάσασθαι. Τοῦτο δὲ ἐκ τῆς ἀνωθεν χάριτος νυγεῖσα ποιῆσαι προεθυμήθη, ὅπως διὰ πολλοῦ κόπου σώσει αὐτοῦ τὴν ψυχὴν· ἄλλην γὰρ ἔτι ὑπῆρχεν. Ἠγωνία δὲ σφόδρα, μήπως παρὰ τὸ δοκοῦν τῷ Θεῷ τι διαπράξῃται· καὶ ἀνακωινωσαμένη πᾶσι τοῖς ἀγίοις τὸ πρᾶγμα παρακαλέσασά τε αὐτοὺς εὐχεσθαι ἐκτενῶς ἵνα κατὰ τὸ θέλημα τοῦ Θεοῦ γένηται αὐτῆς ἡ πορεία, καὶ παραθεμένη τὰ μοναστήρια τῷ Κυρίῳ, ἐξῆλθεν ἀπὸ Ἱεροσολύμων.

[51] Ἀρξάμενης δὲ αὐτῆς ὁδεύειν, οἱ κατὰ πᾶσαν πόλιν

1. Rufius Antonius Agrypnius Volusianus avait été, encore « puer » (RUTILIUS NAMATIANS, *De reditu suo*, I, 173), proconsul en Afrique. Vers 411-412, il entretint avec S. AUGUSTIN (*Ep.* CXXXII, CXXXV, CXXXVI, CXXXVII, CXXXVIII de S. Augustin; *Ep.* XXXV de Volusien à S. Augustin; CXXXVI du Comte Marcellin à S. Augustin) une correspondance pleine de confiance sur quelques mystères chrétiens; mais, au jugement de Marcellin, en dépit de sa mère chrétienne, l'influence de ses amis païens de Rome (parmi lesquels il faut compter Rutilius Namatianus, qui lui dédia son poème de propagande antichrétienne), le retenait dans l'incroyance. Le silence de la *Vie* autorise peut-être à croire que Mélanie, pendant tout le temps qu'elle vécut à Thagaste, ne le rencontra pas. Il est ensuite questeur du Sacré Palais; en 416, puis 421, Préfet de la ville (la « grande Rome », par opposition à la « nouvelle Rome »,

IV. AVEC LES GRANDS

Vers Constantinople

[50] Voici que l'accaparent à l'improviste d'autres combats dépassant les précédents labeurs. A peine commençait-elle à respirer un peu, ayant achevé le monastère, que lui arrive une lettre de son oncle Volusien¹, ex-préfet de la grande Rome, disant que celui-ci venait à Constantinople en ambassade près de la très pieuse impératrice Eudoxie qui avait été accordée en mariage à notre très chrétien empereur Valentinien². La voilà prise du désir de voir son oncle. Aiguillonée par la grâce d'en-haut, elle avait grande envie de le faire pour sauver son âme à force de peine. En effet, il restait encore païen. Elle était dans une grande anxiété, craignant de faire quelque chose contre le bon plaisir de Dieu. Ayant fait part de l'affaire à tous les saints et les ayant invités à prier instamment pour que son voyage fût selon la volonté de Dieu, et ayant confié ses monastères au Seigneur, elle partit de Jérusalem.

[51] Dès qu'elle se fut mise en route, les saints de toute

Constantinople); en 428-429, Préfet du Prétoire; enfin en 436, ambassadeur de Valentinien III à Constantinople, où il meurt le 6 janvier 437.

2. Noter la précision du texte grec: Volusien venait en effet de conclure une union dès longtemps décidée: c'est en 436 que Théodose et Eudocie avaient fiancé leur fille à Valentinien III. Quant aux deux empereurs, celui d'Orient et celui d'Occident, ici et au ch. 56, le latin et le grec s'accordent à appeler celui-ci « notre empereur » et le premier « l'empereur »; RAMPOLLA (p. LVIII) en conclut à l'origine occidentale du texte, mais d'ALÈS juge simplement que la rédaction peut aussi bien avoir été faite en Orient, mais après la mort de Théodose (450) et avant celle de Valentinien (455).

καὶ χώραν ἅγιοι, λέγω δὴ ἐπίσκοποι τε καὶ κληρικοί, δόξαν αὐτῇ καὶ τιμὴν παρεῖχον ἀνεκδιήγητον· οἱ τε θεοφιλέστατοι μοναχοὶ καὶ παρθένοι σεμναί, ὄρωντες ἦν ἐκ πολλοῦ χρόνου ἤκουον ταῖς ἀρεταῖς διαλάμπουσαν, μετὰ πολλῶν αὐτῆς ἀπεσπῶντο δακρύων.

[52] Τὸ δὲ σημεῖον, ὅπερ ἐποίησεν ὁ Κύριος δι' αὐτῆς ἐν Τριπόλει, σιωπῇ παρελθεῖν οὐκ ἀκίνδυνον ἡγησάμενη, διότι, καθὼς φησὶν ἡ γραφή, « Μυστήριον βασιλέως κρύπτειν καλόν, τὰ δὲ ἔργα τοῦ Θεοῦ ἀνακαλύπτειν ἔνδοξον ». Ὡς γὰρ εἰσήλθομεν ἐκεῖσε, ἐμείναμεν ἐν τῷ μαρτυρίῳ τοῦ ἁγίου Λεοντίου, ἐν ᾧ μαρτυρίῳ σημεῖα οὐκ ὀλίγα ἐπιτελοῦνται. Καὶ ἐπειδὴ μὴ ἔχοντες σύνθεμα πολλοὶ ὑπήρχομεν οἱ σὺν αὐτῇ ὁδοιποροῦντες, ὁ κουρισσοῦς σκληρὸς ἄγαν ηὔρεθη περὶ τὴν ἀπόλυσιν τῶν ζώων· ἦν δὲ αὐτῷ τὸ ὄνομα Μηνσάλας. Ἡ δὲ μακαρία σφόδρα ἐκ τούτου λυπηθεῖσα, ἐμεινεν εὐχομένη καὶ ἀγρυπνοῦσα παρὰ τὰ λείψανα τοῦ ἁγίου μάρτυρος Λεοντίου ἀπὸ ἐσπέρας μέχρις ὅτου παρεγέγοντο τὰ ζῶα. Καὶ ὡς ἐξεληθόντες ἐκεῖθεν ὠδύσαμεν πλεον ἔλαττον μίλια ἑπτὰ, κατεδίωξεν ἡμᾶς ὁ προλεχθεὶς κουρισσοῦς πάνυ τεταραγμένος καὶ ἐζήτει λέγων· « Ποῦ ἐστὶν ὁ πρεσβύτερος ; » Ἐγὼ δὲ ἄπειρος τῆς ὁδοῦ τυγχάνων ἐδειλίασα μήπως πάλιν κωλύσω τὰ ζῶα ἐληλύθει, καὶ

1. *Τοῦ* 12, 7.

2. Mélanie et son escorte empruntent pour se rendre à Constantinople la voiture publique ou *Cursus publicus*. Rare faveur qui n'est octroyée en général qu'aux hauts fonctionnaires, avec parcimonie et en d'exceptionnelles circonstances. Le voyageur qui est admis à s'en servir est muni d'un billet spécial, σύνθημα (ou, à basse époque, σύνθεμα), *evectio, tractoria*, signe de l'empereur ou, en son nom, du *magister officiorum* ou préfet du prétoire, portant le nom de la personne à qui il est concédé, la durée du voyage, les stations par où doit passer le voyageur, et autres particularités. Une formule d'*evectio* en usage au IV^e s., sous l'empereur Gratien, nous a été conservée par MARCULF (*Formul.*, I, 2). Sur quelques circonstances où le *cursus publicus* fut autorisé pour l'usage du monde ecclésiastique et sur les réactions des païens à ce sujet, voir D. GORCE, *Les voyages, l'hospitalité et le port des lettres dans le monde chrétien des IV^e et V^e siècles*, Paris 1926, p. 41-63; sur le

ville et de tout pays, je veux dire évêques et clercs, lui rendaient des honneurs et des égards inexprimables. Moines très amis de Dieu et vierges pieuses, voyant celle dont ils entendaient dire depuis longtemps qu'elle était resplendissante de vertus, ne s'arrachaient à sa compagnie qu'avec beaucoup de larmes.

[52] Le miracle que fit le Seigneur par elle à Tripoli, je n'ai pas cru prudent de le passer sous silence, car, comme le dit l'Écriture, « il est bon de cacher le secret du roi, mais il est glorieux de révéler les œuvres de Dieu¹ ». Arrivés en cette ville, nous demeurâmes dans le martyrium de saint Léonce, martyrium où s'accomplissent de nombreux miracles. Comme nous étions beaucoup qui voyageions avec elle sans avoir de billet², le fonctionnaire se montra très dur pour nous livrer les animaux de trait³. Il se nommait Messala. La bienheureuse, fort chagrinée de cela, resta à prier et à veiller près des restes du saint martyr Léonce, depuis le soir jusqu'à ce qu'arrivassent les animaux. Comme nous quissions l'endroit, et avions parcouru à peu près sept milles, le fonctionnaire en question nous poursuivit, tout bouleversé, et s'enquit ainsi : « Où est le prêtre ? » Et moi qui n'avais pas l'habitude des voyages⁴, j'eus peur qu'il ne fût venu retenir encore les

Cursus publicus en général, l'art. du Dict. de DAREMBERG; plus récemment, H. G. PFLAUM, *Essai sur le Cursus publicus*, Paris 1940.

3. La législation étant très stricte en ce qui concernait l'usage de la voiture publique, Messala pouvait craindre d'être dénoncé en haut lieu au préfet de la province, alors en résidence à Tripoli. Mais c'était là de sa part une erreur en ce sens que le billet, ayant été délivré en l'occurrence directement par la cour de Byzance, pour l'ensemble de la caravane, était beaucoup plus élastique. S'il ne pouvait être cédé ou vendu à d'autres, il donnait du moins à son bénéficiaire le droit de mener avec lui un ou plusieurs compagnons de voyage *ad tutelam vitae vel laborem ad eundem itineris*, ainsi que s'exprime le *Cod. Theod.*, lib. VIII, V, 1, 4, *De cursu publico* (éd. Haenel, col. 713; 715-716), et de réquisitionner, le cas échéant, les animaux nécessaires.

4. Le trait est à retenir pour la biographie de Gérontius.

κατελθὼν ἐπηρώτων αὐτὸν τὴν αἰτίαν, δι' ἣν ἐσκόλη. Καὶ φησιν· « Τῆς μεγάλης ἀξιωθῆναι σπουδάζω. » Ὁ οὖν ἐθεάσατο αὐτήν, πρῶτον καὶ κρατήσας αὐτῆς τοὺς πόδας μετὰ πολλῶν δακρῶν ἤρξατο λέγειν· « Συγχώρησόν μοι, δούλη τοῦ Χριστοῦ, ὅτι ἀγνοῶν τὴν πολλὴν σου ἀγιωσύνην ἀνεβαλόμην τοῦ ἀπολύσαι τὰ ζῶα. » Αὐτῆς δὲ εἰπούσης· « Ὁ Θεὸς σε εὐλογήσει, τέκνον, ὅτι ὅλως ἀπέλυσας, εἰ καὶ βραδέως », ἐκβαλὼν παραχρῆμα τρία νομίσματα, ἔπερ ἤμην αὐτῷ παρασχὼν λόγῳ σπορτύλλων, παρεκάλει ἵνα ταῦτα κομίσομαι παρ' αὐτοῦ. Ἐμοῦ δὲ τοῦτο ποιῆσαι μὴ πειθομένου, ἤρξατο ἐξομολογεῖσθαι τῇ ἀγία ὅτι· « Ὅλην τὴν νύκτα ἐγὼ τε καὶ ἡ δούλη σου, ἡ ἐμὴ ἐλευθέρα, λίαν ἠτάσθημεν παρὰ τοῦ ἀγίου μάρτυρος Λεοντίου· ὅθεν εὐθέως ἀναστάντες ἀμφοτέρω ἐδράμομεν ἐν τῷ μαρτυρίῳ, καὶ μὴ εὐρηκότες ὑμᾶς, ἐκείνη μὲν ὑπέστρεψεν διὰ τὸ μὴ δύνασθαι τρέχειν ἐπὶ πλεόν, ἐγὼ δὲ φθάσας παρακαλῶ τὴν ὑμῶν ἀγιωσύνην εὐξασθαι ὑπὲρ ἀμφοτέρων, ἵνα ὁ τῶν ὄλων Θεὸς ἴλεως ἡμῶν καταξιώσει γενέσθαι. » Ὡς δὲ ταῦτα ἠκούσαμεν, δεξάμενοι τὰ νομίσματα καὶ ποιήσαντες εὐχὴν, τὸν μὲν κούριοςσὸν ἀπέλυσάμεν ἐν εἰρήνῃ χαίροντα· πάσης δὲ τῆς συνοδίας καταπλαγείσης ἐπὶ τῷ γεγονότι, ἔφη ἡ μακαρία· « Θαρσεῖτε, ὅτι κατὰ Θεὸν ἐστὶν ἡμῶν ἡ πορεία. » Καὶ πάντων ἡμῶν παρακαλούντων ἐναργῶς μαθεῖν τὴν αἰτίαν, ἀποκρίνεται ἡ ἀγία ὅτι· « Πᾶσαν τὴν νύκτα ἐδεήθη τοῦ ἀγίου μάρτυρος Λεοντίου, ἵνα δείξῃ ἡμῖν σημεῖον ἀγαθὸν ἐπὶ τῇ ὁδῷ ταύτῃ· καὶ ἰδοὺ ἀναξία οὖσα ἔτυχον τῆς αἰτήσεως. » Χαίροντες οὖν ἐπορευόμεθα δεξιούμενοι παρὰ πάντων.

[53] Καὶ ὅτε λοιπὸν πλησίον ἐγενόμεθα τῆς φιλοχρίστου Κωνσταντινουπόλεως, ἠγωνίασεν ἡ ἀγία ἀπὸ πολλῆς ἀσκήσεώς τε καὶ ἡσυχίας εἰς τηλικαύτην βασιλεύουσαν πόλιν μέλλουσα εἰσιέναι. Καὶ καταλαμβάνομεν τὸ μαρτύριον τῆς ἀγίας Εὐφημίας ἐν Χαλκηδόνι, ἔνθα ἡ ἀθλοφόρος σφόδρα παρεμυθήσατο τὴν ἀγίαν πολλὴν αὐτῇ ποιήσασα εὐωδίαν καὶ παράκλησιν. Ὅθεν θαρρήσασα ἐν Κυρίῳ εἰσῆλθεν ἐν Κωνσταντινουπόλει.

1. Ou « d'encouragement, de souhait de bonne route » : conjecteur.

animaux, et, descendant, je lui demandai la raison pour laquelle il se tourmentait. Et lui de répondre : « Je sollicite l'honneur de voir la grande dame. » L'ayant donc vue, il tomba à terre, et, saisissant ses pieds, se mit à dire avec une abondance de larmes : « Pardonne-moi, servante du Christ, de ce que, ne connaissant pas ta grande sainteté, j'ai différé de te livrer les animaux. » Et elle de dire : « Dieu te bénira, mon fils, de ce que tu les as tout de même livrés, quoique tardivement. » Lui, alors, tout aussitôt, sortant les trois pièces que je lui avais données comme pourboire, me pressait de les lui reprendre. Comme je n'y consentais pas, il se mit à avouer à la sainte ce qui suit : « Toute la nuit, moi-même et ta servante, mon épouse, avons été fort éprouvés de la part du saint martyr Léonce. C'est pourquoi, aussitôt levés, nous avons couru tous les deux au martyrium. Ne vous y ayant pas trouvés, elle est retournée ne pouvant courir davantage, et moi, je me suis hâté et je supplie votre Sainteté de prier pour nous deux, afin que le Dieu de toutes choses daigne nous devenir propice. » Ce qu'ayant entendu, nous acceptâmes les pièces et fîmes une prière, puis nous congédiâmes en paix le fonctionnaire joyeux. Comme toute l'escorte était stupéfaite de l'événement, la bienheureuse de dire : « Ayez courage, car notre voyage est selon Dieu. » Comme nous lui en demandions tous la raison, la sainte de répondre : « Toute la nuit j'ai prié le saint martyr Léonce de nous montrer un signe favorable au sujet de ce voyage, et voici que, malgré mon indignité, j'ai vu ma demande exaucée. » Joyeux, nous allions notre chemin, bien accueillis de tous.

[53] Lorsque nous arrivâmes enfin près de Constantinople, la cité amie du Christ, la sainte fut saisie d'anxiété, sortant d'une longue ascèse et vie solitaire, pour entrer dans une si grande ville royale. Nous arrivâmes au martyrium de sainte Euphémie à Chalcedoine, où celle qui remporta le prix réconforta beaucoup la sainte, la remplissant de parfum¹ et de consolation. De là, confiante dans le Seigneur, elle entra à Constantinople.

Καὶ ὑπεδέξατο αὐτὴν ὁ κύριος Λαῦσος ὁ πρεπόσιτος, ὡς ἔπρεπεν τῇ ἐναρέτῳ αὐτοῦ πολιτεία. Εὐρίσκει δὲ καὶ τὸν θεῖον αὐτῆς κατ' οἰκονομίαν Θεοῦ ἀρρωστία περιπεσόντα ἦν ὅτε εἶδεν ἐν τῷ εὐτελεστάτῳ καὶ πτωχῷ σχήματι ἐκείνῳ, αὐτὸς ἔγκον τοσοῦτον κοσμικῆς δόξης ἡμφιεσμένος, μετὰ πολλῶν δακρῶν ἤρξατο λέγειν πρὸς τὴν ἐμὴν εὐτέλειαν· « Ἄρα ἀγνοεῖς, κύριε πρεσβύτερε, πῶς τρυφερῶς ἀνετράφη αὕτη ὑπὲρ ὅλον τὸ γένος ἡμῶν; καὶ νῦν εἰς τοσαύτην σκληραγωγίαν τε καὶ πτωχείαν ἑαυτὴν ἐξέδωκεν. » Ἡ δὲ μακαρία ἐκ τούτου ἀρχὴν λαβοῦσα τοῦ λόγου πρὸς αὐτὸν ἀπεκρίνατο· « Ἐξ ἐμοῦ τοίνυν κατανοήσας, κύριέ μου, ὅτι διὰ τὰ μέλλοντα καὶ αἰώνια ἀγαθὰ, ἅτινα ὁ παντὸς τοῦ κόσμου κτίστης τε καὶ δημιουργὸς χαρίζεται τοῖς γνησίως εἰς αὐτὸν πιστεύουσιν, περιεφρόνησα δόξης τε καὶ χρημάτων καὶ πάσης τῆς ἐν τῷδε τῷ βίῳ ἀναπαύσεως, πρόσελθε οὖν, παρακαλῶ, τῷ λουτρῷ τῆς ἀθανασίας, ἵνα, ὥσπερ τῶν προσκαίρων ἀπήλαυσας, οὕτως καὶ τῶν αἰώνιων ἀγαθῶν ἐπιτεύξῃ. Ἐλευθέρωσον ἑαυτὸν ἐκ τῆς πλάνης

(ou mauvaise lecture ? l'apparat n'indique rien) de Delehaye, préférée par d'Alès qui jugeait ce *welcome* plus naturel auprès de *παράκλησις*. Mais, sans parler du texte latin (*continuo fil odor suavissimus et recreata est magna consolatione*), la leçon du ms. peut se recommander du trait analogue que l'on a trouvé au ch. 6.

1. Grand fonctionnaire sous Arcadius et Théodose II, connu surtout par la dédicace et la conclusion de l'ouvrage que Palladius entreprit à sa demande et qui garde le nom d'*Histoire Lausaque*. L'auteur, qui avait fait sa connaissance en 391, témoigne qu'en 420 il était encore *πραιπόσιτος* τοῦ εὐσεβεστάτου κοιτόνος, *praepositus sacri cubiculi*; d'après le *Code Théodosien*, une des quatre principales dignités de l'Empire, surintendance de toute la Cour et du Palais. Palladius, qui le mit sans doute en rapports avec Mélanie, nous parle de l'usage généreux et vraiment chrétien qu'il faisait de ses richesses, et le texte latin l'a déjà nommé comme bienfaiteur de Mélanie, au ch. 41. Il est aussi connu comme un des soutiens du parti opposé à Nestorius. Sa mort est antérieure à la rédaction du texte latin

A Constantinople

Le Seigneur Lausus¹, le chambellan, l'accueillit comme il convenait à un homme aussi vertueux. Elle trouve aussi son oncle, qui par la permission divine, était tombé malade. Quand il la vit dans cette tenue très simple et pauvre, lui qui portait sur lui tout le faste de la gloire mondaine, il se mit à dire à mon humble personne avec beaucoup de larmes : « Ignores-tu donc, seigneur prêtre, avec quelle délicatesse elle a été élevée, plus que toute notre famille ? Et, maintenant, voici à quelle austérité et à quelle pauvreté elle s'est réduite ». Et la bienheureuse, prenant occasion de ce discours, de lui répondre : « Tu as bien appris de ma bouche, mon seigneur, que c'est à cause des biens éternels à venir, biens que l'auteur et demiurge de l'univers accorde à ceux qui croient sincèrement en lui, que j'ai méprisé la gloire, les richesses et tous les soulagements de la vie présente : approche donc, je t'en prie, du bain d'immortalité², afin que, de même que tu as joui des biens temporels³, tu obtiennes les biens éternels. Libère-toi de la

(*ad Lausum bonae memoriae*), mais aucun autre témoignage ne nous donnant la date du premier événement, nous n'en pouvons rien conclure au sujet de notre texte. — E. HONIGMANN « Heraclides of Nyssa », *Patristic Studies* [Studi e Testi, 173], 1953, p. 118) remarque les liens de Mélanie la Jeune avec le groupe « Johannite », dit origéniste, auquel se rattachaient Mélanie l'Ancienne et Rufin, Palladius, Évagre (on pourrait ajouter Tigrios), et il rapproche l'œuvre de Gérontius de celle d'Héraclide de Nysse, qui serait l'auteur des biographies pillées dans l'*Histoire Lausaque*.

2. Cf. *Til.* 3, 5.

3. L'idée se retrouve plus bas, au ch. 55. Il est difficile de comprendre comment Rampolla a pu traduire « dès que tu auras renoncé », mais, avec la facile correction *ἀπήλαυσας* (de *ἀπελάυνω*, au sens intransitif), on obtient en effet ce sens, peut-être plus naturel en dépit de l'interprétation qu'il oblige à donner de *ὥσπερ*. Le latin n'offre pas de passage parallèle.

τῶν δαιμόνων, ἅτινα αἰωνίῳ πυρὶ καυθήσονται μετὰ τῶν πειθωμένων αὐτοῖς. » Ὁ δὲ ὡς ἤσθετο αὐτὴν βουλευομένην περὶ τούτου τοῖς βασιλεῦσιν ἀνενέγκαι, ἐν πολλῇ κατανύξει γενόμενος ἔφη πρὸς αὐτὴν · « Παρακαλῶ τὴν σὴν θεοσέβειαν, μὴ ἀφέλης ἀπ' ἐμοῦ τὸ τοῦ αὐτεξουσίου δῶρον, ᾧ ἡμᾶς ὁ Θεὸς ἐξ ἀρχῆς ἐτίμησεν · καὶ γὰρ ἐτοίμως ἔχω καὶ εὐχομαι ἀπολούσασθαι τὸν ῥύπον τῶν πολλῶν μου παραπτωμάτων, ἀλλ' ἐὰν κατὰ πρόσταξιν τῶν βασιλέων τοῦτο ποιήσω, εὐρίσκομαι ὡς κατὰ βίαν ἐπὶ τοῦτο ἐρχόμενος καὶ ἀπόλλω τὸν μισθὸν τῆς ἐμῆς προαιρέσεως. »

Ἡ δὲ μὴ καρτερήσασα σιωπήσασα ὑπέβαλεν διὰ τινῶν μεγαλοπρεπεστάτων ἀνδρῶν περὶ τούτου τῷ ἁγιωτάτῳ ἐπισκόπῳ Πρόκλῳ · ὅστις παραγενόμενος πρὸς αὐτὸν ἀφέλυσεν αὐτὸν ὑπεράγαν, πάμπολλα διαλεχθεὶς περὶ τῆς σωτηρίας αὐτοῦ. Ὁ δὲ ὀξύτατος ὢν περὶ τὸ νοῆσαι ἤσθετο ὅτι καθ' ὑποβολὴν τῆς μακαρίας ὁ ἀρχιεπίσκοπος πρὸς αὐτὸν παρεγένετο, καὶ δηλοῖ αὐτῇ ὅτι « Τρεῖς ἄνδρας εἰ εἴχομεν ἐν τῇ Ῥώμῃ, οἷός ἐστιν ὁ κύριος Πρόκλος, οὐκ ἂν ὀνομάζετο ἕλλην ἐκεῖσε. »

[54] Ἦν δὲ νεωστὶ ὁ διάβολος διὰ τοῦ μικροῦ δόγματος Νεστορίου τὰς ψυχὰς τῶν ἀφελεστέρων λαῶν ἐκταράξας · ὅθεν πολλὰ τῶν συγκλητικῶν ἐλευθέρων καὶ ἄλλοι τῶν ἐν λόγῳ διαλαμπόντων ἀνδρῶν ἤρχοντο πρὸς τὴν ἀγίαν ἡμῶν μητέρα περὶ τῆς ὀρθοδόξου πίστεως συζητοῦντες. Ἡ δὲ ἔνοιον ἔχουσα τὸ Πνεῦμα τὸ Ἅγιον, ἀπὸ πρῶτ' ἕως ἐσπέρας

1. Patriarche de Constantinople de 434 à 446, il fut surtout célèbre par le sermon qu'il prononça le 23 décembre 428, en présence du Patriarche Nestorius et contre ses doctrines, ainsi que par la correspondance qu'il entretenait avec les évêques d'Orient (cf. notamment son *Tome aux Arméniens*), contre les erreurs « prénestoriennes » reprochées à Théodore de Mopsueste. Mais dans cette polémique comme dans celles qu'il soutint contre les hérétiques de la capitale, il se fit toujours remarquer par son esprit irénique et son refus d'étendre inutilement, à des évêques morts dans la paix de l'Église, la condamnation des doctrines. Ce fut lui qui réconcilia avec la grande Église les derniers partisans de S. Jean Chrysostome qui

tromperie des démons qui brûleront dans le feu éternel avec ceux qui leur obéissent. » Quand celui-ci s'aperçut qu'elle délibérait d'en référer aux empereurs, le cœur transpercé, il lui dit : « Je prie ta Sainteté de ne pas m'enlever le don du libre arbitre dont Dieu nous a gratifiés depuis l'origine. Je suis tout prêt, je souhaite de laver la souillure de mes nombreuses fautes. Mais si je fais cela sur l'ordre des empereurs, me voilà comme poussé de force et je perds le bénéfice de ma résolution. »

Mais, ne se résignant pas au silence, elle fit une démarche à son sujet, par l'intermédiaire de certains personnages de haut rang, auprès du très saint évêque Proclus¹. Celui-ci, étant venu le trouver, lui fut du plus grand secours, engageant de très longues conversations au sujet de son salut. Mais lui, avec son esprit très pénétrant, s'aperçut que, si l'archevêque était venu le trouver, c'était par suite d'une démarche de la bienheureuse, et il déclara à celle-ci : « Si nous avions à Rome trois hommes tels que le seigneur Proclus, on n'y compterait pas un païen. »

[54] Le diable venait tout juste, par le moyen de la doctrine infecte de Nestorius, de jeter le trouble dans les âmes des simples². Aussi beaucoup de femmes de sénateurs³, et d'autres personnages des plus brillants par la culture, venaient chez notre sainte mère, discuter avec elle de la foi orthodoxe. Et celle-ci, en qui habitait l'Esprit-Saint, ne cessait du matin au soir de parler théologie,

la boudaient encore, en ramenant en grande pompe son corps à Constantinople, en 437. Son œuvre littéraire est fort discutée et B. MARX (*Procliana*, Münster, 1940) n'a guère été suivi dans sa tentative pour lui attribuer plus de 80 Homélie éditées sous différents noms.

2. Cette allusion ne se retrouve pas en latin. D'ALÈS voit là une correction apportée après Chalcedoine au texte de Gérontius, que son antinestorianisme avait fait verser dans le monophysisme.

3. Cf. *supra*, ch. 15.

οὐκ ἐπαύετο θεολογοῦσα καὶ πολλοὺς ἡπατημένους ἐπέστρεφεν ἐν τῇ ὀρθοδόξῳ πίστει καὶ ἄλλους διστάζοντας ἐπεστήριζεν καὶ ἀπαξιαπλῶς πάντας τοὺς παρατυγχάνοντας ὠφέλει τῇ θεοπνεύστῳ αὐτῆς διδασκαλίᾳ. Ὅθεν φθονήσας σφοδρῶς ὁ ἐχθρὸς τῆς ἀληθείας διάβολος τοῦτο μὲν τῇ οἰκοδομῇ τῶν πρὸς αὐτὴν παραγενομένων, τοῦτο δὲ τῇ σωτηρίᾳ τοῦ θεοῦ αὐτῆς, μετασχηματισθεὶς εἰς μέλανα νεανίσκον καὶ ἐλθὼν πρὸς αὐτὴν τοιαῦτα εἶπεν : « Μέχρι πότε διὰ τῶν λόγων σου τὰς ἐλπίδας μου καταβάλλεις ; Γίνωσκε οὖν ὅτι εἰ μὲν ἰσχύσω σκληρῦναι τὰς καρδίας Λαύσου τε καὶ τῶν βασιλέων, ... εἰ δὲ μὴ γε, τοιαύτας βασάνους κατὰ τοῦ σώματός σου ἐπιφέρω, ὥστε σε καὶ εἰς αὐτὴν τὴν ζωὴν κινδυνεύσαι, ἵνα καὶ ἄκουσα σιωπήσης. » Ἡ δὲ ὡς ἐποίησεν αὐτὸν ἄφαντον διὰ τῆς ἐπικλήσεως τοῦ κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ, μεταστελαιμένη τὴν <ἐμὴν> ἐλεεινότητα διηγῆσατο τὰς τοῦ μέλανος ἀπειλὰς : καὶ μήπω τὸν πρὸς με λόγον πληρώσασα, ἤρξατο ὀδυνᾶσθαι τὸ ἰσχίον : καὶ τοσαύτη ἐξαιφνης ἡ ἀλγηδὼν αὐτῇ ἐγενήθη, ὥστε ἄφωνον αὐτὴν ἐπὶ τρεῖς ὥρας ἀπομεῖναι. Ἡμῶν δὲ ποιησάντων ὑπὲρ αὐτῆς προσφορὰν, μόλις εἰς ἑαυτὴν ἐπανῆλθεν. Καὶ ποιήσασα ἐν τῇ ἀφάτῳ ὀδύνη ἐκείνη ἐξ ἡμέρας, σφοδροτέρως ἐπεσιάλιντο κατὰ τὴν ὥραν ἐκείνην, ἐν ἣ τὸν μέλανα εἶδεν.

Ἦς δὲ προσεδοκᾶτο ἡ ἐβδόμη ἡμέρα ἀπαλλάσσειν αὐτὴν τῆς προσκαίρου ζωῆς, παραγίνεται τις ἀπαγγέλλων περὶ τοῦ θεοῦ αὐτῆς, ὅτι κινδυνεύει τελευτῆσαι κατηχούμενος. [55] Καὶ γίνεται αὐτῇ ἡ λύπη τῆς ἀγγελίας ταύτης χείρων τοῦ πάθους καὶ τῶν ἀλγηδόνων. Ἔλεγεν δὲ πρὸς ἡμᾶς : « Λάβετε με πρὸς αὐτόν, πρὶν ἢ τελευτήσω. » Ἡμῶν <δὲ> δεδαικώτων κἂν ὄλως ἄψασθαι αὐτῆς διὰ τὸ εἶναι

1. Sur le zèle de Mélanie pour l'orthodoxie, et le goût des discussions théologiques chez les ascètes de l'époque, cf. *supra*, ch. 27. D'ailleurs les sympathies particulières de Mélanie pour les doctrines antinestoriennes sont conformes à ce que nous suggèrent ses relations : S. Cyrille (ch. 34), Eudocie (v. g. ch. 56), Lausus (ch. 53). Cf. aussi *infra*, ch. 56.

2. Ce déguisement (suggéré par le terme de S. Paul, II *Cor.* 11, 14) se retrouve dans une des tentations de S. Antoine : « Un enfant noir lui apparut » (*Vita*, 6 ; *PG* 26, 849).

ramenant beaucoup d'égarés à la foi orthodoxe¹, en soutenant d'autres qui doutaient, aidant, en un mot, par son enseignement inspiré de Dieu, tous ceux qui venaient la trouver. C'est pourquoi le diable, ennemi de la vérité, extrêmement jaloux à la fois de l'édification de ceux qui venaient la voir et du salut de son oncle, s'étant déguisé en un jeune homme noir² et s'approchant d'elle, lui parla ainsi : « Jusqu'à quand, par tes propos, vas-tu détruire mes espérances ? Sache donc bien que si je suis capable d'endurcir le cœur de Lausus et des empereurs³... sinon, j'inflige à ton corps de telles tortures que tu auras à craindre pour ta vie même, pour que tu te faises au moins par force. » Elle, l'ayant fait disparaître par l'invocation de notre Seigneur Jésus-Christ, fit venir mon humble personne pour me raconter les menaces du Noir⁴, et elle n'avait pas encore achevé de me parler qu'elle se mit à souffrir de la hanche, et telle fut d'un seul coup sa douleur qu'elle en resta sans voix pendant trois heures. Quand nous eûmes fait pour elle l'oblation, elle revint à elle avec peine. Elle passa six jours dans ces souffrances inexprimables, sentant un dégoût plus violent à l'heure où elle avait vu le Noir.

Alors que le septième jour semblait devoir l'enlever à cette vie temporelle, arrive quelqu'un avec des nouvelles de son oncle, qui risque de mourir catéchumène. [55] Pire que la maladie et les douleurs est pour elle la tristesse de cette nouvelle. Elle nous disait : « Transportez-moi près de lui, avant que je meure. » Comme nous craignions de la toucher si peu que ce fût, avec son pied qui était

3. Plutôt qu'une lacune du ms., il faut sans doute supposer ici une ellipse comme on en trouve d'autres dans le texte. Le diable, bon théologien, fait allusion à un des grands thèmes de l'actualité théologique : les phrases de l'*Exode* (7, 3, etc.) où Dieu est dit « durcir le cœur du Pharaon », dont le sens était débattu dans les controverses autour de l'Origénisme et du Pélagianisme, donc sans doute peu de temps auparavant à Constantinople.

4. *Lat.* : « et m'ordonne de dire une prière. »

τὸν πόδα αὐτῆς καθάπερ ξηρὸν ξύλον, αὐτὴ ἐνέκειτο λέγουσα · « Ἀποκομίσαστέ με πρὸς τὸν θεῖόν μου · εἰ δὲ μὴ γε, χειρότερον ἐκ τῆς θλίψεως ταύτης κινδυνεύω. » Ὅθεν κατὰ τὴν κέλευσιν αὐτῆς ἐνέγκαντες λεκτίκιον, μετὰ πολλοῦ κόπου ἐθήκαμεν αὐτὴν ἐν αὐτῷ. Καὶ προφθάσας ἐγὼ ἐν τῷ παλατίῳ ἐπυθανόμην πῶς ἔχει ὁ ἀπὸ ἐπάρχων. Καὶ ἀποκρίνονται μοί τινες τῶν γνωρίμων ὅτι « Χθὲς ἐπεζήτησεν τὴν ἁγίαν καὶ μαθὼν περὶ αὐτῆς ὅτι ἀρρωστεῖ σφοδρῶτα, ἐκάλεσεν τὴν τροφὸν τῆς εὐσεβεστάτης βασιλίδος Εὐδοξίας, τὴν κυρίαν Ἐλευθερίαν, καὶ σὺν Θεῷ ἐφωτίσθη. » Ἐγὼ δὲ ταῦτα ἀκούσας καὶ εὐθυμὸς ἐν Κυρίῳ γενόμενος, ἀπέστειλα ἐφιππον διὰ τάχους, ἵνα ταῦτα τῇ μακαρίᾳ εὐαγγελισθῆται. Ἡ δὲ ὡς ἀκήκοεν ὅτι ἐβαπτίσθη ὁ θεὸς αὐτῆς, ἐκ τῆς πολλῆς εὐφροσύνης ἀπόνως τὸν πόδα ἐκίνησεν. Καὶ ὁ διάβολος αἰσχυνοῦς αὐτῇ τῇ ὥρᾳ ἀνεχώρησεν, καὶ σὺν αὐτῷ πᾶσαι αὐτοῦ αἰ δύναι ἀπὸ τῆς μακαρίας παντελῶς ἐξέλιπον, ὥστε τὴν μὴ δυναμένην βασταχθῆναι δι' αὐτῆς ἀνελεῖν ἅπαντας τοὺς βαθμοὺς καὶ διὰ τῆς παραθύρου τῆς ἐν τῷ παλατίῳ εἰσελθεῖν εἰς τὸν οἶκον τῆς φιλοχρίστου βασιλίδος Εὐδοξίας καὶ πάντας καταπλαγέντας δοξάσαι τὸν Κύριον ἐπὶ τῇ ἡττῇ τοῦ ἐχθροῦ τῆς σωτηρίας ἡμῶν. Αὐτὴ δὲ καθίσασα ὅλην τὴν νύκτα παρὰ τὴν κλίνην τοῦ θεοῦ αὐτῆς παρεκάλει αὐτὸν λέγουσα ταῦτα · « Μακάριος εἰ ἀληθῶς, κύριε, ὅτι καὶ ἐν τῷ αἰῶνι τούτῳ ἱκανῶς ἐδοξάσθης καὶ ἐν τῷ μέλλοντι πορεύει πρὸς τὸν Κύριον δεδικαιωμένος ἐν τῷ δέξασθαι σε τὸ λουτρὸν τῆς ἀφθαρσίας. » Καὶ ποιήσασα αὐτὸν μεταλαβεῖν τρίτον τῶν ἁγίων μυστηρίων, τῇ ἑσθῆν, τῆς ἑορτῆς οὐσης τῶν ἁγίων θεοφανίων, χαίρουσα προέπεμψεν αὐτὸν ἐν εἰρήνῃ πρὸς τὸν Κύριον.

Καὶ πάντων εὐχαριστούντων τῷ ποιήσαντι μεγάλα θαυμάσια, ἔλεγεν ἡ μακαρία δοξάζουσα τὴν ἄφατον αὐτοῦ

1. Expression classique de l'antiquité pour désigner le baptême (cf. *Til.* 3, 5).

2. Le latin et le grec nous offrent ici deux récits cohérents, mais inconciliables. Rampolla veut montrer que le premier s'accorde mieux avec la topographie de Constantinople, mais d'Alès montre

comme du bois sec, elle insistait en disant : « Emmenez-moi près de mon oncle, sinon je cours plus de danger à cause de mon chagrin. » Obéissant donc à ses ordres, nous apportâmes une litière et l'y plaçâmes avec beaucoup de peine. Prenant les devants, je demandai dans le palais comment allait l'ex-préfet. Des notables me répondirent : « Hier, il a demandé la sainte et, apprenant qu'elle était très gravement malade, il a appelé la nourrice de la très pieuse reine Eudoxie, la dame Éleuthérie, et, grâce à Dieu, il a été illuminé. » A ces mots, réconforté dans le Seigneur, j'envoyai sans tarder un cavalier pour porter cette bonne nouvelle à la bienheureuse. Dès qu'elle eut appris que son oncle avait été baptisé, dans son grand bonheur, elle se mit à remuer le pied sans peine. Le diable honteux s'enfuit à l'heure même, et, avec lui, tous ses tourments quittèrent complètement la bienheureuse, de sorte que celle qu'on ne pouvait porter se mit à gravir par elle-même tous les degrés, entra par le portique du palais dans la demeure de la reine Eudoxie, amie du Christ, et tout le monde stupéfait glorifia le Seigneur de la défaite de l'ennemi de notre salut². Quant à elle, assise toute la nuit près du lit de son oncle, elle l'encourageait en ces termes : « Bienheureux es-tu en vérité, seigneur, de ce que, dans ce siècle, tu as été largement glorifié, et dans le siècle futur tu vas vers le Seigneur justifié pour avoir reçu le bain d'incorruption. » L'ayant fait communier trois fois³ aux saints mystères, à l'aube — c'était la fête de la sainte Théophanie⁴ —, joyeuse, elle l'envoya en paix vers le Seigneur.

Tous rendant grâces à Celui qui avait accompli de grandes merveilles, la sainte disait, glorifiant son ineffable

la fragilité de sa reconstitution, sans d'ailleurs prouver davantage la supériorité du grec.

3. Ici, le grec est seul à attester ce détail : ce sera l'inverse pour la mort de Mélanie (ch. 66, 67, 68), où le grec ne mentionne que deux communions.

4. Le mercredi 6 janvier 437.

φιλανθρωπίαν ὅτι « Πόσον μέλει καὶ περὶ μιᾶς ψυχῆς τῇ αὐτοῦ ἀγαθότητι, ἵνα καὶ αὐτὸν ἀπὸ τῆς Ῥώμης ἐλθεῖν ἐνταῦθα παρασκευάσῃ καὶ ἡμᾶς ἀπὸ Ἱεροσολύμων κινήσῃ, ὅπως σωθῆ ψυχὴ ζήσασα ἐν ἀγνωσίᾳ τὸν ἅπαντα χρόνον. » [56] Ἐπιμείνασα δὲ ἐν Κωνσταντινουπόλει μέχρις ὅτου ἐποίησεν αὐτοῦ τὰ τεσσαρακοστά, ὑπερβαλλόντως ὠφέλησεν πάντας τοὺς ἐκεῖσε, ἐξαιρέτως δὲ τὰς φιλοχρίστους βασιλίδας· ἀκοδόμησεν δὲ καὶ τὸν εὐσεβέστατον βασιλέα Θεοδοσίον. Καὶ παρακάλεσασα αὐτὸν ὅπως ἀπολύσῃ τὴν σύζυγον αὐτοῦ ἐπιθυμίαν ἔχουσαν προσκυνῆσαι τοὺς ἁγίους τόπους, ἐν τῷ τέλει τοῦ φεβρουαρίου μηνὸς ἐξήλθομεν ἐκεῖθεν.

Ἐν δὲ τῷ καιρῷ ἐκείνῳ τοιοῦτος χειμῶν σφοδρότατος γέγονεν, ὥστε διομνύεσθαι τοὺς Γαλατίας καὶ Καππαδοκίας ἐπισκόπους μηδέποτε ἑωρακέναι τοιοῦτον χειμῶνα. Ἡμεῖς δὲ δι' ὅλης χιονιζόμενοι τῆς ἡμέρας ἀνεδότης τὴν πορείαν ἐποιοῦμεθα, οὔτε γῆν οὔτε ὄρος βλέποντες πλὴν τῶν πανδοχείων, ἐν οἷς κατελύομεν ἐσπέρας. Αὐτὴ δὲ ὡς ἀδάμας οὐδὲ ὄλωσ ὑπενδίδου τῇ νηστεία λέγουσα ὅτι « Νῦν πλέον ὠφείλον πονῆσαι καὶ τῷ δεσπότη τῶν ὅλων Θεῷ εὐχαριστῆσαι ἀνθ' ὧν ἐποίησεν μετ' ἐμοῦ μέγαν θαυμάσια »· καὶ τῇ ἀδιαλείπτῳ αὐτῆς εὐχῇ προσκαρτεροῦσα, οὔτε ἑαυτὴν οὔτε ἡμᾶς ἀηδὲς τι παθεῖν συνεχώρησεν ἐν ἐκείνῳ τῷ χαλεπωτάτῳ κρύει, δεικνύουσα ὅτι μέγιστόν ἐστιν

1. Attestation précieuse pour l'histoire de la liturgie des défunts. La cérémonie a dû avoir lieu le lundi 15 février.

2. Certainement, la femme et la fille de Théodose, avec lesquelles nous voyons Mélanie en relation, Eudocie et Eudoxie. Faut-il ajouter sa sœur aînée, Pulchérie, qui avait déjà comme régente exercé toute la réalité du pouvoir, et la récupérera après le départ définitif d'Eudoxie en 445, en attendant de régner après la mort de son frère (450), comme épouse de Marcien ? Mais en cette période, à l'apogée

amour pour les hommes : « Combien grande est la sollicitude de sa bonté, même envers une seule âme, pour avoir fait venir Volusien de Rome jusqu'ici, et nous avoir mis en route depuis Jérusalem, pour le salut d'une âme qui avait vécu tout son temps dans l'ignorance. » [56] Étant restée à Constantinople jusqu'à ce qu'elle eût fait son service de quarantaine¹, elle fut d'un profit extraordinaire pour tous les habitants, spécialement pour les impératrices amies du Christ². Elle édifia aussi le très pieux empereur Théodose. Elle l'exhorta à laisser partir son épouse qui avait le désir de vénérer les Lieux Saints³, et nous partîmes de là-bas fin février.

Retour à Jérusalem

A ce moment, l'hiver était si violent que les évêques de Galatie et de Cappadoce nous affirmaient n'avoir jamais vu un tel hiver. Et nous, couverts de neige toute la journée, nous allions notre chemin sans relâche, ne voyant ni terre ni montagne, sauf les hôtelleries dans lesquelles nous logions le soir. Quant à elle, comme l'acier, elle ne se relâchait absolument pas de son jeûne, disant : « Il est plus que jamais nécessaire de peiner et de rendre grâces à Dieu, le maître de toutes choses, pour les grandes merveilles qu'il a accomplies avec moi. » Et, persévérant dans son incessante prière, elle empêcha que ni elle ni nous eussions rien à souffrir de pénible dans ce froid atroce, montrant que c'est une arme très forte que la prière

de l'influence d'Eudoxie correspond un certain effacement de Pulchérie, et en outre il est possible que celle-ci, qui fera triompher l'orthodoxie de Chalcedoine contre l'antinestorianisme extrême, n'ait pas partagé toutes les préférences doctrinales et les sympathies de Mélanie.

3. En exécution d'un vœu (cf. *infra*, ch. 58).

ἔπλον ἢ δέησις δικαίου ἐνεργουμένη καὶ αὐτῶν περιγενομένη στοιχείων. Πάντων δὲ τῶν ἁγίων κατέχειν ἡμᾶς κατὰ τὴν ὁδὸν πειρωμένων, αὐτὴ τούτων μὲν οὐδενὶ ἐπειθετο, μίαν δὲ ἐπιθυμίαν εἶχεν τὸ πάθος τοῦ Κυρίου ἐν Ἱεροσολύμοις ἐπιτελέσαι· ὑπερ αὐτῆ ὁ Θεὸς ἐχαρίσατο κατὰ τὴν ἀψευδῆ αὐτοῦ ἐπαγγελίαν τὴν λέγουσαν διὰ τοῦ ἁγιωτάτου αὐτοῦ προφήτου· «Θέλημα τῶν φοβουμένων αὐτὸν ποιήσει καὶ τῆς δεήσεως αὐτῶν εἰσακούσεται.»

[57] Καὶ παρεγενάμεθα εἰς τοὺς ἁγίους τόπους τῆ τρίτῃ τῆς ἑβδομάδος πρὸ τοῦ σωτηρίου πάθους. Καὶ μετὰ πολλῆς εὐφροσύνης τὸ πάσχα καὶ τὴν ἁγίαν ἀνάστασιν <σὺν> ταῖς ἰδίαις ἀδελφαῖς πνευματικῶς ἑορτάσασα, πάλιν τοῦ συνήθους κανόνος ἀντείχετο, ἐπιμελουμένη ἀμφοτέρων τῶν μοναστηρίων. Θεωρήσασα δὲ καλῶς ἐπιτελουμένην τὴν ψαλμωδίαν ἐν τῇ ἐκκλησίᾳ ὑπὸ τῶν θεοφιλεστάτων μοναχῶν, ἕτερος θεῖος αὐτὴν ὑπεισέρχεται πόθος, καὶ βουλεύεται μαρτύριον μικρὸν οἰκοδομῆσαι, λέγουσα πρὸς τὴν ἐμὴν ἐλεεινότητα· «Οὗτός ἐστιν ὁ τόπος, ἐν ᾧ ἔστησαν οἱ πόδες τοῦ Κυρίου. Κτίσωμεν οὖν ἐνταῦθα σεμνὸν εὐκτήριον, ἵνα μετὰ τὴν ἐμὴν ἐκ τοῦ κόσμου τούτου πρὸς Κύριον ἐκδημίαν ἢ προσφορά ὑπὲρ τῆς ἐμῆς ψυχῆς καὶ τῶν ἐμῶν κυρίων ἀδιαλείπτως μέλλει καὶ ἐν τῷ τόπῳ τούτῳ ἐπιτελεῖσθαι.» Καὶ ἐπειδὴ πᾶν θέλημα αὐτῆς καὶ πᾶσα ἐπιθυμία τὸν τῶν ὄλων Θεὸν ἀνέπαυεν, ἐν ὀλίγαις ἡμέραις ἐτελέσθη τὸ ἔργον· ἐνθα πάλιν ἐτέρους ὁσίους ἀνδρας συναγαγοῦσα κατῴκισεν.

[58] Τούτου δὲ γενομένου, ἐμηνύθη τὴν εὐσεβεστάτην βασιλίσσαν παραγίνεσθαι ἐν Ἱεροσολύμοις καὶ ὅτι ἤδη τὴν Ἀντιοχείαν κατέλαβεν πόλιν· ὅθεν διελογίζετο ἐν ἑαυτῇ, τί ἄρα ποιήσασα καὶ τὸν Θεὸν δοξάσει καὶ τοὺς

1. Jac. 5, 16 (cf. 17-18).

2. Ps. 144, 19.

3. Ps. 132, 7.

opérante du juste¹, qui vient à bout des éléments eux-mêmes. Comme tous les saints essayaient de nous retenir en cours de route, elle ne se laissait persuader par aucun d'eux, mais n'avait qu'un désir : célébrer à Jérusalem la Passion du Seigneur, ce que Dieu lui accorda, selon l'infaillible promesse faite par son très saint prophète : « Il fera la volonté de ceux qui le craignent, et exaucera leur prière². »

[57] Nous arrivâmes aux Lieux Saints le troisième jour de la semaine avant la salutaire Passion. Ayant célébré spirituellement, avec un grand bonheur, la Pâque et la sainte Résurrection, en compagnie des sœurs, elle se soumit de nouveau à la règle habituelle, s'occupant des deux monastères. Ayant vu la perfection avec laquelle les moines très chers à Dieu s'acquittaient de la psalmodie dans l'église, voici qu'un autre désir divin l'envahit, et elle songe à construire un petit martyrium, disant à mon humble personne : « Voici le lieu où se sont tenus les pieds du Seigneur³. Construisons donc ici un oratoire vénérable, afin qu'après mon départ de ce monde vers le Seigneur l'offrande puisse être célébrée sans interruption dans ce lieu aussi, pour mon âme et celle de mes seigneurs⁴. » Et comme tous ses vœux et tous ses vœux satisfaisaient le Dieu de toutes choses, l'ouvrage fut exécuté en peu de jours. Ayant réuni d'autres hommes religieux, elle les y logea.

Voyages d'Eudocie

[58] Cela fait, on annonça l'arrivée à Jérusalem de la très pieuse impératrice, qui déjà avait atteint la ville d'Antioche⁵. Aussi, réfléchissant en elle-même à ce qu'elle pourrait faire à la fois pour la gloire de Dieu et l'utilité

4. Sa mère et son mari (cf. ch. 42 et 49).

5. L'étape d'Antioche fut en effet le grand événement de ce voyage.

ἀνθρώπους ὠφελήσει, καὶ ἔλεγεν · « Ἐὰν ἀπέλω εἰς ἀπάντησιν αὐτῆς, δέδοικα μὴ ψόγον ἐνέγκω τῷ ταπεινῷ σχήματι τούτῳ πόλεις περιερχομένη · εἰ δὲ πάλιν μείνω, εὐλαβοῦμαι μὴ ὑπερηφανία ἡμῖν νομισθεῖη τοῦτο τὸ πρᾶγμα. » Διὸ ὕστερον χρησαμένη τῷ εὐσεβεῖ ἐπιλογισμῷ, ἐξῆλθεν φήσασα ὅτι « Ἡμῖν πρέπει τοῖς τὸν ζυγὸν τοῦ Χριστοῦ ἐπανηρημένοις, οἵπερ ὑπῆρχομεν ἱκανοί, τοιαύτην πιστὴν βασιλίδα εἰς τοὺς οἰκίους ὠμούς βασιτάζειν, σεμνυνομένους ἐπὶ τῇ δυνάμει τοῦ Κυρίου, ὅτι ἐν ταῖς ἡμέραις ἡμῶν οὕτως φιλόχριστον βασίλισσαν ἔστησεν. » Ὅθεν ὑπήντησεν αὐτῇ ἐν Σιδῶνι, τὰς εὐχαριστίας ἀποτινύουσα τῆς ὑπερβαλλούσης αὐτῆς ἀγάπης ἧς ἐνεδείξατο εἰς αὐτὴν ἐν Κωνσταντινουπόλει. Καὶ ἔμεινεν ἐν τῷ μαρτυρίῳ τοῦ ἀγίου Φωκά, ἐνθα λέγεται τὴν οἰκίαν εἶναι τῆς πιστῆς Χαναναίας τῆς ἐν τῷ ἀγίῳ εὐαγγελίῳ πρὸς τὸν Κύριον εἰπούσης · « Ναί, Κύριε · καὶ γὰρ τὰ κυνάρια ἐσθίει ἀπὸ τῶν ψιγίων τῶν πιπτόντων ἀπὸ τῆς τραπέζης τῶν κυρίων αὐτῶν. » Οὕτως ἐσπούδαζεν ἡ μακαρία καὶ ἐν οἰκῆσει καὶ ἐν ὁμιλίᾳ καὶ ἐν τῇ ἄλλῃ πάσῃ διαγωγῇ τῷ Κυρίῳ ἀρέσκειν. Ὡς δὲ θεάσατο αὐτὴν ἡ θεοφιλὴς βασίλισσα, μετὰ πάσης αἰδοῦς αὐτὴν ὑπεδέξατο ὡς ἀληθῶς πνευματικὴν μητέρα, καὶ εἰκότως · δόξα γὰρ ἦν αὐτῇ τὸ τιμῆσαι τὴν εἰλικρινῶς δοξάσαναν τὸν οὐράνιον βασιλέα. Ἡ δὲ ἅγια ἀποδεχομένη αὐτῆς τὴν πίστιν καὶ τὸν κόπον τῆς ὁδοπορίας, παρεκάλει αὐτὴν ἔτι μᾶλλον προκόπτειν ἐν τῇ εὐποιᾷ. Ἡ δὲ εὐσεβὴς βασίλισσα ἀξιολογούμενον πρὸς αὐτὴν ἀπεκρίνατο λόγον · « Διπλὴν εὐχὴν ἀποδίδωμι τῷ Κυρίῳ, τό τε προσκυνῆσαι τοὺς ἀγίους τόπους καὶ τὸ θεάσασθαι τὴν ἐμὴν μητέρα · ἐπεθύμησα

1. Cf. *Matth.* II, 29.

2. D'après VAN DE VORSR (« Saint Phocas », *Anal. Boll.*, XXX (1911), p. 252-68), il faut maintenir l'existence historique d'un martyr de ce nom et d'un seul, mais connu seulement par le Panégyrique d'ASTÉRIUS D'AMASÉE (*PG* 40, 300-13) : jardinier près de Sinope, il aurait donné l'hospitalité aux soldats envoyés à sa recherche, et aurait lui-même creusé sa tombe avant de leur révéler son identité. Son culte a été assez répandu, surtout parmi les marins, et on vénérât de ses reliques en Syrie au début du v^e siècle. Il n'est donc pas étonnant qu'il ait eu un martyrium à Sidon. Quant à cette

des hommes, elle disait : « Si je pars à sa rencontre, j'ai peur d'encourir le blâme en traversant les villes en cette humble tenue. Si par contre, je reste ici, je crains qu'on ne nous taxe d'orgueil pour cette conduite. » Aussi, après s'être encore livrée à de pieuses réflexions, se mit-elle en route en disant : « C'est à nous, qui avons pris sur nous le joug du Christ, puisque nous en étions capables, qu'il convient de porter une impératrice si fidèle sur nos propres épaules, qui se glorifient de la force du Seigneur¹, puisque de nos jours il a établi sur l'empire une telle amie du Christ. » Elle alla donc à sa rencontre à Sidon, lui rendant ses actions de grâces pour l'affection extrême qu'elle lui avait témoignée à Constantinople. Elle séjourna dans le martyrium de saint Phocas² où, dit-on, aurait habité la Chananéenne fidèle qui dit au Seigneur dans l'Évangile : « C'est vrai, Seigneur, mais les petits chiens mangent des miettes qui tombent de la table de leurs maîtres³. » Ainsi la bienheureuse s'efforçait-elle, soit dans son habitation, soit dans sa conversation, soit en toute autre occupation, de plaire au Seigneur. Dès que l'impératrice aimée de Dieu la vit, elle l'accueillit avec le plus grand respect comme sa vraie mère spirituelle, et à bon droit. C'était pour elle en effet une gloire que d'honorer celle qui avait glorifié sincèrement le Roi du Ciel. Et la sainte, reconnaissant sa foi et la peine du voyage, de l'encourager à se donner plus de peine encore en fait de bienfaisance. La pieuse impératrice de lui faire alors cette réponse mémorable : « Je m'acquitte d'un double vœu au Seigneur, celui de vénérer les Lieux Saints et celui de voir ma mère⁴ ; j'avais

maison de la Chananéenne, elle ne semble pas avoir joui d'une grande notoriété, et aucun des pèlerins anciens ne la signale, ni à propos de la ville, ni à propos de l'épisode évangélique, qu'Arnulf se contente de rappeler (d'après Adamnan d'Iona, vers 670), à propos de Tyr.

3. *Matth.* 15, 27.

4. Au vœu officiel et attesté par l'histoire qu'elle avait fait de visiter les Lieux Saints, en action de grâces de la santé et du mariage de sa fille, Eudocie ajouta aimablement le vœu tout privé que lui

γάρ, ὡς ἔτι ἐν σαρκὶ δουλεύεις τῷ Κυρίῳ, ἀξιωθῆναι τῆς σῆς ἀγιοσύνης. » Δι' ὑπερβολὴν δὲ πνευματικῆς ἀγάπης ἐσπούδασεν ἡ φιλόχριστος βασίλισσα καταλαβεῖν τὸ μοναστήριον τῆς ἀγίας, καὶ εἰσελθοῦσα οὕτως ἐθεάσατο τὰς παρθένους ὡς ἰδίας ἀδελφάς, καὶ πάνυ ὠφεληθεῖσα ἐπεθύμησεν καὶ εἰς τὸ μοναστήριον τῶν ἀνδρῶν εἰσελθεῖν καὶ εὐλογηθῆναι.

Ἡμελλεν δὲ γίνεσθαι ἡ κατάθεσις τῶν ἁγίων λειψάνων ἐν τῷ νεωστὶ ὑπ' αὐτῆς κτισθέντι μαρτυρίῳ, ὡς ἀνωτέρω εἰρήκαμεν. Καὶ παρακαλεῖ ἡ βασίλισσα, ἵνα παρούσης αὐτῆς γένηται ἡ ἑορτή. [59] Ὁ δὲ μισόκαλος πάλιν φθονήσας τῇ τοσαύτῃ πνευματικῇ ἀγάπῃ, παρεσκευάσεν ἐν αὐτῇ τῇ καταθέσει τῶν ἁγίων λειψάνων ὀκλάσαι τὸν πόδα τῆς βασιλίδος καὶ γενέσθαι ἐκ τούτου θόρυβον οὐ τὸν τυχόντα. Ἴσως δὲ τοῦτο συνέβη εἰς γυμνάσιον τῆς πίστεως τῆς ἀγίας ἥτις κατ' αὐτὴν τὴν ὥραν προπέμφασα αὐτὴν ἐν τῇ ἀγίᾳ Ἀναστάσει, παρακαθηθεῖσα εἰς τὰ λείψανα τῶν ἁγίων μαρτύρων οὐ πρότερον ἀπέστη αὐτῶν δεομένη ἐκτενωδῶς ἐν πολλῷ πένθει καὶ νηστείᾳ σὺν ταῖς παρθένοις, ἕως οὐ μετεστείλατο αὐτὴν ἡ βασίλισσα παυσασμένης τῆς ἀλγηδόνος.

Βελτιωθείσης δὲ αὐτῆς τοῦ πόνου, ἡ μακαρία οὐκ ἐπαύετο μαχομένη πρὸς τὸν διάβολον τὸν βουληθέντα τοιοῦτον σκάνδαλον ἐν αὐταῖς ποιῆσαι. Διατρίψασα δὲ σὺν αὐτῇ ἡμέρας ὀλίγας καὶ ὠφελήσασα αὐτὴν οὐ μετρίως, προέπεμψεν αὐτὴν ἕως Καισαρείας καὶ μόλις ἴσχυσαν ἀποσπασθῆναι

inspirent son amitié et sa vénération pour Mélanie : vénération qu'elle pousse jusqu'à se mettre pour ainsi dire au rang d'une simple religieuse (« mère » : cf. l'emploi du même mot aux ch. 37, 41, 62, ainsi que l'emploi de τέκνον au ch. 66, ou de *filiole* au ch. 65, dans les exhortations et les dernières paroles de Mélanie).

1. Évagre le Scolastique parle de cet empressement d'Eudocie pour voir les moines de Palestine, et l'histoire des fondations de l'impératrice atteste assez son zèle pour les reliques et pour les dédicaces de sanctuaires.

2. Encore deux récits difficiles à concilier. Si on suit le grec, on doit supposer que l'impératrice est revenue du Martyrium à l'Anastasis en voiture ou en litière, ce qui n'a rien que de très vrai-

désiré en effet, pendant que tu sers encore le Seigneur dans la chair, l'honneur de voir ta sainteté. » Dans l'excès de son amour spirituel, l'impératrice, amie du Christ, s'empressa de gagner le monastère de la sainte. Une fois entrée, elle regarda les vierges comme ses propres sœurs, et, ayant ressenti beaucoup de bien, désira entrer aussi dans le monastère des hommes et s'y faire bénir.

Comme approchait la déposition des saintes reliques dans le martyrium que Mélanie venait de construire, ainsi que nous l'avons dit plus haut, l'impératrice demanda que la cérémonie eût lieu en sa présence¹. [59] L'ennemi du bien, jaloux encore une fois d'un si grand amour spirituel, s'arrangea, au moment même de la déposition des saintes reliques, pour provoquer une entorse au pied de l'impératrice et causer par là un trouble peu ordinaire. Cela arriva sans doute pour exercer la foi de la sainte. Celle-ci, à l'heure même, l'ayant escortée jusqu'à la sainte Anastasis, assise devant les reliques des martyrs, resta à prier instamment, dans le jeûne et l'extrême affliction, avec les vierges, jusqu'au moment où l'impératrice l'envoya chercher, sa douleur ayant cessé².

Quand le mal de l'impératrice fut apaisé, la bienheureuse ne cessait pas de lutter contre le diable qui avait voulu susciter à leur sujet un tel scandale. Après avoir passé quelques jours avec elle et lui avoir fait beaucoup de bien, elle l'escorta jusqu'à Césarée. C'est avec peine qu'elles

semblable : rien ne précise le délai de la guérison, mais comme il est peu probable que Mélanie se soit assise pour prier, le mot *καθηζομένη* est sans doute à prendre au sens biblique plus large, et qui peut suggérer un séjour prolongé. Au contraire, selon le latin, il semble que l'accident se soit produit après la dédicace, alors qu'Eudocie entra dans le monastère voisin, et qu'elle y soit restée jusqu'à la guérison ; mais il est assez surprenant de présenter celle-ci comme immédiate, si Mélanie a dû rester toute la nuit en prière ; enfin le récit de l'action de grâces d'Eudocie semble indiquer que le rédacteur confondait, ou du moins rapprochait l'Anastasis et le Martyrium du Mont des Oliviers !

ἀπ' ἀλλήλων ἦσαν γὰρ τῇ πνευματικῇ ἀγάπῃ σφόδρα συγκεκολλημένοι. Ὑποστρέψασα δὲ ἡ ἁγία ἔδωκεν πάλιν ἑαυτὴν εἰς ἄσκησιν, δεομένη ὅπως μέχρι τέλους ἀποκατασταθῆ ἡ εὐσεβὴς βασίλισσα ἐρωμένη τῷ ἑαυτῆς συζύγῳ ὅπερ αὐτῇ ὁ τῶν ὅλων Θεὸς ἐχαρίσατο.

[60] Ὅλιγα δὲ ἐκ πολλῶν ὧν ἐποίησεν δι' αὐτῆς σημείων ὁ Κύριος ἐπιμνησθῆναι πειράσομαι ἵνα πάντα γὰρ ἐξειπεῖν τοῦτο μὲν διὰ τὸ πλῆθος, τοῦτο δὲ διὰ τὴν προσοῦσάν μοι ἰδιωτεῖαν ἱκανὸς οὐχ ὑπάρχω.

Ἐν μιᾷ τοίνυν τῶν ἡμερῶν γυνὴ τις νεωτέρα κατεσχέθη ὑπὸ δαίμονος σφόδρα πονηροτάτου ἠτις τὸ στόμα σὺν τοῖς χεῖλεσιν μύσασα ἐπὶ πολλὰς ἡμέρας οὔτε λαλῆσαι οὔτε τροφῆς μεταλαβεῖν παντελῶς ἠδύνατο, ὥστε παρὰ βραχὺ κινδυνεῦσαι αὐτὴν ἐκ τοῦ λιμοῦ, πολλῶν ἰατρῶν φάρμακα οὐκ ὀλίγα εἰς αὐτὴν ἀναλωσάντων καὶ μὴ δυνηθέντων αὐτὴν ποιῆσαι κἂν ἀπλῶς τὰ χεῖλη κινήσει. Ὅτε δὲ ἐδείχθη ἡ ἰατρικὴ τέχνη μὴ δυναμένη δαίμονος περιγενέσθαι, τότε λοιπὸν βαστάξαντες αὐτὴν ἀπεκόμισαν πρὸς τὴν ἁγίαν, ἀκολουθούντων αὐτῇ τῶν γονέων. Ἡ δὲ μακαρία τὴν δόξαν τῶν ἀνθρώπων ἐκκλίνουσα ἔφη πρὸς

1. Il semble que la guérison n'ait pas été aussi complète que le dit Gérontius, et qu'elle ne devint totale que grâce à un pèlerinage fait sur le chemin du retour, à en croire une inscription disparue de l'église de Théodoroupolis (Zapharabolou) en Paphlagonie, qui serait un ex-voto (et sans doute une composition) d'Eudocie. Elle se compose de six vers iambiques :

Tu t'es montré un sauveur, Étienne, dans les cruelles douleurs
du genou gauche et du pied de ta misérable amie.
De ce temple divin je fais don à la glorieuse cité
de Théodore, le guerrier au loin renommé.
Ton pied, reçu en don, je le lui donne
pour y demeurer, monument d'un impérissable souvenir.

réussirent à s'arracher l'une à l'autre. Elles étaient en effet très liées par l'amour spirituel. La sainte, une fois de retour, s'adonna de nouveau à l'ascèse, priant pour que, jusqu'à la fin, la pieuse impératrice fût rendue en bonne santé à son conjoint, ce que le Dieu de toutes choses lui accorda¹.

Miracles et humilité

[60] Entre les nombreux prodiges que le Seigneur fit par elle, je n'essaierai d'en rappeler que quelques-uns. Quant à les raconter tous, aussi bien leur abondance que la maladresse dont je souffre m'en rendent incapable².

Un jour donc, une jeune femme fut saisie par un démon extrêmement mauvais. Fermant la bouche et les lèvres, elle fut dans l'impossibilité absolue, pendant nombre de jours, soit de parler, soit de prendre de la nourriture, de sorte que la faim la mit presque en danger. Beaucoup de médecins avaient employé sur elle de nombreuses drogues sans arriver à lui faire simplement remuer les lèvres. Quand il fut démontré que l'art médical ne pouvait venir à bout du démon, alors, finalement, ils la portèrent et l'amènèrent auprès de la sainte, suivie de ses parents. La bienheureuse, déclinant la gloire des hommes, leur dit :

L'authenticité de cette inscription a été mise en doute. RAMPOLLA (p. 240) est hésitant. En dépit de quelques divergences bien explicables avec le récit de Gérontius, Dom LECLERCQ (art. *Eukhaita*, *DACL*, V, 704-5) l'accepte, sauf peut-être les abréviations qui figurent à la fin de la copie, et qui s'interpréteraient d'après Rampolla : Offert par l'impératrice Eudocie, le 15 Thargélion (mois athénien, correspondant à mai-juin). Fr. HALKIN (« Inscriptions grecques relatives à l'Hagiographie », dans *Anal. Boll.* LXXI [1953] p. 96) n'élève aucune objection contre l'inscription et les abréviations qui suivent, mais il rejette l'identification entre cette Théodoroupolis et Eukhaita qui prit ce nom plusieurs siècles plus tard. Il signale aussi qu'on montrait encore le pied droit de S. Étienne dans cette église en 1856.

2. Cf. *supra*, Prologue, p. 127, n. 2.

αὐτοὺς · « Ἐγὼ μὲν ἀμαρτωλὴ τυγχάνουσα ἀδυνάτως ἔχω τοῦτο ποιῆσαι · ἀπενέγκωμεν δὲ αὐτὴν πρὸς τοὺς ἁγίους μάρτυρας, καὶ διὰ τῆς αὐτῶν παρρησίας ἰάται αὐτὴν ὁ φιλόανθρωπος Θεός. » Ὡς δὲ παρεγένοντο ἐκεῖσε, ἐκτενωῶς ἡ ἁγία τὸν πάντων ἐπικαλεσαμένη δεσπότην καὶ λαβοῦσα τὸ ἁγιασθὲν ἔλαιον ἐκ τῶν λειψάνων τῶν ἁγίων μαρτύρων καὶ τούτῳ ἀψαμένη τρίτον τοῦ στόματος τῆς καμνούσης, εἶπεν λαμπρᾶ τῇ φωνῇ · « Ἐν τῷ ὀνόματι τοῦ κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ ἀνοίξον τὸ στόμα σου. » Καὶ εὐθέως τῇ ἐπικλήσει τοῦ Κυρίου ὁ δαίμων καταισχυνθείς, μᾶλλον δὲ φοθηθείς, ἀνεχώρησεν, καὶ ἤνοιξεν τὸ στόμα αὐτῆς ἡ γυνή. Ἔδωκεν δὲ αὐτῇ ἡ ἁγία φαγεῖν, καὶ πάντες οἱ ἰδόντες τὸν Θεὸν ἐδόξασαν, καὶ ἰαθεῖσα ὑπέστρεψεν μετὰ πολλῆς εὐφροσύνης εὐχαριστοῦσα τῷ Κυρίῳ.

Ὁμοίως δὲ καὶ ἄλλην γυναῖκα τῷ αὐτῷ πάθει κατασχεθεῖσαν δι' αὐτῆς ἐθεράπευσεν.

[61] Ἄλλοτε δὲ πάλιν γυνὴ σφοδρῶς ἐδυστόκησεν, καὶ τοῦ ἐμβρίου ἐν τῇ μήτρᾳ αὐτῆς τελευτήσαντος οὔτε ζῆσαι οὔτε ἀποθανεῖν ἡ ἀθλία ἠδύνατο. Ὡς δὲ τοῦτο ἤκουσεν ἡ γνησία δούλη τοῦ Κυρίου, ὑπὸ τῆς συμπαθείας σφόδρα ὀδυνηθεῖσα καὶ τὴν γυναῖκα οἰκτειρήσασα λέγει ταῖς σὺν αὐτῇ παρθένοις · « Ἀπελθοῦσαι ἐπισκεψόμεθα τὴν κινδυνεύουσαν, ὅπως θεωρήσασαι τὰς ἀλγηδόνας τῶν ἐν τῷ κόσμῳ ἀναστρεφομένων κἂν οὕτως ἐπιγνώμεν, πόσων ἡμᾶς ταλαιπωριῶν ὁ Θεὸς ἐξείλατο. » Ὡς δὲ κατέλαβον τὸν οἶκον, ἔνθα ἡ γυνὴ ἐκινδύνευεν, ἐποίησεν εὐχὴν, καὶ εὐθέως ἡ κάμνουσα μόλις μικρᾶ τῇ φωνῇ ἔλεγεν πρὸς τὴν ἁγίαν · « Ἐλέησόν με. » Ἡ δὲ ἐστῶσα ἐπὶ πολὺ τὸν Θεὸν ὑπὲρ αὐτῆς ἐκτενωῶς ἰκέτευσεν, καὶ λύσασα τὸ λουρίον ὃ ἦν διεζωσμένη, ἐπέθηκεν αὐτῇ λέγουσα · « Μεγάλου ἀνδρὸς ἔχω τὴν εὐλογίαν ταύτην καὶ πιστεύω ὅτι αἱ εὐχαὶ αὐτοῦ ἰῶνται αὐτὴν ἐν τάχει. » Καὶ παραχρῆμα ἐξῆλθεν νεκρὸν τὸ βρέφος. Καὶ θρέψασα τὴν γυναῖκα, εὐθέως ὑπέστρεψεν · καὶ ὁ Θεὸς συνήθως

1. Littéralement : par le franc-parler qui leur permet de s'adresser à Dieu en toute confiance et liberté.

« Pécheresse que je suis, je suis incapable, moi, de faire cela, mais portons-la auprès des saints martyrs et que, par leur crédit¹, le Dieu qui aime les hommes la guérisse. » Quand ils furent arrivés, la sainte invoqua avec instance le Maître de toutes choses, prit de l'huile sanctifiée par les reliques des saints martyrs et, en ayant par trois fois touché la bouche de la malade, dit d'une voix claire : « Au nom de notre Seigneur Jésus-Christ, ouvre ta bouche. » Aussitôt, au nom du Seigneur, le démon pris de honte, ou plutôt de peur, s'en alla, et la femme ouvrit la bouche. La sainte lui donna alors à manger ; tous ceux qui étaient témoins du spectacle glorifièrent Dieu, et la femme guérie rentra chez elle pleine de bonheur, en rendant grâces au Seigneur.

De même, à une autre femme saisie du même mal, il rendit, par elle, la santé.

[61] Une autre fois encore, une femme avait eu un accouchement fort difficile, et le fœtus étant mort dans le sein maternel, la malheureuse ne pouvait ni vivre ni trépasser. Ce qu'apprenant, l'authentique servante du Seigneur, compatissante et fort affligée, pleine de pitié pour la femme, de dire aux vierges qui étaient avec elle : « Allons visiter cette femme en danger, afin de voir les souffrances des personnes vivant dans le monde et de comprendre au moins par là de combien de misères Dieu nous a délivrées. » Quand elles arrivèrent dans la maison où la femme était en danger, elle fit une prière et, aussitôt, la malade dit péniblement d'une voix faible à la Sainte : « Aie pitié de moi. » Et elle, debout, supplia longtemps et instamment Dieu pour elle, puis, ayant détaché la courroie dont elle était ceinte, la plaça sur elle en disant : « Je tiens cette eulogie d'un grand homme et j'ai foi en ses prières pour la guérir rapidement. » A l'instant même le cadavre de l'enfant sortit. Ayant alimenté la femme, elle revint

ἐδοξάσθη. Αὐτὴ δὲ ταπεινοφρονοῦσα ἔλεγεν ὅτι « Τοῦ ἁγίου ἐστὶν ἡ ζώνη, οὐ αἱ εὐχαὶ τὴν κινδυνεύουσαν ἐθεράπευσαν. » Οὕτως πάντοτε τὰ ἑαυτῆς κατορθώματα τοῖς ἁγίοις ἀνετίθη.

[62] Καὶ ποτε ἐπυθάνετό τις τῶν σὺν αὐτῇ παρθένων παρ' αὐτῆς, εἰ ἐν τοσαύτῃ ἀσκήσει καὶ ἀρετῇ τυγχάνουσα οὐκ ὠχλήθη ὑπὸ τοῦ δαίμονος τῆς κενοδοξίας ἢ τῆς ὑπερηφανίας. Ἡ δὲ ταῦτα πρὸς τὴν πάντων ἡμῶν οἰκοδομὴν ἤρξατο λέγειν · « Ἐγὼ μὲν οὐδὲν ἑμαυτῇ ἀγαθὸν παντελῶς σὺνοῖδα · πλὴν εἰ ἡσθόμην τὸν ἐχθρὸν σπειροῦντά μοι λογισμοὺς ὑπερηφανίας προφάσει νηστείας, ταῦτα πρὸς αὐτὸν ἀπεκρινόμην · Καὶ τί μέγα, εἰ ἐγὼ ἐβδομάδας νηστεύω, ἐτέρων τεσσαράκοντα ἡμέρας μὴ ἐσθιόντων ; εἰ καὶ ἐλαίου μὴ μεταλαμβάνω, ἄλλοι οὐδὲ ὕδατος παντελῶς κορέννυνται. Εἰ δὲ περὶ τῆς ἀκτημοσύνης ὑπέβαλέν μοι ὁ ἐχθρὸς μέγα φρονῆσαι, ἐγὼ τῇ δυνάμει τοῦ Θεοῦ θαρροῦσα ταῦτα ἀντέλεγον πρὸς τὴν ἄφατον αὐτοῦ πονηρίαν · Πόσοι αἰχμάλωτοι ὑπὸ βαρβάρων ληφθέντες καὶ αὐτῆς ἐστερήθησαν τῆς ἐλευθερίας. Πόσοι δὲ βασιλικῇ ἀγανακτῆσει ὑποπεσόντες μετὰ τῶν ὑπαρχόντων καὶ τῆς ζωῆς ἀπηλλάγησαν. Πόσοι δὲ καὶ ὑπὸ γονέων πτωχοὶ κατελείφθησαν, ἕτεροι δὲ πάλιν συκοφαντίας ἢ λησταῖς περιπεσόντες πτωχοὶ ἀντὶ πλουσίων ἐξαίφνης ἐγένοντο. Οὐδὲν οὖν μέγα, εἰ ἡμεῖς διὰ τὰ ἀφθαρτα καὶ ἀκήρατα ἀγαθὰ τῶν ἐπιγείων κατεφρονήσαμεν. Ὅτε δὲ πάλιν ἐώρων τὸν πονηρὸν ὑποτιθέμενόν μοι λογισμὸν κενοδοξίας, ὡς ὅτι ἀπὸ ὀθόνης καὶ ὀλοσηρῶν πολλῶν τρίχυνα περιβάλλομαι, ἐγὼ σφόδρα ἑμαυτὴν ταλανίζουσα ἔφερον ἐν τῇ διανοίᾳ μου τοὺς ἐν τῇ ἀγορᾷ γυμνοὺς ἐν μόνους τοῖς ψιαθλοῖς ῥεριμμένους καὶ πηγνυμένους τῷ κρύει · καὶ οὕτως ὁ Θεὸς κατήργει ἀπ' ἐμοῦ τὸν διάβολον. »

Καὶ τὰς μὲν ἐπιβουλὰς τοῦ ἐχθροῦ ἔλεγεν φανεράς

1. Cf. I Cor. 4, 4.

2. Il s'agit dans ce passage de certains jeunes extraordinaires de quarante jours consécutifs sans aucune nourriture, en comparaison desquels Mélanie trouvait insignifiant son propre jeûne de cinq jours.

aussitôt, et Dieu fut glorifié comme à l'habitude. Mais elle de dire en s'humiliant : « C'est la ceinture d'un saint, ses prières ont guéri celle qui était en danger. » Ainsi attribuait-elle toujours aux saints ses propres succès.

[62] Un jour, une des vierges qui étaient avec elle lui demandait si, dans le haut degré d'ascèse et de vertu où elle était, elle n'avait pas été tourmentée par le démon de la vaine gloire et de la superbe. Elle se mit alors à nous dire pour notre édification à tous : « Pour ma part, je n'ai conscience d'absolument rien de bon en moi¹. D'ailleurs, si je m'apercevais que l'ennemi sème en moi des pensées de superbe sous prétexte de jeûne, voici ce que je répondrais : Qu'y a-t-il d'extraordinaire si je fais des jeûnes d'une semaine, alors que d'autres, durant quarante jours pleins², ne mangent pas ? si même je ne prends pas d'huile, d'autres ne se désaltèrent même pas du tout avec de l'eau. Mais si l'ennemi me suggérait des sentiments d'orgueil au sujet du dénuement, confiante dans la force de Dieu, voici ce que j'opposerais à sa perversité sans nom : Combien de captifs pris par les barbares ont été privés de la liberté même ? Combien, victimes de la colère royale, ont été privés, avec leurs biens, même de la vie ? Combien aussi que leurs parents ont laissés dans la pauvreté, et d'autres qui, par suite d'accusations calomnieuses ou de brigandages, sont tombés subitement dans la pauvreté, de riches qu'ils étaient ? Il n'y a donc rien d'extraordinaire si nous, pour les biens incorruptibles et sans mélange, nous avons méprisé les biens terrestres. Quand, encore, je voyais le malin me souffler une pensée de vaine gloire, par exemple parce qu'après avoir eu du linge fin et de nombreux habits de soie, je suis revêtue de crin, moi, me faisant tout à fait misérable, je me représentais ceux qui gisent nus sur la place, sur de simples nattes, et transis de froid. C'est ainsi que Dieu repoussait loin de moi le diable. »

Et les desseins de l'ennemi étaient, disait-elle, mani-

τυγχάνειν · « Ἐμοὶ δὲ πλειστάκις χαλεπώτερον τοῦ ἐχθροῦ κόπον ἐκίνησαν ἄνθρωποι σχῆμα κεκτημένοι ἁγίων · οἵτινες θεωροῦντές με τὴν τοῦ Κυρίου φωνὴν γνησίως ἐπιτελέσαι σπουδάζουσαν τὴν λέγουσαν τῷ πλουσίῳ · Εἰ θέλεις τέλειος εἶναι, πώλησόν σου τὰ ὑπάρχοντα καὶ δός πτωχοῖς, καὶ ἄρον τὸν σταυρόν σου καὶ ἀκολούθει μοι, ἔλεγον πρὸς με · Μὴ γὰρ οὐκ ἔστιν τινὰ πτωχεῦσαι καὶ ἀσκῆσαι διὰ τὸν Κύριον, ἀλλὰ συμμέτρως. Ἐγὼ δὲ ἐλογιζόμην τοὺς τοῖς φθαρτοῖς ἄρχουσιν στρατευομένους ἐν τῷ κόσμῳ τούτῳ, πῶς αἰεὶ μειζοτέρων ἀξιομάτων ὀρεγόμενοι μέχρι θανάτου κινδυνεύουσιν. Εἰ οὖν ἐκεῖνοι διὰ τὸ ἄνθος τοῦ χόρτου — τοῦτο γὰρ ἡ ἐπίγειος δόξα — οὕτως μοχθοῦσιν, πόσῳ μᾶλλον ἐγὼ σπουδάζειν ὀφείλω ὅπως ἐν τοῖς οὐρανοῖς μειζοτέρου ἀξιώματος ἐπιτύχω. »

Καὶ τὰ μὲν τῆς ψυχοφελοῦς αὐτῆς καὶ πνευματικῆς διδασκαλίας τοιαῦτα. Τοσαύτην δὲ πραότητα καὶ ἡσυχίαν ἐκτήσατο, ὥστε, εἴ ποτε οἷα εἰκὸς συμβαίνειν εἶωθεν ἀδελφὴν τινα θλίψασαν αὐτὴν παρακαλεῖν περὶ συγγνώμης, τοιαῦτα ἔλεγεν ἡ ἁγία · « Οἶδεν ὁ Κύριος ὅτι ἀναξία οὖσα οὐδὲ πρὸς κοσμικὴν καλὴν ἑμαυτὴν κρίνω · πλὴν πιστεύω ὅτι οὐ μὴ κατηγορήσει μου ὁ ἐχθρὸς ἐν ἡμέρᾳ κρίσεως ὅτι κατὰ τινος ἔχουσα λύπην ἐκοιμήθην. »

[63] Μετὰ δὲ χρόνον τινά, ὡς δρομεὺς ἄριστος τὸ στάδιον διανύσας ἐπιθυμεῖ τῶν βραβείων, οὕτω καὶ αὐτὴ ἔσπευδεν

1. *Matth.* 19, 21 ; 16, 24.

2. *Cf. Is.* 40, 6.

festes : « Moi, le plus souvent, ce sont des hommes qui avaient les dehors de la sainteté qui m'ont infligé des coups plus pénibles que l'ennemi. Voyant que j'avais à cœur de réaliser scrupuleusement la parole dite par le Seigneur au riche : Si tu veux être parfait, vends ce qui t'appartient et donne-le aux pauvres et prends ta croix et suis-moi¹, ils me disaient : Bien sûr, il est permis de se faire pauvre et ascète à cause du Seigneur, mais avec mesure. Quant à moi, je pensais à ceux qui, en ce monde, militent sous des princes mortels, comment, ambitieux de dignités toujours plus grandes, ils s'exposent jusqu'à la mort. Si donc eux, pour la fleur de l'herbe² — car telle est la gloire terrestre — se donnent tant de peine, comment moi ne dois-je pas prendre davantage à cœur les moyens d'obtenir dans les Cieux une plus grande dignité? »

Et c'étaient là ses enseignements bienfaisants pour l'âme et spirituels ; d'un autre côté, si grands étaient la douceur et le calme qu'elle avait acquis que, le jour où une sœur qui l'avait peinée — et naturellement cela arrivait bien souvent — lui demandait pardon, la sainte lui disait : « Le Seigneur sait que, étant indigne, je ne me juge pas bonne, même auprès d'une femme du monde ; mais, avec cela, j'ai confiance que l'ennemi ne m'accusera pas au jour du jugement de m'être couchée avec de l'amertume contre quelqu'un³. »

V. LA MORT

Dernières fêtes

[63] Au bout d'un certain temps, comme un vaillant coureur, ayant parcouru le stade, aspire au prix⁴, de même

3. *Cf. Éphés.* 4, 26-27.

4. *Cf. I Cor.* 9, 24.

ἀναλῦσαι καὶ σὺν Χριστῷ εἶναι. Ἔστενεν γὰρ καὶ αὐτὴ κατὰ τὸν ἀπόστολον τὸ οἰκητήριον τὸ ἐξ οὐρανοῦ ἐπενδύσασθαι ἐπιποθοῦσα. Καὶ καταλαβόντων τῶν ἁγίων γενεθλίων τοῦ Σωτῆρος, λέγει πρὸς τὴν ἀνεψιὰν αὐτῆς, τὴν κυρίαν Παῦλαν · « Ἀπέλθωμεν εἰς τὴν ἁγίαν Βηθλεέμ · οὐ γὰρ οἶδα εἰ ἔτι βλέπω ἐν σαρκὶ τὴν ἑορτὴν ταύτην. » Παραγίνονται οὖν ἐκεῖσε καὶ πᾶσαν τὴν ἀγρυπνίαν ἐπιτελέσασαι τῇ ἔωθεν μεταλαμβάνουσιν τῶν φρικτῶν μυστηρίων. Καὶ λοιπὸν ἡ ἁγία, ὡς παρὰ Θεοῦ δεξαμένη τὴν ἀπόκρισιν, τοιαῦτα πρὸς τὴν ἀνεψιὰν αὐτῆς εἶπεν · « Εὐχου ὑπὲρ ἐμοῦ · ἀπὸ γὰρ τοῦ νῦν μόνη ἑορτάζεις τὰ γενέθλια τοῦ Κυρίου · ἐμοῦ γὰρ τῆς ἐν σαρκὶ ζωῆς τὸ τέλος μετ' ὀλίγον πληροῦται. » Ἡ δὲ ταῦτα ἀκούσασα σφόδρα διαταράχθη. Καὶ ὑποστρέψασαι ἐκ τῆς ἁγίας Βηθλεέμ εἰς τὸ μοναστήριον, εὐθέως ἡ ἁγία οὐδὲ ἅλωσ τοῦ κόπου τῆς ἀγρυπνίας καὶ τῆς ὀδοπορίας φροντίσασα, ἐξῆλθεν ἐν τῷ σπηλαίῳ καὶ ἠΰξατο ἐκτενωῶς.

[64] Καὶ τῇ ἐπαύριον ἀπήλθομεν ἐν τῷ μαρτυρίῳ τοῦ ἁγίου πρωτομάρτυρος Στεφάνου, ἔφθασεν γὰρ ἡ μνήμη τῆς

1. Cf. *Phil.* I, 23.

2. Cf. *II Cor.* 5, 2.

3. Lundi 25 décembre 439. Cette mention de la *Vie* serait la première attestation, pour l'Église de Jérusalem, de la célébration de la naissance de Jésus à la date du 25 décembre : cette fête d'origine romaine ne se répandit que progressivement en Orient, à la fin du iv^e et au début du v^e siècle, et le récit d'Éthérie, en dépit d'une lacune tombant à ce moment, nous montre le 6 janvier célébré à Bethléem, très probablement comme l'unique commémoration de la naissance du Christ. S. JÉRÔME (*Homilia de Nativitate Domini*, éd. Morin, *Anecdota Maredsolana*, III, 2, p. 396) nous montre la fête occidentale célébrée à Bethléem, en présence d'un évêque (celui de Jérusalem ? cf. *ibid.*, p. 398), mais contre l'usage de la Palestine. RAMPOLLA (n. XLIV, p. 268-70) attribue à l'évêque Juvénal, entre 425 et 439, l'introduction de la fête à Jérusalem (encore est-il possible que Mélanie soit allée célébrer avec Paule une fête ignorée de l'Église de Jérusalem).

4. A rapprocher de la même épithète chez S. JÉRÔME pour désigner la petite cité consacrée par la naissance de Jésus (*Ep.* CVIII, 14 ; II, p. 325).

elle avait hâte aussi d'être délivrée et d'être avec le Christ¹. Elle soupirait en effet elle aussi, souhaitant, selon l'Apôtre, « de revêtir par-dessus l'habitation qui vient du Ciel² ». Comme la sainte Nativité du Sauveur³ arrivait, elle dit à sa cousine, la dame Paule : « Allons à la sainte Bethléem⁴, car je ne sais si je verrai encore dans ma chair cette fête. » Elles y arrivent donc, et, ayant célébré toute la veillée⁵, à l'aube elles participent aux redoutables mystères. Finalement, la sainte, comme ayant reçu une réponse de Dieu, parla ainsi à sa cousine : « Prie pour moi, car, dorénavant, tu vas fêter seule la Nativité du Seigneur : car pour moi le terme de ma vie dans la chair est atteint sous peu. » Ce qu'entendant, sa cousine fut grandement troublée. Étant retournées toutes deux de la sainte Bethléem au monastère, aussitôt la sainte, sans se soucier du tout de la fatigue de la veille et du chemin⁶, s'en alla dans la grotte⁷ et pria sans relâche.

[64] Le lendemain, nous allâmes au martyrium du saint protomartyr Étienne⁸, — la mémoire de sa dormition

5. L'existence de cette veillée est attestée par ÉTHÉRIE pour l'Épiphanie (25, 12 ; Pétré, p. 206). La Pèlerine signale qu'« à Bethléem, pendant toute l'octave..., à partir de l'heure où tous la nuit reviennent à Jérusalem avec l'évêque, les moines de l'endroit au complet continuent à veiller jusqu'au matin dans l'église en disant des hymnes et des antiennes ». On peut supposer que cet Office nocturne a été transféré, avec la fête elle-même, au 25 décembre. Mélanie, dans sa ferveur psalmodique, n'aura certainement pas manqué de faire sa note dans la psalmodie.

6. Au labeur des vigiles, qui n'était certainement pas un vain mot, s'ajoutait la distance à franchir de Bethléem à Jérusalem. Celle-ci, d'après le Pèlerin de Bordeaux, était de six milles, les moines, précise Éthérie (25, 6 ; Pétré, p. 202), faisant la route à pied. La fatigue de Mélanie, en la circonstance, n'a donc rien que de naturel.

7. La grotte des enseignements du Christ, sanctuaire desservi par le monastère des hommes (cf. *supra*, c. 49).

8. Le lendemain de Noël est en effet dans tous les calendriers, dès le début du iv^e s., consacré à S. Étienne. Noter que les jours sont comptés d'un coucher du soleil à l'autre : si le 25 décembre comprenait déjà la veillée nocturne à Bethléem, le « lendemain »

κοιμήσεως αὐτοῦ, καὶ συναχθέντες ἐκεῖσε ὑπεστρέψαμεν ἐν τῷ μοναστηρίῳ. Καὶ ἐν τῇ ἀγρυπνίᾳ ἀνέγνων ἐγὼ πρῶτος, εἶτα ἀνέγνωσαν τρεῖς ἀδελφαί, ὕστερον δὲ πάντων ἀνέγνω καὶ αὐτὴ ἐκ τῶν Πράξεων τὴν κοιμήσιν τοῦ ἁγίου Στεφάνου. Τελεσάσης δὲ αὐτῆς τὸ τῆς ἀναγνώσεως μέτρον, πᾶσαι αἱ ἀδελφαὶ εἶπαν πρὸς τὴν ἁγίαν· « Σωθῆς ἐν πολλοῖς ἔτεσιν, πολλὰς μνήμας ἁγίων ἐπιτελέσης. » Ἡ δὲ ὡς ἄνωθεν δεξαμένη τὴν πληροφορίαν, ἀπεκρίνατο πρὸς αὐτάς· « Καὶ ὑμεῖς σωθῆτε· ἐμοῦ γὰρ οὐκέτι ἀναγινωσκούσης ἀκούσετε. »

Πᾶσαι δὲ ἐπὶ τῷ λόγῳ τούτῳ χαλεπῶς ὠδυνήθησαν· ἠπίσταντο γὰρ ἐκ προφητείας αὐτὴν εἰρηκεῖν τὸν λόγον. Καὶ ὡσπερ ἤδη μεταβαίνουσα πρὸς τὸν Κύριον ἐκ τοῦ κόσμου, πνευματικὴν αὐταῖς διαθήκην κατελίμπανε, λέγουσα ταῦτα· « Σπουδάσατε, παρακαλῶ, μετὰ τὴν ἐμὴν ἔξοδον μετὰ φόβου καὶ νήψεως ἐπιτελεῖν τὸν κανόνα, διότι γέγραπται· Ἐπικατάρατος ὁ ποιῶν τὸ ἔργον Κυρίου ἀμελῶς. Εἰ γὰρ καὶ ἐγὼ μικρὸν ὕστερον χωρίζομαι ὑμῶν τῇ σαρκὶ καὶ οὐκέτι μεθ' ὑμῶν τυγχάνω, ἀλλ' ὁ αἰεὶ ὢν καὶ πληρῶν τὰ σύμπαντα Θεὸς σὺν ὑμῖν ὑπάρχει καὶ γινώσκει ἐκάστης καὶ τὰ βᾶθη τῆς καρδίας. Τοῦτον οὖν προορῶσα διὰ παντὸς τὰς ἑαυτῶν ψυχὰς ἐν ἀγάπῃ καὶ ἀγνείᾳ μέχρι τέλους τηρήσατε, γινώσκουσαι ὅτι πᾶσαι τῷ φοβερῷ αὐτοῦ παραστησόμεθα βήματι, καὶ κομιεῖται ἐκάστη εἴτε τῶν πόνων τὸν μισθὸν εἴτε τῶν ἀμαρτημάτων τὸ κρίμα. »

Πασῶν δὲ σφοδρῶς ὀδυρομένων ὅτι τοιαύτην ὁδηγὸν ἀγαθὴν καὶ θεόπνευστον διδάσκαλον ἤμελλον ἀπολλύειν, αὐτὴ καταλείψασα αὐτάς ἔφη πρὸς τὴν ἐμὴν εὐτέλειαν· « Ἀπέλθωμεν εἰς τὸ μαρτύριον τοῦ μοναστηρίου τῶν

commence dès le soir du même jour selon notre façon de compter, pour que Mélanie ait pu prendre part à cette réunion avant de revenir au monastère pour la veillée nocturne. Quant à la question très embrouillée de la localisation des différents souvenirs et sanctuaires de S. Étienne à Jérusalem, voir *DACL*, V, 648-53.

1. Il ne s'agit pas, dans cette cérémonie du soir, d'une « synaxe »

était en effet arrivée —, et, y ayant fait la réunion, nous retournâmes au monastère¹. Au cours de la vigile, je lus le premier, ensuite lurent trois sœurs, et après tous les autres, elle lut elle aussi, dans les Actes, la dormition de saint Étienne. Une fois qu'elle eut terminé la lecture fixée, toutes les sœurs dirent à la sainte : « Bonne santé, nombreuses années, célèbre encore de nombreuses mémoires de saints. » Mais elle, comme ayant reçu d'en-haut une pleine assurance, de leur répondre : « Vous aussi bonne santé car, pour moi, vous ne m'entendrez plus lire. »

A cette parole, toutes furent péniblement affectées, car elles ne croyaient pas qu'elle avait dit cette parole prophétiquement. Et, comme déjà en train de passer du monde vers le Seigneur², elle leur laissait en ces termes un testament spirituel : « Ayez à cœur, je vous le demande, après mon départ, de célébrer l'Office avec crainte et vigilance³, parce qu'il est écrit : Maudit celui qui fait l'œuvre du Seigneur avec négligence⁴. Même si, en effet, dans bien peu de temps, je suis séparée de vous par la chair et ne suis plus avec vous, Dieu, lui qui toujours est et remplit toutes choses, demeure avec vous et connaît jusqu'aux profondeurs du cœur de chacune. Ayez donc continuellement cela sous les yeux, et gardez vos âmes jusqu'à la fin dans l'amour et la pureté, sachant que toutes nous comparaitrons devant son redoutable tribunal et que chacune recevra soit le salaire de son labeur, soit la sentence de ses fautes⁵. »

Comme toutes se lamentaient fort parce qu'elles allaient perdre un guide si excellent et un maître inspiré de Dieu, elle les laissa et dit à mon humble personne : « Allons au

au sens habituel, c'est-à-dire de la célébration de la Messe, mais de ce que nous appellerions les premières Vêpres de S. Étienne (cf. le texte latin).

2. Cf. *Jn* 12, 1.

3. Cf. *supra*, ch. 42.

4. *Jér.* 48, 10.

5. *Rom.* 14, 10 ; *II Cor.* 5, 10.

ἀνδρῶν, ἵνα εὐξόμεθα · καὶ γὰρ ἀπόκεινται καὶ ἐκεῖ λείψανα τοῦ ἁγίου Στεφάνου. » Ἐμοῦ δὲ μετὰ πολλῆς ὀδύνης τὸ κελευσθὲν ὑπὸ τῆς μακαρίας ποιήσαντος καὶ ἀκολουθήσαντος αὐτῆ, ὡς ἐγενάμεθα ἔνδον τοῦ μαρτυρίου, αὐτῆ, ὡς ἤδη συνόμιλος γεναιμένη τῶν ἁγίων μαρτύρων, εὐχομένη μετὰ δακρύων ἔλεγεν ταῦτα · « Δέσποτα ὁ Θεὸς τῶν ἁγίων μαρτύρων ὁ γινώσκων τὰ πάντα πρὶν γενέσεως αὐτῶν, σὺ ἐπίστασαι τὴν ἐμὴν ἐξ ἀρχῆς προαίρεσιν, ὅτι σὲ ἠγάπησα ἐξ ἁλῆς καρδίας, καὶ ἀπὸ τοῦ φόβου σου ἐκολληθῆ τὸ ὄστούν μου τῇ σαρκί μου. Σοὶ γὰρ τῷ πλάσαντί με ἐκ κοιλίας μητρός μου ἀνεθέμην τὴν ψυχὴν μου καὶ τὸ σῶμα, καὶ σὺ κρατήσας τῆς χειρὸς τῆς δεξιᾶς μου ὠδήγησάς με ἐν τῇ βουλῇ σου · ἀλλ' ἄνθρωπος οὐσα πολλάκις ἡμαρτόν σοι καὶ ἐν λόγῳ καὶ ἐν ἔργῳ, σοὶ τῷ μόνῳ καθαρῷ καὶ ἀναμαρτήτῳ. Πρόσδεξαι οὖν τὴν δέησίν μου, ἣν μετὰ τῶν δακρύων μου τούτων προσφέρω σοὶ διὰ τῶν ἁγίων σου ἀθλοφόρων, καὶ καθάρισόν με τὴν δούλην σου, ἵνα ἐρχομένης μου πρὸς σὲ ἀνεμπόδιστα γένωνται τῆς ψυχῆς μου τὰ διαβήματα, καὶ μὴ κατάσχωσίν με οἱ τοῦ ἄερος τούτου πονηροὶ δαίμονες, ἀλλὰ διαβῶ πρὸς σὲ ἄσπιλος, ὀδηγουμένη ὑπὸ τῶν ἁγίων σου ἀγγέλων, καὶ καταξιωθῶ τῆς οὐρανίου σου πασάδος, ἀκούσασα τῆς εὐλογημένης σου φωνῆς ἧς μέλλεις τότε λέγειν πρὸς τοὺς εὐαρεστοῦντάς σοι · Δεῦτε, οἱ εὐλογημένοι τοῦ Πατρὸς μου, κληρονομήσατε τὴν ἡτοιμασμένην ὑμῖν βασιλείαν ἀπὸ καταβολῆς κόσμου · σοῦ γὰρ εἰσὶν οἱ ἄφατοι οἰκτιρμοὶ καὶ τὰ πλήθη τοῦ ἔλεους, καὶ σφίξεις πάντας τοὺς ἐλπίζοντας ἐπὶ σέ. » Εἶτα τοὺς ἁγίους μάρτυρας παρεκάλει λέγουσα · « Ἀθληταὶ τοῦ Κυρίου, οἱ τὸ τίμιον ὑμῶν αἷμα ὑπὲρ τῆς εἰς αὐτὸν ὁμολογίας ἐκχέοντες, σπλαγχνίσθητε ἐπὶ τὴν ταπεινὴν δούλην ὑμῶν,

1. L'expression semble bien indiquer qu'il ne s'agit pas du même édifice qu'au début du chapitre : le premier était « le Martyrium » de S. Étienne suffisamment désigné par ces mots, celui où se célébraît la fête pour la ville de Jérusalem ; le second est celui que Mélanie a bâti sur le Mont des Oliviers, desservi par un groupe de « chapelains » (ch. 57) et appelé aussi μαρτύριον.

2. Cf. *Dan.* 13, 42.

martyrium du monastère des hommes pour prier, car là aussi reposent des reliques de saint Étienne¹. Et moi, avec beaucoup de peine, je fis ce que m'ordonnait la bienheureuse, et la suivis ; quand nous fûmes parvenus à l'intérieur du martyrium, comme si elle était déjà compagne des saints martyrs, elle fit cette prière avec larmes : « Seigneur, Dieu des saints martyrs, qui connais toutes choses avant leur origine², tu sais ce que j'ai choisi dès le début, que je t'ai aimé de tout mon cœur, et qu'en raison de ta crainte, mes os se sont collés à ma chair³. Car, à toi qui m'as formée dès le sein de ma mère, j'ai consacré mon âme et mon corps, et toi, me tenant par ma main droite, tu m'as conduite par ton conseil⁴. Mais, étant mortelle, j'ai souvent péché contre toi en paroles et en œuvres, contre toi le seul pur et sans péché. Accueille donc ma demande, que je t'offre avec ces larmes par l'intermédiaire de tes saints athlètes victorieux ; purifie-moi, moi ton esclave, afin que, pour venir à toi, les pas de mon âme ne soient pas entravés et que ne me retiennent pas les mauvais démons de cette atmosphère, mais que je passe vers toi sans tache, conduite par tes saints anges⁵, et que je sois jugée digne de ton céleste lit nuptial, après avoir entendu la parole bénie que tu diras alors à ceux qui te sont agréables : Venez, les bénis de mon Père, recevez en héritage le royaume qui vous a été préparé dès la création du monde⁶. A toi sont en effet les indicibles compassions et les profusions de la miséricorde⁷, et tu sauves tous ceux qui espèrent en toi⁸. Elle s'adressait ensuite aux saints martyrs en ces termes : « Athlètes du Seigneur, qui répandez votre sang précieux pour le confesser, laissez-vous toucher de compassion pour votre humble

3. Cf. *Ps.* 101, 6.

4. Cf. *Ps.* 72, 23-24.

5. Cf. *infra*, ch. 70.

6. *Matth.* 25, 34.

7. Cf. *Dan.* 9, 9.

8. Cf. *Ps.* 16, 7.

ἤτις αἰεὶ τὰ ἅγια ὑμῶν λείψανα προσεκύνησα · καὶ ὥσπερ πάντοτέ μου ὑπηρεούσατε, οὕτω καὶ ἐπὶ τοῦ παρόντος παρρησίαν κεκτημένοι πρὸς τὸν φιλόνητον Θεὸν προσθεύσατε, ὅπως ἐμοῦ μὲν τὴν ψυχὴν ἐν εἰρήνῃ προσδέξηται, τὰ δὲ μοναστήρια μέχρι τέλους ἐν τῷ φόβῳ αὐτοῦ διαφυλάξῃ. »

Καὶ πρὶν σχεδὸν τὴν εὐχὴν τελέσαι, εὐθέως ἤρξατο ὑποφρικτιᾶν αὐτῆς τὸ σαρκίον. Καὶ ὑποστρέφαντες εἰς τὸ μοναστήριον τῶν παρθένων, κατελάδομεν τὰς ἀδελφὰς ἐπιτελούσας ἔτι τὴν ψαλμωδίαν · καὶ ἐμοῦ ἐκ τῆς συνοχῆς τῆς περιεχούσης με θλίψεως μὴ δυνηθέντος ἔτι στήναι, ἀλλ' ἀπελθόντος ὀλίγον ἀναπαῆναι, αὐτὴ πάλιν ἀπῆλθεν εἰς τὸν κανόνα. Ὡς δὲ ἤσθοντο αἱ ἀδελφαὶ ὅτι λοιπὸν ἤρξατο ἀρρωστεῖν, πολλὰ παρεκάλεσαν αὐτὴν λέγουσαι · « Ἀνάπαυσον ἑαυτὴν μικρόν, ὅτι οὐκ ἰσχύεις στήναι. » Ἡ δὲ οὐκ ἐπένευσεν εἰποῦσα · « Τέως πληρώσομεν τοὺς ὄρθριους ὕμνους. » Καὶ μετὰ τὸ πληρῶσαι αὐτὴν πᾶσαν τὴν λειτουργίαν, ἀπελθοῦσα ἀνέκλινεν ἑαυτὴν · καὶ κατασχεθεῖσα ὑπὸ τῆς τοῦ πλευροῦ ἀλγηδόνος, σφοδροτάτως ἠρρώστησεν.

Καὶ μεταστελαιμένη τὴν ἐμὴν εὐτέλειαν καὶ πάσας τὰς ἀδελφὰς, ἤρξατο λέγειν πρὸς με · « Ἴδου ἐγὼ πορεύομαι πρὸς τὸν Κύριον · εὖξαι οὖν περὶ ἐμοῦ. » Ἐγὼ δὲ χαλεπωτέρως ἤλγησα τὴν καρδίαν ταῦτα ἀκούσας.

[65] Εἶτα πάλιν πρὸς τὰς παρθένους ἔλεγεν ταῦτα · « Καὶ ὑμᾶς παρακαλῶ εὖξασθαι περὶ ἐμοῦ, διότι οὐδέποτε τι ἐμῶν κακὸν ἐβουλήθη· ἀλλ' εἰ καὶ ποτε ἐλάλησα μιᾷ ἐξ ὑμῶν αὐστηρότερον λόγον, ἀγάπης ἕνεκα πνευματικῆς

1. Cf. *supra*, ch. 60.

2. Sans doute les ὄρθρινοι ὕμνοι nommés un peu plus loin ; la visite au Monastère des hommes se placerait donc pendant le repos que Mélanie accordait à ses sœurs entre « Matines » et « Laudes »

servante, pour moi qui ai toujours vénéré vos saintes reliques. Et de même que vous m'avez toujours écoutée, ainsi maintenant encore, vous qui pouvez tout dire¹, soyez mes ambassadeurs auprès de Dieu qui aime les hommes, pour qu'il accueille mon âme en paix et garde les monastères jusqu'au bout dans sa crainte. »

Elle avait à peine terminé sa prière qu'elle commença aussitôt à frissonner dans sa pauvre chair. Retournant au monastère des vierges, nous trouvâmes les sœurs encore en train de célébrer la psalmodie². Tandis qu'épuisé par le chagrin qui m'étreignait, ne pouvant plus tenir debout, je me retirai pour me reposer un peu, elle s'en revint à l'Office. En constatant qu'elle avait finalement un commencement de faiblesse, les sœurs lui firent beaucoup de prières en disant : « Repose-toi un peu : tu n'as plus la force de tenir debout. » Mais elle ne céda pas et dit : « Pas avant que nous ayons achevé les psaumes matinaux. » Et après avoir achevé toute la liturgie, elle partit se coucher, et, saisie d'une douleur du côté, elle fut prise d'une extrême faiblesse.

Adieux et recommandations

Ayant envoyé chercher mon humble personne et toutes les sœurs, elle commença à me dire : « Voici que je vais vers le Seigneur, prie donc pour moi. » Mais moi j'eus encore plus mal au cœur, en entendant cela.

[65] Ensuite, elle parla encore aux vierges en ces termes : « A vous aussi je demande de prier pour moi, car je n'ai jamais voulu de mal à aucune d'entre vous. Si parfois, cependant, j'ai dit à quelqu'une d'entre vous une parole un peu dure, c'est par affection spirituelle que je l'ai fait.

(*supra*, ch. 23, « deux heures », ch. 46) et ce serait au cours même de l'Office que les religieuses, voyant la fatigue de Mélanie, s'interrompraient pour la prier de se reposer (cf. le texte latin).

τοῦτο ἐποίησα. Βλέπετε οὖν ἑαυτὰς ὡς γνήσιαι δοῦλαι τοῦ Χριστοῦ · ἐν πάσῃ ἐπιστήμῃ διάξατε τὸν ὑπόλοιπον τῆς ζωῆς ὑμῶν χρόνον, ἵνα φαιδρὰς ἔχουσαι τὰς λαμπάδας κατὰ τὴν ἡμέραν ἐκείνην ἀρέσητε τῷ ἐπουρανίῳ νυμφίῳ. Ἴδού οὖν παρατίθημι ὑμᾶς τῷ Θεῷ τῷ δυναμένῳ φρουρῆσαι τὰς ψυχὰς καὶ τὰ σώματα ὑμῶν. Παρατίθημι δὲ ὑμᾶς καὶ τῷ κυρίῳ τῷ πρεσβυτέρῳ καὶ παρακαλῶ, μὴ θλίψετε αὐτὸν ἐν τινι, ἀλλ' ὑποτάγητε αὐτῷ ἐν πάσῃ ταπεινοφροσύνῃ, γινώσκουσαι ὅτι καὶ αὐτὸς διὰ τὸν Θεὸν τὸ βάρος ὑμῶν βαστάζει, καὶ ἡ ἀντιτασσομένη αὐτῷ καὶ μὴ ὑπακούουσα τὸν Θεὸν λυπεῖ. » Ταῦτα δὲ εἰρηκυῖα ἐπεθύμησεν ἐν τῷ εὐκτηρίῳ τεθῆναι καὶ λέγει · « Ἀποκομίσάτέ με πλησίον τῶν ἁγίων μαρτύρων. »

[66] Εἶτα τῶν ὁδυνῶν αὐτῆς ἔτι μᾶλλον αὐξανόμενων, λέγει πρὸς ἡμᾶς · « Ἡ ἡμέρα ἐπληρώθη. » Καὶ πάντες χαλεπῶς ὠδύροντο, μάλιστα δὲ αἱ παρθένοι ἐπενθοῦσαν, μητρὸς στεροῦμεναι ἀληθῶς φιλοστόργου. Ὁρῶσα δὲ ἡ ἁγία καὶ τὴν ἐμὴν καρδίαν πάνυ ὀδυνομένην, λέγει μοι τῇ πέμπτῃ ἡμέρᾳ τῆς ἀρρωστίας αὐτῆς, ἐν ἣ καὶ ἐτελειώθη · « Τέκνον, ὅσα ἂν εὔξησθε καὶ κλαύσητε, οὐδὲν ὠφελεῖτε · ἤκουσα γὰρ φωνῆς λεγούσης εἰς τὴν καρδίαν μου ὅτι δεῖ με πάντως κατὰ πρόσταγμα Κυρίου τῶν δεσμῶν τοῦ σώματος ἐλευθερωθῆναι καὶ πρὸς τὸν Κύριον ἐκδεμῆσαι. » Ἦν δὲ κυριακὴ ἐπιφώσκουσα, καὶ λέγει μοι πρὸ διαφύματος · « Καταξίωσον ἐπιτελέσαι ἡμῖν τὴν ἁγίαν ἀναφοράν. » Καὶ ἐν τῷ προσφέρειν με, ἀπὸ πολλῆς ὀδύνης οὐκ ἴσχυον κρᾶξει. Ἡ δὲ ὡς οὐκ ἤκουσεν τῆς ἐπικλήσεως,

1. Cf. *Matth.* 25, 1-12.

2. Cf. *Phil.* 4, 7.

3. Cf. *Gal.* 6, 2.

4. Si on compte comme les anciens la 5^e journée à partir du mardi matin où elle s'est couchée, il faut prendre simplement des durées de 24 heures sans tenir compte du coucher du soleil. Ce laps de temps va donc du samedi matin au dimanche matin, et la précision suivante indique une heure assez tardive pour que, le soleil couché, on fût déjà civilement et religieusement, au début de ce dimanche à la fin

Considérez-vous donc comme d'authentiques servantes du Christ. Passez dans une science parfaite le temps qu'il vous reste à vivre, afin qu'ayant vos lampes brillantes¹, comme pour le grand Jour, vous soyez agréables à l'époux céleste. Voici donc que je vous confie au Dieu qui a le pouvoir de garder vos âmes et vos corps². Je vous confie aussi au seigneur prêtre, et je vous demande de ne le contrister en rien, mais de lui être soumises en toute humilité, sachant que lui aussi porte à cause de Dieu votre fardeau³, et que celle qui lui résiste et ne lui obéit pas contriste Dieu. » Ceci dit, elle désira être placée dans l'oratoire et dit : « Transportez-moi plus près des saints martyrs. »

[66] Ensuite, ses douleurs augmentant encore, elle nous dit : « Le jour est accompli. » Et tous se lamentaient tristement ; les vierges surtout s'affligaient, privées d'une mère vraiment tendre. Voyant que j'avais le cœur tellement en peine, la sainte me dit, le cinquième jour de sa maladie⁴, jour où elle mourut : « Mon fils, toutes vos prières et vos pleurs ne servent de rien. Car j'ai entendu une voix me dire dans mon cœur que je dois absolument, selon le décret du Seigneur, être délivrée des liens de mon corps, et m'en aller vers le Seigneur⁵. » Or, le dimanche commençait à briller⁶ ; elle me dit, avant le lever du soleil : « Fais-moi la faveur de célébrer pour nous la sainte anaphore. » Tandis que j'offrais, je ne pouvais, en raison de mon chagrin, parler fort. N'entendant pas l'épiclesse⁷, elle me fait dire, tout

duquel Mélanie devait mourir. Le texte latin semble ici plus satisfaisant.

5. Cf. *Phil.* 1, 23 et *II Cor.* 5, 6.

6. Cf. *Matth.* 28, 1 ; *Lc* 23, 54.

7. « Appel, invocation » : ce terme désigne, depuis S. IRÉNÉE (*Adv. haer.* VI, xviii, 5 ; *PG* 7, 128 ; d'après HARNACK, *Texte u. Untersuch.*, 1900, V, p. 56), une prière qui opère la consécration eucharistique. Peu à peu, il s'est spécialisé dans le sens d'une invocation (généralement au Saint-Esprit), distincte des paroles de l'institution, et a donné lieu à de longues controverses entre les Églises d'Orient et d'Occident. Au v^e s., les liturgies occidentales

δηλοῖ μοι ἰσταμένω ἐν τῷ θυσιαστηρίῳ πάνυ ἀγωνιάσασα ·
« Ἵψωσον τὴν φωνήν σου, ἵνα ἀκούσω τῆς ἐπικλήσεως. »

[67] Καὶ οὕτως μεταλαβούσης αὐτῆς τῶν θείων μυστηρίων, παραγίνεται ὁ θεοφιλέστατος ἐπίσκοπος σὺν τῷ κλήρῳ · καὶ λαλήσαντες λόγους ἱκανοὺς περὶ σωτηρίας ψυχῆς, ὕστερον λέγει πρὸς αὐτὸν ἡ μακαρία · « Ἐγε ἐν παραθήκῃ τὸν πρεσβύτερον καὶ τὰ μοναστήρια, καὶ προνοοῦ πάντων ὡς καλὸς ποιμὴν λογικῶν προβάτων, μιμούμενος τὸν ἑαυτοῦ δεσπότην. » Ὁ δὲ ἐννοῶν πόσον ἀγαθῶν ἤμελλεν ἐξιέναι τοῦ κόσμου, σφόδρα διαταράχθη · ἡ δὲ ἅγια αἰτήσασα καὶ παρ' αὐτοῦ κοινωνίαν, ἀπέλυσε αὐτὸν ἐν εἰρήνῃ.

[68] Καὶ λοιπὸν εἰσῆλθον οἱ ἐν τῷ μοναστηρίῳ αὐτῆς θεοφιλέστατοι μοναχοί, καὶ πρὸς αὐτοὺς ἔφη · « Συντάσσομαι ὑμῖν μέλλουσα ἐκδημεῖν ἐκ τοῦ προσκαιρίου βίου, καὶ παρακαλῶ, ἐν πᾶσιν ἀναπαύσατε τὸν πρεσβύτερον γινώσκοντες ὅτι ἐν τούτῳ τὸν τῶν ὄλων Θεὸν ἀναπαύετε, διότι καὶ αὐτὸς ἐλεύθερος ὢν ἐκ πάντων ἐδούλωσε ὑμῖν ἑαυτὸν διὰ τὸν Κύριον, καὶ μὴ ἔχων ἀνάγκην τὸ βᾶρος ὑμῶν βαστάζει. »

Εἶτα εἰσῆλθον τὰ λοιπὰ μοναστήρια καὶ πλεῖστοι ἐκ τῆς πόλεως. Καὶ ἡ ἀληθῶς γενναία, καὶ ταῦτα τῶν χαλεπῶν ἐκείνων ὀδυνῶν ἀπτομένων αὐτῆς τοῦ σώματος, ἐν οὐδενὶ ὀλιγόρησεν, ἀλλ' ἀδιστάκτῳ καρδίᾳ μετὰ πολλῆς μακροθυμίας, ὡς ἔπρεπε, ἅπασιν συνετάξατο. Καὶ μετὰ ταῦτα εἰσῆλθεν πρὸς αὐτὴν ἡ ἀνεψιὰ αὐτῆς, ἡ κυρία Παῦλα, σὺν πᾶσιν τοῖς οἰκείοις αὐτῆς · καὶ πάντα ἐνουθέτησεν, ἐξαιρέτως δὲ αὐτὴν σφόδρα ὀδυνωμένην ἐπὶ τῷ χωρισμῷ αὐτῆς παρεμυθήσατο, καὶ πολλὰ εὐλογήσασα καὶ ἐπευξαμένη ἀπέλυσε.

connaissaient, semble-t-il, une prière analogue, et on ne peut pas affirmer d'après ce texte que la Messe que célèbre ici Geroncius est, par exemple, celle qu'atteste S. Cyrille de Jérusalem (le témoin le plus formel de la tradition orientale) ; cependant, l'importance particulière que semble attacher Mélanie à l'épiclese suggère bien qu'il s'agit d'une prière spéciale et considérée comme capitale dans le déroulement de la Messe. Voir Dom CABROL, art. *Épiclese*, *DACL*, V, 142-84.

anxieuse, à moi qui étais debout à l'autel : « Élève la voix pour que j'entende l'épiclese. »

[67] Une fois qu'elle eut pris part aux saints mystères, l'évêque très cher à Dieu arriva avec le clergé. Ils tinrent quelques propos appropriés sur le salut de l'âme, après quoi la bienheureuse de lui dire : « Reçois en dépôt le prêtre et les monastères, et aie souci de tous comme un bon berger de brebis raisonnables, à l'exemple de ton propre maître. » Et lui, voyant quel trésor allait quitter le monde, fut grandement troublé. La sainte, après lui avoir demandé également la communion¹, le congédia en paix.

[68] Et ensuite, entrèrent les moines très chers à Dieu de son monastère. Elle leur dit : « Je vous recommande, sur le point de quitter cette vie passagère, et je vous prie de donner en tout satisfaction au prêtre, sachant qu'en lui c'est au Dieu de toutes choses que vous donnez satisfaction, parce que lui-même étant libre de tout s'est constitué votre esclave² à cause du Seigneur et, sans y être obligé, porte votre poids³. »

Entrèrent ensuite les autres monastères et de très nombreuses personnes de la ville. Et elle, vraiment forte, malgré ces douleurs aiguës qui attaquaient son corps, ne se relâchait nullement, mais, d'un cœur imperturbable, avec beaucoup de grandeur d'âme, faisait ses recommandations à tous, comme il convenait. Après quoi entra auprès d'elle sa cousine, la dame Paule, avec tous ses familiers. Elle leur fit à tous ses recommandations, et consolait particulièrement celle-ci qui souffrait très fort de se séparer d'elle ; et, après beaucoup de bénédictions et de prières, elle les congédia.

1. Sur l'habitude de renouveler le viatique dans la même journée, cf. *supra*, ch. 55. Le latin ajoute d'ailleurs une troisième communion, juste avant le dernier soupir.

2. I *Cor.* 9, 19.

3. Cf. *Gal.* 6, 2.

Ἔσπερον δὲ πάντων πρὸς τὴν ἐμὴν ἐλεεινότητα τοιοῦτους ἐφθέγγετο λόγους : « Περιττὸν μὲν ἐστὶν τὸ παρακαλεῖν τὴν σὴν θεοφιλίαν περὶ τῆς φροντίδος τῶν μοναστηρίων · καὶ γὰρ ἐμοῦ ἔτι ἐν σαρκὶ ζώσης, σὺ ὑπῆρχες ὁ πάντων τὴν φροντίδα καὶ τὸ βᾶρος βαστάζων καὶ εἰς πάντα συναντιλαμβανόμενός μου. Διὸ καὶ νῦν παρατίθημί σοι τὰ μοναστήρια, καὶ παρακαλῶ ὅπως περισσοτέρως ἐν τῇ ἀπουσίᾳ μου τὸν ὑπὲρ αὐτῶν ἀναδέξασθαι πόνον · ὑπὲρ οὗ τὸν μισθὸν ἀποδώσει σοι ὁ Θεὸς ἐν τῷ αἰῶνι τῷ μέλλοντι. » Καὶ ὡς πᾶσιν συνετάξατο ἐν εἰρήνῃ, εἶπεν : « Ποιήσατε εὐχὴν. » Καὶ οὕτως ἀπέλυσεν ἅπαντας λέγουσα : « Ἄφετέ με λοιπὸν ἀναπαῆναι. »

Περὶ δὲ ἐνάτην ὥραν ἤρξατο λιποθυμεῖν · ἡμεῖς δὲ ὑπολαβόντες ὅτι ἐξέλειπεν, ἐπειρώμεθα τανύειν αὐτῆς τοὺς πόδας. Ἡ δὲ μικρὸν ἀνασφήλασα λεπτῇ τῇ φωνῇ ἔφη πρὸς τὴν ἐμὴν βραχύτητα : « Οὐπω ἦλθεν ἡ ὥρα. » Ἐγὼ δέ, καὶ ταῦτα μὴ δυνάμενος ὑποφέρειν τὴν περιέχουσάν με ὀδύνην, πρὸς αὐτὴν ἀπεκρινάμην : « Ὅτε οὖν ἔλθῃ ἡ ὥρα, προλέγεις ἡμῖν ; » Ἡ δὲ, « Ναί », φησίν. Τοῦτο δὲ εἰρηκεν, ὡς λογίζομαι, σημαίνουσα ὅτι οὐ χρῆζει τῶν μετὰ τὴν τελευταίαν ἐπανορθούντων αὐτῆς τῶ σῶμα. Παρέμειναν δὲ σὺν ἐμοὶ ἅγιοι ἄνδρες · τοῦτο γὰρ ἦν αὐτῆς πάντοτε ἡ εὐχή, τὸ μεταξὺ ἁγίων παραδοῦναι τὸ πνεῦμα.

Κατέλαβον δὲ πάλιν ὁ τε θεοφιλέστατος ἐπίσκοπος καὶ οἱ περὶ τὴν Ἐλευθερόπολιν ἀναχωρηταὶ ἁγιώτατοι ἄνδρες, οἵτινες πρὸς τὴν μακαρίαν εἶπον : « Σὺ μὲν ἀγωνισαμένη ἐπὶ τῆς γῆς τὸν καλὸν ἀγῶνα, χαίρουσα πορεύῃ πρὸς τὸν Κύριον, καὶ πάντες οἱ ἄγγελοι εὐφραίνονται · ἡμεῖς δὲ πάνυ θλιβόμεθα ἐπὶ τῷ χωρισμῷ τῆς σῆς ψυχωφελοῦς συντυχίας. » Ἡ δὲ ταύτην ὑστάτην φωνὴν πρὸς αὐτοὺς

1. Ici la construction grecque ὅπως περισσοτέρως ... ἀναδέξασθαι paraît anormale. Entre toutes les explications qu'on pourrait proposer, deux semblent plus probables, entre lesquelles nous ne saurions choisir : a) il y aurait contamination entre une complétive à un mode personnel avec ὅπως (indicatif futur, subjonctif) et un

En tout dernier lieu, elle adressa à mon humble personne les paroles suivantes : « Il est superflu de prier l'ami de Dieu que tu es d'avoir le souci des monastères. En effet, tant que je vivais encore dans la chair, c'était toi qui portais le souci et le poids de tout et me donnais en tout la main. C'est pourquoi, encore maintenant, je te confie les monastères et te demande, en mon absence, de prendre pour eux davantage de peine¹. Dieu t'en rendra le salaire dans le siècle futur². » Ayant fait à tous ses recommandations dans la paix, elle dit : « Mettez-vous en prière. » Ce fut ainsi qu'elle congédia tout le monde en disant : « Laissez-moi maintenant reposer. »

A la neuvième heure environ³ elle perdit connaissance. Et nous, supposant qu'elle avait expiré, nous commençons à lui étendre les jambes. Mais elle, s'étant un peu remise, dit d'une voix faible à mon humble personne : « L'heure n'est pas encore venue. » Et moi, n'ayant pas la force de supporter le chagrin qui m'oppressait, de lui répondre : « Quand l'heure sera venue, alors, tu nous le dis ? » — « Oui », dit-elle. Elle voulait signifier par là, je suppose, qu'elle n'avait pas besoin qu'on redressât son corps après sa mort. Avec moi restèrent des saints hommes. Tel, en effet, avait toujours été son vœu : rendre l'esprit⁴ au milieu des saints.

Arrivèrent de nouveau l'évêque, très cher à Dieu, et les très saints anachorètes vivant près d'Éleuthéropolis, qui dirent à la bienheureuse : « Toi qui as combattu sur terre le bon combat⁵ tu t'en vas joyeuse près du Seigneur, et tous les anges se réjouissent. Mais nous, nous sommes vivement accablés d'être privés de ton entretien bienfaisant

infinif depending directly from παρακαλῶ ; b) un verbe personnel, comme θελήσης, serait tombé entre ὅπως et ἀναδέξασθαι.

2. Lat. : « et prie pour moi ».

3. Vers 3 heures de l'après-midi.

4. Cf. Jn 19, 30.

5. Cf. II Tim. 4, 6.

ἀπεκρίνατο · « Ὡς τῷ Κυρίῳ ἔδοξεν, οὕτως καὶ ἐγένετο. »
Καὶ εὐθέως παρέδωκεν τὴν ἁγίαν αὐτῆς ψυχὴν τῷ ἑαυτῆς
δεσπότην πράως καὶ ἡσυχίως ἐν εὐφροσύνη καὶ ἀγαλλιάσει
κατ' αὐτὴν τὴν ἐσπέραν τῆς ἁγίας κυριακῆς, ἵνα καὶ ἐν
τούτῳ δευχθῆ ἢ πολλῇ αὐτῆς περὶ τὸν Κύριον ἀγάπη καὶ
περὶ τὴν ἁγίαν αὐτοῦ ἀνάστασιν.

Τὸ δὲ ἅγιον αὐτῆς λείψανον οὐκέτι τῶν κοσμοῦντων
ἐδέετο · οἱ τε γὰρ πόδες αὐτῆς ἐκτεταμένοι ὑπῆρχον καὶ
αἱ χεῖρες τῷ στήθει ἀμφοτέραι προσκεκολλημέναι καὶ
τὰ βλέφαρα εὐφυῶς μεμικτά. Ὅθεν, καθὼς ἦν διατάξασα,
οἱ ἀπὸ διαφόρων τόπων συναχθέντες ἅγιοι πατέρες τὴν
ψαλμωδίαν καὶ τὰς ἀναγνώσεις ὅλην τὴν νύκτα φαιδρῶς
ἐκτελέσαντες ἐνεταφίασαν αὐτήν. [69] Ἄξια τῆς ἁγιωσύνης
αὐτῆς ἐντάφια · ἅπερ σημεῖνα ἀναγκαῖον ἡγησάμεν διὰ
τὴν ὠφέλειαν τῶν ἐντυγχανόντων. Στιχάριον εἶχεν ἁγίου
τινός, ἐτέρας δὲ δούλης Θεοῦ μοφόριον, ἄλλου κόμμα
λεβήτονος, ἐτέρου ζώνην ἣν καὶ ζῶσα περιεζώννυτο, ἄλλου
κουκούλλιον, ἀντὶ δὲ προσκεφαλαίου κουκούλλιον τρίχιον
ἁγίου τινός, ὅπερ ποιήσαντες ὡς κερδιστάριον ὑπεθήκαμεν τῇ

1. Cf. *Job* 1, 21.

2. Ou, en coupant avec Delehaye : « ... ils l'ensevelirent en vêtements funèbres dignes de sa sainteté... ».

3. Μοφόριον est la leçon des mss. Rampolla corrige en μαφόριον. Cf. ch. 31.

4. *Leviton* : « Genus est vestimenti sine manicis », explique JÉRÔME dans sa *Regula Pachomii, praef.*, 4 (*PL* 23, 63) et ISIDORE DE SÉVILLE, *Etymologiae*, 19, 22, 22 (*PL* 82, 687) : « Lebitonarium est colobium (sorte de tunique) sine manicis, quali monachi Aegyptii utuntur ». Voir, sur ce mot, Ph. OPPENHEIM, *Das Mönchskleid...*, p. 95 s. ; et sur les autres pièces du vêtement monastique, *supra*, ch. 31.

5. Tout à fait caractéristique ce vestiaire d'emprunt de la sainte. Il atteste la coutume de se revêtir de préférence, en particulier pour le grand voyage de la mort, d'habits ayant appartenu à de saints

pour l'âme. » A quoi elle répondit cette dernière parole : « Comme il a paru bon au Seigneur, ainsi est-il arrivé¹. » Et aussitôt elle rendit à son maître, doucement et paisiblement, avec joie et allégresse, sa sainte âme, le soir même du saint jour du dimanche afin que, là aussi, apparût son grand amour pour le Seigneur et pour sa sainte Résurrection.

Funérailles et gloire céleste

Sa sainte dépouille n'avait plus besoin de toilette. Ses jambes en effet se trouvaient étendues, ses deux mains serrées contre sa poitrine, ses paupières fermées de façon naturelle. Ensuite, comme elle l'avait recommandé, les saints pères qui s'étaient réunis de divers endroits, après avoir, toute la nuit, accompli solennellement la psalmodie et les lectures, l'ensevelirent. [69] Dignes de sa sainteté furent ses vêtements funèbres², qu'il m'a semblé nécessaire de signaler pour l'utilité de ceux qui me lisent. Elle avait la tunique d'un certain saint, le voile³ d'une autre servante de Dieu, d'un autre un morceau de lévite⁴, d'un autre la ceinture dont elle se ceignait étant encore en vie, d'un autre le capuchon et, en guise d'oreiller, le capuchon de crin d'un saint, dont nous avons fait un coussin et que nous avons placé sous sa tête vénérable⁵. Car il était

personnages. Comme de la « frange du vêtement » de Jésus, on estime qu'une « vertu » en émane, une « bénédiction » : qu'on se rappelle (*supra*, ch. 61) la guérison opérée par le λουφρον de la sainte, c'est-à-dire sans doute la ζώνη mentionnée ici. La coutume a pour elle d'illustres précédents : Paul de Thèbes, par exemple, demandant à S. Antoine d'être enseveli dans le manteau que celui-ci a reçu de l'évêque Athanase, et en échange duquel Antoine garde, pour les grandes fêtes, la tunique de Paul (*Vita*, 12, 16 ; *PL* 23, 26, 28) ; ou bien Antoine lui-même, léguant à l'évêque Athanase une de ses tuniques et le manteau qu'il en avait reçu tout neuf et qu'il lui rend tout usé, à l'évêque Sérapion, son autre tunique, et aux moines vivant avec lui, son cilice (*Vita*, 92 ; *PG* 26, 972). D'ailleurs les ascètes

τιμία αὐτῆς κεφαλῆ ὧν γὰρ τὰς ἀρετὰς ζῶσα ἐκτῆσατο, τούτων τὰ ἱμάτια εἰκότως ἐνεταφιάσθη. Ὁθόνην δὲ οὐκ ἔλαβεν πλὴν τοῦ σινδονίου ὑπερ ἕξωθεν αὐτῆς ἐνετυλίξαμεν. [70] Ἀπέλαβεν δὲ αὐτῆς τὴν εὐχὴν ἣ ὅσια καὶ ἀνῆλθεν εἰς τοὺς οὐρανοὺς μετ' εὐφροσύνης, ἐνδυσάμενη τὰς ἀρετὰς ὡς ἱμάτιον.

Διὸ οὐκ ἐτάραξαν αὐτὴν αἱ ἐναντία δυνάμεις, οὐδὲν γὰρ τῶν ἰδίων εὐρεῖν εἰς αὐτὴν ἠδυνήθησαν· χαίροντες δὲ οἱ ἅγιοι ἄγγελοι αὐτὴν προσεδέξαντο, καὶ γὰρ ἐν σώματι φθαρτῶ τὴν αὐτῶν ἀπάθειαν ἐμιμήσατο. Ὁμοίως δὲ καὶ οἱ ἅγιοι προφήται καὶ ἀπόστολοι, ὧν τοὺς βίους καὶ τὰς διδασκαλίας ἔργῳ ἐπλήρωσεν, μετὰ πολλῆς εὐφροσύνης αὐτὴν ἐν τῷ ἰδίῳ χορῶ προσελάβοντο· οἱ τε ἅγιοι μάρτυρες, ὧν τὰς μνήμας ἐδόξασεν καὶ τοὺς ἀγῶνας ἐκουσίως ὑπέμεινεν, συνήντησαν αὐτῇ ἀγαλλιώμενοι. Διὸ ἀπολαμβάνει ἐν τοῖς οὐρανοῖς ἃ ὀφθαλμὸς οὐκ εἶδεν καὶ οὖς οὐκ ἤκουσεν καὶ ἐπὶ καρδίαν ἀνθρώπου οὐκ ἀνέβη, ἃ ἠτοίμασεν ὁ Θεὸς τοῖς ἀγαπῶσιν αὐτόν· ᾧ ἡ δόξα καὶ τὸ κράτος εἰς τοὺς αἰῶνας τῶν αἰῶνων, ἀμήν.

répugnaient en général à ce qu'on leur mit d'autres habits que ceux qui rappelaient leur existence. Pauvres du Christ, ils tenaient à porter sa livrée jusque dans la tombe. La vie de saint Éphrem rapporte ses dernières recommandations : « S'il en est, dit-il, qui par amour pour leur père ont préparé pour l'ensevelir un habit précieux, qu'ils le donnent aux pauvres. » Suit le récit du châtement infligé à un contrevenant (« Vita s. Ephraemi, auctore Metaphraste », dans les *Opera*, éd. Assemani, I, p. xxviii) (Cf. « *Le Testament, de saint Éphrem* », VII, éd. Rubens Duval, *Journal asiatique*, 1901, p. 288-9).

1. Ces reliques sont comme une protection contre les dangers qui attendent l'âme dans sa « traversée » après la mort, selon les représentations eschatologiques du christianisme antique (voir *infra*, ch. 70). Chez les chrétiens plus superstitieux, cette tendance aboutira à multiplier les précautions : non seulement ils emporteront dans leur tombe l'Eucharistie, mais des reliques de toute sorte, des textes

naturel qu'on l'ensevelit avec les vêtements de ceux dont, durant sa vie, elle avait acquis les vertus¹. Elle n'emporta pas d'étoffe de lin, sauf le linceul dans lequel nous l'enveloppâmes par-dessus ses habits. [70] La sainte recueillit le fruit de sa prière et s'en alla au Ciel avec joie revêtue des vertus comme d'un manteau.

Aussi les puissances ennemies ne la troublèrent-elles pas, n'ayant rien pu trouver en elle qui leur appartint. Les saints anges vinrent à sa rencontre avec joie, car elle avait imité dans son corps corruptible leur impassibilité². De même les saints prophètes et apôtres, dont elle avait réalisé en actes la vie et les enseignements, la prirent au milieu des réjouissances dans leur cœur. Les saints martyrs, dont elle avait glorifié la mémoire et supporté volontairement les combats, vinrent à sa rencontre avec allégresse. Aussi recueillit-elle dans les Cieux « ce que l'œil n'a pas vu, ni l'oreille entendu et qui n'est pas monté jusqu'au cœur de l'homme, ce que Dieu a préparé à ceux qu'il aime³ ». A lui gloire et puissance dans les siècles des siècles. Amen.

bibliques, liturgiques ; et ainsi, par les textes apocalyptiques plus ou moins apocryphes, on arrive aux simples amulettes : les exemples sont nombreux, par ex. dans la nécropole d'Akhmîn. Mais, selon une vue plus spirituelle, ces vêtements portés par des saints et encore pour ainsi dire imprégnés de leurs vertus, sont un signe et déjà une récompense des vertus qui revêtent, « comme un manteau » (ch. 70), l'âme sainte entrant au ciel. Nous construisons comme Delehaye ἱμάτια (comme il a fait au début du chapitre pour ἐντάφια), comme un complément d'objet interne d'ἐνεταφιάσθη, sans supposer de lacune.

2. A noter l'emploi, unique dans tout notre texte, de ce maître mot de la spiritualité monastique de l'Antiquité.

3. I Cor. 2, 9.

CARTE

Commentaire de la carte

De l'examen des deux *Vies* de Mélanie, il résulte ce qui suit, concernant son voyage à Constantinople en 436-437 (nos 50-57) :

1) Le récit nous introduit à Tripoli, où elle a une altercation avec le Curiale, agent du *Cursus publicus*, qui refuse de lui fournir les animaux de trait (*Vies*, 52).

2) Elle fait halte à Chalcédoine, près du tombeau de sainte Euphémie (*Vies*, 53).

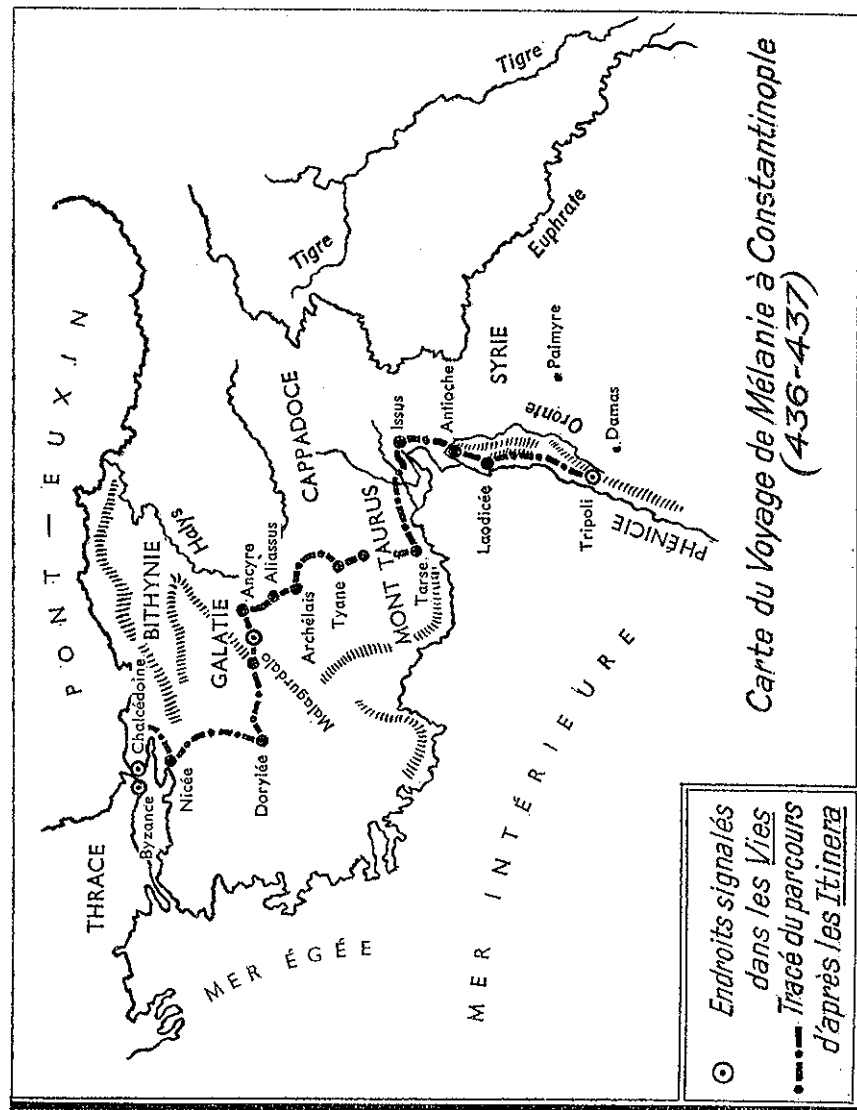
3) Au retour, qui s'effectue par la Galatie et la Cappadoce, ne pouvant utiliser, en raison de l'hiver et du sol glissant, les animaux, elle gravit à pied le *mons Modicus* jusqu'à Malagurdalo (*Vie grec.*, §56).

4) Le voyage enfin a, paraît-il, duré quarante-quatre jours (*Vie lat.*, 57).

Pour l'établissement du trajet, on a utilisé, en même temps que les données ci-dessus, celles fournies par les *Itinera*; ainsi que la carte routière des voies romaines d'Asie Mineure figurant dans W. M. Ramsay, *The historical geography of Asia Minor*, 1890, p. 23, et dans le *Dict. de Daremberg*, art. *Viae*, p. 810.

Le *mons Modicus* et Malagurdalo, dont il est question dans la *Vie grecque* (56), ont fait l'objet d'une intéressante étude toponymique d'Ernest Honigmann, « Malagurdalo and Modicus mons traversed by St. Melaniam in March 437 A. D. » (dans les *Patristic Studies*, 1953, p. 101-103, n° 173 des *Studi e Testi*, publiés par la Vaticane). Il en résulte, en ce qui concerne le *mons Modicus*, que c'est Modiacus qu'il faut lire, comme plus conforme à la graphie galatienne, le copiste latin ayant corrompu le mot — ce qui est compréhensible. Il s'agit probablement de la *mutatio Prasmon* ou *Trasmon* (trans montem) figurant dans l'*Itinerarium Burdigalense*, éd. Geyer du *CSEL*, 39, p. 15¹². — Quant à Malagurdalo, elle équivaldrait au Malogordis du même *Itinerarium*, p. 15¹². — Malagordis étant, d'après les *Errata*, p. 481, une coquille¹. La curieuse désinence Malo pourrait bien être une erreur de copiste. Mala, qu'emploie la *Vita*, a pour lui toutes les vraisemblances, car c'est du témoignage direct des voyageurs en ces contrées qu'il paraît résulter.

1. Quant à la forme Manogordo, jugée par certains critiques modernes (W. Tomaschek, W. M. Ramsay et W. Ruge) préférable à Malogordis, elle est, d'après Honigmann, à rejeter.



INDEX SCRIPTURAIRE

Les chiffres de droite renvoient aux pages de la traduction.

Genèse		Ecclesiastique	
18, 1.35	217	51, 27	215
Exode		Isaïe	
4, 10	125	40, 6	211, 253
7, 3	235	61, 10	149
I Samuel		Jérémie	
10, 26	197	15, 19	207
		48, 10	257
Tobie		Daniel	
12, 7	227	6, 11	217
Job		9, 9	259
1, 21	269	13, 42	259
21, 32	145	Amos	
Psaumes		3, 12	197
16, 7	259	Jonas	
44, 11	141	3, 6	203
72, 23.24	259	4, 8	161
76, 11	147	Matthieu	
101, 6	259	5, 7	185
111, 9	155, 171	5, 18	149
118, 35	205	5, 39-41	153
118, 62.148	215	6, 1-18	129
132, 7	241	6, 19-20	155
144, 19	241	7, 7	189
Proverbes		7, 14	215
9, 9	129	11, 12	213
25, 21	155	11, 29	139, 243
Cantique des cantiques		11, 30	159
5, 3	149	12, 30	155
Sagesse		12, 33.36	177
3, 15	177	15, 27	243
		16, 24	253

17, 14	169	6, 19	183
17, 21	189	7, 5	131, 189, 195, 207
19, 21	145, 253	7, 16	135
20, 3.5.6	217	9, 19	265
24, 42	177	9, 24	253
25, 1-12	263	9, 27	175
25, 21	155	11, 5	149
25, 34	259	13	209
26, 41	177	15, 31	151
28, 1	263		
Marc		II Corinthiens	
8, 36	149	4, 11	151
Luc		5, 2	255
10, 42	173	5, 6	263
12, 3	129	5, 8	185
12, 42	187	5, 10	257
14, 29	223	6, 5	221
17, 10	189, 209	7, 15	209
21, 2	155	8, 9	195
23, 54	263	9, 7	215
24, 13-31	217	11, 2	209
24, 49	189	Galates	
Jean		6, 2	263, 265
12, 1	257	Éphésiens	
19, 30	267	4, 26.27	253
Actes		6, 12	159
2, 4.15	217	Philippiens	
3, 1	217	1, 23	255, 263
4, 32 s.	195	2, 7	195
6, 1 s.	195	3, 8	159
13, 15	185, 193	4, 7	263
Romains		Colossiens	
2, 1	215	1, 11	215
8, 18	193	I Timothée	
12, 17	153	4, 7.8	221
12, 20	155	5, 16	195
14, 10	257	10, 23	175
15, 27	219	II Timothée	
I Corinthiens		4, 6	267
2, 9	161, 271	4, 8	215
4, 4	251		

Tite		Jacques	
3, 5	231, 237	5, 16	241
Hébreux		I Pierre	
6, 1	211	1, 24	151
12, 14	211	5, 8.9	209
13, 22	185, 193		

II

INDEX DES NOMS DE PERSONNES

Les références en italiques se rapportent aux pages de l'Introduction ou des notes. Les autres, aux pages de la traduction de la *Vie*.

(Naturellement nous n'avons pas mentionné Mélanie la Jeune dont il est question à presque toutes les pages.)

- Abel, 175.
 Agnès, 40.
 Alaric, 157, 164, 165, 167.
 Albine, 28, 31, 32, 33, 39, 42, 60, 70, 77, 87, 91, 95, 97, 98, 114, 143, 191, 203, 220.
 Albinus (pontife), 27, 28, 31.
 Albinus (préfet), 27, 29.
 Alexandra (recluse), 94.
 Alypius, 32, 42, 68, 71, 87, 88, 154, 170, 171, 195.
 Ambroise, 29, 30, 31, 42, 82, 99, 101, 167, 184.
 Ambroise (pseudo-), 79.
 Ammien-Marcellin, 147, 188.
 Ammonas, 213.
 Amphiloque d'Iconium, 100, 101.
 Anastase, 58.
 Anicii, 155.
 Antoine (saint), 63, 73, 139, 167, 175, 181, 187, 201, 234, 269.
 Antonius Marcellinus, 21, 22.
 Anub (abbé), 213.
 Aphrodite (de Cnide), 156.
 Apollonius, 30.
 Apôtres, 215, 217.
 Aproniana, 113.
 Apronianus, 113.
 Arcadius, 230.
 Arnobe (le Jeune), 135, 137, 188.
 Asella, 27, 90.
 Asterius, 114.
 Asterius d'Amasée, 242.
 Athanase, 63, 79, 82, 83, 97, 102, 181, 269.
 Athanase (pseudo-), 104, 115, 182.
 Auguste, 139.
 Augustin (saint), 7, 26, 29, 32, 37, 42, 67, 68, 71, 81, 87, 88, 94, 100, 145, 154, 170, 171, 174, 180, 181, 221.
 Aurélius (évêque de Carthage), 63, 171.
 Ausone, 159.
 Auxence (saint), 99.
 Avita, 39, 113, 114.
 Baptiste (Jean), 218.
 Baronius, 19, 20, 54.
 Basile, 99, 100, 102, 113.
 Basilisque, 156.
 Benoît, 93, 100, 135.
 Blesilla, 27, 30, 166, 180.
 Boniface (pape), 30.
 Brutus (collègue de Valerius Publicola), 24.
 Byzantius, 135, 155.

- Caecina Albinus, 27.
 Caecina Lolliana, 27, 28, 29.
 Caenonia Albina, 21, 26.
 Caenonia Albina senior, 27.
 Caenonia Albina junior, 27.
 Cassien, 30, 78, 84, 89, 90, 93, 94, 102, 115, 186, 191, 201.
 Chaerémon, 191.
 Chrysostome (Jean), 8, 23, 69, 87, 101, 164, 190, 209, 232.
 Claudia (vestale), 79.
 Claudius Antonius, 30.
 Clément d'Alexandrie, 84, 132.
 Cléophas, 217.
 Commode, 140.
 Constance, 24.
 Constantin, 99, 115.
 Cyprien, 84, 132.
 Cyrille d'Alexandrie, 45, 57, 67, 69, 82, 190, 191, 200, 234.
 Cyrille de Jérusalem, 264.
 Cyrille de Scythopolis, 14, 56, 58, 59, 63.
 Daniel (prophète), 102, 217.
 David (roi), 16.
 Démétride, 83.
 Dioclès, 199.
 Dioclétien, 166.
 Dioscore d'Alexandrie, 57.
 Dorothée, 12, 97, 199.
 Égérie ou Éthérie, 23, 24, 96, 114, 174, 196, 197, 254, 255.
 Éleuthérie (nourrice d'Eudoxie), 68, 237.
 Élie (ascète), 97.
 Etlpidius, 57, 58.
 Émile (évêque de Bénévent), 114.
 Éphrem, 270.
 Épiphane (évêque de Salamine), 26, 33, 68, 100.
 Étienne (diacre), 43, 45, 81, 104, 105, 116, 117, 218, 219, 247, 255-258.
 Eudocie (femme de Théodose II), 14, 44, 57, 193, 225, 234, 238, 241, 243, 245, 246, 247.
 Eudoxie (femme de Valentinien III), 14, 68, 69, 225, 237, 238, 239.
 Euloge d'Alexandrie, 29.
 Eunomie (cousine de Mélanie), 84, 113-114.
 Euphémie, 229.
 Eusèbe de Césarée, 171.
 Eusèbe (pseudo) d'Alexandrie, 14.
 Eustochium ou Eustochia, 22, 30, 83, 94, 136.
 Euthyme, 56-58.
 Évagre du Pont, 66, 223, 231.
 Évagre (le scholastique), 59, 244.
 Evodius, 81.
 Fabiola, 166.
 Félix, 84, 114.
 Gabinius Barbarus Pompeianus, 166.
 Gens Anicia, 111.
 Gens Caenonia, 33.
 Gens Valeria, 24.
 Gérontius, 11, 14, 35, 44, 57-65, 67, 69-73, 75, 77, 78, 82, 83, 85-87, 93, 94, 98, 100, 105, 108, 144, 164, 174, 181, 182, 190, 195, 201, 227, 231, 233, 246.
 Gergonie, 82, 83.
 Gratien, 226.
 Grégoire le Grand, 100, 177.
 Grégoire de Nazianze, 82, 113.
 Grégoire de Nysse, 95, 190.
 Grégoire de Tours, 81.
 Gregoria, 137, 188.

Héphestion, 199.
 Héraclide de Nysse, 9, 16, 35, 68, 113, 126, 231.
 Hésychius (prêtre de Jérusalem), 14, 68.
 Hilarion, 205.
 Hippolyte (saint), 79, 84.
 Honorius, 162, 153.
 Irénée, 263.
 Isidore d'Alexandrie, 97.
 Isidore de Séville, 268.
 Isis, 29.
 Jacques de Voragine, 16.
 Jean (apôtre), 217.
 Jean (abbé), 214.
 Jean de Jérusalem, 107.
 Jean de Maiouma, 58.
 Jean l'Eunuque, 44.
 Jean Rufus, 44, 86, 99, 109.
 Jérôme, 7, 11, 20, 22, 24-26, 29-32, 37, 38, 43, 63, 68, 79, 80, 99, 105, 107, 111, 113, 116, 134, 141, 142, 154, 167, 170, 172, 174, 176, 179-181, 183, 184, 186, 188, 190, 201, 204, 210, 254, 268.
 Joseph (anachorète), 191.
 Jovinus (diacre), 204.
 Julien, 24, 28.
 Julius Toxotius, 27, 30.
 Justinien, 194.
 Juvénal (évêque), 57, 68, 69, 254.
 Laeta, 27, 30-32, 80, 83, 134, 143, 179, 204.
 Lampadius, 28, 29.
 Laurent (saint), 79, 135.
 Laurent (laïc de Rome), 29.
 Lausus, 68, 82, 156, 231, 234.
 Lazare, 14.
 Léa, 166.
 Léon (pape), 30, 57.

Léon (empereur), 156.
 Léonce (saint), 227, 229.
 Licinius, 219.
 Lucien (prêtre), 219.
 Lucius Aelius Verus, 28.
 Macaire, 214.
 Macchabées, 191.
 Macrobe, 29, 30.
 Marcella, 27.
 Marcellin (comte), 29, 224.
 Marcellin (consulaire), 110.
 Marcellus, 21, 22.
 Marcien (empereur), 238.
 Marie (la Vierge), 64.
 Marie (de Béthanie), 71, 95, 173.
 Maro (Virgilius), 28.
 Marthe (de Béthanie), 71, 173.
 Martyrios (patriarche), 56, 61.
 Maxime de Turin, 89.
 Maziques, 214.
 Mélanie (l'Ancienne), 9-12, 15-17, 20-26, 32-34, 36-40, 43, 48, 61, 189, 223.
 Messala, 68, 227.
 Méthode d'Olympe, 184.
 Molanus (Jean Vermeulen), 19.
 Monique, 29.
 Natalibus (Pierre de), 16, 17.
 Néron, 156.
 Nestéros, 43, 65, 76, 191.
 Nestorius, 57, 68, 230, 232.
 Nicéphore Calliste, 194.
 Origène, 113, 162, 181, 199.
 Pachôme, 105, 139, 181, 186, 200, 268.
 Pallade, 3-12, 14, 18, 20, 22, 25, 32-36, 38-40, 52, 63, 64, 68, 69, 86, 87, 97, 110-114, 140, 145, 147, 151, 158, 164,

172, 181, 186, 199, 201, 202, 204, 206, 223, 230.
 Pambon, 199.
 Pammachius, 27, 37, 113, 155, 165, 166.
 Paschasius, 35.
 Passarion, 57, 58.
 Paul (apôtre), 79.
 Paul de Thèbes, 269.
 Paule (l'Ancienne), 27, 30, 38, 82, 98, 166, 176, 179-181.
 Paule (la Jeune), 27, 31, 32, 80, 83, 132, 204, 205, 254, 265.
 Paulin de Nole, 7, 10, 20, 22, 24-26, 30, 37-39, 41, 67, 80, 84, 85, 95, 105, 110-113, 145, 154, 167, 171.
 Paulin (biographe d'Ambroise), 82, 101.
 Paulina, 27.
 Paulinien, 98.
 Pélage, 180.
 Petronius Probus, 147.
 Pharaon, 235.
 Phidias, 156.
 Phocas (saint), 242, 243.
 Photius, 29.
 Pierre (apôtre), 79, 81, 217.
 Pierre l'Ibérien, 14, 44, 59-61, 68, 69, 99, 100, 218, 222.
 Pierre d'Atroa, 11.
 Pinien, 12, 16, 19, 21, 24, 36-39, 41-44, 55, 61, 74, 76, 77, 80, 81, 85, 86, 94, 98, 111-114, 131, 138, 144, 145, 150, 151, 153, 155, 157, 160, 173, 190, 191, 197, 203, 206, 220, 221.
 Poemen, 213.
 Pompeianus (préfet), 68.
 Porphyre, 63.
 Praxitèle, 156.
 Proclus, 68, 69, 233.

Prudence, 40, 79, 80, 157.
 Publicola (fils de Valérius et de Mélanie l'Ancienne), 24, 26, 32-35, 37, 39, 40, 149-151.
 Pulchérie, 57, 238.
 Quarante Martyrs, 219.
 Romanos (de Théoïa), 58.
 Rufii Caefionti, 28.
 Rufin d'Aquilée, 7, 10, 22, 32, 33, 41, 63, 82, 94, 111-113, 162, 175, 178, 179, 231.
 Rufius Antonius Agrypnius Volusianus, 28, 224.
 Rufus (Jean), 14, 58, 60.
 Rutilius Namatianus, 28, 224.
 Sabas, 58.
 Sérapion, 164, 269.
 Séréna, 41, 61, 147, 165.
 Sévère (frère de Pinien), 21, 145, 147, 153.
 Sixte, 113.
 Socrate (historien), 202.
 Sozomène, 99, 105, 164, 218.
 Stilicon, 165.
 Studite : voir Théodore.
 Surlus, 19, 20.
 Symmaque, 30, 157, 166.
 Syméon le Stylite, 99.
 Syméon Métaphraste, 18, 19, 45, 46, 54.
 Tertullien, 83, 84, 176.
 Théodora (recluse), 189.
 Théodore (saint), 58.
 Théodore de Mopsueste, 232.
 Théodore le Studite, 17.
 Théodoret, 63.
 Théodose II, 14, 23, 44, 218, 225, 230, 238, 239.
 Théodose (évêque), 57.

Théodose (moine d'Alexandrie)
57, 58.
Théophane, 14.
Théophile d'Alexandrie, 26,
38, 69, 190, 200.
Therasia, 114.
Tigris (prêtre), 68, 164, 165,
190.
Usuard, 16.
Valens, 26.
Valentinien III, 14, 225.
Valère-Maxime, 139.
Valerius Maximus, 21, 24.
Valerius Pinianus, 36.

Valerius Pinianus Severus, 21.
Valerius Publicola, 21, 24, 166.
Valerius Severus, 21, 36, 166.
Valerii Maximi, 140.
Valerii Quintilii, 140.
Vesta, 28, 30.
Victor (moine), 200, 201.
Vincent de Beauvais, 16.
Volusien, 27-31, 44, 68, 76, 100,
166, 224, 239.
Zachaeus, 30.
Zacharie (prophète), 219.
Zeugètes, 201.
Zeus (Chryséléphantin), 156.
Zosime, 166-167.

III

INDEX DES NOMS GÉOGRAPHIQUES

Les références en italiques se rapportent aux pages de l'Introduction ou des notes. Les autres aux pages de la traduction de la Vie.

Afrique, 8, 37, 39-43, 61, 68-70,
74, 78, 86-88, 93, 96, 100,
108, 146, 147, 165, 167, 169,
171, 190, 191, 201.
Alexandrie, 14, 43, 57, 69, 181,
191, 200, 201.
Anastasis, 72, 92, 96, 97, 102,
103, 105, 107, 108, 114, 115,
193, 195, 244, 245.
Ante Crucem (lieu-dit), 96.
Antinoé, 12, 98.
Antioche, 142, 143, 164, 241.
Apostoleion (chapelle de l'),
220, 221, 223.
Appienne (voie), 40, 140.
Aquilée, 113.
Arménie, 219.
Ascension (église de l'), 100,
221, 223.
Asie Mineure, 44.
Aspuna (de Galatie), 8.
Athribis, 97.
Aventin, 68, 79, 174, 179.
Barcelone, 42.
Bénévent, 26.
Bethléem, 32, 45, 75, 96, 98,
106, 107, 115-118, 170, 179,
204, 254, 255.
Bithynie, 8.
Bretagne, 147.
Byzance, 227.

Calabre, 162.
Calvaire (lieu-dit du), 196.
Campanie, 26, 87, 147, 165.
Canope, 200.
Caphar : voir Kaphar.
Cappadoce, 114, 239.
Carthage, 30, 83, 101, 171.
Cellules (désert des), 201.
Césarée, 45, 219, 245.
Chalcédoine, 57, 69, 229, 233,
239.
Chalcis, 90.
Cilicie, 141, 143, 186.
Coelius, 135, 155, 156, 174.
Constantinople, 8, 44, 57, 63,
66, 69, 78, 82, 92, 156, 165,
223, 225, 229, 232, 233, 239.
Crèche (lieu voisin de la), 204.
Égypte, 12, 25, 44, 78, 84, 93,
97, 100, 108, 112, 163, 164,
167, 186, 189, 197, 200, 201,
204.
Eléona, 221.
Eleuthéropolis, 218, 267.
Emmaüs, 102.
Éphèse, 57, 69.
Espagne, 23, 44, 110, 147, 164,
165, 197.
Eukhaïta, 247.
Europe, 41.
France, 107.

Galatie, 8, 239.
 Gangres, 177.
 Gaza, 58.
 Golgotha (basilique du), 196.
 Grande-Bretagne, 41.

Hellénopolis (de Bithynie), 8.
 Hippone, 42, 71, 88, 94, 99, 170.

Italie, 12, 37, 41, 49, 93, 165.

Jean et Paul (église des saints), 155.
 Jérusalem, 10, 11, 13-15, 19, 25, 38, 40, 43, 44, 54, 56-58, 60, 61, 63, 68, 70-72, 74, 75, 77, 78, 87, 92, 95-98, 107, 112, 116-118, 125, 174, 180, 182, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 204, 218, 223, 225, 239, 241, 254, 255, 258.

Kaphar-Gamala, 219.
 Kaphar-Zacharia, 218.

Libye, 199.
 Lieux-Saints, 23, 43, 95, 109, 183, 190, 191, 204, 239, 241, 243.
 Lipari (îles), 169.

Maiouma, 58, 59.
 Martyrium, 196, 244, 245.
 Maurétanie, 147, 169.
 Mésopotamie, 84, 163, 164.
 Milan, 42.
 Monastère (des hommes, à Jérusalem), 260.
 Mont-Cassin, 51.

Naïssus, 24.
 Naples, 39, 51.
 Nativité (basilique de la), 98.
 Nil (delta du), 97.

Nitrie (montagnes de), 201.
 Nole, 37, 39, 84, 113, 114, 144.
 Numidie, 28, 169, 170.

Occident, 8, 38, 63, 71, 84, 108, 163, 164, 175, 190, 208, 225.
 Oliviers (ermitage des), 97.
 Oliviers (Mont des), 13, 33, 44, 45, 65, 69, 72, 77, 94, 117, 175, 178, 197, 203, 205, 220, 245, 258.
 Olympie, 156.
 Orient, 8, 25, 43, 82, 84, 99, 101, 107, 108, 163, 187, 191, 219, 225.
 Ostie, 81.
 Oviedo, 50.

Palestine, 12, 25, 34, 35, 40, 42, 58, 69, 87, 107, 109, 163, 164.
 Panéphyse, 191.
 Panopolis, 97.
 Paphlagonie, 246.
 Pentapole, 163.
 Phrygie, 186.
 Porto, 165.
 Portus Romanus, 144.

Résurrection (lieu de la), 95.
 Rome, 8, 11-13, 19, 25, 28, 32, 35-41, 47, 61, 75, 78, 79, 82, 87, 90, 96, 105, 107, 110, 111, 113, 130, 135, 141, 145, 147, 155, 165, 167, 187, 190, 197, 204, 224, 225, 233, 239.

Saint-Étienne (église de), 108, 116, 117.
 Saint-Laurent-hors-les-Murs, 81, 107.
 Saint-Paul (basilique de), 81.
 Saint-Pierre (confession de), 81.
 Sainte-Marie-la-Neuve, 117.

Saint-Sépulcre, 43, 192, 194, 196.
 Scété, 201, 214.
 Sébaste, 219.
 Sicile, 35, 40, 85, 87, 147, 162, 167.
 Sidon, 45, 75, 243.
 Silos (San Domingo de), 50.
 Sinope, 242.
 Syrie, 163, 242.
 Syrie-Palestine, 14, 84.

Tabennesi, 98.
 Terre Sainte, 23, 58.

Thagaste, 41, 42, 60, 71, 94, 95, 97, 170, 224.
 Thébaïde, 164, 178.
 Thekoa, 58.
 Théodoroupolis, 246, 247.
 Transtévère, 82.
 Tripoli, 227.

Velia (la), 156.
 Wadi Natrûn, 214.

Xenodochium Pammachii, 165.
 Xenodochium Valerii, 13, 157.
 Zeugitane, 201.

IV

INDEX DES MATIÈRES

Les chiffres renvoient aux pages.

- Abbé, 191, 199, 201.
 Abside, 85.
 Aliturgiques (jours), 46, 99, 114.
 Alleluia (pascal), 105.
 Amour (spirituel), 209, 245, 247, 261.
 Anachorètes, 58, 97, 191, 267.
 Anaphore, 182, 219, 263.
 Angélique (vie), 125, 136, 141.
 Anges, 45, 101, 102, 125, 137, 148, 149, 209, 259, 267, 271.
 Antéchrist, 40.
 Antiennes, 216, 217, 255.
 Antinestorianisme, 57, 233, 239.
 Antiorigénisme, 112.
 Antiphones, 103, 104, 115.
 Apophtegmes, 64, 136, 213, 214.
 Aposchiste, 58.
 Apostolat, 43, 75.
 Apotactiques, 90, 96.
 Archevêque, 57, 101, 233.
 Archidiaque, 79, 194.
 Art (œuvres d'), 148, 155-157, 164.
 Ascèse, 43, 44, 65, 69, 76, 83, 85, 97, 127, 141, 143, 175, 179, 189, 205, 209, 211, 229, 247, 251.
 Ascètes, 33, 40, 44, 45, 86, 87, 177, 182, 203, 210, 253.
 Ascétiques (cercles), 25, 68, 179.
 Aumônes, 14, 25, 67, 159, 161, 163-165, 185, 198.
 Autels, 81, 137, 165, 172, 183, 219, 265.
 Bain (usage du), 132, 133.
 Baptême, 137, 170, 237.
 Barbares, 163, 165, 167, 251.
 Basiliques, 79-82, 84, 96, 98, 115, 172, 194, 196, 219.
 Bible, 102, 103, 173.
 Bibliques (réminiscences et culte des souvenirs), 75, 102, 106.
 Biens immobiliers, 23, 24, 33, 40, 41, 74, 85, 130, 133, 139, 149, 152, 154, 155, 156, 158, 160, 162, 166, 172, 190, 230, 231.
 Biens mobiliers, 154, 156, 157, 159, 160, 164, 184, 194, 196-198.
 Cadeaux (offrande de), 149, 154, 157.
 Calligraphie, 178, 179.
 Cancel, 81.
 Canon (liturgique et monastique), 94, 95, 189, 216, 217, 241, 261.
 Carême, 88-92, 114, 135, 174.
 Catéchumène, 235.
 Ceinture, 251, 269.
 Cellules, 197, 199, 201.
 Cellule (réclusion en), 43, 44, 64, 65, 70, 91, 95-98, 189, 197, 203, 205.
 Cénobitisme, 97, 175, 200.

- Chant des coqs (office du), 96, 103, 197.
 Chants (liturgiques), 84.
 Chapelain, 55.
 Charismes, 191, 193.
 Charité, 66, 70, 73, 75, 180, 215.
 Chasteté-virginité, 31, 36, 64, 74, 80, 82, 131, 132, 133, 136, 183-185, 209.
 Chœurs (liturgiques), 84.
 Christ (joug du), 243.
 Cilice, 86, 91, 92, 134, 186, 195, 205.
 Clergé, 117, 197, 265.
 Clôture, 74, 98.
 Collecta, 117.
 Combat (spirituel), 65, 125, 189, 271.
 Communauté (vie en), 70, 84, 95, 98, 105.
 Communion (sainte), 99-101, 108.
 Complies, 208.
 Condiments, 90.
 Conférences et entretiens (spirituels), 93, 94, 189, 195, 207, 233, 267.
 Confessio (tombe sainte ou), 81, 135.
 Conscience (direction de), 55, 56.
 Consécration (eucharistique), 263.
 Consécration (épiscopale), 170, 171.
 Consolation (intérieure), 229.
 Contemplation, 26, 173, 181.
 Continence (conjugale), 37, 38, 74, 131.
 Continents, 82.
 Conversion, 30, 32, 33, 35, 38, 40, 55, 74, 147, 170, 181, 185, 235.
 Copie (travaux de), 71, 75, 93, 113, 175, 178, 179, 195.
 Cordonnerie et couture (travaux de), 178.
 Corps (négligence des soins du), 204, 205.
 Crainte (de Dieu), 133, 175, 209, 241, 257, 259.
Crepusculum, 118.
 Crin (habits de), 187, 251.
 Croix (signe de la), 79.
 Cuculle, 186, 187, 269.
 Culte (divin), 67, 85.
 Culture, 43, 170, 179, 181, 233.
 Dédicace (d'église), 244.
 Défunts (liturgie des), 106, 238.
 Déguisements (démoniaques), 234, 235.
 Dénuement, 38, 67, 185, 251.
 Dévotions (d'ordre ascétique), 83, 116.
 Diable et démons, 64, 75, 157, 161, 163, 211, 233, 235, 237, 247, 251, 259.
 Diacres, 96, 98, 202.
Diluculum, 117.
 Dimanche, 96, 98, 102, 115, 217, 262.
 Diptyques, 182.
 Discernement (des esprits), 66, 76.
 Discrétion (vertu de), 66, 84.
 Dormition, 116, 255, 257.
 Douceur, 75, 127, 215.
 Économies (sages), 187, 199.
 Écritures (ruminations des), 71.
 Écritures (saintes), 83, 149, 170, 171, 179, 209, 217, 227.
 Éducation, 31, 83, 187, 204.
 Églises, 78, 80, 103, 117, 157, 164, 165, 173, 181-183, 241.
 Églises (joyaux d'), 165, 173.
 Enfants (consécration d'), 80, 132, 204.

Ensevelissement (rites de l'), 269.
 Épiclèse, 263-265.
 Épiphanie, 97.
 Épreuves (d'ordre satanique), 245.
 Ermites et ermitages, 65, 86, 97, 176.
 Esclaves et esclavage, 41, 43, 67, 145-147.
 Espèces (saintes), 100.
 Étoffes précieuses (port d'), 141, 187, 251.
 Eucharistie, 100, 102, 108, 116.
 Eulogies, 154, 249.
Evectio, 226, 227.
 Évêques, 43, 59, 61, 82, 84, 85, 124, 147, 157, 164, 167, 169-171, 173, 177, 185, 191, 194, 195, 197, 227, 232, 233, 239, 254, 265, 267.
 Fardeau (spirituel), 263, 265, 267.
Fenestella confessionis, 81.
 Fondations (charitables et monastiques), 13, 41, 42, 44, 67, 74, 77, 88, 97, 106, 144, 146, 165, 171, 173, 244.
 Frère (spirituel), 197.
 Génuflexions (prière avec), 83, 135, 161, 176, 217.
 Gloire (vaine), 75.
 Habit (monastique), 44, 45, 75, 85, 141, 148, 149, 186, 187, 223, 268.
Hebdomadarii, 90.
 Hérétiques et hérésie, 38, 43, 57, 67-69, 109, 181, 183, 185, 232.
 Heures (liturgiques), 75, 83, 84, 105.

Heures (symbolismes des), 75, 102, 217.
 Higoumène, 200.
 Homélie, 113, 178, 179.
 Hôtels, hôtelleries et hospices, 11, 96, 97, 143, 144, 191, 239, 242.
 Huile (usage de l'), 90, 91, 173, 175-177, 179, 251.
 Huile (sainte), 101, 193, 249.
 Humilité, 26, 64, 73, 76, 127, 187, 189, 207, 211, 215, 247, 263.
 Hymnes, 93, 116, 197, 260.
 Impassibilité (*apatheia*), 212, 271.
 Jardinage (travaux de), 206, 242.
 Jeudi-Saint, 187.
 Jeûnes, 73, 85-92, 99, 143, 161, 173-175, 177, 189, 210, 211, 215, 221, 250, 251.
 Laine (port de la), 85, 135, 186.
 Lampes et lampadaires, 156, 164.
 Langues (connaissance des), 180, 181.
 Laudes, 104, 115, 117, 197, 216, 260.
 Laure, 58.
 Lavement des pieds, 184, 185.
 Leçon (brève), 208.
 Leçons, 92, 216, 217.
 Lecteurs, 105.
Lectio divina, 41, 43, 71, 93, 94, 171, 172, 175, 179.
 Lectionnaires, 124.
 Lectures, 103-106, 115, 124, 257, 269.
 Lettres (port des), 226.
 Leviton, 268, 269.

Lin (étoffes de), 271.
 Linceul, 271.
 Liquidation (de biens), 11, 25, 38, 39, 41, 42, 64-67, 74, 132, 133, 145, 152, 153, 155, 159, 163, 165-167, 171, 185, 187, 195, 197.
 Liturgie, 75, 78, 79, 84, 85, 101-103, 105-108, 109, 118, 194, 209, 215, 217, 261, 263.
 Liturgique (luxue), 67.
 Liturgique (prière), 73.
 Liturgiques (calendriers), 15, 16, 255.
 Liturgiques (livres), 106.
 Louange (prière de), 215.
 Lucernaire, 96, 105, 114.
 Luxe (du siècle), 40, 41, 85, 188.
 Macérations, 74, 221.
Maiores, 186, 268.
 Malades (visites des), 143, 144.
 Manteau, 153, 186, 187, 269.
 Mantelet, 186.
 Marche à pied (ascèse de la), 239, 255.
 Mariage (âge requis à Rome pour le), 130, 131.
Martyria, 106, 115, 116, 118, 135, 196, 227, 229, 241, 242, 245, 255, 258, 259.
 Martyrs (ensevelissement près de la tombe des), 220, 221.
 Martyrs, 45, 64, 79-81, 104, 106, 221, 229, 242, 245, 249, 259, 263, 271.
 Matin (office du), 216.
 Matines, 103, 104, 216.
 Matutinaux (psaumes), 261.
Matutini, 116.
Meditatio, 71, 75, 83, 95, 105, 163.
 Mémoire (exercices et récitation de), 83, 93, 179.
Memoria, 116.

Mère (spirituelle), 263.
 Messe, 60, 78, 80, 82, 89, 90, 98-100, 102, 106, 108, 114, 117, 182.
 Milieu de la nuit (prière du), 84, 103, 104.
 Miracles, 227, 247, 249.
 Moines, 11, 37, 57-59, 68, 73, 75, 78, 84, 85, 94, 95, 97, 99, 100, 135, 139, 165, 175, 187, 197, 201, 244.
 Monachisme, 71, 77, 136, 187, 200, 211.
 Monastères, 37, 44, 49, 54, 58, 59, 67, 71, 73, 77, 83-85, 88, 93, 94, 97, 98, 100, 106, 107, 156, 165, 171, 173, 200, 201, 203, 219, 221, 223, 225, 241, 245, 256, 259-261, 265-267.
 Monastique (vêtue), 134, 222, 223.
 Monastiques (règles), 71, 134, 207.
 Monastiques (traditions), 175.
Monazonies, 96, 115, 197.
 Monophysisme et monophysites, 56, 59, 69, 109, 233.
 Mort (spirituelle), 151.
 Mortifications, 41, 86, 134, 175, 187, 195.
 Musicales (pièces), 104.
Mutatio vestium, 85.
 Mystères (saints et redoutables), 219, 255, 265.
 Nativité, 254, 255.
 Navigation, 167-169, 198.
 Nocturnes, 103, 217.
 Noël, 106, 117, 118.
 Noir, 235.
 None, 83, 84, 102, 105, 114, 217.
 Novice, 82.
Nudatio capitis, 147, 148.
 Nuit (lever de), 215, 229.
 Nuit (office de), 216, 217.

Nuit (prémices de la), 175.
 Nuit (prière de), 83.

Obéissance, 73, 125, 211-213, 263.

Oblation, 114, 185, 235.

Octave, 255.

Œuvre (spirituelle), 189.

Office (divin), 13, 45, 71, 73, 75, 77-79, 83, 84, 92-98, 102-106, 114, 115, 117, 179, 197, 216, 217, 219, 221, 255, 257, 261.

Offrandes, 182, 183.

Onctions (des malades), 101.

Oracles (divins), 195.

Oraison, 41, 83, 175.

Oratio cum lacrymis, 81, 135, 136, 259.

Oratoires, 44, 45, 73, 82, 98, 117, 135, 219, 263.

Ordinations, 94, 98, 171.

Orgueil, 211, 251.

Origène et origénisme, 43, 69, 112, 113, 162, 181, 235.

Orthodoxie (zèle pour l'), 38, 44, 57, 68, 70, 127, 180, 181, 183, 234, 235.

Paiens et paganisme, 165-167, 181, 185, 233.

Pain (usage du), 90, 174, 175.

Pain (bénéit), 154.

Pain (eucharistique), 154.

Paix, 68, 183, 213.

Pâques, 91, 97, 176, 177, 187, 241.

Pâques (jeudi de), 187.

Parfums (émanation de), 139, 229, 230.

Parloir, 94.

Parole de Dieu, 74.

Paroles inutiles, 177.

Part (la bonne), 173.

Parthenae, 96, 115, 197.

Parures, 137, 149.

Passion (temps de la), 102, 241.

Patience, 73.

Patriarches, 56, 61, 232.

Patrimoine, 36, 41, 185.

Pauvres, 143, 144, 155, 161, 164, 171, 181, 194, 195.

Pauvreté, 25, 39, 43, 67, 76, 127, 151, 167, 195, 223.

Pélagé et pélagianisme, 43, 68, 180, 235.

Pèlerins et pèlerinages, 23, 43, 44, 61, 74, 76, 92, 96, 106, 190, 194, 243.

Pénitence (jours de), 83, 85, 98.

Pénitence (relâches dans la), 103, 142, 143, 176, 179, 187, 207, 219.

Pénitents publics (réconciliation des), 187.

Pensées mauvaises (résistance aux), 209.

Pensées (vigilance dans les), 176.

Pentecôte, 89, 177, 187.

Pernoctation, 134.

Persévérance, 215, 239.

Philosophie (au sens de vie parfaite), 180, 181.

Piété populaire (union avec la), 106.

Piété (réflexions de), 151.

Plaisirs (sordides), 185.

Polyphonie, 84.

Portes (voile ou tentures des), 172, 173.

Portiques, 149, 192.

Poste publique, 66, 226-229.

Praepositus sacri cubiculi, 230.

Prédication, 105, 114.

Présomption, 86.

Prêtres, 55, 60, 68, 82, 96, 98, 105, 124, 165, 170, 172, 201, 218, 219, 231, 265.

Prime, 15.

Principautés (maléfiques), 159.

Prisonniers et prisons, 144, 145.

Profession (céleste), 139.

Prophètes (saints), 271.

Propos (saints), 85, 131.

Prostrations, 83.

Providence, 101, 167.

Prudence, 85, 86.

Psalmodic, 43, 85, 102, 104, 106, 115, 134, 197, 209, 215, 217, 221, 223, 241, 255, 261, 269.

Psaumes, 71, 83, 94, 95, 103-106, 113, 179.

Psaumes (méditation des), 175.

Psautier, 71, 93, 179.

Puissances (ennemies), 271.

Pureté, 141, 143, 183, 185, 257.

Quadragesime, 89.

Quarantaine (service religieux de), 106, 239.

Quinquagesime, 89.

Régime alimentaire, 43, 74, 90-92, 173-177, 179.

Registre-matricule (ecclésiastique), 194.

Régularité, 94, 106.

Relégation (lieux de) et relégués, 144, 145, 164.

Reliques, 43, 75, 81, 101, 105, 117, 218, 219, 221, 242, 245, 249, 270.

Renoncement, 11, 26, 33, 38, 76, 127, 141, 145, 182, 184.

Répons, 103, 104, 216, 217.

Repos (temps du), 93, 94, 117, 197.

Résurrection (fête de la), 62, 91, 102, 203, 241, 269.

Retraite, 40.

Revenus, 157, 158, 173.

Rêves, 64, 65, 76, 161.

Riches et richesses, 14, 24, 33, 40, 74, 153, 156, 159, 161, 173, 191, 231, 253.

Rire (modération dans le), 177.

Rusticité (sainte), 181.

Sac et cendres (usage pénitentiel), 37, 91, 177, 187, 195, 203, 205.

Sagesse (céleste), 149, 151.

Sainteté (dehors de la), 253.

Saints (service et soulagement des), 199, 207.

Sanctuaires, 45, 79, 98, 106, 117, 221, 244.

Science (spirituelle), 263.

Scriptorium, 15.

Semaine (Grande), 187.

Sensualité, 143.

Sexte (heure de), 83, 84, 102, 105, 115.

Silence, 93.

Scour (spirituelle), 113, 114, 143.

Sœurs, 43, 93, 95, 98, 105, 114, 177, 179, 207.

Soie (étoffes de), 134, 135, 251.

Solitude et vie solitaire, 43, 65, 96-98, 106, 137, 186, 199, 229.

Sommeil (temps du), 43, 74, 94, 96, 103, 175.

Soumission, 263.

Stations (liturgiques), 99, 116.

Suggestions (démoniaques), 41, 75, 76, 145, 251.

Supérieure (de monastère), 83, 105.

Synaxe, 84, 99, 116, 256.

Tabula, 140-141.

Tentation, 41, 64, 74, 76, 160, 161, 251, 253.

Terre (coucher sur la), 86, 127.

Testament (spirituel), 257.

- Théophanie, 203.
 Tierce (heure de), 83, 84, 102, 105, 115, 217.
 Tombeau (réclusion dans un), 189.
Tractoria, 226.
 Travail (manuel), 93, 175, 187.
 Vanités, 40, 137, 142.
 Vieilles, 215, 219, 221, 255, 256.
Venia aelatis, 138, 152.
 Vêpres, 102, 105, 118, 217, 257.
 Viatique (communion en), 101, 237, 265.
 Vices, 74, 202.
 Vie parfaite, 41, 139, 188, 190, 253.
 Vie (règlement de), 43, 71, 88, 92, 94, 95, 189.
 Vie (brièveté de la), 183.
 Vierge (la sainte), 117, 185.
 Vigilance, 74, 163, 177, 209, 257.
 Vigiles, 63, 80, 82, 86, 96, 103-105, 107, 108, 115, 116, 134, 219, 257.
Vilis tunica, 141.
 Villes (fuite des), 139, 141, 243.
 Vin (usage du), 173, 174.
 Vin (miellé), 173.
 Virginité, 31, 36, 64, 74, 80, 133, 136, 137, 184, 185, 209.
 Virilité (chrétienne), 65, 151, 202, 203.
 Vœux (émission de), 80, 81, 239, 241, 243.
 Voile (port du), 147-149, 187, 269.
 Voyages, 25, 38-45, 58, 63, 65, 66, 76, 94, 97, 98, 106, 112, 118, 143, 165, 167, 169, 197, 201, 214, 225, 229, 239, 241, 243-247.
 Xérophagie, 90.
 Yeux (spirituels), 193.
 Zèle, 127, 181, 234.

V

INDEX DE QUELQUES MOTS GRECS

Les chiffres renvoient aux pages.

- ἀββᾶς, 190, 198, 200.
 ἀγαθά (τὰ) : — ἀφάρτα καὶ ἀκήρατα, 250 ; — μέλλοντα καὶ αἰώνια, 230.
 ἀγαθοεργεῖν, 194.
 ἀγαθότης, 238.
 ἀγάπη, 214 ; — εὐκρινής, 208 ; — πνευματική, 208, 244, 246, 260 ; — πρὸς τὸν θεόν, 186.
 ἄγγελος, 148, 208 ; ἄγγελοι ἄγιοι, 258, 276.
 ἅγια (ἡ), 132, 136, 146, 158, 176, 228, 244, 246, 248, 252, 254, 262, 264.
 ἁγιασμός τῆς ψυχῆς καὶ τοῦ σώματος, 210.
 ἅγιος, 150, 152, 154, 160, 164, 168, 170, 172, 178, 182, 184, 190, 192, 194, 196, 198, 200, 204, 206, 214, 224, 226, 240, 250, 254, 256, 266, 268.
 ἅγιοι ἀθλοφόροι, 258.
 ἁγιωσύνη, 190, 228, 244, 268.
 ἁγνεία, 130, 136, 182, 184, 256.
 ἀγορασία αἰχμαλώτων, 170.
 ἀγοράζειν (τὰ αἰώνια ἀγαθά), 162.
 ἀγρυπνεῖν, 226.
 ἀγρυπνία, 126, 254 ; -ας (κόπος τῆς), 214 ; -α (ἐν τῇ), 134, 218, 220, 256.
 ἀγών, 184, 188, 224, 270 ; — καλός, 266.
 ἀγωνιᾶν, 224.
 ἀγωνίζεσθαι, 214, 220.
 ἀδελφή, 176, 206, 208, 244, 260.
 ἀδελφός (εὐσεβέστατος), 154 ; (— μακαριώτατος), 192, 220 ; (— πνευματικός), 196, 202.
 ἀθανασία : τῷ λουτρῷ τῆς -ίας, 230.
 ἀθλεῖν, 220.
 ἀθυμεῖν, 192.
 αἰδώς, 242.
 αἰρετικός, 180, 182, 184.
 αἰτεῖν, 188.
 αἰών : εἰς τὸν αἰῶνα τοῦ αἰῶνος, 170 ; εἰς τοὺς αἰῶνας τῶν αἰώνων, 270 ; ἐν τῷ μέλλοντι αἰῶνι, 214, 222, 266.
 ἀκίνδυνος, 226.
 ἀκολασία, 182.
 ἀκτημοσύνη, 184, 194, 250.
 ἀμάρτημα, 256.
 ἁμαρτία, 138, 150.
 ἀμαρτωλή (πέχρη), 248.
 ἀμέλεια, 208.
 ἀμοιβή, 222.
 ἀναγνώσκων, 188.
 ἀνάγκη, 212.
 ἀνάγκαις, 216, 268 ; τὸ μέτρον τῆς ἀναγνώσεως, 256.
 ἀναδεῖν, 214.

ἀνάθημα, 164, 172.
 ἀνακαλύπτειν, 226.
 ἀνακοινούν, 224.
 ἀναλογίζεσθαι, 208.
 ἀνάπαυσις (ἀγίων), 198, 206,
 212, 214, 230.
 ἀναπολόγητος, 214.
 ἀνάστασις, 216 ; — του Χρισ-
 τοῦ, 176 ; — (ἀγία), 240,
 268.
 ἀναστροφή, 142.
 ἀνατροφή, 186.
 ἀναφορά : ἄγια —, 182, 262 ;
 —αι τῆ παρασκευῆ καὶ τῆ
 κυριακῆ, 218.
 ἀναχωρεῖν, 138.
 ἀναχωρητής : ἁγίων -τῶν, 198 ;
 —ται ἁγιώτατοι ἄνδρες, 266.
 ἀνδραγάθημα, 126.
 ἀνὴρ : — ἅγιος, 220 ; ἄνδρες
 ἅγιοι, 266 ; ἄνδρες θεοφιλεῖς
 καὶ ἅγιοι, 222 ; ἄνδρες μεγα-
 λοπρέστατοι, 232.
 ἄνθος : ὡς — χόρτου, 150, 210.
 ἀνθυβρίζειν, 212.
 ἀντιοχίστιος : —ια ἰδιόχροα, 142.
 ἀντίφωνον (τὸ), 216.
 ἀξίωμα : τῷ κοσμικῷ -τι, 150.
 ἀπαγγέλλειν, 234.
 ἀπάθεια, 270.
 ἀποδιδόναι, 196.
 ἀποκαλύπτειν, 192.
 ἀπόλυσις, 226.
 ἀποπλεῖν, 164.
 ἀποσπᾶν, 226.
 ἀπόστολος (θεῖος), 182 ; —οι
 (ἅγιοι), 216, 270.
 ἀποταγή, 192 ; ἄκρα — τῶν
 βιωτικῶν, 126.
 ἀπόφθεγμα, 212.
 ἀρετή, 184 ; —αι, 140, 188, 200,
 208, 210, 214 ; —αις δια-
 λάμπουσα, 226.
 ἄρτος (βυπαρός), 174.
 ἀρχιεπίσκοπος, 232.

ἄρχων, 208 ; — (κοσμικός),
 210.
 ἄσκεῖν, 174, 176, 204.
 ἄσκησις, 126, 140, 142, 176,
 178, 204, 208, 246, 250 ;
 πάντας ὑπερβαίνειν τῆ -ει,
 174.
 ἄσκητήριον, 164.
 ἄσπιλος, 132, 208, 258.
 ἀυτεξούσιον (τὸ) : τὸ τοῦ -ίου
 δῶρον, 232.
 ἄωρία : προέφθασα ἐν -ία, 214.
 βαπτίζειν, 136, 236.
 βάρβαρος, 166, 168, 196, 250.
 βασιλεύς (εὐσεβέστατος), 238,
 240 ; — (μακαριώτατος),
 152 ; — (φιλόχριστος), 152 ;
 — (φοβερός καὶ ἐπουράνιος),
 208.
 βασιλεία (τῶν οὐρανῶν), 160,
 212, 242 ; — ἀπὸ καταβολῆς
 κόσμου, 258.
 βασιλῆς (πιστῆ), 242.
 βασιλισσα (εὐσεβεστάτη), 224,
 236, 240 ; — (εὐσεβής), 146,
 152, 242, 246 ; — (θεοφι-
 λής), 242 ; — (φιλόχριστος),
 242, 244.
 βῆλον : βῆλον πολυτίμων, 172.
 βία, 214.
 βιάζεσθαι, 214.
 βιαστής, 212.
 βιβλίον, 178 ; ἐνδιαθέτων -ίων,
 174.
 βίβλος (ἡ), 172.
 βλος (ὁ), 230 ; — ἀγγελικός,
 124 ; — ἐνάρετος, 176 ; —
 μονήρος, 136.
 βραβεῖον, 252.
 βραχύτης : τὴν ἐμὴν -τητα,
 266.
 βρέβιον (ἐκκλησιαστικόν), 194.
 γάμος, 224.

γέλως (προπετής), 176.
 γενέθλια (τοῦ Κυρίου), 254.
 γέρων (ὁ) ἅγιος, 212.
 γηράσκειν (ἐν τῷ οὐρανῷ
 φρονήματι), 149.
 γόνυ (κάμπτειν), 216.
 γονυκλισία, 134.
 γονυπίπτειν, 168.
 γράφειν (εὐφυσῶς καὶ ἀπταισ-
 τως), 174, 188, 194 ; τὸ
 γεγραμμένον, 206.
 γραφή (ἄγία), 148, 160, 170,
 208, 216, 226.
 γρηγορεῖν (καὶ προσεύχεσθαι),
 168, 176.
 γυνή, 206 ; γυναικὸς ὑπάτου,
 180.
 γυναικεῖος : τὸ -εῖον μέτρον,
 202.
 δαίμων, 232, 246, 248.
 δάκρυον, 226, 228 ; — (μετὰ
 πολλῶν), 230 ; — (μετὰ),
 258 ; — (προσεύχεσθαι μετὰ
 πολλῶν), 134.
 δέησις, 240.
 δεσπότης (Θεός), 138, 258 ; —
 (Χριστός), 208 ; — (πάντων),
 248.
 δημιουργός, 230, 256.
 δημόσιος, 106.
 διάβολος, 150, 160, 162, 210,
 232, 234, 244, 250.
 διαγωγή, 242.
 διαθήκη (παλαιὰ καὶ καινὴ)
 178 ; — (πνευματικὴ), 256.
 διακονία (τῶν ἁγίων), 160 ;
 — (τῆς ἐλεημοσύνης), 158 ;
 — (τῶν πτωχῶν), 160, 170.
 διακοσύνη : στέφανος —, 214.
 διαλάμπειν, 226.
 διαλεκτίζειν, 212.
 διαναπαύειν, 214.
 διάνοια, 142, 160, 208 ; μὴ

συγχωρεῖν βέμβεσθαι τὴν -αν,
 208.
 διδασκαλία (ἐνθεος), 188, 206 ;
 — (θεόπνευστος), 218 ; —
 (πνευματικὴ), 252 ; — (ψυχω-
 φελής), 192, 252.
 διδάσκαλος (θεόπνευστος), 256.
 δόγμα (μιαρόν), 232.
 δόξα (ἀνθρώπων), 208, 210, 226,
 246 ; — (ἐπίγειος), 252 ; —
 (κοσμικὴ), 132, 146, 230 ;
 — (καὶ κράτος), 270 ; —
 (μέλλουσα), 192.
 δοξολογεῖν, 208.
 δοξολογία, 208, 214 ; — (τοῦ
 Θεοῦ), 176.
 δούλη, 188, 206 ; — (τοῦ
 Θεοῦ), 184, 268 ; — (τοῦ
 Κυρίου), 248 ; — (ταπεινή),
 258 ; — (τοῦ Χριστοῦ), 262 ;
 — δοῦλαι ἀχρεία, 208.
 δρομεύς, 252.
 δύναμις : —εις ἐναντία, 270 ;
 —εις ἀσώματα, 208 ; —εις ἐξ
 ὕψους, 188.
 δυσκρασία (τῶν ἀέρων), 202.
 εἰρήνη, 212 ; ἐν -ῃ, 216, 236,
 260, 266.
 ἐκδημεῖν (πρὸς τὸν Θεόν), 220.
 ἐκδημία (τοῦ κόσμου τούτου
 πρὸς Κύριον), 240.
 ἐκκλησία, 172, 222, 240.
 ἔλαιον (τὸ) ἁγιασθέν, 240 ; —
 (εὐλογημένον), 192.
 ἐλεεινότης, 222.
 ἐλεημοσύνη, 158, 184.
 ἐλεήμων, 184.
 ἔλεος : τὰ πλήθη τοῦ ἐλέους,
 258.
 ἐλληνικός, 166 (au superlatif).
 ἑλληνιστί, 180.
 ἐμπορία (πνευματικὴ), 196.
 ἔνδυμα (σωτηρίου), 148.
 ἐνθύμησις (βυπαρά), 176.

ἐντάφια (τά), 268.
 ἐντολή : (ἄγιοι), 128 ; — (τοῦ Θεοῦ), 204, 214 ; — (τοῦ Κυρίου), 214.
 ἐξαγορεύειν, 168.
 ἐξαίφνης (οὐράνιος), 138.
 ἔξοδος, 256.
 ἐξομολογεῖσθαι, 214, 228.
 ἐξουδένωσις, 212.
 ἑορτή : (ἄγιοι), 176, 218, 266.
 ἐπαγγέλλειν, 204.
 ἐπαγγελία, 240.
 ἐπαρκεῖν, 162.
 ἐπαρχος (τῆς πόλεως), 166 ; ὁ ἀπὸ ἐπαρχῶν, 236.
 ἐπιβουλή : -ὰς τοῦ ἐχθροῦ, 250.
 ἐπιθυμία, 224, 238, 240.
 ἐπίκλησις, 262, 264.
 ἐπιλογισμός (εὐσεδής), 162.
 ἐπίσκοπος, 156, 166, 168, 170, 172, 184, 190, 194, 226, 232, 264, 266.
 ἐπιταγή, 212.
 ἐπιτάσσειν, 212.
 ἐπιτελεῖν (τὰ ἐσπερινά), 216.
 ἔρημος, 198.
 ἔργον (τὸ) πνευματικόν, 188, 208.
 ἔρωσ (θεῖος), 188.
 ἐσθής (λαμπρά), 140 ; — (σηρικῆ), 148.
 ἐσθῆν, 210.
 ἐσπέρα, 226.
 ἐσπερινά (τά), 216.
 εὐαγγέλιον (ἄγιον), 172, 216, 242.
 εὐγενής, 194.
 εὐθυμος (ἐν Κυρίῳ), 236.
 εὐκτῆριον (σεμνόν), 134, 240, 262.
 εὐλογεῖν, 202, 244 ; — εὐλόγησον πάτερ, 124.
 εὐλογία, 154, 214, 248.
 εὐνοεῖν, 206.
 εὐορκία, 132.

εὐποιία, 242.
 εὐσέβεια, 154 ; -είας (φόρτος τῆς), 202.
 εὐφραίνειν, 218, 220.
 εὐφροσύνη, 140, 192, 202, 236, 240, 248, 270 ; ἐν -ῆ καὶ ἀγαλλιᾶσαι, 268.
 εὐχαριστεῖν (τῷ Θεῷ), 138, 164, 238, 248.
 εὐχαριστία, 154 ; -αι, 242.
 εὔχεσθαι, 226.
 εὐχή, 128, 134, 160, 198, 242, 248, 260 ; -ῆ προσκαρτερεῖν, 238.
 εὐωδία, 138.
 ἐφόδιον, 142.
 ἐχθρός (ὁ), 162, 252 ; — (τῆς ἀληθείας), 234, 250 ; — (μισόκαλος), 158.

Ζέειν (τῷ εἰς Θεὸν πόθῳ), 206.
 ζῆλος, 180.
 ζῆν : πρὸς τὸ — ἀπαγορεύουσαν, 136.
 ζητεῖν : ζητεῖτε καὶ εὐρήσετε, 188.
 ζωή : — αἰώνιος, 214 ; — ἐν σαρκί, 220.
 ζώνη, 268.
 ζῶον (*cursus publicus*), 226, 228.

ἡγεῖσθαι : ὁ -οῦμενος, 200 ; -ομένη, 206.
 ἡδονή : ῥυπαραῖς -αῖς, 184.
 ἡμέρα, 216, 218 ; — κρίσεως, 252 ; ἐν ταῖς -αῖς κυριακαῖς, 216, 218.
 ἡσυχάζειν, 196.

θάνατος : καθημερινόν -ον, 150.
 θαυμάσιος : μεγάλα -σια, 236.
 Θεῖος, 224, 236.
 θέλημα, 240 ; — τοῦ Θεοῦ, 224.
 θεολογεῖν, 234.

Θεός : ὁδὸς τοῦ -οῦ, 150 ; θέλημα τοῦ -οῦ, 224 ; οικονομία -οῦ, 230 ; προσκομίζειν τῷ -ῳ, 258 ; τῷ μόνῳ καθαρῷ καὶ ἀναμαρτήτῳ, 258.
 θεράπεινα : — τοῦ Θεοῦ, 124 ; — τοῦ Κυρίου, 150.
 θεοσέβεια : τὴν ὑμῶν -ειαν, 154 ; τὴν σὴν -ειαν, 232.
 θεοφάνια : ἄγιοι -ιαί, 202, 236.
 θεοφιλία (ἡ σὴ), 266.
 θλίψις, 192, 260.
 θόρυβος, 244.
 θυσία : -ίαν τῷ θεῷ προσκομίζειν, 206 ; -ίαν προφέρειν, 222.
 θυσιαστήριον (ἄγιον), 182.

ἰδία ἐλευθέρα, 156, 158.
 ἰδιόχροος : ἀντιόχισια -οα, 142.
 ἱερεύς : ἱερεῦ ὄσιε, 124.
 ἱερόσυλος, 154.
 ἰμάτιον, 134, 186, 270 ; — ἀλλάσσειν, 146 ; — λίαν εὐτελοῦς τιμῆματος, 140 ; — χονδρόν, 134 ; -ια, 270 ; κιλικίσις -ια, 140, 142 ; καλλωπισμός τῶν -ίων, 140.
 ἰστορεῖν, 196.

καθαρίζειν, 258.
 καθέζεσθαι, 202.
 κακουχία, 126.
 καλλιγραφεῖν, 178.
 καλλωπίζεσθαι (παντοῖῳ κόσμῳ), 210.
 κάματος, 214.
 καμψίον, 198.
 κάνθαρος : κρυσταλλίνων -ων, 154.
 κανών, 178, 256, 260 ; — (νυκτηρινός), 216 ; — (συνήθης), 188, 218, 240 ; -ες ἀκριβεῖς, 176.

καρδία : τὰ βάθη τῆς -ίας, 256 ; ἐξ ὅλης -ίας, 258 ; σκληροῦναι τὰς -ίας, 234 ; ἀδιστακτῶν -ία, 264.
 καρποῦν, 200.
 καρτερία, 134.
 κατάθεσις (ἡ) τῶν ἁγίων λειψάνων, 244.
 κατόρθωμα, 128, 142, 188, 210, 250.
 κειμήλιον : -ια ἐκκλησιαστικά 164 ; -ίων χρυσῶν τε καὶ ἀργυρῶν, 172.
 κέλλα (ἡ), 198 ; v. κελλίον.
 κελλίον (τὸ), 188, 198, 204, 206 ; τὰ -ία περιάγειν, 196 ; — ἔσωθεν ἀπὸ σανίδων, 196 ; συγκλεῖσαι εἰς -ίον, 188 ; τοῦ -ίου τοῦ στενοτάτου, 204 ; ἐν τῷ -ίῳ ἐκάθευδεν, 196 ; ἐν σκοτεινῷ -ίῳ, 204 ; v. κέλλα.
 κενοδοξία, 250.
 κερβικάριον, 268.
 κέρδος (πνευματικόν), 154, 197, 198.
 κεφαλή : τὴν -ὴν ἀποκαλύψασθαι, 146, 148 ; τιμὰ -ῆ, 270.
 κιβωτός (ξυλίνη), 188.
 κιλικίσιος, 140, 142.
 κινητός : τὰ -ά, 158.
 κληρικός, 226.
 κλῆρος, 264.
 κοιμᾶν, 174, 176, 256.
 κοίμησις, 220, 256 ; — ἐν Κυρίῳ, 140.
 κοινόβιος, 206.
 κοινοῦν, 182.
 κοινωνεῖν, 182.
 κοινωνία, 264.
 κόπος, 218, 222, 224, 236, 242, 254 ; τὰς ἀμοιβὰς τοῦ -ου, 222.
 κοσμεῖν, 172.
 κοσμικός : κοσμικῆς δόξης, 230 ; κοσμικῆ οὐσα, 174.

κόσμος : κόσμια τιμῆς οὐκ ὀλίγη, 148.
κόσμος, 210, 230, 256 ; ἐκ τοῦ κόσμου λαβοῦσα, 222 ; τῷ κόσμῳ ἀποτασσόμεθα, 132.
κουκούλλιον (τρίχινον), 186, 268.
κουρισσός (ὁ), 226, 228.
κρείττων : προκόπτοντες ἐπὶ τὰ -ονα, 170.
κρηπίς, 210.
κτῆμα : μέγιστον —, 212 ; κτήματα, 152, 156, 162, 168, 170.
κτίσις (νοερά καὶ ἐπουράνιος), 208.
κυρία (ἡ), 236.
κύριος, 230 ; ἀπροσδεής —, 208 ; πάμπλουτος —, 222 ; ὤν —, 182 ; ὄνομα τοῦ -ου, 180, 222 ; πάθος τοῦ -ου, 240 ; πόδες τοῦ -ου, 240 ; -έ μου, 230 ; -ι πρεσβύτερε, 230 ; συνοδεῦσαι τῷ -φ, 216.
λατρεία (καθαρά), 140.
λεβήτων, 268.
λειμών (πνευματικός), 126.
λειτουργεῖν, 184, 194, 222.
λειτουργία, 208, 260 ; καθημερινῇ -ία, 216 ; νυκτηρινῇ -ία, 208, 214.
λείψανον, 220 ; ἄγια -α, 244, 260.
λίθινος, 212.
λίθος, 222.
λόγιον (προφητικόν), 150 ; θεῶν -ίων, 194, 220.
λογισμός, 176 ; εὐσεβῆς —, 150 ; πονηροὶ -οί, 208 ; -οὶ ὑπερφηφάνιας, 250.
λόγος : — ἄργός, 176 ; -ον σωτηρίας, 150 ; διὰ τοῦ λόγου τῆς παρακλήσεως, 184 ; διὰ

τοῦ λόγου τῆς παρακλήσεως καὶ τῆς προφητείας, 192.
λοιδορία, 212.
λυπεῖν, 226.
λύπη, 214, 234.
μαθητής, 220.
μακαρία (ἡ), 126, 130, 132, 140, 148, 162, 168, 178, 182, 198, 200, 202, 204, 218, 220, 226, 228, 230, 232, 236, 242, 246, 258, 264 ; — μήτηρ, 170 ; — θυγάτηρ, 178.
μακαρίζειν, 150.
μακάριος, 144, 156, 164, 170, 184, 192, 196, 202, 220, 222, 226.
μακροθυμία, 214, 264.
μάρμαρον : (πολύτιμον), 156.
μαρτυρία, 216, 240.
μαρτύριον, 134, 136, 226, 228, 242, 244, 256, 258.
μάρτυς, 228 ; ἄγιοι -ρες, 218, 226, 228, 244, 248, 258, 262, 270 ; συνόμιλος τῶν ἁγίων -ρων, 258.
μάταιος, 208.
ματαιότης (κοσμική), 142.
μεθοδεία, 160.
μερίς (ἀγαθή), 172.
μεσονύκτιον (τὸ), 214.
μεταβάλλειν : μεταβαλέσθαι ἐπὶ τὸ συμφέρον, 180.
μετάληψις (τῶν ἁγίων μυστηρίων), 218.
μέτρον (γυναικεῖον), 202.
μήτηρ (ἁγία), 202, 220, 222, 232 ; — (ἀγιωπάτη), 202 ; — (δσία), 204.
μισθός, 214.
μισθοῦν, 216.
μισόκαλος (ὁ), 244.
μοναστήριον, 170, 204, 218,

222, 224, 240, 244, 254, 256, 260, 264, 266.
μοναχός : τῶν ἁγίων μοναχῶν, 196 ; θεοφιλέστατοι μοναχοί, 226, 240.
μοφάριον, 186, 268.
μυστήριον : — βασιλέως, 226 ; τῶν ἁγίων -ίων, 236 ; τῶν θεῶν -ίων, 264.
ναός (τοῦ Κυρίου), 182.
ναῦς : ἀπέβησαν... τῆς νηός, 168.
ναύτης, 168.
νεαρός : τὰ σώματα αὐτῶν νεαρώτερα ἐργαζομένη, 214.
νηστεία, 188, 210, 220, 238, 244 ; — (βαρυτάτη), 204 ; — (σύντονος), 174, 214 ; -α ἀδιαλείπτως σχολάζειν, 188.
νηστεύειν, 176, 194, 210.
νήψειν, 160, 208.
νήψις, 208, 256.
νοερός : -ὸν ὄμμα, 192.
νόμισμα, 168, 170, 184, 222, 224, 228.
νόσος, 192.
νουθεσία, 206.
νοῦς, 208.
νύμφη, 210.
νυμφίος (ἐπουράνιος), 208, 262.
Ξεντεία, 180.
ξένος, 142.
ὀδεύειν, 224, 226.
ὀδοιπορεῖν, 226.
ὀδοιπορία, 188, 198, 204, 206, 242.
ὀδός, 226, 240.
ὀδύνη (ἄφατος), 234.
ὀθόνη (πολύτιμος), 186.
οἰκεῖν, 242.
οἰκία, 170.
οἰκοδομεῖν, 204, 218, 220.
οἰκοδομή, 128, 146, 222.
οἰκονόμος, 186, 198.
οἰκονομία (τῶν πτωχῶν), 180, 194 ; κατ' -ίαν Θεοῦ, 168.
οἶκος (κοσμικός), 212.
οἰκτιρμός : (-οί ἄφατοι) 258.
οἶνος, 174.
ὀλιγοψυχία, 160.
ὀμιλεῖν, 206.
ὀμιλία, 242.
ὄμμα (πρὸς τὸν Θεὸν ἀνατείνειν) 162.
ὀμολογία, 258.
ὄναρ, 182.
ὄνειδισμός, 236.
ὄρθρινά (τά), 216.
ὄρμα, 190, 192.
ὀσιότης (ἡ σῆ), 126.
οὐρανός, 210, 270 ; τὸ ἐξ οὐρανοῦ ἐπενδύσασθαι, 254.
οὐσία (πατρική), 184.
ὀφθαλμός : (πνευματικός), 192.
ὄχλειν, 188.
ὄχλος, 192.
πάθος (τοῦ Κυρίου), 240.
πανουργία (πνευματική), 198.
παξαμάς (Ξηρός), 198.
παράβασις, 182.
παράδοσις, 216.
παρακλήσις, 184, 186.
Παράκλητος (ὁ), 216.
παρασκευή (ἡ), 218.
παρασκευάζειν, 184, 238.
παραχρῆμα, 182, 228.
παρθενία, 132, 184, 208.
παρθένος, 136, 174, 178, 184, 194, 196, 198, 204, 206, 244, 248, 250, 260, 264 ; -οι σεμναί, 226.
παρρησία, 182.
παστάς (οὐράνιος), 258.
Πάσχα (ἁγία), 186, 204, 240 ; -αι, 176.

πατριάρχης, 216.
 πένης, 170.
 πένθος, 204.
 Πεντηκοστή, 176, 186.
 περιπτύσσειν, 188.
 πιάζειν, 206.
 πιστεύειν, 222.
 πίστις, 242; — *ἀγία και*
ὀρθοδόξη, 182, 210; —
ὀρθόδοξος, 126, 180, 182,
 232, 234.
 πιστός (τις), 196.
 πλεῖν, 166, 168, 190.
 πλοῦσιος, 250.
 πλοῦτος (οὐράνιος), 198.
 πνεῦμα (τὸ) παραδοῦναι, 266.
 πνευματικός : (τὰ *-ά*) 218;
 ἡ *πνευματική*, 206.
 πόθος (θεῖος), 240.
 πόλις : φεύγειν τῆς *-εως*, 138.
 πολιτεία, 188, 230; (— ἐν
 Κυρίῳ), 220; *ἰσαγγέλου -ας*,
 140.
 πονηρία, 250.
 πονηρός (ὁ), 250.
 πορεία, 224.
 πραότης, 214.
 πρεσβεία : εἰς *-εῖαν*, 224.
 πρεσβεύειν, 182.
 πρεσβύτερος, 200, 222, 226,
 262.
 προαίρεσις, 214, 218, 232.
 πρόθεσις (*ἀγαθή*), 220, 222;
 — (ἐν Θεῷ), 222.
 προθυμία, 202, 218.
 πρόνοια (Θεοῦ), 166.
 προσκεφάλαιον, 194.
 προσεύχεσθαι (τῷ Θεῷ), 134,
 176.
 προσευχή : 188, 206; (*-ῆ σχο-*
λάζειν), 194, 206.
 πρόσκαιρος : (τὰ *-α*), 230.
 προσκυνεῖν, 238, 242.
 πρόσσδος, 170, 172.

πρόσταγμα, 152.
 προσφορά, 240; (*κοινωνεῖν τῇ*
-ῆ), 182.
 προσφοράριον (χρυσοῦν), 184.
 προφήτης : (*ἄγιος*), 214, 218;
 (*ἄγιοι*), 270; (*ἀγιώτατος*),
 240.
 πρωτῆ : ἀπὸ πρωτῆ ἕως ἐσπέρας,
 232.
 πτωχεία, 150, 220, 224, 230;
-είας ὑπερβολή, 222.
 πτωχεύειν, 194.
 πτωχός, 154, 250.
 πύλη (στενή), 214.
 πῦρ : (*αἰώνιον*), 154; (*θεῖον*),
 132.
 πωλεῖν, 196.
 ῥῆσις (*ἀποστολική*), 214.
 ῥοπή : ἐκ τῆς ἄνωθεν *-ῆς*, 222.
 ῥύπος : ἀπολουσασθαι τὸν *-ον*,
 232.
 σάββατον, 176.
 σακκίον, 194.
 σάκκος, 176, 204; ἐν *σάκκῳ*
και σποδῶ καθεῦδειν, 202.
 σαρκίον, 260.
 σάρξ : ἐν σαρκὶ ὑπάρχεσθαι,
 222; ἐν σαρκὶ ζῆν, 266.
 σημείον, 226, 228, 246.
 σινδόνιον, 270.
 σκάμμα (τῆς ἀρετῆς), 184.
 σκάνδαλον, 244.
 σκληραγωγία, 230.
 σκληρός, 226.
 σκορπίζειν (ἀφειδῶς), 170.
 σπλαγχνίζεσθαι, 188.
 σπουδάζειν, 206, 216.
 σπουδή, 208, 216; μετὰ *-ῆς*,
 212.
 σφυρίς, 198.
 στιχάριον, 268.
 στοιχεῖον : τὰ *-εῖα*, 240.

στολή (ὀλοσθήριος), 136, 164.
 στρώμα : ὑποκάτωθεν τοῦ *-τος*,
 206.
 συγκλητικός, 212, 232.
 σύγχυσις (βιωτικός), 140.
 συγχωρεῖν, 208, 228.
 σύζυγος, 238, 246.
 σύμβιος : ὁ μακάριος αὐτῆς —,
 136.
 συμβουλεύειν, 170.
 συμμαχία (*ἄμαχος*), 160.
 συμπάθεια, 206.
 συνάγειν, 206.
 σύνθεμα (= σύνθημα), 226.
 σύνταγμα : — τῶν ἁγίων, 178;
 — τῶν ὁμιλητῶν, 174.
 συντέλεια (τοῦ αἰῶνος), 220.
 συντυγχάνειν, 188, 194, 202,
 206.
 συντυχία, 192, 194, 206, 266.
 σχῆμα : (εὐτελέστατον και
πτωχόν), 230; (*κοσμικόν*),
 136, 186; (*ταπεινόν*), 148,
 242.
 σχίσμα, 160.
 σφῆζειν, 204.
 σῶμα, 182, 188; — (*ὑποπιά-*
ζειν), 174.
 σωτηρία, 128, 206, 232, 236;
 τὰ τῆς *-ίας*, 206.
 σωφροσύνη, 126, 130, 182.
 ταλανίζειν, 188.
 τάξις, 212.
 ταπεινοφρονεῖν, 250.
 ταπεινοφροσύνη, 126, 204, 206,
 210, 214, 262.
 ταραττειν, 226.
 τέκνον : ὡ τέκνα, 212.
 τιμή, 204, 226.
 τινάσσειν, 204.
 τόπος : (*ἄγιοι*), 182, 238, 240.
 τρέχιος : τὰ *-α*, 250.

τροφή (σωματική και πνευμα-
 τική), 276.
 τρυφή, 142, 230.
 ὑβρίζειν, 212.
 ὕβρις, 212.
 ὕδωρ, 250.
 ὕμνεῖν, 208.
 ὕμνος : ὀρθινοὶ *-οι*, 260.
 ὑπακοή (κατὰ Θεόν), 210, 220.
 ὑπερφηανία, 210, 250.
 ὑπηρεσία : τῆ *-ία* τῶν ἁγίων
σχολάζειν, 206.
 ὕπνος, 214.
 ὑπόδειγμα, 178.
 ὑποδέχεσθαι (τὸν Κύριον), 216.
 ὑπόδημα : μέλανα *-τα*, 210.
 ὑπόθεσις, 216.
 ὑπομονή, 214.
 ὑπόψαμα, 216.
 φείδεσθαι, 218.
 φθαρός : τὰ *-τά*, 162, 208.
 φθορά (πρόσκαιρος), 184.
 φιλάγιος, 192.
 φιλανθρωπία, 238.
 φιλομάθεια, 180.
 φιλοσοφία : *-ίαν ἀσκεῖν*, 180.
 φιλοτιμία, 152.
 φιλόχριστος, 138, 152, 154,
 184, 222, 224, 228, 236, 238.
 φοβεῖν : οἱ φοβούμενοι, 240.
 φόβος (τοῦ Θεοῦ), 132, 208,
 256, 260; μετὰ *-ου και*
τρόμου, 208.
 φορτίον (τοῦ βίου), 158.
 φρόνημα : ἀγγελικόν, 136;
 ἀνδρεῖον, 202; οὐράνιον, 136,
 150; ῥωμαϊκόν, 204.
 φροντίς, 208, 266.
 φύσις, 208.
 φωνή (εὐλογημένη), 258;
 φωνῆς λεγοῦσης εἰς τὴν καρ-
 δία, 262.

- χαλινοῦν (τὴν φύσιν), 150.
 χαμευνία, 126.
 χάρις (ἀνωθεν), 224.
 χάρισμα (προφητικόν), 190, 192.
 χρεῖα : (σωματικῆ), 206 ; (σαρκικῆ), 218.
 χρῆμα : 158, 160, 168, 172, 184, 186 ; βάρος τῶν -μάτων, 172.
 χριστιανός, 176.
 χρυσίον (φανερὸν), 168, 196, 198.
 χωλεύειν, 212.
 χωρίον : τὰ -ία, 196.
 ψάλλειν, 196, 208.
- ψαλμῳδία, 204, 208, 222, 246, 260, 268 ; ἡμερινή, 214, 220 ; νυκτερινή καὶ ἡμερινή, 220 ; σύντονος, 216.
 ψιάθιον, 198.
 ψόγος, 242.
 ψυχῆ, 192, 210, 238 ; ἀγία —, 222 ; ψυχῆ καὶ σώμα, 208, 258, 262.
 ψυχωφελής, 266.
- ώρα (τρίτη), 216 ; (ἕκτη), 216 ; (ἐνάτη), 226 ; (ἡ φθερὰ ὥρα), 182 ; (τῆς προσευχῆς), 216 ; (ὥραι νυκτεριναί), 214.
 ὠφέλεια, 128, 200, 208.

TABLE DE CONCORDANCE
 de l'édition Delehaye avec l'édition Rampolla.

Les débuts des chapitres de l'édition Delehaye ne correspondant pas toujours avec ceux de l'édition Rampolla, nous indiquons ci-dessous les divergences de ces incipit.

Éd. Delehaye	Éd. Rampolla
ch. 16	ch. 15 : Ἐλεγεν γὰρ ἡ ἀγία ...
19	19 : Πλεόντων δὲ αὐτῶν ...
41	40 : Ἐν τούτοις οὖν ἐποίησεν ...
57	58 : Τούτου δὲ γενομένου ...
58	59 : Ὁ δὲ μισόκαλος πάλιν ...
59	60 : Ὀλίγα δὲ ἐκ πολλῶν ἦν ...
60	61 : Ἄλλοτε δὲ πάλιν γυνή ...
61	62 : Καὶ ποτε ἐπυνθάνετό ...
62	62 : Τοσαύτην δὲ πραότητα ...
63	64 : Καὶ τῇ ἐπαύριον ...
64	65 : Εἶτα πάλιν πρὸς τὰς ...
65	66 : Εἶτα τῶν ὀδυνῶν αὐτῆς ...
66	67 : Καὶ οὕτως μεταλαβοῦσης ...
67	68 : Καὶ λοιπὸν εἰσῆλθον οἱ ...
68	68 : Εἶτα εἰσῆλθον τὰ λοιπὰ ...
69	69 : Στιχάριον εἶχεν ἀγίου ...

TABLE DES MATIÈRES

Introduction

I. Sources diverses.....	7
II. L'héroïne.....	20
III. La <i>Vita Melaniae</i>	45
IV. L'auteur.....	54
V. Données religieuses et historiques.....	62
VI. Renseignements liturgiques.....	78
Notes complémentaires.....	110
Bibliographie.....	119
Sigles et abréviations.....	123

Texte et Traduction

Prologue.....	124
I. La libération.....	130
Lutttes avec la famille.....	130
Lutttes contre le Sénat. Intervention de Séréna.....	140
Liquidation. Lutte contre le démon.....	156
II. Les voyages.....	166
En Afrique.....	166
La vie contemplative : jeûne, <i>lectio divina</i> ..	172
La vie contemplative : zèle pour la foi et la vertu.....	180
La vie contemplative : détachement conti- nuel.....	184

Vers les Lieux Saints : premier séjour.....	190
Le voyage d'Égypte.....	196
III. Sur le Mont des Oliviers.....	202
Première réclusion. Mort d'Albine. Le monastère de femmes.....	202
Enseignement ascétique.....	206
Liturgie.....	214
Mort de Pinien. Deuxième réclusion. Le monastère d'hommes.....	220
IV. Avec les Grands.....	224
Vers Constantinople.....	224
A Constantinople.....	230
Retour à Jérusalem.....	238
Voyages d'Eudocie.....	240
Miracles et humilité.....	246
V. La mort.....	252
Dernières fêtes.....	252
Adieux et recommandations.....	260
Funérailles et gloire céleste.....	268
Carte.....	275
Index et tables	
Index scripturaire.....	277
Index des noms de personnes.....	280
Index des noms géographiques.....	285
Index des matières.....	288
Index de mots grecs.....	295
Table de concordance des éditions Delehaye et Rampolla.....	305

SOURCES CHRÉTIENNES

LISTE COMPLÈTE DE TOUS LES VOLUMES PARUS

N. B. — L'ordre suivant est celui de la date de parution (n° 1 en 1942), et il n'est pas tenu compte ici du classement en séries : grecque, latine, byzantine, orientale, textes monastiques d'Occident ; et série annexe : textes para-chrétiens.

Sauf indication contraire, chaque volume comporte le texte original, grec ou latin, souvent avec un appareil critique inédit.

La mention *bis* indique une seconde édition.

	NF
1 bis. GRÉGOIRE DE NYSSÉ : Vie de Moïse. J. Daniélou, S. J., prof. à l'Inst. cath. de Paris (1956).....	14,10
2 bis. CLÉMENT D'ALEXANDRIE : Protreptique. C. Mondésert, S. J., prof. aux Fac. cath. de Lyon, avec la collaboration d'A. Plassart, prof. à la Sorbonne (réimpression 1961) ...	12,00
3. ATHÉNAGORE : Supplique au sujet des chrétiens. G. Bardy (trad. seule) (1943).....	Épuisé
4. NICOLAS CABASILAS : Explication de la divine Liturgie. S. Salaville, A. A., de l'Inst. fr. des Ét. byz. (trad. seule) (1943).....	Épuisé
5 bis. DIADOQUE DE PHOTICÉ : Œuvres spirituelles. E. des Places, S. J., prof. à l'Inst. biblique de Rome (1955).....	14,10
6. GRÉGOIRE DE NYSSÉ : La création de l'homme. J. Laplace, S. J., et J. Daniélou, S. J. (trad. seule) (1944).....	Épuisé
7. ORIGÈNE : Homélies sur la Genèse. H. de Lubac, S. J., prof. à la Fac. de Théol. de Lyon, et L. Doutreleau, S. J. (trad. seule) (1944).....	Épuisé
8. NICÉTAS STÉTHATOS : Le paradis spirituel. M. Chalendard, doct. ès lettres (1945).....	Remplacé par le n° 81
9. MAXIME LE CONFESSEUR : Centuries sur la charité. J. Pégon S. J., prof. à la Fac. de Théol. de Fourvière (trad. seule) (1945).....	Épuisé
10. IGNACE D'ANTIOCHE : Lettres. — Lettre et Martyre de POLYCARPE DE SMYRNE. P.-Th. Camelot, O. P., prof. aux Fac. dominic. du Saulchoir (3 ^e édition, 1958).....	12,00

11. HIPPOLYTE DE ROME : **La Tradition apostolique**. B. Botte, O. S. B., au Mont-César (1946)..... *Épuisé*
12. JEAN MOSCHUS : **Le Pré spirituel**. M. J. Rouët de Journel, S. J., prof. à l'Inst. cath. de Paris (trad. seule) (1946)..... *Épuisé*
13. JEAN CHRYSOSTOME : **Lettres à Olympias**. A. M. Malingrey, agr. de l'Université (1947)..... *Épuisé*
Trad. seule... 8,70
14. HIPPOLYTE : **Commentaire sur Daniel**. G. Bardy et M. Lefèvre (1947)..... *Épuisé*
Trad. seule..... 9,60
15. ATHANASE D'ALEXANDRIE : **Lettres à Sérapion**. J. Lebon, prof. à l'Univ. de Louvain (trad. seule) (1947)..... 8,10
16. ORIGÈNE : **Homélie sur l'Exode**. H. de Lubac, S. J., et J. Fortier, S. J. (trad. seule) (1947)..... 10,50
17. BASILE DE CÉSARÉE : **Traité du Saint-Esprit**. B. Pruche, O. P. (1947)..... *Épuisé*
Trad. seule... 10,50
18. ATHANASE D'ALEXANDRIE : **Discours contre les païens. De l'Incarnation du Verbe**. P.-Th. Camelot, O. P. (1947). 12,30
19. HILAIRE DE POITIERS : **Traité des Mystères**. P. Brisson, prof. à l'Univ. de Poitiers (1947)..... 7,50
20. THÉOPHILE D'ANTIOCHE : **Trois livres à Antolycus**. J. Sender (1948)..... 10,80
Trad. seule... 7,20
21. ÉTHÉRIE : **Journal de voyage**. H. Pétré, prof. à Sainte-Marie de Neuilly (réimpression 1957)..... 11,70
22. LÉON LE GRAND : **Sermons**, t. I. J. Leclercq, O. S. B., et R. Dolle, O. S. B., à Clervaux (1949)..... *Épuisé*
23. CLÉMENT D'ALEXANDRIE : **Extraits de Théodote**. F. Sagnard, O. P., prof. aux Fac. du Saulchoir (1948)..... *Épuisé*
24. PTOLÉMÉE : **Lettre à Flora**. G. Quispel, prof. à l'Univ. d'Utrecht (1949)..... *Épuisé*
- 25 bis. AMBROISE DE MILAN : **Des sacrements. Des mystères**. B. Botte, O. S. B. (1961)..... 13,20
26. BASILE DE CÉSARÉE : **Homélie sur l'Hexaéméron**. S. Giet, prof. à l'Univ. de Strasbourg (1950)..... 19,50
27. **Homélie Pascales**, t. I. P. Nautin, chargé de recherches au C. N. R. S. (1951)..... 8,40
28. JEAN CHRYSOSTOME : **Sur l'incompréhensibilité de Dieu**. F. Cavallera, S. J., prof. à l'Inst. cath. de Toulouse, J. Daniélou, S. J., et R. Flacelière, prof. à la Sorbonne (1951)..... *Épuisé*
29. ORIGÈNE : **Homélie sur les Nombres**. J. Méhat, agr. de l'Univ. (trad. seule) (1951)..... 21,00
30. CLÉMENT D'ALEXANDRIE : **Stromate I**. C. Mondésert, S. J., et M. Caster, prof. à l'Univ. de Toulouse (1951)..... *Épuisé*

31. EUSÈBE DE CÉSARÉE : **Histoire ecclésiastique**, t. I. G. Bardy (1952)..... *Épuisé*
32. GRÉGOIRE LE GRAND : **Morales sur Job**. R. Gillet, O. S. B., et A. de Gaudemaris, O. S. B., à Paris (1952)..... 14,40
33. A. Diognète. H.-I. Marrou, prof. à la Sorbonne (1952)..... 11,70
34. IRÉNÉE DE LYON : **Contre les hérésies**, livre III. F. Sagnard, O. P. (1952)..... *Épuisé*
35. TERTULLIEN : **Traité du baptême**. F. Refoulé, O. P. (1952). *Épuisé*
36. **Homélie Pascales**, t. II. P. Nautin (1953)..... 5,85
37. ORIGÈNE : **Homélie sur le Cantique**. O. Rousseau, O. S. B., à Chêvetogne (1954)..... 6,30
38. CLÉMENT D'ALEXANDRIE : **Stromate II**. P. Camelot, O. P., et C. Mondésert, S. J. (1954)..... 10,80
39. LACTANCE : **De la mort des persécuteurs**. 2 volumes. J. Moreau, prof. à l'Université de la Sarre (1954)..... 25,80
40. THÉODORE : **Correspondance**, t. I. Y. Azéma, agr. de l'Univ. (1955)..... 7,80
41. EUSÈBE DE CÉSARÉE : **Histoire ecclésiastique**, t. II. G. Bardy (1955)..... 19,20
42. JEAN CASSIEN : **Conférences**, t. I. E. Pichery, O. S. B., à Wisques (1955)..... 19,50
43. S. JÉRÔME : **Sur Jonas**. P. Antin, O. S. B., à Ligugé (1956). 3,10
44. PHILOXÈNE DE MABBOUG : **Homélie**. E. Lemoine (trad. seule) (1956)..... 21,00
45. AMBROISE DE MILAN : **Sur S. Luc**, t. I. G. Tissot, O. S. B., à Quarr Abbey (1957)..... 21,00
46. TERTULLIEN : **De la prescription contre les hérétiques**. P. de Labriolle et F. Refoulé, O. P. (1957)..... 9,60
47. PHILON D'ALEXANDRIE : **La migration d'Abraham**. R. Cadiou, prof. à l'Inst. cathol. de Paris (1957)..... 6,00
48. **Homélie Pascales**, t. III. P. Nautin et F. Floëri (1957)... 7,80
49. LÉON LE GRAND : **Sermons**, t. II. R. Dolle, O. S. B. (1957). *Épuisé*
50. JEAN CHRYSOSTOME : **Huit Catéchèses baptismales inédites**. A. Wenger, A. A., de l'Inst. fr. des Ét. byz. (1957)..... 16,50
51. SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIEN : **Chapitres théologiques, gnostiques et pratiques**. J. Darrouzès, A. A. (1957)..... 9,60
52. AMBROISE DE MILAN : **Sur S. Luc**, t. II. G. Tissot, O. S. B. (1958)..... 18,00
53. HERMAS : **Le Pasteur**. R. Joly (1958)..... 19,50
54. JEAN CASSIEN : **Conférences**, t. II. E. Pichery, O. S. B. (1958)..... 21,00
55. EUSÈBE DE CÉSARÉE : **Histoire ecclésiastique**, t. III. G. Bardy (1958)..... 17,50
56. ATHANASE D'ALEXANDRIE : **Deux apologies**. J. Szymusiak, S. J. (1958)..... 12,90

	NF
57. THÉODORET DE CYR : Thérapeutique des maladies helléniques. 2 volumes. P. Canivet, S. J. (1958).....	48,00
58. DENYS L'ARÉOPAGITE : La hiérarchie céleste. G. Heil, R. Roques, prof. à la Fac. de Théol. de Lille, et M. de Gandillac, prof. à la Sorbonne (1958).....	24,00
59. Trois antiques rituels du baptême. A. Salles, de l'Oratoire (1958).....	3,60
60. AELRED DE RIEVAULX : Quand Jésus eut douze ans... Dom Anselm Hoste, O. S. B., à Steenbrugge et J. Dubois (1958).....	6,60
61. GUILLAUME DE SAINT-THIERRY : Traité de la contemplation de Dieu. Dom J. Hourlier, O. S. B., à Solesmes (1959)....	8,40
62. IRÉNÉE DE LYON : Démonstration de la prédication apostolique. L. Froidevaux, prof. à l'Institut catholique de Paris. Nouvelle trad. sur l'arménien (trad. seule) (1959)..	9,60
63. RICHARD DE SAINT-VICTOR : La Trinité. G. Salet, S. J., prof. à la Fac. de Théol. de Lyon-Fourvière (1959).....	24,00
64. JEAN CASSIEN : Conférences, t. III. E. Pichery, O. S. B. (1959).....	15,00
65. GÉLASE I ^{er} : Lettre contre les Lupercales et dix-huit messes du sacramentaire léonien. G. Pomarès, D ^r en théol. (1960).....	13,80
66. ADAM DE PERSEIGNE : Lettres, t. I. J. Bouvet, sup ^r du grand séminaire du Mans (1960).....	10,50
67. ORIGÈNE : Entretien avec Héraclide. J. Scherer, prof. à l'Univ. de Besançon (1960).....	9,60
68. MARIUS VICTORINUS : Traités théologiques sur la Trinité. P. Henry, S. J., prof. à l'Institut catholique de Paris, et P. Hadot, attaché au C. N. R. S. Tome I. Introd., texte critique, traduction (1960).	
69. Id. — Tome II. Commentaire et tables (1960). Les 2 vol.	49,50
70. CLÉMENT D'ALEXANDRIE : Le Pédagogue, t. I. H.-I. Martou et M. Harl, prof. à la Sorbonne (1960).....	16,80
71. ORIGÈNE : Homélie sur Josué. A. Jaubert, agrégée de l'Université (1960).....	30,00
72. AMÉDÉE DE LAUSANNE : Huit homélieles mariales. G. Bavaud, prof. à Fribourg, J. Deshusses et A. Dumas, O. S. B. à Hautecombe (1960).....	15,00
73. EUSÈBE DE CÉSARÉE : Histoire ecclésiastique, t. IV. Introduction générale de G. Bardy et tables de P. Périchon (1960).	24,00
74. LÉON LE GRAND : Sermons, t. III. R. Dolle, O.S.B. (1961).	15,60
75. S. AUGUSTIN : Commentaire de la I^{re} Épître de S. Jean. P. Agaësse, S. J., prof. à la Fac. de Philos. de Vals-près-Le-Puy (1961).....	18,00

	NF
76. AELRED DE RIEVAULX : La vie de recluse. Ch. Dumont, O. C. S. O., à Scourmont (1961).....	13,80
77. DEFENSOR DE LIGUGÉ : Le livre d'étincelles, t. I. H. Rochais, O. S. B., à Ligugé (1961).....	18,00
78. GRÉGOIRE DE NAREK : Le livre de Prières. I. Kéchichian, S. J. à Beyrouth (trad. seule) (1961).....	25,20
79. JEAN CHRYSOSTOME : Sur la Providence de Dieu. A.-M. Malingrey (1961).....	19,50
80. JEAN DAMASCÈNE : Homélieles sur la Nativité et la Dormition. P. Voulet, S. J. (1961).....	14,70
81. NICÉTAS STÉTHATOS : Opusculs et lettres. J. Darrouzès, A. A. (1961).....	39,00
82. GUILLAUME DE SAINT-THIERRY : Exposé sur le Cantique des Cantiques. Dom J.-M. Déchanet, O.S.B. (1962)..	21,00
83. DIDYME L'AVEUGLE : Sur Zacharie. Texte inédit. L. Doutréleau, S. J. Tome I. Introduction et livre I (1962).	
84. Id. — Tome II. Livres II et III (1962).	
85. Id. — Tome III. Livres IV et V, Index (1962). Les 3 vol.	84,00
86. DEFENSOR DE LIGUGÉ : Le livre d'étincelles, t. II. H. Rochais, O. S. B. à Ligugé (1962).....	15,00
87. ORIGÈNE : Homélieles sur S. Luc. H. Crouzel, F. Fournier et P. Périchon, S. J. (1962).....	33,00
88. Lettres des premiers Chartreux, tome I : S. BRUNO, GUIGUES, S. ANTHELME. Par un Chartreux (1962)....	17,40
89. Lettre d'Aristée à Philocrate. A. Pelletier, S. J., D ^r ès-lettres (1962).....	24,00
90. Vie de sainte Mélanie. D ^r D. Gorce, D ^r ès-lettres (1962).	

SOUS PRESSE :

S. ANSELME : Pourquoi Dieu s'est fait homme. R. Roques, Dir. d'Ét. à l'Éc. prat. des Hautes Études (1962).	
SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIEN : Catéchèses. Texte critique, 3 volumes. B. Krivochéine et J. Paramelle, S. J.	
BAUDOIN DE FORD : Le sacrement de l'autel. J. Morson, O. C. S. O., E. de Soims, O. S. B., J. Leclercq, O. S. B.	
DOROTHÉE DE GAZA : Œuvres spirituelles. L. Regnault et J. de Préville, O. S. B., à Solesmes.	
MÉTHODE D'OLYMPHE : Le banquet. H. Musurillo, S. J., V.-H. Debidour, agr. de l'Univ.	
CYRILLE D'ALEXANDRIE : Deux dialogues christologiques, M.-G. de Durand, O. P., à Montréal.	

Également aux Éditions du Cerf:

LES ŒUVRES DE PHILON D'ALEXANDRIE

publiées sous la direction de

R. ARNALDEZ, C. MONDÉSERT, J. POUILLOUX

Texte grec et traduction française

Volumes déjà parus :

	NF
1. Introduction générale. De opificio mundi. R. Arnaldez, prof. à l'Univ. de Lyon (1961)	15,60
2. Legum allegoriae. C. Mondésert, S. J. (1962)	24,60
9. De agricultura. J. Pouilloux, prof. à l'Univ. de Lyon (1961)	9,60
11-12. De ebrietate. De sobrietate. J. Gorez (1962)	14,70
19. De somniis. P. Savinel (1962)	21,00
26. De virtutibus. R. Arnaldez, A.-M. Vérilhac, M.-R. Servel et P. Delobre (1962)	15,00
27. De praemiis et poenis. De exsecrationibus. A. Beckaert, prof. à l'Inst. Cath. de Paris (1961)	12,60

Sous presse :

- 7-8. **De gigantibus. Quod Deus sit immutabilis.** A. Mosès.
13. **De confusione linguarum.** J.-G. Kahn.

IMPRIMERIE A. BONTEMPS
LIMOGES (FRANCE)

Éditeur n° 5195 - Imprimeur n° 1604
Dépôt légal : 4^e trimestre 1962